



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 150 N° 050
Le mardi 26 janvier 2021

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 26 janvier 2021

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Français]

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Hier, le gouvernement a failli dans son dépôt de motion unanime concernant un projet de loi qui doit être adopté immédiatement. Le gouvernement s'est dit outré de la situation. Je suis persuadé que vous allez remarquer le consentement unanime de la Chambre pour la motion suivante: Que nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, un projet de loi figurant au Feuilleton au nom de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, intitulé Loi modifiant la Loi sur les prestations canadiennes de relance économique et la Loi sur les douanes, soit réputé déposé et lu une première fois.

Le Président: Puisqu'il s'agit d'une séance hybride de la Chambre, par souci de clarté, je demanderai seulement à ceux qui s'opposent à la demande d'exprimer leur désaccord.

Par conséquent, que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

LES MANIFESTATIONS D'AGRICULTEURS EN INDE

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour déposer ma deuxième pétition en tant que député conservateur au nom de Canadiens inquiets pour la sécurité des agriculteurs dans les États indiens du Pendjab et d'Haryana. Les agriculteurs manifestent contre des modifications législatives à l'échelle nationale qui ont des répercussions sur leurs moyens de subsistance.

Il faut, certes, respecter l'indépendance législative des États souverains, mais le Canada défendra toujours les libertés fondamentales, à la fois sur son territoire et dans le monde. En tant que Canadiens, nous avons, en effet, la chance de pouvoir, tous les jours,

faire entendre notre voix et nous battre pour nos croyances dans le cadre de manifestations pacifiques.

C'est pourquoi je suis aux côtés des agriculteurs qui protestent pacifiquement en Inde. Je suis également aux côtés des habitants de ma circonscription qui protestent pacifiquement au pays et qui font entendre leur voix dans des rassemblements d'agriculteurs sur leurs tracteurs, ainsi que par des rallyes automobiles, des autocollants pour voitures et des manifestations quotidiennes dans ma circonscription.

Ils se font entendre. Leurs voix s'élèvent aujourd'hui. Sans les agriculteurs, nous n'avons pas de nourriture et nous n'avons pas d'avenir.

L'AMYOTROPHIE SPINALE

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition électronique, la pétition e-2868, qui compte 3 710 signatures et est destinée à la ministre de la Santé relativement à une maladie rare, l'amyotrophie spinale. Santé Canada vient d'homologuer une thérapie génique appelée Zolgensma qui peut guérir la maladie si elle est administrée aux patients avant leur deuxième anniversaire; mais une dose de ce médicament coûte 2,8 millions de dollars. Les pétitionnaires demandent au gouvernement fédéral de collaborer avec les provinces pour aider les familles à faire face au coût élevé de ce traitement et d'autres traitements pour des maladies rares afin que nous puissions sauver ces enfants.

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, je présente également la pétition e-2378, qui compte plus de 1 000 signatures. Les pétitionnaires demandent au Parlement de modifier la loi sur l'aide médicale à mourir de manière à permettre le consentement préalable dans les cas où la personne devient inconsciente ou perd autrement la capacité de donner son consentement avant l'administration de la procédure.

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour soutenir les personnes qui ont présenté une pétition au sujet de la communauté ouïghoure en Chine. Le parti communiste chinois lui fait subir toutes sortes de mauvais traitements: stérilisation forcée, avortement, endoctrinement antireligieux, détention arbitraire, séparation des enfants de leur famille, surveillance invasive, destruction de sites culturels, travail forcé et prélèvement forcé d'organes. Jusqu'à 3 millions d'Ouïghours et d'autres membres de minorités musulmanes ont été détenus dans ce que l'on ne peut que qualifier de camps de concentration.

Ordres émanant du gouvernement

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de défendre les personnes qui subissent de tels traitements en reconnaissant officiellement que les Ouïghours en Chine ont été — et sont toujours — victimes d'un génocide, et d'invoquer la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus, aussi appelée loi de Magnitski, pour sanctionner les responsables des crimes haineux perpétrés contre cette communauté.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, le Sous-comité des droits internationaux de la personne a mené cet été une étude sur le génocide perpétré contre les musulmans ouïghours. Tous les députés — tous partis confondus — qui ont assisté à ces audiences et entendu les témoignages d'intervenants et de survivants ont convenu que les musulmans ouïghours sont victimes d'un génocide perpétré par le Parti communiste chinois.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada et à l'ensemble du Parlement de reconnaître ce génocide, de confirmer l'engagement que nous avons pris de protéger ceux qui en sont victimes, d'imposer des sanctions au titre de la loi de Magnitski pour tenir responsables les gens perpétrant ce génocide et de mettre fin à la culture d'impunité sur la scène internationale en ce qui concerne les violations flagrantes des droits de la personne.

LE PIPELINE TRANS MOUNTAIN

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui pour présenter des pétitions au nom d'habitants de Saanich—Gulf Islands qui souhaitent signaler au gouvernement fédéral que l'expansion du pipeline Trans Mountain augmenterait inévitablement les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'exploitation accrue des sables bitumineux. Ils soulignent que le projet ne cadre pas avec les engagements du gouvernement concernant la lutte contre les changements climatiques, ce que confirme le directeur parlementaire du budget dans un récent rapport. Les pétitionnaires demandent à la Chambre de ne pas permettre l'expansion du pipeline Trans Mountain ni des dépenses de fonds publics tant que le pipeline appartient au gouvernement du Canada.

● (1010)

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition sur le traitement que réserve le gouvernement chinois aux Ouïghours et à d'autres minorités musulmanes.

Les pétitionnaires estiment que le Canada ne peut pas demeurer silencieux devant les atrocités en cours. Ils demandent au gouvernement du Canada de reconnaître officiellement le génocide dont les Ouïghours de la Chine ont été et sont victimes et d'appliquer des sanctions au titre de la loi de Magnitski aux responsables des crimes odieux commis à l'endroit du peuple ouïghour.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions demeurent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DE L'ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DE 2020

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 25 janvier, de la motion portant que le projet de loi C-14, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique déposé au Parlement le 30 novembre 2020 et mettant en œuvre d'autres mesures, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le grand-père préféré du Canada, le député de Cariboo—Prince George. Je lui rappelle toutefois la stricte mise en garde que la présidence lui a déjà faite: il ne doit pas montrer de photos de ses petits-enfants ni d'accessoires les représentant. Ce serait tout à fait déplacé.

J'ai l'honneur de prendre de nouveau la parole à distance pour parler du projet de loi C-14. L'incapacité du gouvernement libéral à protéger les Canadiens et l'économie — ce qu'il aurait pu faire en homologuant et en se procurant des tests de dépistage rapide ou en s'organisant pour recevoir les vaccins à temps — nous fait tous courir de grands dangers. Il va sans dire que c'est sur la santé des Canadiens que les répercussions sont les plus grandes, mais l'économie n'en souffre pas moins elle aussi. Le taux de chômage au pays est parmi les pires du G7. Quant à notre PIB, il continue de prendre du retard par rapport à celui de la plupart des économies industrialisées.

Dès que les Canadiens pourront recommencer à travailler en toute sécurité, ils le feront. Ils donneront ainsi un bon coup de barre à l'économie, qui reprendra de la vigueur et recommencera à créer des emplois. Cela dit, y aura-t-il encore des emplois qui attendront les Canadiens à la fin de la campagne de vaccination, si le gouvernement ne s'appuie sur aucun plan de relance? Au-delà de la simple volonté, voire du désir de dépenser 100 milliards de dollars, il faut un plan concret, qui précise la marche à suivre. Sans plan, la réponse à ma question pourrait bien être non, et ce serait tragique.

La mise à jour économique n'a pas fourni de réponse quant à la façon de se relever après la perte de millions d'emplois due à la pandémie ni à la façon pour le pays de devenir un des leaders économiques de la planète comme ce fut le cas, nous le savons, après la grande récession. Le pays était une figure de proue de l'économie mondiale à la sortie de cette terrible récession. Il nous faut un plan qui repose sur les forces économiques connues du Canada comme l'énergie, la fabrication et les technologies de l'information. L'heure n'est pas aux grandes expériences ni aux transformations radicales. Nous devons nous fier à la capacité implacable et fiable des travailleurs, des propriétaires d'entreprises et du libre marché.

La mise à jour économique et le projet de loi C-14 ne font rien pour créer les conditions requises pour habiliter les travailleurs et les créateurs d'emplois au Canada à ramener la prospérité dans notre merveilleux pays. Même si la mise à jour économique ne présente pas vraiment de plan, elle comporte de nombreuses dépenses. En gros, ce que le gouvernement libéral demande, c'est un chèque en blanc de 500 milliards de dollars. C'est un montant colossal. Qu'est-ce que le gouvernement libéral a fait qui justifierait de faire passer le plafond de la dette à 1,8 billion de dollars? Je le répète: 1,8 billion de dollars.

Durant la pandémie, les libéraux sont ceux qui ont le plus dépensé et qui ont obtenu le moins de résultats. Nous dépassons les autres pays du G7 en matière de déficit, mais la croissance de notre PIB et nos taux de chômage sont parmi les pires du groupe. Qu'ont fait les libéraux pour créer un climat de confiance leur permettant d'élever le plafond de la dette à 1,8 billion de dollars? Les Canadiens ont vu leur confiance trahie à maintes reprises. Du scandale entourant l'organisme UNIS à l'affaire SNC-Lavalin, il y a eu abus après abus de la confiance du public.

Fait incroyable, au début de la pandémie, les libéraux ont tenté d'exploiter la crise pour s'arroger le pouvoir absolu de lever des impôts et de dépenser. Pire encore, la ministre des Finances, qui dit ne pas croire aux projections, a déclaré qu'elle ne fixerait pas de cible budgétaire pour limiter les dépenses du gouvernement. Bien sûr, une cible budgétaire est censée protéger les finances du gouvernement et les générations futures d'un endettement excessif.

Certes, la ministre des Finances affirme qu'elle établit des garde-fous fiscaux. Je souligne respectueusement que la dette du Canada dépasse maintenant la barre du 1 billion de dollars. Le déficit de l'exercice 2019-2020 sera supérieur à 400 milliards de dollars. Ce n'est pas des garde-fous qu'il nous faut. En effet, la voiture est déjà dans le fossé et nous avons besoin d'un plan pour en sortir. Il est carrément révoltant que le gouvernement ait le culot de demander un pouvoir d'emprunt supplémentaire de 500 milliards de dollars, compte tenu de son bilan lamentable de dépenses inconsidérées et de mauvaise gestion financière.

Avant de demander aux Canadiens d'assumer une dette encore plus lourde, le gouvernement doit concevoir un plan crédible de relance économique qui indique comment rétablir la viabilité financière. Donner au gouvernement un chèque en blanc de 500 milliards de dollars ne serait pas seulement irréflecti. Ce serait négligent. Le Parti conservateur estime que les Canadiens, y compris ceux qui ne sont pas encore nés, méritent d'avoir la possibilité de devenir prospères. Le gouvernement met en péril cette aspiration.

• (1015)

Le gouvernement doit nous présenter des projets de loi porteurs de stabilité, d'assurance et de compassion. Malheureusement, le projet de loi C-14 prévoit beaucoup de dépenses et d'endettement, sans créer un cadre pour la sécurité et la prospérité.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue et ami a beaucoup parlé de la question du déficit et de l'argent que le gouvernement a emprunté. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de ces enjeux et, dans cette optique, il investit dans les Canadiens au moyen de programmes comme la subvention salariale à l'intention des petites entreprises et la Prestation canadienne d'urgence, dont ont bénéficié de 8 à 9 mil-

Ordres émanant du gouvernement

lions de Canadiens. Tous ces programmes visent à soutenir les Canadiens pendant la pandémie.

Mon collègue et ami cherche-t-il à dire que le gouvernement fédéral n'aurait pas dû soutenir les Canadiens pendant la pandémie? De plus, est-il prêt à reconnaître que le Parti conservateur n'a pas bien géré la dette quand il était au pouvoir? Pourquoi devrions-nous écouter les conseils des conservateurs en matière de déficits?

M. Philip Lawrence: Madame la Présidente, les conservateurs ont clairement donné leur appui à des programmes comme la subvention salariale et la Prestation canadienne d'urgence. Le député pourra le constater s'il consulte les votes.

Cela dit, le gouvernement libéral a cafouillé dans certains dossiers, dont celui de la subvention salariale. Étant donné les cafouillages et la mauvaise communication des libéraux, ces programmes ont connu un démarrage très lent. C'est notamment le cas de la subvention pour le loyer, que le gouvernement a dû remanier huit mois après son lancement. Les Canadiens ont fait les frais de ces cafouillages, qui ont aussi nui à l'économie. Des petites entreprises ont disparu à jamais. Des emplois ont disparu.

Pour ce qui est de la grande récession, rappelons que nous avons servi de leaders à la communauté mondiale pour la sortie de crise et que nous étions en tête de peloton au chapitre des taux de croissance, du PIB et de l'emploi. Nous avons ramené le Canada vers l'équilibre budgétaire. Cinq ans après la grande récession, notre budget était équilibré. Je doute que le gouvernement libéral actuel puisse rapprocher le Canada, ne serait-ce qu'un peu, de l'équilibre budgétaire. C'est d'ailleurs ce qu'indiquent les prévisions des libéraux.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, j'ai pu parler avec Jackie Ryan, la propriétaire du salon Jacqueline's Aesthetics, à Port Alberni, dans ma circonscription. Elle m'expliquait qu'elle est travailleuse autonome, que son entreprise est située dans sa maison et qu'elle vit des moments très difficiles depuis le début de la pandémie. Après avoir été contrainte de fermer ses portes pour protéger la santé publique, son chiffre d'affaires est maintenant de 50 % inférieur à ce qu'il était auparavant, parce que les gens ont peur de sortir de chez eux.

Comme de nombreux autres Canadiens, Jackie a demandé la Prestation canadienne d'urgence pour l'aider à payer les factures et subvenir aux besoins de sa famille. Elle aurait été incapable de nourrir tout le monde, de faire vivre ses enfants et d'acheter les médicaments dont elle a besoin sans cette aide. Or, voilà que les libéraux demandent aujourd'hui à Jackie de rembourser les prestations qu'elle a reçues, ce qu'elle est incapable de faire. Elle est en colère, et elle n'est pas la seule. Elle est déçue. Elle a peur. Elle se demande déjà comment elle fera pour survivre aux mois qui viennent sans l'aide de l'État, alors imaginons s'il faut en plus qu'elle rembourse ce qui lui a été versé.

Qu'en dit mon collègue? N'y a-t-il pas aussi dans sa circonscription des gens d'affaires tout à fait honnêtes qui se retrouvent dans ce bourbier sans nom simplement parce qu'ils ont peut-être déclaré des pertes et un report sur un exercice ultérieur une année, des gens à qui les libéraux ont fait faux bond après leur avoir juré de toujours être là pour eux? Je ne crois pas avoir besoin de rappeler que les femmes ont été plus touchées que les autres par la crise actuelle, et ce sont les Canadiens comme Jackie qui en souffrent.

Ordres émanant du gouvernement

Mon collègue estime-t-il lui aussi que le gouvernement devrait faire marche arrière et s'abstenir de demander aux Canadiens comme Jackie de rembourser au gouvernement le soutien qu'il leur avait pourtant promis?

• (1020)

M. Philip Lawrence: Madame la Présidente, j'aimerais remercier le député pour son excellente question et ses nombreuses interventions en faveur des propriétaires de petites entreprises. Je suis sûr que les propriétaires de petites entreprises de ma collectivité lui sont également très reconnaissants pour son excellent travail et ses interventions.

Cette erreur de communication — une confusion entre revenu brut et revenu net — est extrêmement décevante. Des habitants de ma circonscription font également l'objet en ce moment de vérifications et d'autres mesures de la part de l'Agence du revenu du Canada à cause du mauvais travail de communication du gouvernement.

En fait, des gens qui recevaient la PCU ont fait l'objet de vérifications de la part du gouvernement. Au lieu de demander une preuve et de continuer les versements de la PCU une fois la preuve obtenue, le gouvernement interrompt les prestations. Cela touche des gens comme Jackie, et ils sont des milliers dans ma circonscription à essayer de s'en sortir, mais le gouvernement leur coupe leurs prestations parce qu'il n'a pas une once de compassion.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Avant de reprendre le débat, je souligne qu'il semble y avoir certains problèmes techniques, puisque le son des deux derniers orateurs a été interrompu à quelques reprises. Si les interprètes ne sont plus en mesure d'entendre ce qui est dit, je les invite à me le signaler, afin que nous demandions à l'orateur de répéter.

Nous reprenons le débat. Le député de Cariboo—Prince George a la parole.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Madame la Présidente, alors que nous débattons du projet de loi C-14, je tiens à remercier le député de Northumberland—Peterborough-Sud, qui m'a fait penser à ma merveilleuse petite-fille. Je ne remontrai pas de photos d'elle puisque je sais que c'est interdit mais, si des députés souhaitent en voir, nous nous arrangerons. Bref, nous sommes ici pour discuter sérieusement. Je dois toutefois dire que, pendant les périodes difficiles, ma petite-fille et ma famille, comme nos familles respectives, nous ramènent à ce qui compte vraiment.

Je tiens à rappeler aux Canadiens que près de deux ans se sont écoulés depuis le dernier budget fédéral. Chose incroyable, nos collègues libéraux ont, grâce à la bonne volonté et à la collaboration de bonne foi de l'opposition, bénéficié d'une autonomie sans précédent en matière de dépenses. Quand les Canadiens ont eu le plus besoin d'aide, l'opposition et l'ensemble des partis ont mis de côté la partisanerie, se sont mobilisés et ont uni leurs efforts pour adopter une approche « équipe Canada ». Malheureusement, nous constatons que les libéraux ont, une fois de plus, manqué à leurs devoirs envers les Canadiens. Après avoir tout gâché, ils demandent aujourd'hui 500 milliards de dollars de plus. Ils veulent qu'on leur fasse confiance, sachant ce qui est le mieux pour les Canadiens.

C'est décevant. Notre collègue de Courtenay—Alberni a parlé de Jackie, une de ses concitoyennes, et de sa petite entreprise à domicile, qui en arrache. Comme notre collègue de Northumberland—Peterborough-Sud l'a mentionné, il y a des milliers de personnes comme Jackie partout au pays qui sont en faillite parce qu'elles ont

dû fermer définitivement leur entreprise. Elles éprouvent des difficultés financières. L'une des phrases souvent répétées par les libéraux est qu'ils investissent dans les Canadiens. Aujourd'hui, je vais parler de certaines entreprises de ma circonscription que les libéraux ont complètement laissé tomber. Je vais seulement en mentionner quelques-unes compte tenu du temps de parole dont je dispose, mais je peux dire aux députés qu'il y a littéralement des milliers d'entreprises au pays qui ont été laissées pour compte parce que les libéraux n'ont pas de plan pour aider les Canadiens qui en ont le plus besoin.

Roy Call est l'un de mes concitoyens, et je le connais depuis l'école secondaire. La famille de M. Call exploite l'entreprise C+ Rodeos dans ma circonscription. Elle figure parmi les 10 meilleurs fournisseurs d'animaux de rodéo au Canada. La famille a fondé cette entreprise et s'en occupe depuis plus de 35 ans. Trois générations de la famille travaillent au ranch. Ils élèvent leurs animaux depuis plus de 35 ans et, malheureusement, ils ont été laissés pour compte. Leur exploitation fait partie des entreprises qui reposent sur le tourisme ou sur les activités qui ont été complètement oubliées dans les programmes d'aide provinciaux et les programmes fédéraux. Nous avons signalé la situation de C+ Rodeos et d'autres entreprises au gouvernement et aux ministres à maintes reprises dans un effort pour collaborer avec eux dans le cadre de l'approche Équipe Canada qu'ils veulent désespérément imposer à l'opposition en disant que nous devons unir nos efforts.

Malheureusement, si M. Call et sa famille ne reçoivent pas d'aide aujourd'hui, ils devront réduire leurs activités. Que signifie la réduction des activités pour une entreprise de rodéo axée sur les performances? Cela signifie qu'il faudra euthanasier des animaux de rodéo en parfaite santé. À mon avis, personne ne veut qu'on en arrive là. Voilà où nous en sommes: des gens d'affaires doivent prendre ce genre de décisions difficiles.

• (1025)

Je veux aussi parler de Central Display, une entreprise spécialisée dans la gestion d'événements, et de Jack et Sheldon, qui se rendent d'une localité à l'autre pour faciliter l'organisation d'événements comme des conférences et d'autres activités qui constituent d'importants moteurs économiques pour les petites collectivités. Ils fournissent des produits et des services pour faciliter la tenue d'événements. Lorsque Jack et Sheldon se rendent dans les collectivités, ils embauchent temporairement des locaux qu'ils forment et embauchent pour fournir des services dans la collectivité. Ils travaillent avec des groupes qui organisent des fêtes de collation des grades où la consommation de spiritueux est interdite. Ils soutiennent des groupes spéciaux, comme l'équipe de hockey féminine de Smithers, en Colombie-Britannique. Malheureusement, en 2020, l'entreprise a perdu plus de 650 000 \$ et elle prévoit des pertes de près de 1 million de dollars seulement au cours des six premiers mois de 2021.

Ce sont des chiffres réels. Le gouvernement demande plus d'argent en disant qu'il veut l'investir dans les Canadiens, mais l'argent ne se rend pas aux gens qui en ont le plus besoin.

Hier, j'ai eu l'occasion de parler à Margaret Sweder, une dame qui fêtait son 100^e anniversaire. Je lui ai téléphoné pour la féliciter et elle m'a dit que tout ce qui lui manquait, c'était des choses simples comme un câlin. C'est une dame adorable à l'esprit vif. Elle m'a dit que c'était la première fois qu'elle recevait un appel d'Ottawa auquel elle était contente de répondre. Elle pensait que c'était le fisc. Je lui ai fait un câlin virtuel et je lui ai dit que je viendrais prendre le thé lorsque le « truc de la COVID », comme elle l'appelle, allait être terminé.

Voilà ce qui se passe vraiment, et je ne suis pas certain que les députés d'en face comprennent. Je pourrais parler longtemps des promesses non tenues concernant les vaccins dont les libéraux ont parlé. Encore une fois, ils ont laissé tomber les Canadiens.

Fait incroyable, tout au long de la pandémie, les libéraux ont saisi toutes les occasions de réaliser leurs projets de prédilection. Autre fait tout aussi incroyable, ce qu'ils veulent faire, c'est fermer les tours d'aéroports au moment même où nous en avons le plus besoin. En cette période critique de reprise, ils veulent fermer les tours d'aéroports dans des villes comme Prince George, dans ma circonscription, où se trouve la troisième plus longue piste au Canada. Nous faisons partie du projet de corridor nordique et de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique. Ils veulent éteindre un moteur économique clé de la région. Comment peut-on être si inconscient?

Le gouvernement se présente devant nous, l'opposition, et nous demande de simplement travailler avec lui. La confiance ne se demande pas, elle se gagne. La même chose vaut pour le respect. Nous constatons sans cesse que les libéraux ne comprennent vraiment rien. Le premier ministre tient beaucoup de propos belliqueux et menace l'opposition de déclencher des élections et d'imposer un vote de confiance. Soyons très clairs. Le premier ministre est la seule personne qui veut tenir des élections en ce moment et envoyer les Canadiens aux urnes. Le reste d'entre nous est préoccupé par nos concitoyens, les risques auxquels ils sont exposés et l'augmentation du nombre de fermetures et de mesures de quarantaine.

Cela m'amène à un point très important et je remercie mon collègue de Carleton de l'avoir soulevé hier. Il a fait remarquer qu'il y avait un prix à payer sur le plan humain. Il a déclaré ceci: « L'Université de Calgary vient de publier une étude faisant état d'une hausse de deux points de pourcentage du nombre de suicides pour chaque hausse d'un point de pourcentage du taux de chômage. Imaginez le coût en vies humaines d'un taux de chômage de 7 % ». Nous savons également que le taux de toxicomanie et d'alcoolisme augmente avec le taux de chômage. L'isolement et la hausse du niveau d'anxiété ont entraîné une augmentation du nombre de suicides et de cas de violence familiale.

Nous devons faire plus. Malheureusement, nous avons constaté que les libéraux ont laissé les Canadiens pour compte. Ils ont raté le coche.

• (1030)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux que mon collègue ait eu l'occasion de montrer la photo de sa petite-fille, et je tiens à lui offrir mes félicitations pour ce nouveau membre qui s'ajoute à sa famille.

Je m'inscris cependant en faux contre son affirmation selon laquelle le premier ministre serait le seul à vouloir qu'on tienne des élections tandis que les autres députés se soucient d'abord de leurs concitoyens. J'estime que les ministériels ainsi que tous les députés avec qui ils ont collaboré ont démontré qu'ils se souciaient tous

Ordres émanant du gouvernement

énormément des Canadiens et de leur bien-être tant pendant cette pandémie qu'après cette crise.

Ma question est très simple. Mon collègue a parlé des entreprises qui souffrent dans sa circonscription. Je crois qu'il est juste d'affirmer qu'il y a des entreprises en difficulté dans toutes nos circonscriptions, mais c'est justement pour cela que nous investissons pour aider les Canadiens dès maintenant. Les intervenants conservateurs précédents ont parlé sans cesse de l'ampleur de la dette que nous accumulons pour aider les entreprises. Le député ne convient-il pas que les investissements qui visent à soutenir les entreprises ont joué un rôle important pour nous aider à traverser cette crise? S'il croit que non, et s'il juge que nous ne faisons pas les bons investissements, pourrait-il nous indiquer quels sont les investissements qu'il n'aurait pas faits au moment d'aider les entreprises et les résidents de sa circonscription?

M. Todd Doherty: Madame la Présidente, je suis ravi que mon collègue ait fait mention du caractère quelque peu houleux de l'an dernier et qu'il ait souligné cet anniversaire. Je fais également remarquer aux Canadiens à la Chambre qu'aujourd'hui marque un autre anniversaire, celui de ma toute première intervention dans cette enceinte à propos de la préoccupation croissante soulevée par l'apparition de la COVID dans notre pays. J'avais proposé que nous adoptions certaines mesures, comme la fermeture de nos frontières, pour nous assurer de faire tout en notre pouvoir pour empêcher ce virus de pénétrer au Canada. Nous avons d'ailleurs exhorté le gouvernement à nous informer de ce qu'il comptait faire à cet égard.

Encore aujourd'hui, nous continuons d'exiger de connaître son plan. Malgré que nous ayons uni tous nos efforts pour débloquer des fonds destinés aux Canadiens et que nous ayons accordé au gouvernement l'autonomie nécessaire pour élaborer un plan d'allocation de ces fonds, nous devons conclure à l'échec.

Les libéraux aiment à répéter que c'est ce pour quoi nous avons voté. Or, la responsabilité de répondre aux besoins des Canadiens incombe complètement aux occupants des banquettes ministérielles. J'ai fourni quelques exemples éloquentes seulement parmi des milliers de Canadiens qui ont été laissés pour compte.

• (1035)

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, je veux féliciter mon collègue pour son discours et je veux lui dire que je suis prêt à voir les photos de sa petite-fille n'importe quand, car nous avons besoin de belles choses comme celles-là dans notre vie par les temps qui courent.

Dans son discours, il a parlé de la gestion des libéraux en général. On a abordé il y a quelques minutes à peine la question des frontières. Je voudrais demander l'opinion du collègue sur la volonté d'ingérence du gouvernement libéral dans les champs de compétence des provinces et du Québec, notamment en matière de santé.

Quand on regarde la gestion des frontières, et aussi la façon dont les vaccins sont gérés, on est en droit de se questionner sur la compétence du fédéral dans la gestion de la santé qu'il veut imposer aux provinces au moyen de normes nationales concernant les établissements de soins de longue durée. Je voudrais avoir l'opinion de mon collègue à ce sujet.

Le rôle du fédéral n'est-il pas justement de financer les systèmes de santé du Québec et des provinces?

Ordres émanant du gouvernement

Devrait-il plutôt, selon le collègue, s'ingérer dans ces compétences-là et imposer des normes aux provinces?

[Traduction]

M. Todd Doherty: Madame la Présidente, en temps de pandémie mondiale et d'urgence planétaire, il incombe à chacun d'entre nous de mettre de côté nos objectifs personnels, provinciaux et nationaux pour unir nos efforts et adopter une approche de type « Équipe Canada ».

Le leadership doit provenir d'en haut. Or, le gouvernement libéral ne s'est doté d'aucun plan: ni pour aider les provinces ni pour faciliter l'obtention de vaccins à administrer aux gens qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire ceux qui se trouvent dans les établissements de soins de longue durée, où les décès liés à la COVID soulèvent un nombre de préoccupations inégalé. Nous n'avons tiré aucune leçon de la dernière année. Malheureusement, nous sommes aux prises avec les mêmes problèmes que ceux d'il y a un an. Nous en savons plus que l'an dernier, mais les libéraux n'ont pas réussi à mettre sur pied un plan. Ils ont largement manqué à leurs obligations envers les Canadiens.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, ce matin, je partagerai mon temps de parole avec le député de Bramp-ton-Est.

Je suis heureux de voir le Président et tous mes collègues, même si c'est par vidéoconférence. Ce sont les contraintes du monde dans lequel nous vivons.

Aujourd'hui, j'ai le privilège de prendre la parole au sujet du projet de loi C-14. Pour ceux qui nous regardent de la maison, il est question de la mise en œuvre des engagements que le gouvernement a pris dans l'énoncé économique de l'automne. J'entends me servir de mon temps de parole pour parler de ces engagements et de leur lien avec ce que les gens de Kings—Hants et de toute la Nouvelle-Écosse me disent et pour donner un aperçu de ma vision pour l'avenir concernant la relance économique au pays.

Je vais d'abord parler de l'aide annoncée dans l'énoncé économique de l'automne qui est incluse dans le projet de loi. Il y a 1 200 \$ pour soutenir les enfants de moins de 6 ans des ménages qui gagnent moins de 120 000 \$ par année. Les mots me manquent pour dire combien les gens que j'ai rencontrés lorsque je faisais du porte-à-porte dans ma circonscription, Kings—Hants, ont vanté les mérites de l'Allocation canadienne pour enfants. Je ne saurais trop insister sur l'importance de cette mesure pour aider les ménages à faible revenu et à revenu moyen à avoir juste un peu plus d'argent à la fin du mois pour acheter des aliments sains et donner l'occasion aux membres de la famille de participer à des activités récréatives, artistiques ou autres.

Dans Kings—Hants seulement, même si je n'ai pas le chiffre exact, je crois que le programme représente une injection de 15 ou 16 millions de dollars par mois. Mon prédécesseur, Scott Brison, soulignait l'importance de ce programme pour les gens de Kings—Hants et même de tout le pays. Chacun des députés pourrait nous donner des illustrations de l'importance de ce programme. Il s'agit d'une mesure temporaire. Il y aura 1 200 \$ pour 2021, parce que le gouvernement est conscient que les familles vivent des moments difficiles présentement et qu'il doit être là pour les épauler. En tant que parlementaire, je m'en réjouis et je crois que tous les députés pourraient nous parler concrètement des effets bénéfiques de cette mesure.

J'ai eu 30 ans il n'y a pas si longtemps. Je suis l'un de plus jeunes députés à la Chambre, le plus jeune dans le parti au pouvoir. Mes années d'étudiant à l'université ne sont pas si lointaines. J'ai eu le privilège d'étudier à l'Université Saint Mary's, à Halifax, et à l'Université Dalhousie, où j'ai obtenu un diplôme en droit. Je peux affirmer que le coût des études postsecondaires représente un défi pour de nombreuses personnes. J'ai encore des dettes d'études. Nous devons faire en sorte d'aider les étudiants, surtout les plus vulnérables. Si je comprends bien, dans le cadre de ce projet de loi, les intérêts sur les prêts étudiants accordés à 1,4 million d'étudiants canadiens ne s'accumuleront pas durant la période actuelle. C'est extrêmement important. Nous reconnaissons qu'il faut soutenir la prochaine génération de jeunes travailleurs et de dirigeants canadiens. J'appuie les efforts déployés par le gouvernement à cet effet.

J'aimerais aussi aborder la question des soins de santé de longue durée. Dans ma région, en Nouvelle-Écosse, nous avons vu les problèmes qui sont survenus à Northwood, où 51 personnes sont décédées dans un centre de soins de longue durée. Nous avons vu les problèmes d'un bout à l'autre du pays, plus particulièrement au Québec et en Ontario. Des habitants de ma circonscription m'ont exprimé leur désir de voir le gouvernement du Canada en faire davantage pour les soins de longue durée. Le gouvernement doit être prêt à faire sa contribution et à fournir de l'aide. C'est exactement ce que le gouvernement a annoncé dans l'énoncé économique de l'automne.

Nous avons alloué plus de 500 millions de dollars aux provinces et aux territoires pour les aider à lutter contre la COVID-19 et à mettre en place les mesures nécessaires. Nous savons qu'à long terme, il faudra probablement discuter davantage des soins de longue durée, mais il s'agit d'un pas important dans la bonne direction. N'oublions pas qu'au plus fort de la pandémie, lorsque les premiers ministres et les gouvernements provinciaux ont demandé l'aide des Forces armées canadiennes, nous avons répondu à l'appel.

Dans le cadre du programme de relance sécuritaire, le gouvernement a versé 19 milliards de dollars aux provinces et aux municipalités pour les aider à traverser une partie des moments les plus difficiles de la pandémie. C'est un autre exemple du soutien que le gouvernement offre aux provinces et aux territoires, en particulier dans un secteur extrêmement important, et je parle évidemment des soins de longue durée.

Le projet de loi C-14 prévoit également une enveloppe de 133 millions de dollars pour les soins virtuels. En tant que président du caucus rural, je sais qu'il n'est pas toujours possible d'avoir accès à des soins en personne dans certaines régions rurales et éloignées. L'utilisation d'outils et de technologies pourrait être nécessaire, tout comme nous le faisons actuellement en organisant une séance du Parlement avec l'aide de Zoom. Nous pouvons assurer l'accès à la télémédecine et aux services de télésanté. Compte tenu de la pandémie, il est extrêmement important de mettre en place un tel cadre comme mesure prévisoire. Cela dit, il ne deviendra que plus important à l'avenir.

• (1040)

En dernier lieu, parmi les éléments clés que je voulais souligner dans le projet de loi, je note qu'un changement a été apporté à la capacité des propriétaires d'entreprise de recevoir la subvention pour le loyer. Avant Noël, la ministre des Finances a annoncé que des changements seraient apportés à la subvention pour le loyer et que ce serait fait, si je ne m'abuse, dans le projet de loi C-9 pour aider les entreprises en simplifiant pour elles l'accès au soutien au loyer. On avait grandement besoin de cette mesure dans ma circonscription, Kings—Hants.

J'habite une municipalité appelée East Hants, à environ une demi-heure d'Halifax. Même si la Nouvelle-Écosse a été épargnée et même si nous avons travaillé ensemble pour éviter d'avoir un nombre de cas semblables à ceux qu'on a vus ailleurs au Canada, il y a eu juste avant Noël une augmentation du nombre de cas qui a nécessité d'importantes fermetures, notamment dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie. Les entreprises de ce secteur ont pu profiter de la subvention. Les dispositions du projet de loi leur ont permis de toucher la subvention avant la date où elles devaient payer le loyer, ce qui est extrêmement important, car nous savons que les entreprises ont des problèmes de liquidités, surtout dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie.

J'ai eu l'occasion d'écouter le présent débat, qui s'est déroulé hier et qui se poursuivra aujourd'hui et, je crois, demain aussi. Je tiens à souligner un point. J'ai entendu des députés de l'opposition aborder l'enjeu de la dette. Or, comme je suis un libéral du monde des affaires et que je comprends très bien l'importance d'être prudent dans la gestion des finances publiques, j'admets qu'orienter le débat vers le sujet de la dette n'est pas mauvais en soi, mais que, dans ce cas-ci, nous avons affaire à de l'hypocrisie.

Il y a des députés qui parlent de la dette, ce qui est une préoccupation valable relative concernant un problème que nous devons gérer dans les jours à venir. Toutefois, les mêmes députés prétendent que le gouvernement n'en a pas fait assez. D'un côté, ils s'inquiètent de voir que nous avons contracté trop de dettes, et de l'autre, ils parlent de toutes les mesures que le gouvernement aurait dû prendre.

Je voudrais demander à mes collègues conservateurs, en face, de me dire ce qu'il en est. Est-ce que leurs inquiétudes signifient que nous n'aurions pas dû nous endetter autant ou est-ce que nous devons en faire encore plus pour nos entreprises? La plupart des Canadiens qui sont chez eux actuellement nous diraient que parler des deux côtés de la bouche est de l'hypocrisie.

Je veux terminer mon intervention en parlant de la direction que nous allons prendre. Hier, le député de Carleton a soulevé une préoccupation à propos de l'augmentation de la dette. Je conviens avec lui qu'il nous faudra une stratégie économique solide après la pandémie. Un budget sera présenté, je présume, d'ici deux mois. Le gouvernement cherche des moyens de favoriser la reprise économique. Il a été question de mesures temporaires de relance économique de l'ordre de 70 à 100 milliards.

La ministre des Finances a bien fait comprendre, aussi bien dans cette enceinte qu'à l'extérieur, qu'elle allait prioriser de telles mesures temporaires. Il faut éviter d'instaurer d'importantes dépenses structurantes qui ne sont pas viables à long terme. Je l'en félicite, d'ailleurs. Le gouvernement proposera un plan solide pour que le pays puisse se remettre sur pied et pour s'attaquer à la dette en faisant croître l'économie. Tous les pays ont toujours procédé ainsi: ils

Ordres émanant du gouvernement

stimulent leur économie pour que sa taille augmente par rapport à la valeur de la dette. C'était notre cas avant la pandémie. Le taux de chômage était à son plus bas depuis 40 ans et le rapport entre la dette et le PIB était à la baisse.

Je veux parler de certains enjeux qui, selon moi, revêtiront de l'importance à l'avenir. Le premier est la mise en place de services de garde, et non pas uniquement dans le cadre de programmes sociaux. De tels services sont bénéfiques. En effet, des économistes et des chefs d'entreprises partout dans le monde soulignent qu'ils aideront grandement les parents à réintégrer le marché du travail, situation que nous souhaitons certes voir se produire à l'avenir.

Le deuxième enjeu est celui de l'agriculture. Je suis président du caucus rural, et l'industrie agricole canadienne me tient énormément à cœur. Elle contribue pour plus de 130 milliards de dollars à notre PIB, et cette contribution pourrait encore augmenter. À l'avenir, j'espère que le gouvernement misera sur la réussite de cette industrie.

En terminant, je parlerai de quelques autres enjeux comme l'exploitation des ressources naturelles, particulièrement celles de notre industrie forestière. Je pense au sous-secteur du bois massif en Colombie-Britannique, et la façon dont il a adopté des pratiques novatrices et des pratiques commerciales durables dans l'intérêt du secteur forestier. Par ailleurs, Ports pour petits bateaux est un programme qui apporte une aide cruciale aux pêcheurs des collectivités côtières de l'Atlantique et du Pacifique.

Le dernier enjeu est la modernisation et la réforme de la réglementation. Nous parlons beaucoup de dépenses, ce qui est un sujet important. Nous suivons l'exemple d'autres pays de l'OCDE. Nous cherchons également des moyens de favoriser la croissance du secteur privé afin de permettre la création d'emplois. Nous devons donc faire preuve de créativité à l'avenir.

• (1045)

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Madame la Présidente, je souhaite faire des observations sur le tout premier point soulevé par le député concernant l'Allocation canadienne pour enfants, mesure que nous apprécions bien sûr énormément puisque c'est nous, conservateurs, qui en avons eu l'initiative. Cependant, lors de mes entretiens avec de jeunes parents de ma circonscription, une jeune maman m'a dit que cette allocation est vraiment très importante pour sa famille mais que le gouvernement ne comprend pas à quel point elle aide. Auparavant, elle arrondissait le revenu familial mais, aujourd'hui, ces parents se trouvent dans une situation très précaire. La jeune femme m'a demandé pourquoi le gouvernement ne consacre pas maintenant l'argent destiné à divers programmes à la mise en place de tests de dépistage rapide aux frontières, dans le secteur des soins de longue durée, pour les travailleurs de première ligne et pourquoi il ne procure pas à l'ensemble des Canadiens de l'équipement de protection individuelle. Pourquoi le gouvernement ne se concentre-t-il pas là-dessus et ne laisse-t-il pas l'économie redémarrer pour que les travailleurs puissent gagner leur vie et subvenir aux besoins de leur famille.

M. Kody Blois: Madame la Présidente, la députée a commencé par souligner que des familles avaient perdu des revenus et que l'Allocation canadienne pour enfants était utile. Elle a ensuite semblé faire un lien avec la situation économique en disant que tout reviendra à la normale et que, pour cela, il suffit de fermer les frontières et de fournir davantage d'équipement de protection individuelle.

Ordres émanant du gouvernement

Le gouvernement a appuyé les travailleurs canadiens au moyen de la subvention salariale et de la PCU lorsque c'était nécessaire. Ces mesures s'ajoutent à l'Allocation canadienne pour enfants. Le gouvernement fournit un soutien additionnel. En outre, il prend déjà toutes les mesures dont la députée a fait mention, notamment en ce qui concerne les tests de dépistage, l'investissement dans de l'équipement de protection individuelle et le cadre de relance sécuritaire.

J'invite la députée à prendre connaissance du projet de loi et à tenir compte des mesures qui le sous-tendent et qui sont déjà en place.

• (1050)

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord souhaiter un bon anniversaire en retard à mon collègue qui a dit avoir eu 30 ans récemment. Moi aussi, j'ai récemment quitté l'université. Cela fait deux ans et demi que j'ai terminé mes études doctorales.

J'ai été interpellé lorsqu'il a abordé la question de l'annulation progressive des intérêts sur la partie fédérale des prêts étudiants. Au Québec, c'est une question qui nous est chère. En 2012, la question de l'éducation a été la base d'une très grande mobilisation qui a outrepassé les seuls étudiants. La mobilisation avait véritablement gagné toute la société.

Cela dit, pour faire le lien avec la parenthèse que je viens d'ouvrir, il y a déjà au Québec un programme de prêts et bourses. Cela serait très bien qu'il y ait une compensation dans cette annonce, c'est-à-dire une compensation pour les jeunes du Québec au prorata du nombre d'étudiants postsecondaires.

Les libéraux peuvent-ils prendre l'engagement d'aller dans ce sens?

[Traduction]

M. Kody Blois: Madame la Présidente, le député me demande de prendre un engagement au nom du gouvernement alors que je ne suis pas un membre du Cabinet, mais bien un simple membre du caucus ministériel. Il ne pose pas la question à la bonne personne. Je l'invite à s'adresser aux ministres et au Cabinet sur la meilleure façon de procéder.

Je suis tout à fait d'accord avec le député pour dire que les étudiants au Québec sont bien organisés. L'histoire du Québec est marquée par des luttes pour garantir des droits de scolarité abordables. Le Québec est certainement un exemple d'une province au sein de la fédération qui est solidaire envers les étudiants et qui a des frais de scolarité moins élevés.

Je sais que des étudiants en Nouvelle-Écosse ont parlé de la façon dont les étudiants québécois sont parvenus à leurs fins. Je suis d'accord avec le député à ce sujet.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, avant la pandémie, plus de 1 million de Canadiens étaient blessés à la suite d'un accident au travail. Nous savons que lorsqu'une personne se blesse au travail et que son employeur ne lui propose pas des mesures d'adaptation, il devient de plus en plus difficile pour elle de reprendre le travail.

À l'heure actuelle, il y a un manque de soutien et de formation pour les travailleurs en ce qui concerne la gestion des invalidités et du retour au travail. Nous entendons parler de personnes qui su-

bissent des effets à long terme. Nous allons être plongés dans une véritable crise en raison de la COVID-19. Le gouvernement n'a même pas donné à son propre personnel des ressources humaines de la formation en gestion de l'invalidité en vue de préparer les fonctionnaires à retourner au travail et à recevoir les mesures d'adaptation nécessaires alors qu'ils composent avec des blessures liées à la COVID-19.

Mon collègue convient-il que le gouvernement fédéral doit rapidement financer des programmes de formation en gestion des invalidités et retour au travail dans des institutions comme l'Université Pacific Coast, dans ma circonscription, afin que nous soyons prêts à affronter la crise éventuelle, qu'elle soit liée à la santé mentale ou à la COVID-19? Nous devons prendre dès maintenant des mesures pour répondre aux besoins des travailleurs qui ont été blessés au travail et les aider à reprendre le boulot une fois remis de leur blessure.

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je suis d'accord avec mon collègue d'en face sur l'importance que revêt la formation professionnelle en général, que ce soit pour les personnes handicapées ou pour les gens touchés par la pandémie et à la recherche d'un emploi.

Le gouvernement porte toute son attention sur ce dossier. C'est un engagement que nous avons pris. Je suis d'accord avec le député, surtout en ce qui concerne les personnes handicapées. Le gouvernement se concentre là-dessus depuis cinq ans, et c'est ce qu'il continuera de faire dans les jours à venir.

M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.): Madame la Présidente, je tiens d'abord à souhaiter à mes collègues une bonne et heureuse année en toute sécurité. La pandémie de COVID-19 a imposé un stress et des difficultés sans précédent aux Canadiens, des propriétaires de petites entreprises aux établissements de soins de longue durée, en passant par les travailleurs de première ligne et les travailleurs essentiels. Tous les Canadiens ont une histoire à raconter sur les conséquences de cette pandémie. Les gens de ma circonscription, Brampton-Est, s'inquiètent du sort de leurs entreprises et de la sécurité de leurs travailleurs; certains se demandent tout simplement quand ils pourront rendre visite aux êtres chers qu'ils n'ont pas vus physiquement depuis des mois.

Pour ces raisons et bien d'autres encore, le gouvernement fédéral s'est engagé à mettre en œuvre un plan de relance solide et robuste, que la ministre des Finances a présenté dans le cadre de l'énoncé économique de l'automne. Le message du gouvernement est clair: nous ferons tout ce qu'il faut pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens, et ce, aussi longtemps qu'il le faudra.

Ce message s'inscrit d'ailleurs dans l'engagement que nous avons pris de consolider l'économie en créant 1 million de bons emplois, en investissant dans la formation et le développement des compétences, en créant d'excellents débouchés pour les jeunes et en misant sur les technologies vertes pour lutter contre les changements climatiques. Ces mesures sont une part essentielle du précieux soutien qui est offert aux Canadiens dans le cadre du projet de loi C-14. En effet, la Loi d'exécution de l'énoncé économique de 2020 contribuera à mettre en œuvre les objectifs de l'énoncé économique de l'automne dernier, soit: soutenir les familles de la classe moyenne, aider les étudiants à mieux gérer leurs dettes d'études et investir dans les ressources qui contribueront à mieux protéger la population et l'économie.

Grâce aux modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu que prévoit le projet de loi, les familles ayant droit à l'Allocation canadienne pour enfants toucheront une somme supplémentaire pouvant atteindre 1 200 \$ par enfant de moins de 6 ans. Les gens ont dû complètement transformer leurs habitudes domestiques afin de s'adapter aux heures de plus qu'ils passent à la maison. Ils doivent donc prévoir plus de services de garde et se procurer davantage de matériel scolaire, afin de faciliter l'école à la maison, tout en continuant de subvenir aux besoins des membres de la famille.

Tout au long de 2020, le gouvernement a pu voir que les familles avaient besoin d'aide. C'est pour cette raison que nous avons accordé un montant ponctuel supplémentaire de 300 \$ en mai et bonifié les prestations de l'Allocation canadienne pour enfants en juillet. À 1 200 \$, l'aide temporaire aux familles que nous proposons représente une augmentation de près de 20 % par rapport aux prestations maximales annuelles de l'Allocation canadienne pour enfants. Pour que la classe moyenne soit plus forte et plus résiliente, comme le veut notre objectif, il importe que les familles disposent des ressources qu'il leur faut pour subvenir aux besoins des enfants et assurer leur avenir. Le plan proposé prévoit un programme national d'éducation préscolaire et de garderies qui aidera les familles à faire garder les enfants sans se ruiner. Comme nous le savons, les femmes sont particulièrement touchées par la pandémie. Nous devons améliorer les choses. Il ne s'agit pas d'une simple décision à prendre, mais d'une responsabilité que le gouvernement libéral prend très au sérieux.

Nous allons continuer à aider les étudiants canadiens. Notre gouvernement entend éliminer le remboursement de la portion fédérale des prêts consentis aux étudiants et aux apprentis entre avril 2021 et mars 2022. Une fois cette mesure mise en place, les étudiants canadiens auront un peu plus de marge de manœuvre pour gérer leur dette. Cet investissement va permettre d'aider 1,4 million d'entre eux à poursuivre leurs études afin de pouvoir ensuite se lancer dans la carrière qu'ils ont choisie. J'ai discuté avec un certain nombre d'entre eux de leur situation et je sais qu'ils ont absolument besoin de cette aide. En allégeant la portion des intérêts fédéraux sur leur dette d'études, nous leur donnons la possibilité de se concentrer sur leurs objectifs professionnels et de moins se soucier d'un endettement supplémentaire.

Nous avons également consenti une aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire et aux diplômés récents des niveaux secondaire et postsecondaire qui n'ont pas pu trouver un emploi l'été dernier à cause de la COVID-19. Les étudiants admissibles ont reçu 1 250 \$ par période de quatre semaines, pendant un maximum de 16 semaines, entre le 10 mai et le 29 août 2020. Ceux qui étaient atteints d'un handicap ou qui avaient des personnes à charge ont reçu 750 \$ de plus.

La plupart des étudiants de niveau postsecondaire de ma circonscription n'ont pas pu obtenir la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants et ils ont beaucoup apprécié l'aide que le gouvernement leur a consentie, y compris en doublant le montant des bourses canadiennes pour étudiants, qui est passé à 6 000 \$, pour tenir compte des besoins supplémentaires pour l'année scolaire 2020-2021.

Notre gouvernement s'occupe activement de créer des possibilités pour les jeunes, que ce soit par un investissement de plus de 300 millions de dollars dans le programme Emplois d'été Canada ou la Stratégie emploi et compétences jeunesse. Ces investissements aideront les jeunes Canadiens à acquérir une expérience pra-

tique et à se faire des contacts en milieu de travail. Les jeunes ont besoin de nous. Ils ont dû s'adapter à de nouvelles méthodes d'apprentissage et ont dû surmonter des difficultés considérables en ces temps difficiles. Il est donc tout à fait normal que notre gouvernement leur donne un coup de pouce.

La pandémie de COVID-19 a exercé d'énormes pressions sur nos systèmes de santé. Les amendements apportés au projet de loi C-14 permettront de mieux protéger les plus vulnérables, comme les personnes âgées, grâce à un investissement dans le nouveau fonds pour la sécurité des soins de longue durée. Ce fonds contribuera à prévenir et à gérer les éclosions dans les établissements de soins de longue durée, ce qui permettra, au final, de sauver des vies.

Un grand nombre de Canadiens savent ce que c'est que de s'inquiéter pour un être cher qui réside dans un établissement de ce genre ou, Dieu nous en préserve, de devoir faire le deuil d'une victime du virus. Nous avons également l'intention de créer une nouvelle norme nationale pour les établissements de soins de longue durée, afin que personne, que ce soit des grands-parents, des parents, des oncles, des tantes ou des amis, n'ait à endurer des soins et des traitements de mauvaise qualité. Personne ne mérite cela. En modifiant la Loi sur les aliments et drogues, nous pourrions débloquer des fonds pour faciliter l'accès à des outils sanitaires virtuels, à des services de santé mentale et à des services de lutte contre la toxicomanie.

• (1055)

Demander aux Canadiens de rester chez eux peut avoir un impact sur la santé mentale de bon nombre d'entre eux. L'anxiété professionnelle et le remplacement des interactions sociales par de longues périodes d'isolement peuvent aussi avoir un impact sur la santé mentale. Notre gouvernement tient à s'assurer que tous les Canadiens ont accès aux services d'aide dont ils ont besoin.

En ce début d'année, il est bon de voir que les Canadiens gardent l'espoir. Cet espoir, nous le devons à tout le travail qui a été accompli pour doter le Canada de la liste de commandes de vaccins la plus diversifiée du monde. Je me réjouis que tous les établissements de soins de longue durée de la région de Peel aient reçu des doses de vaccin contre la COVID-19. Le gouvernement va continuer de veiller à ce que le déploiement des vaccins se fasse de la façon la plus efficace possible, et d'accorder la priorité à ceux qui courent les plus grands risques ou qui sont les plus vulnérables face à la COVID-19.

Les modifications apportées par le projet de loi C-14 à la Loi sur les aliments et drogues permettront au gouvernement de débloquent des crédits pour les tests, l'achat et la distribution de vaccins et l'ouverture de centres d'isolement. En novembre, le gouvernement fédéral, en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement, a débloqué 6,5 millions de dollars pour ouvrir un centre d'isolement pour les résidents de Peel, de Brampton-Est et de toute la région qui ne peuvent pas s'isoler correctement chez eux.

Il faut que les Canadiens comprennent bien que nous avons l'intention de les aider aussi longtemps que cela sera nécessaire. Cela comprend des investissements comme celui que nous avons proposé dans l'énoncé économique de l'automne pour financer la recherche médicale, les contre-mesures et les tests rapides, et pour faire en sorte que tous les Canadiens aient accès au vaccin.

Ordres émanant du gouvernement

La meilleure façon de protéger la santé et la sécurité des Canadiens, c'est de s'adapter aux nouvelles recherches et de faire confiance à nos experts scientifiques. C'est la raison pour laquelle le projet de loi C-14 prévoit des investissements essentiels dans la recherche.

L'économie canadienne ne peut pas fonctionner si nos petites entreprises sont à la peine. Malheureusement, la pandémie a mis à mal leurs capacités de réussite comme jamais auparavant. Elles représentent plus de 90 % de toutes les entreprises canadiennes, et nous ne pouvons pas les laisser mettre la clé sous la porte. Notre économie ne s'en remettrait pas. Nous devons donc continuer, à l'aide de mesures financières prudentes, de les aider à rester à flot et à garder leurs employés.

Quatre jours après la mise en œuvre de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, plus de 20 000 organisations avaient déjà soumis une demande. Notre gouvernement est conscient que des employés ont connu une réduction de leurs heures de travail ou ont été invités à ne pas se présenter au travail. Par conséquent, des mesures d'aide comme la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer ont été très précieuses pour les petites entreprises et leurs employés.

Dans ma circonscription, Brampton-Est, j'ai eu le plaisir de parler avec divers propriétaires de petites entreprises qui ont pu accéder aux deux programmes. J'ai parlé avec M. Dheri, le directeur général d'un restaurant local, Turtle Jack's, qui était reconnaissant de recevoir la subvention salariale d'urgence du Canada afin de pouvoir garder ses employés. C'est l'une des 350 000 petites entreprises du Canada qui ont eu accès à la Subvention salariale d'urgence du Canada.

Nous voulons que les petites entreprises puissent rouvrir leurs portes dès qu'il sera possible de le faire en toute sécurité. Tout en continuant à lutter contre la COVID-19, le gouvernement appuiera les petites entreprises canadiennes sur toute la ligne, afin que nous puissions reconstruire notre économie en toute sécurité et devenir plus forts que jamais.

En parlant à des gens de ma circonscription, j'ai entendu leurs préoccupations concernant le changement climatique et l'état de la planète dont nos enfants et petits-enfants vont hériter. L'énoncé économique de l'automne présente des mesures et des investissements concrets visant à répondre à ces préoccupations. En s'employant à rendre leur maison plus écologique et plus efficace sur le plan énergétique, les Canadiens peuvent réduire leur empreinte carbone tout en réduisant leurs coûts énergétiques.

Les efforts du gouvernement pour établir un réseau de bornes de recharge pour les véhicules zéro émission dans tout le pays — à des endroits pratiques, y compris là où nous travaillons, vivons et voyageons — contribueront à accélérer l'utilisation des véhicules zéro émission. Afin de renforcer les investissements et l'infrastructure actuels liés aux véhicules zéro émission, nous fournirons 150 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour garantir la disponibilité de bornes de recharge à des endroits pratiques, accessibles là et quand on en a besoin. Cela vient s'ajouter aux 500 bornes de recharge pour véhicules électriques à plus de 250 endroits en Ontario annoncées l'année dernière. Brampton compte actuellement de nombreuses bornes de recharge pour véhicules électriques, et je me réjouis d'en voir arriver d'autres encore.

Pour reconstruire notre économie, il faut relancer les investissements afin de stimuler la croissance une fois que nous aurons sur-

monté cette pandémie. Comme nous l'avons déclaré dans l'énoncé économique de l'automne, en novembre, le gouvernement fédéral investira des milliards de dollars sur trois ans pour aider à réaliser cet objectif. Les modifications proposées aideront le gouvernement à continuer à investir dans les ressources pour gérer au mieux la pandémie et soutenir notre reprise économique.

Comme je l'ai déjà dit, on peut percevoir un sentiment d'espoir chez les Canadiens. Nous continuerons à déployer et à distribuer des vaccins au cours des prochains mois, et les Canadiens seront prêts à retrouver un sentiment de normalité. Nous devons appuyer ces espoirs et veiller à ce que l'économie et le retour des Canadiens à la normale soient adaptés, innovants et solides.

La COVID-19 a causé bien des changements cette année. Le travail à domicile est désormais chose courante dans les entreprises. Les étudiants se sont adaptés à l'apprentissage en ligne et les entreprises ont amplifié leurs capacités virtuelles. Les décisions que nous prenons et les modifications que nous adoptons en tant que députés permettront que des changements positifs se concrétisent. Ils permettront de sauver des vies, d'améliorer le soutien à la santé mentale, d'aider les familles de la classe moyenne et de créer une économie et une société plus inclusives. Continuons à avancer ensemble.

• (1100)

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, nous sommes ici aujourd'hui pour débattre de quelque chose de très important. Nous envisageons des dépenses massives et une augmentation de la dette de l'ordre de 500 milliards de dollars, mais nous n'avons pas reçu de budget depuis plus de deux ans. Nous n'avons pas de renseignements détaillés sur la façon dont l'argent qui figure actuellement dans le déficit a été dépensé. Oui, une partie importante des dépenses a été consacrée aux prestations d'urgence, mais ce ne sont pas toutes les dépenses qui l'ont été. Il reste encore beaucoup d'argent au sujet duquel il y a des comptes à rendre.

Notre collègue pourrait-il nous indiquer quand nous recevons des renseignements sur ce à quoi cet argent a été consacré et quand nous recevons un budget, avant que nous approuvions cette augmentation considérable du plafond de la dette?

• (1105)

M. Maninder Sidhu: Madame la Présidente, l'idée d'accumuler la dette à un taux d'intérêt beaucoup plus bas que celui auquel les Canadiens peuvent prétendre eux-mêmes et de ne pas résolument aider les Canadiens à traverser la plus grande crise de notre époque n'était pas une question au sujet de laquelle le gouvernement était prêt à hésiter. Nous n'allions pas envisager de faire passer l'austérité ou la partisanerie avant le soutien aux Canadiens pendant cette crise.

L'important soutien fédéral accordé tout au long de la pandémie fonctionne bien et place le Canada en meilleure position pour une reprise solide, surtout comparativement à d'autres pays semblables. Cette stimulation nous aidera à sortir de la récession et à évoluer vers une économie plus verte, plus innovante, plus inclusive et plus compétitive.

L'opposition adore souligner cela, mais nous demandons aux conservateurs ce qu'ils auraient coupé pour économiser de l'argent. Auraient-ils coupé les aides aux entreprises ou aux travailleurs canadiens? Ils n'ont pas de réponse à cette question.

Comme je l'ai dit plus tôt, notre gouvernement sera toujours là pour les Canadiens.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, je salue tous mes collègues en cette nouvelle année.

Ma question est très simple. J'ai passé tout le temps des Fêtes à discuter avec mes concitoyens de Laurentides—Labelle et une question revenait toujours: lorsque les besoins en santé sont criants, comment se fait-il que le gouvernement, qui dit être là pour nous, ne prenne aucune mesure concrète pour distribuer l'argent dont les provinces, particulièrement le Québec, ont besoin? Celles-ci se sont exprimées de façon unanime et ont fait front commun.

Il y a des choses dont le gouvernement doit s'occuper, mais malheureusement il ne remet pas aux provinces ce qu'il devrait leur donner.

J'aimerais que mon collègue me dise pourquoi les transferts ne sont toujours pas faits.

[Traduction]

M. Maninder Sidhu: Madame la Présidente, le gouvernement fédéral a été là avec les provinces dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire, qui était vraiment important dans l'ensemble du pays pour aider les provinces à accroître leur capacité de dépistage et de traçage des contacts et à mettre en place d'autres programmes de soutien fédéral par l'intermédiaire des agences de santé.

Le projet de loi C-14, dont nous débattons aujourd'hui, est extrêmement important pour de nombreuses familles canadiennes, et je voudrais mentionner quelques éléments à cet égard.

L'inégalité rend notre économie moins résistante. Nous sommes déterminés à reconstruire un Canada plus inclusif, mais je suis également fier de nos efforts pour appuyer les familles de la classe moyenne tout au long de la pandémie, ainsi que de la façon dont nous avons tenu nos promesses. Pour les familles, en plus de l'Allocation canadienne pour enfants, le gouvernement a rapidement mis en place la Prestation canadienne d'urgence, ainsi que de nombreuses autres mesures d'aide.

J'ai entendu des parents de ma circonscription dire qu'ils ont dû acheter des fournitures scolaires supplémentaires pour soutenir l'apprentissage virtuel de leurs enfants. Le projet de loi C-14 comprend des mesures qui fourniraient un soutien temporaire et immédiat pour les familles à faible et moyen revenu ayant droit à l'Allocation canadienne pour enfants. Plus de 18 000 familles de Brampton-Est, dont 30 000 enfants, ont bénéficié de ce programme, et je sais donc que le gouvernement fédéral a été là...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je veux laisser du temps pour une dernière question.

La députée de Winnipeg-Centre a la parole. Veuillez poser une question brève, je vous prie.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, mon collègue a beau dire que personne n'est laissé pour compte, dans Winnipeg-Centre, nous avons des cas de fièvre des tranchées, une maladie liée à la pauvreté extrême, qui surviennent en pleine pandémie. J'aimerais aussi lui rappeler que d'autres personnes ont été laissées pour compte, comme des étudiants, des personnes handicapées et des personnes âgées dans des établissements de soins de longue durée.

Ordres émanant du gouvernement

N'oublions pas le projet de loi du gouvernement sur les changements climatiques, le projet de loi C-12, qui ne nous permettra pas d'atteindre nos objectifs en la matière. En plus de tout cela, le déploiement des vaccins connaît des ratés. Nous savons que les répercussions de l'urgence climatique exacerbent la pandémie.

J'aimerais que mon collègue dise aux Canadiens ce que le gouvernement libéral compte faire, outre énoncer des formules-chocs à des fins politiques, pour vraiment éviter que des gens soient laissés pour compte.

M. Maninder Sidhu: Madame la Présidente, ma collègue de Winnipeg-Centre a soulevé de nombreux sujets très variés. J'aimerais m'attarder aux étudiants et à l'aide que nous leur offrons. Comme je l'ai dit dans mes observations, je me suis entretenu avec de nombreux étudiants qui sont très reconnaissants des mesures du gouvernement. Nous avons accordé la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants. Nous doublons le montant de la bourse canadienne pour étudiants, qui passe à 6 000 \$.

Le projet de loi C-14 propose d'éliminer les intérêts sur le remboursement de la portion fédérale des prêts d'études et des prêts aux apprentis pour 2021 et 2022. Cela représenterait un allègement de plus de 300 millions de dollars pour jusqu'à 1,4 million d'étudiants canadiens.

Ce ne sont pas là que de belles formules accrocheuses. Voilà une mesure bien concrète pour les étudiants, une mesure qui leur permettrait de garder plus d'argent dans leurs poches afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins.

• (1110)

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Madame la Présidente, je signale que je vais partager mon temps de parole avec mon honorable collègue de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères.

Je suis très heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi C-14, qui met en œuvre certaines mesures présentées dans l'énoncé économique du 30 novembre dernier, à savoir des rajustements aux prestations pour enfants et à la subvention d'urgence pour le loyer commercial, de même que des dispositions touchant les intérêts sur les prêts étudiants. Il met également certaines dispositions en place pour faciliter l'importation de vaccins étrangers contre la COVID-19.

Je me permets de formuler quelques commentaires au sujet de certaines des mesures prévues par le projet de loi. Il est normal de vouloir épauler les étudiants en cette période de crise. Il faut cependant rappeler que le Québec dispose de son propre programme de prêts et bourses. Il faut donc s'assurer que les étudiants québécois ne seront pas défavorisés par ces mesures.

Deux dispositions de ce projet de loi doivent permettre d'accélérer la distribution au Canada des vaccins anti-COVID fabriqués à l'étranger, mais rien n'est toujours prévu pour en faciliter la fabrication locale. Pour cela, il aurait fallu reprendre les modifications à la Loi sur les brevets, que le gouvernement avait introduites au printemps, mais qu'il a laissées mourir au Feuilleton le 30 septembre dernier.

Ordres émanant du gouvernement

Le retard dans la livraison du vaccin de Pfizer et le casse-tête que cela occasionne pour le Québec et pour les provinces est un exemple flagrant de ce qu'entraîne la trop grande dépendance du Canada pour ce qui est de l'approvisionnement médical. Des investissements de près de 1 milliard de dollars ont été prévus dans la mise à jour économique, afin d'augmenter la production de vaccins au Canada. Il faudra suivre attentivement ce que fera le gouvernement au sujet de ces investissements.

On doit assurément déplorer que la mise à jour économique ne prévoie aucune hausse supplémentaire et durable des transferts en santé, considérant que le gouvernement fédéral ne contribue plus aujourd'hui qu'à 22 % des soins de santé, alors qu'il devait assumer la moitié des coûts. En outre, les sommes allouées par ce projet de loi aux soins de longue durée remettent en avant la volonté du gouvernement fédéral d'imposer des normes dites nationales pour les soins de santé. Or le Québec et les provinces ne sauraient accepter cette intrusion grossière dans leurs champs de compétence, alors que le gouvernement fédéral a lamentablement échoué à s'acquitter des siennes pour faire face à la crise sanitaire, par exemple en ce qui a trait au contrôle des frontières ou à l'approvisionnement en vaccins.

Le projet de loi est muet par rapport à d'autres mesures évoquées dans l'énoncé économique du 30 novembre dernier, ce qui laisse nos entreprises dans l'incertitude totale. Pensons notamment au programme de crédits pour les secteurs durement touchés. Après un an de pandémie, le fédéral nous envoie le signal qu'il n'est toujours pas prêt à venir en aide au tourisme, à l'hôtellerie et aux arts et à la culture. Il faut également déplorer que le gouvernement fédéral laisse toujours en plan les nouveaux entrepreneurs, dont l'audace est au cœur même de notre système économique, qui ont souvent dû consentir à d'importants sacrifices pour se lancer en affaires et réaliser leur rêve, et qui sont maintenant confrontés à la perspective déchirante d'une faillite.

À cet effet, j'aimerais faire lecture d'une lettre que trois jeunes entrepreneurs de ma circonscription ont acheminée, avant Noël, à la ministre des Finances, sans qu'on se soit donné la peine, jusqu'à présent, de leur donner une réponse:

Chère madame [...], ministre des Finances,

Je m'appelle Joanie Raymond. J'ai 26 ans. Je travaille dans l'industrie de la restauration depuis 8 ans.

Il y a un an, avec deux autres personnes, Dominik (26 ans) et Véronique (33 ans), après avoir économisé de l'argent et en avoir emprunté à des amis et à la famille et nous avons amassé 250 000,00 \$, nous avons décidé de poursuivre notre rêve d'ouvrir un restaurant.

Nous avons investi 250 000 \$ auprès du groupe Barbies Resto Bar Grill, une chaîne située au Québec et nous avons commencé à travailler à la construction de notre restaurant dans la ville de Ste-Julie au Québec.

Notre première date d'ouverture cible était le 1^{er} mars 2020, mais avec quelques petits retards, la date d'ouverture a été déplacée au 27 mars 2020.

Malheureusement, avec l'épidémie de COVID-19 en mars 2020 [...], nous n'avons pu ouvrir le 22 juin 2020 qu'à la fin du premier verrouillage.

Nous avons commencé à payer le loyer le 1^{er} mars 2020. Nous avons commencé à avoir une petite masse salariale en mars 2020. Nous avons nos numéros de TPS, TVQ, nous avons notre numéro d'entreprise de l'ARC, tout était prêt.

Sur la base de tous les critères d'éligibilité définis au début de la pandémie. Nous n'étions éligibles à aucune subvention au loyer du 15 mars 2020 au 30 septembre 2020.

● (1115)

De plus, nous n'avons eu droit à aucune subvention salariale du 22 juin au 30 septembre 2020. Même si cela a été difficile pour notre restaurant comme tous les autres restaurants, nous avons compris que nous n'avions pas de chance et nous espérons des jours meilleurs pour notre affaire.

Avec le deuxième verrouillage depuis le 1^{er} octobre 2020, nous ne sommes toujours pas en mesure de recevoir un loyer ou une subvention salariale. La baisse des revenus ne concerne toujours que les entreprises ouvertes en 2019 ou en janvier/ février 2020.

Nous sommes les oubliés. Alors que la pandémie progresse, Mme Freeland, nous voyons nos rêves se transformer en cendres. Notre espoir s'évanouit et nous ne voyons que des jours sombres devant nous.

Nous payons un loyer, nous avons investi 250 000 \$ de nos économies et 1 000 000 \$ en prêts.

La faillite est imminente pour des entreprises comme la nôtre.

Une aide est-elle en route pour nous? Ou devrions-nous simplement verrouiller nos portes, déclarer faillite personnelle et ne plus jamais oser réaliser un rêve?

Nous aimerions avoir une réponse de votre part.

Si vous décidez qu'il n'y a pas d'aide pour nous, au moins nous le savons et nous retournons à une vie misérable.

Les vacances de Noël approchent et c'est généralement un moment de fête, mais cette fois pour nous, c'est un deuil.

NOUS AVONS BESOIN D'AIDE, mieux vaut tard que jamais.

Notre siège social vous a envoyé plusieurs courriels ainsi qu'au député libéral de Brossard.

Nous attendons de vous entendre.

Faites-nous savoir si vous prévoyez de nous aider ou simplement nous oublier. Merci.

Véronique, Dominique et moi-même.

Cette lettre est signée par Joanie Raymond. Nos jeunes entrepreneurs ont besoin d'aide.

Un autre des correctifs qui auraient dû être apportés par le gouvernement touche les retraits minimums effectués pas nos aînés dans leur fonds enregistré de revenu de retraite, leur FERR, en 2020.

On se souviendra qu'au début du printemps dernier, le gouvernement a réduit le montant minimal qui devait être retiré par les retraités. Or, entretemps, certains d'entre eux avaient déjà retiré de leur FERR la totalité de l'ancien montant minimal obligatoire. Ils souhaitaient donc pouvoir réinjecter la différence dans leur FERR, ce qui leur a été refusé par le gouvernement fédéral.

Le problème est que ces retraités, s'étant acquittés promptement de leurs obligations, se voient financièrement désavantagés par la modification apportée par le gouvernement en cours d'année financière. Non seulement devront-ils payer des impôts sur le montant excédentaire qu'ils ont retiré conformément aux dispositions auparavant prévues par la loi, mais ce montant excédentaire retiré ne pourra continuer à fructifier dans leur FERR.

Nous n'avons cessé de plaider en faveur de mesures visant à soutenir financièrement nos aînés, particulièrement touchés à plusieurs égards par l'actuelle crise sanitaire. Or, dans ce cas précis, c'est le gouvernement fédéral lui-même qui, en plus de s'être montré peu généreux jusqu'ici envers les aînés, pénalise certains d'entre eux qui ont été plus empressés à se conformer à leurs obligations légales. Il en fait donc les victimes d'une iniquité flagrante. Pire encore, l'ensemble des prestataires de FERR se voient pénalisés, d'une certaine façon, par cette mesure qui a pour effet de réduire l'exemption fiscale dont ils peuvent bénéficier.

Mon collègue de Joliette et porte-parole du Bloc québécois en matière de finances est intervenu à plusieurs reprises auprès de la ministre et de son équipe pour que le gouvernement corrige enfin cette mesure, mais il s'est finalement vu servir une réponse sibylline, froide et insensible selon laquelle les aînés ayant retiré le minimum de leur FERR avant l'annonce du printemps dernier n'auraient pas fait face à la volatilité des marchés liée à la crise sanitaire et que leur retrait aurait été proportionnel à leurs actifs de l'époque.

Que peut-on comprendre d'une réponse pareille? C'est tout le contraire de l'empathie à laquelle on serait en droit de s'attendre de la part du gouvernement envers ceux à qui nous devons cette prospérité lui ayant permis de se montrer prodigue à l'endroit d'à peu près tout le monde, sauf eux.

Peut-être n'est-il pas trop tard pour que le gouvernement entende enfin raison et qu'il corrige ce qui doit être corrigé?

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais féliciter mon collègue de Montarville, qui est toujours très éloquent et agréable à entendre.

Je sais que je reviens souvent sur la question des transferts en santé. Mon collègue en a un peu fait mention dans son discours. J'aimerais l'entendre approfondir cette question et nous en dire davantage sur l'ingérence du fédéral dans les systèmes de santé des provinces, alors qu'il s'agit évidemment d'un champ de compétence provinciale.

J'aimerais l'entendre plus spécifiquement à ce sujet. Selon lui, que devrait-on faire en ce qui a trait aux soins aux aînés?

• (1120)

M. Stéphane Bergeron: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Drummond de sa question.

Je le sais très intéressé par ce qui se passe à Sainte-Julie, que j'évoquais dans mon discours. Je comprends également sa préoccupation à l'égard des transferts en santé, que le gouvernement n'a pas augmentés, et ce, malgré le fait que nous soyons en plein milieu d'une crise sanitaire qui requiert effectivement des investissements majeurs en matière de santé.

Le gouvernement fédéral s'est montré très généreux envers à peu près tout le monde et tous les secteurs, mais il n'a pas investi ce qu'il aurait dû investir depuis longtemps en matière de santé. Nous en voyons les effets, cette crise sanitaire ayant testé les limites de notre système de santé. Ces limites ont été occasionnées par les coupes radicales du gouvernement fédéral au cours des dernières années.

Nous nous serions attendus à ce que, au moins dans ses champs de compétence, notamment le contrôle des frontières et l'approvisionnement en vaccins, le gouvernement fédéral se montre minimalement efficace, mais non. Encore une fois, il lorgne plutôt les compétences du Québec et des provinces en pensant leur imposer des normes dites nationales pour les soins de longue durée. Plutôt que de vouloir imposer des normes dites nationales, il devrait réinvestir massivement en santé.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue a évoqué les soins de santé. Il se trompe lorsqu'il dit que le gouvernement fédéral n'a pas fourni un soutien

Ordres émanant du gouvernement

continu et permanent aux soins de santé dans toutes les régions du pays. Il y a eu des dépenses supplémentaires dans des domaines comme la santé mentale et un soutien accru aux soins de longue durée, un problème énorme à la grandeur du pays.

Le député pourrait-il nous dire ce qu'il pense des centaines de millions de dollars supplémentaires qui ont été investis dans les programmes de relance provinciaux pour les soins de santé? Je me demande s'il n'a pas simplement oublié cet argent. Pourrait-il faire d'autres commentaires sur les sommes qui ont été accordées aux provinces?

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Madame la Présidente, je n'ai jamais dit que le gouvernement fédéral n'investissait pas d'argent en santé. Ce que je dis, pour exprimer les choses assez simplement, c'est que c'est trop peu et trop tard. Comme je l'évoquais précédemment, nous avons fait l'expérience des limites du système de santé, et ces limites ont largement été occasionnées par le fait que le gouvernement fédéral, ces dernières années, a réduit progressivement comme peau de chagrin sa contribution aux soins de santé. Le résultat, c'est que nos provinces se sont retrouvées mal outillées pour faire face à une crise inattendue. Elles avaient déjà beaucoup de difficultés à joindre les deux bouts pour assurer le maintien des services de base et se sont évidemment retrouvées submergées lorsque cette crise sanitaire mondiale est survenue.

Le gouvernement fédéral a eu beau investir ponctuellement des sommes additionnelles, ce n'était pas suffisant et c'était surtout trop tard. Alors, il est encore temps, pendant que le gouvernement fédéral est dans une période de grande prodigalité, de se ressaisir et de prévoir dès maintenant un accroissement considérable des transferts aux provinces afin de leur permettre, d'une part, de faire face à cette crise et, d'autre part, de mieux s'acquitter de leurs responsabilités en matière de santé.

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la Présidente, je voudrais d'abord féliciter mon collègue de Montarville pour son discours exceptionnel. J'ai d'ailleurs trouvé très touchants son témoignage et sa lecture de lettre. Il est important d'agir lorsque le message ne se rend pas au gouvernement. Il faut alors trouver d'autres façons de faire passer ce message et cela en était une bonne.

Pour ma part, je vais me concentrer sur un volet particulier de la mise à jour économique dont je suis porte-parole: les transports. On sait que la pandémie de la COVID-19 a vraiment eu des effets négatifs sur le secteur des transports, plus particulièrement le transport aérien, lequel vit une crise profonde.

Nous avons donc beaucoup d'attentes en lien avec la mise à jour économique et nous espérons vraiment quelque chose de majeur, puisque cela faisait des mois qu'on nous promettait qu'il y aurait une aide pour le transport aérien. Or, en lisant cette mise à jour économique, plus précisément la section portant sur le transport aérien à la page 36, nous y avons appris que le gouvernement allait simplement continuer à négocier avec les compagnies aériennes pour établir un programme d'aide financière. J'en ai été renversé.

Ordres émanant du gouvernement

Depuis le mois de mars, les gens qui travaillent dans le transport aérien n'ont ni argent ni travail et sont en détresse. Le gouvernement dit depuis des mois qu'il va trouver une façon de les aider en parlant aux entreprises et en agissant, mais ce ne sont finalement que des promesses en l'air. Nous parlons ici de la mise à jour économique du 30 novembre. Déjà, le 30 novembre, nous n'en revînions pas. Aujourd'hui, nous sommes le 26 janvier, presque au mois de mars, et rien n'a encore bougé. Cela va faire un an que tout ce monde n'a pas de travail et il n'y a toujours pas d'aide pour le transport aérien.

Il y a pire encore. En effet, plusieurs personnes avaient acheté des billets d'avion, mais n'ont jamais obtenu de remboursement pour ces billets. Le gouvernement n'a absolument rien fait pour les défendre et pour les protéger. Pourtant, toujours à la page 36 de cette même mise à jour économique, il est dit que « le gouvernement veillera à ce que les Canadiens soient remboursés pour les vols annulés ». Voilà une bonne nouvelle, mais il faut savoir que cette bonne nouvelle annoncée le 30 novembre avait déjà été annoncée — tenons-nous bien — le 8 novembre.

En effet, à cette date-là, le ministre des Transports du temps avait fait une déclaration dans laquelle il promettait qu'avant de commencer à dépenser ne serait-ce qu'un sou de l'argent des contribuables au bénéfice des transporteurs, le gouvernement s'assurerait que les Canadiens obtiennent leurs remboursements. Pourtant, aujourd'hui, le 26 janvier 2021, il n'y a toujours pas de remboursement pour les voyageurs. Par conséquent, hier, un tribunal a rendu une première décision et ordonné à une compagnie aérienne de rembourser un couple de Rimouski, au Québec.

Il est malheureux que le gouvernement en place ne fasse rien alors qu'il y a le feu et que, malheureusement, des gens en souffrent. C'est particulièrement décevant, parce que le gouvernement est censé gouverner et prendre des décisions lorsque la situation l'exige. De notre côté, nous faisons pression, nous poussons. Nous avons déposé une pétition de 33 000 noms pour obliger le gouvernement à obtempérer et à exiger le remboursement des voyageurs. Nous avons déposé le projet de loi C-249 pour réitérer le droit des voyageurs à un remboursement.

Dès sa récente nomination — peut-être pour cacher l'incompétence de son prédécesseur —, le nouveau ministre des Transports a dit qu'il allait continuer à chercher une solution pour le remboursement des voyageurs. Nous sommes contents de cette première réaction. Or, la solution existe déjà: il n'y a qu'à adopter le projet de loi C-249 et à ordonner aux compagnies aériennes de rembourser, ce que le gouvernement n'a jamais vraiment dit, préférant répéter qu'il cherche une solution et qu'il travaille sur ce dossier. Ce n'est pourtant pas compliqué: lorsqu'un service n'est pas rendu, il doit être remboursé. C'est la loi et c'est une simple question de logique. Si je commande une pizza et qu'aucun livreur ne me l'apporte, c'est bien triste, mais je vais me faire rembourser, ce qui est normal.

Je trouve assez hallucinant de constater l'inaction complète du gouvernement dans des dossiers qui touchent pourtant les gens dans leur quotidien et où il y a urgence d'agir. J'ai parlé des billets et j'ai aussi parlé des travailleurs qui n'ont pas d'emploi et sont en détresse, mais je peux aussi parler du fait que le gouvernement est assez contradictoire dans ses actions en lien avec le transport aérien.

En effet, le gouvernement dit aux gens de ne pas voyager et le répète depuis des jours et des semaines. Pourtant, il ne fait rien pour empêcher les gens de voyager.

• (1125)

Le 2 janvier, soit le lendemain du 1^{er} janvier, les gens, qui avaient passé les vacances de Noël sans leur famille et sans pouvoir se rassembler comme ils l'auraient souhaité, ont appris que les personnes qui ont fait des voyages non essentiels dans le Sud ou ailleurs sur la planète pourraient recevoir 1 000 \$ de la part du gouvernement, afin de les dédommager. En plus d'être incroyable, cela est assez frustrant.

Cela a pris du temps avant que le gouvernement se réveille et se dise qu'il faudrait peut-être qu'il fasse quelque chose. Il a finalement décidé d'agir, mais il a dit qu'il le ferait seulement à partir de janvier et que les mesures ne s'appliqueront pas aux gens qui ont décidé de partir en voyage avant le mois de janvier. Ce n'est pas normal de récompenser ceux qui n'ont pas suivi les directives de santé publique.

La même chose s'applique relativement au contrôle des frontières. Il n'y a toujours pas d'interdiction concernant les voyages non essentiels, même s'il s'agit d'un problème qui date de plusieurs mois déjà. Nous sommes presque en février et le problème n'est toujours pas réglé. Il n'y a toujours pas de surveillance de la quarantaine. Tout ce qu'il y a, ce sont des appels automatisés où les gens appuient sur un numéro pour dire qu'ils respectent la mise en quarantaine. C'est assez comique. Certaines personnes qui ont voyagé ont même dénoncé la situation, puisqu'elles trouvaient cela ridicule. C'est cela, le travail du gouvernement fédéral.

Pendant ce temps, les douaniers qui ne sont pas très occupés aux frontières pourraient donner un coup de main relativement à la surveillance des quarantaines.

Le gouvernement du Québec demande de l'aide pour obtenir des autorisations et des pouvoirs supplémentaires afin de faire ce que le fédéral ne fait pas, c'est-à-dire surveiller l'application des quarantaines aux frontières.

Un mois après Noël, le gouvernement n'a toujours pas pris de décision concernant un secteur qui est en pleine crise. Personnellement, je trouve cela inacceptable.

La mise à jour économique aborde aussi toute la question du transport aérien régional. Cela fait du bien de voir que le gouvernement réalise qu'il y a un problème. Encore une fois, le problème dure depuis des mois. Au mois de mars, Air Canada a annoncé sauvagement, sans préavis, qu'elle allait mettre fin à 30 liaisons régionales. La première réaction des régions a été de dire qu'il s'agissait d'un bon débarras. En effet, les régions étaient tannées de voir que la compagnie ne respectait pas la concurrence, qu'elle annulait des vols sans préavis et qu'elle « écrasait » les prix avant de les augmenter au maximum. Les régions ont décidé de trouver une autre solution. Elles ont décidé de constituer, au Québec, un groupe qui analysera le problème, de concert avec l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, les associations touristiques et le gouvernement du Québec, afin de trouver des solutions.

Sait-on ce qui s'est passé? Elles ont demandé au ministre des Transports de venir les rencontrer, afin de leur parler et d'écouter ce qu'elles avaient à dire. Cependant, le ministre des Transports n'a même pas daigné les rencontrer. En pleine crise, 30 liaisons régionales sont coupées et des régions du Québec ne sont plus desservies, mais le ministre des Transports connaît tellement bien le problème qu'il n'a pas besoin de les écouter. Il n'a pas besoin d'entendre les maires, les entreprises ou l'industrie touristique. Il n'a même pas besoin d'entendre le gouvernement du Québec.

C'est d'ailleurs ce qu'a dit le ministre du Revenu et députée de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine lorsque nous avons fait la tournée de sa circonscription au cours de l'été. Je l'ai entendue à la radio dire que, nous autres, nous voyions les arbres, mais que le ministre voyait la forêt. Il connaît tellement bien cela qu'il n'a même pas besoin de parler aux gens. Cela est grave.

Cette frustration de ne pas être capable de parler au ministre, je l'ai entendue dans le secteur aérien. Les aéroports n'ont pas été capables de parler au ministre, les lignes aériennes n'ont pas été capables de parler au ministre et les pilotes n'ont pas été capables de parler au ministre. Personne n'a été capable de parler au ministre et ce dernier n'a rien fait. À un moment donné, les gens se tannent. C'est frustrant. Je pense que cela explique en partie le changement de ministre.

Nous espérons que le nouveau ministre apportera des changements et que les choses vont bouger au sein du gouvernement, parce que c'est grave. C'est grave d'avoir un gouvernement qui ne fait absolument rien et qui ne prend aucune décision.

Pire encore, voici une des premières choses qui s'est passée, sur le plan du transport aérien régional, après la crise: comme NAV CANADA avait de la difficulté à arriver sur le plan financier, elle a décidé d'augmenter ses frais de 30 %. Quand NAV CANADA est allée sonner à la porte du ministre, ce dernier lui a dit de s'arranger avec ses troubles et de facturer ses services 30 % plus chers aux transporteurs aériens qui sont déjà en difficulté, afin que ceux-ci augmentent encore plus les prix des billets et que moins de gens prennent l'avion. C'est complètement farfelu. De plus, il n'y a plus de transport régional.

C'est la même chose pour les aéroports. Le gouvernement a vanté le congé de loyer pour les aéroports. Or ce congé est seulement pour les gros aéroports. Ce que les gens ne savent pas, c'est que le congé de loyer est basé sur les frais. S'il n'y a pas d'argent qui rentre, il n'y a pas de loyer à payer. C'est la même chose dans le cas du programme d'aide aux aéroports. On parle d'aide aux investissements, mais cela n'aide pas à payer l'épicerie. S'ils n'ont pas d'argent, comment font-ils pour avoir des investissements?

Voilà ce que j'avais à dire sur la mise à jour économique du gouvernement par rapport au secteur aérien. Je peux dire que c'est très décevant.

• (1130)

[Traduction]

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, j'apprécie vraiment les commentaires de mon collègue à propos des personnes touchées par la pandémie. Les agents de bord en sont un exemple. Nous savons que beaucoup d'entre eux sont sans emploi. Ce n'est d'aucune façon leur faute, mais des gens perdent leur emploi en ce moment et leurs moyens de subsistance et leur vie sont actuellement menacés.

Ordres émanant du gouvernement

Mon collègue est-il favorable à la mise en place d'un revenu de base garanti pour les travailleurs touchés et d'autres personnes qui ont été laissées pour compte pendant la pandémie? Je parle des personnes âgées, des étudiants, des personnes handicapées et des travailleurs étrangers temporaires et migrants dont nous savons qu'ils ont été victimes, dans certains cas, de violations extrêmement graves des droits de la personne de la part de leurs employeurs. Mon collègue serait-il favorable à la mise en place d'un revenu de base garanti pour que personne ne soit laissé pour compte?

• (1135)

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, je remercie beaucoup ma collègue de sa question. Je dois dire que je ne vois pas tout à fait le lien entre ce qu'elle demande et le discours que j'ai fait tout à l'heure, mais sa question est malgré tout intéressante.

Je pense qu'il est important de soutenir les gens pour qu'ils aient un revenu décent, pour limiter la pauvreté et pour que tous aient des chances dans la vie. Par contre, ce qui m'inquiète parfois avec ce genre de mesures, c'est que nous avons déjà des programmes sociaux au Québec. Je trouve donc que l'ingérence de programmes fédéraux dans les champs de compétence du Québec est une mauvaise idée. C'est le problème que je vois dans cette volonté du NPD d'avoir un gouvernement fédéral qui dise au Québec quoi faire. Cela, nous ne le voulons pas.

[Traduction]

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NPD): Madame la Présidente, dans ses observations, mon collègue a évoqué l'industrie du transport aérien et je pense qu'il est très important qu'il ait mentionné que cette industrie n'a pas encore remboursé ses clients. Nous faisons pression sur le gouvernement pour que cela se fasse, mais il tarde à agir et ce dossier devrait recevoir une attention immédiate.

De nombreux transporteurs aériens ont annulé les vols de personnes qui avaient payé des milliers de dollars pour un voyage avec leur famille. C'est alors qu'elles ont appris non seulement que leur voyage était annulé, mais qu'elles avaient aussi perdu leur emploi. Certaines personnes avaient réglé cette dépense avec une carte de crédit et paient maintenant des intérêts sur cette dette, mais elles n'ont pas reçu le service. Les transporteurs aériens prennent cet argent et le conservent, en donnant aux clients un bon d'échange. Concrètement, le client paie des intérêts alors que l'industrie du transport aérien bénéficie d'une avance sans intérêts.

Le député croit-il qu'il est impératif de mettre fin immédiatement à cette situation et que les transporteurs aériens soient tenus de rembourser les sommes que les gens ont versées, avec intérêts?

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question vraiment importante.

Malheureusement, je pense que le gouvernement fédéral ne s'est pas encore penché sur des cas comme celui-là, où des gens sont aux prises avec des dettes à payer, avec des soldes de carte de crédit à rembourser. Les gens se disent souvent qu'ils vont payer leur voyage en retournant travailler à leur retour de vacances. Cependant, que font-ils s'ils ne peuvent plus retourner travailler parce qu'ils n'ont plus d'emploi?

Ordres émanant du gouvernement

Il est absolument clair que les compagnies qui retiennent l'argent versé pour des services non fournis doivent le rembourser. Ce qui est encore plus clair, c'est que nous avons un gouvernement à Ottawa qui se traîne les pieds et qui ne règle pas ce dossier alors que c'est pourtant son travail de le faire.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, je félicite mon collègue pour sa présentation.

Étant donné qu'il nous a dressé un bon portrait de l'état actuel du transport aérien, j'aimerais l'entendre parler du copinage entre le gouvernement et certaines compagnies aériennes, qu'il a dénoncé à plusieurs reprises. Je sais que ma question doit être brève, mais la réponse nécessite de développer. Je me fie donc à l'esprit de synthèse de mon collègue.

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, il va être difficile de répondre à cette question en peu de temps.

Il est surtout question ici de cette volonté d'être complètement passif sur des questions qui touchent les gens, comme dans l'exemple des compagnies aériennes qui ne remboursent pas leurs clients. Il y a aussi le fait que le gouvernement accorde la subvention salariale à ces compagnies alors qu'il dit qu'elles ne toucheront pas d'argent fédéral tant qu'elles n'auront pas remboursé leurs clients. Pourtant, elles reçoivent de l'argent du gouvernement, à preuve les quelque 800 millions de dollars en prêts qu'Air Canada a reçus par l'intermédiaire d'Exportation et développement Canada. Il est vraiment frustrant de voir un gouvernement qui ne fait pas ce qu'il dit qu'il va faire.

• (1140)

[Traduction]

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Madame la Présidente, bonne année à vous et à nos collègues. J'espère sincèrement que 2021 représentera une grande amélioration par rapport à 2020.

Je partagerai mon temps de parole avec le député d'Acadie-Bathurst.

Lorsque ce gouvernement a été élu pour la première fois en 2015, puis réélu en 2019, il a déterminé à juste titre que l'inégalité grandissante des revenus représentait une menace sérieuse pour une société libre et démocratique. Plusieurs initiatives ont été lancées, notamment la hausse de la tranche d'imposition supérieure et l'abaissement d'une tranche intermédiaire, une initiative louable. Toutefois, l'initiative manifestement la plus importante a été la création de l'Allocation canadienne pour enfants, une prestation directe en argent destinée aux familles à faible revenu avec de jeunes enfants. Avant la pandémie, cela représentait plus de 100 millions de dollars pour Scarborough—Guildwood. Cette mesure a réduit la pauvreté chez les enfants comme jamais auparavant dans une circonscription canadienne.

Pendant la pandémie, des fonds supplémentaires ont été alloués à cette allocation, ce qui a été profitable pour Scarborough-Guildwood et pour toutes les autres circonscriptions. Le projet de loi C-14 propose une prestation de 1 200 \$ pour chaque enfant de moins de 6 ans pour les familles admissibles. On estime que cela représente une augmentation de 20 % par rapport à l'Allocation canadienne pour enfants maximale. Pour Scarborough-Guildwood, cela représentera probablement 20 millions de dollars de plus versés directement aux familles à faible revenu. L'Allocation canadienne pour enfants continue d'avoir l'effet souhaité, c'est-à-dire de

sortir les enfants et les familles de la pauvreté, d'arrondir les revenus des familles et de réduire l'écart entre les riches et les pauvres.

J'aurais aimé qu'il y ait une étude formelle qui montre les retombées économiques des 100 millions de dollars distribués à l'échelle locale. On estime maintenant que ce sont 120 millions de dollars qui ont été dépensés à l'échelle locale. J'imagine qu'il y a un effet multiplicateur important. Malheureusement, toutefois, une prestation, ce n'est pas un emploi. Rien n'est jamais aussi simple dans la vie et en économie, mais j'ose dire que si on leur donnait le choix, la plupart des parents préféreraient un emploi décent, même s'il n'est pas miraculeux, qui leur permette de nourrir leur famille, plutôt que de recevoir une prestation du gouvernement.

Puis arrive la pandémie qui frappe de plein fouet les plus vulnérables. Il est difficile de subvenir aux besoins de sa famille quand on n'a pas d'emploi. Avec raison, le gouvernement du Canada a mis en place différentes prestations, la plus importante étant la Prestation canadienne d'urgence ou, plus communément, la PCU. Je ne sais pas combien la circonscription de Scarborough-Guildwood a touché en montant brut au titre de la PCU, mais il s'agit certainement de dizaines de millions de dollars, voire de centaines de millions. Cependant, je le répète, une prestation, ce n'est pas un emploi.

Ce qui est apparu au fil du temps, c'est qu'on a affaire à deux économies de la pandémie. Ceux dont le salaire est de l'ordre de 40 \$ de l'heure ou plus ont non seulement survécu, ils ont prospéré. Dans bien des cas, leur revenu a augmenté, tout comme leurs valeurs immobilisées, qu'il s'agisse de maisons, d'entreprises ou de biens, par exemple. En revanche, la situation pour ceux qui gagnent entre 15 \$ et 20 \$ devient catastrophique et la pandémie les rapproche de plus en plus de la pauvreté absolue et de son lot de problèmes, comme l'insécurité alimentaire et la précarité du logement. Malheureusement, la plus grosse activité éphémère qui s'est développée dans la circonscription de Scarborough-Guildwood est celle des banques alimentaires qui prolifèrent et qui, malheureusement aussi, tournent à plein régime.

C'est un énorme recul dans la lutte contre les inégalités de revenus et une claque pour la fameuse phrase « ceux de la classe moyenne et ceux qui aspirent à en faire partie ». Si les bouleversements économiques durent beaucoup plus longtemps, le Canada risque une inégalité structurelle permanente qui sera dévastatrice pour nous tous, riches et pauvres. Des citoyens appauvris de façon permanente sont instables et sont source d'insécurité pour d'autres, ce qui entraîne une augmentation des dispositifs de sécurité et des ensembles résidentiels protégés.

La pandémie a exposé notre vulnérabilité par rapport aux chaînes d'approvisionnement aussi. Il n'y a pas d'emplois dans la fourchette des 15 \$ à 20 \$ de l'heure parce que la mondialisation veut obtenir le produit le moins cher le plus vite possible.

• (1145)

Nous ne fabriquons pas d'équipement de protection individuelle, par exemple. Nous ne pouvons pas créer nos propres vaccins. Nous faisons la queue devant les grandes surfaces pour acheter des produits fabriqués ailleurs qu'ici. C'est bien pour d'autres, mais pas vraiment pour nous. Ce sont des vulnérabilités qu'on peut dissimuler en période de prospérité, mais pas vraiment maintenant.

Je ne suis pas utopiste au point de penser que les Canadiens vont se précipiter pour acheter des produits canadiens plus chers rien que parce qu'ils sont canadiens. Les Canadiens sont assez près de leurs sous. Je dirais, toutefois, qu'il se pourrait bien qu'ils achètent des produits canadiens fabriqués dans leur collectivité, par leurs voisins, s'ils pensent ou savent que le produit concurrent est fabriqué à l'étranger par des esclaves. Je voudrais croire que les consommateurs canadiens, s'ils le savaient, jugeraient répugnant d'acheter des produits fabriqués par des travailleurs exploités. Cependant, nous sommes en 2021 avec d'énormes quantités de produits vendus au Canada par l'intermédiaire d'une chaîne d'approvisionnement qui cache une main-d'œuvre asservie.

D'après une estimation prudente de l'initiative Walk Free, 40 millions de personnes sont victimes de l'esclavage moderne. Vision mondiale estime que 1 200 entreprises canadiennes importent des produits fabriqués par une main-d'œuvre asservie.

Dernièrement, l'émission *Marketplace* de la CBC a diffusé un reportage sur le recours à de la main-d'œuvre asservie dans la fabrication des éléments d'ÉPI que nous utilisons quotidiennement. Le *Globe and Mail* a publié deux articles sur l'utilisation de travailleurs exploités par des entreprises canadiennes qui fabriquent des produits en Chine. Le *Toronto Star* a fait paraître un article dévastateur sur les produits venant de l'étranger que les États-Unis interdisent à la vente, mais dont nous autorisons le transbordement au Canada.

Les sondages commencent à montrer que les Canadiens deviennent de plus en plus inquiets. Certains présentent cet argument contre l'esclavage dans les chaînes d'approvisionnement sous l'angle de l'aversion morale. Je suis d'accord avec eux. D'autres évoquent l'universalité des droits fondamentaux de la personne. Je suis également d'accord avec eux. Quelques-uns, toutefois, parlent de suicide économique et sociétal.

Si, en tant que consommateurs, nous achetons en connaissance de cause ou sans le savoir un produit issu d'une chaîne d'approvisionnement qui recourt à l'esclavage, nous détruisons une possibilité d'emploi pour un ami, un voisin ou un parent. Rappelez-vous que nous avons affaire à deux économies de la pandémie. Ceux qui gagnent entre 15 \$ et 20 \$ de l'heure sont les plus durement touchés par l'absence d'emplois. Tout objectif de redistribution ou d'égalité de revenu passe aux oubliettes. Le risque de dommage structurel permanent à l'économie augmente.

Que faire? Je suis heureux de voir que le gouvernement semble plus réceptif à l'argument moral et des droits de la personne et qu'il renforce son action à cet égard. Nous verrons avec le temps si cette surveillance accrue est efficace. Je propose, cependant, quatre initiatives précises.

La première est le recours délibéré au processus d'acquisition du gouvernement pour raccourcir la chaîne d'approvisionnement afin qu'elle passe de mondiale à canadienne. Comme quelqu'un l'a dit dans nos consultations prébudgétaires, le changement dans l'approvisionnement devrait se faire le long de la 401.

Deuxièmement, habilitons l'ombudsman de la responsabilité des entreprises à obliger les entreprises à répondre à des demandes de renseignements sur des atteintes aux droits de la personne.

Troisièmement, disons très clairement que toute entreprise dont des activités tirent encore parti d'une main-d'œuvre exploitée dans

Ordres émanant du gouvernement

une chaîne d'approvisionnement se verra refuser tout appui consulaire et toute aide financière publique.

Quatrièmement, adoptons ou reprenons le projet de loi S-216, qui était auparavant mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-423. Toutes les entreprises d'une certaine taille devront certifier à leurs actionnaires et au ministre de la Sécurité publique qu'elles ont examiné leurs chaînes d'approvisionnement et qu'elles sont convaincues qu'on n'y trouve pas de main-d'œuvre asservie.

Non seulement l'esclavage est révoltant d'un point de vue moral et il constitue une violation flagrante des droits de la personne, mais il est aussi dans notre intérêt économique de faire en sorte que les produits que les Canadiens achètent n'ont pas été fabriqués par une main-d'œuvre exploitée. Les travailleurs canadiens sont parmi les meilleurs du monde, mais ils ne peuvent pas concurrencer des esclaves.

L'objectif louable du gouvernement de réduire les inégalités de revenus ne sera jamais atteint si on laisse exister des chaînes d'approvisionnement contaminées. Le discours du Trône comprend de nombreuses initiatives louables et qui méritent d'être appuyées, mais en ne s'attaquant pas fermement et efficacement à l'esclavage dans les chaînes d'approvisionnement, on court, en fait, à l'échec.

Je remercie la Chambre de m'avoir accordé son temps et son attention. Je répondrai maintenant avec plaisir aux questions de mes collègues.

• (1150)

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue et bon ami du discours qu'il vient de prononcer. Je n'ai qu'un seul problème, un point inquiétant. Il a parlé de l'importance de modifier nos routes d'approvisionnement de façon à aller d'un bout à l'autre de l'autoroute 401. J'aimerais lui donner l'occasion d'inclure aussi les chaînes d'approvisionnement d'est en ouest et du nord au sud de ce grand pays.

L'hon. John McKay: Madame la Présidente, je remercie ma collègue d'avoir souligné ce point. Aussitôt que je l'ai écrit dans mon discours, je savais que quelqu'un aurait cette réaction. Il s'agit en fait d'une citation tirée de la consultation prébudgétaire du caucus de Scarborough.

La députée a absolument raison. Il est évidemment question d'une chaîne d'approvisionnement à l'intérieur des frontières canadiennes et pas d'une chaîne qui se limite à un bout à l'autre de l'autoroute 401. Toutefois, l'intervenant a fait remarquer que nous devons reconnaître que nous nous sommes donné des vulnérabilités. On parle beaucoup des vaccins dans cette enceinte. L'une des raisons pour lesquelles nous en discutons autant est que le Canada dépend d'autres pays pour lui fournir un produit aussi vital. Si la pandémie nous apprend quelque chose, c'est que nous devons nous pencher sur ces chaînes d'approvisionnement, en particulier celles pour les produits vitaux.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, je voudrais vous souhaiter une très bonne année 2021 ainsi qu'à tous mes collègues.

Ordres émanant du gouvernement

Je voudrais parler de deux événements survenus la semaine dernière qui ne semblent pas être associés, mais qui le sont plus qu'on ne le pense. En cette époque, durant laquelle on dépense des milliards de dollars pour pallier les besoins des gens en période de pandémie, un itinérant autochtone est décédé dans une toilette chimique, gelé, à 3 heures du matin, à Montréal. La même semaine, on apprenait que la gouverneure générale, pendant trois ans, a terrorisé ses employés alors qu'elle percevait 300 000 \$ par année. Elle bénéficiera dorénavant d'une pension à vie de 150 000 \$ par année.

Le gouvernement n'a pas signé d'entente sur le logement avec le Québec pendant trois ans. Cette entente aurait pu permettre de construire des logements sociaux pour les personnes autochtones à Montréal et cela aurait pu permettre de sauver la vie de cette personne qui est décédée la semaine dernière. Par ailleurs, on va donner 150 000 \$ par année à vie à une femme qui est totalement inutile qui occupait un poste dispendieux.

Mon collègue ne pense-t-il pas qu'il est vraiment temps au Canada d'abolir la monarchie?

[Traduction]

L'hon. John McKay: Madame la Présidente, en bref, la réponse est non.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, nous savons que les petites entreprises des secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sont très durement touchées par la pandémie. L'impact est dévastateur. Bon nombre d'entre elles sont au bord de la faillite, et l'économie canadienne risque de perdre des centaines de milliers d'emplois d'ici la fin du mois de février.

En novembre, les libéraux ont annoncé la mise en place du Programme de crédit pour les secteurs très touchés. Or, nous sommes à la fin du mois de janvier, et aucuns fonds n'ont été débloqués. Les libéraux ne semblent pas comprendre que le besoin est urgent. Les petites entreprises ne peuvent pas attendre des semaines ou des mois, elles ont besoin d'aide maintenant.

Les libéraux peuvent-ils nous dire quand l'aide promise aux petites entreprises particulièrement touchées va leur parvenir? Combien de petites entreprises vont-elles devoir fermer leurs portes définitivement pour que le gouvernement libéral se décide à débloquent les fonds promis? C'est urgent.

L'hon. John McKay: Madame la Présidente, il n'y a personne, au gouvernement ou dans l'opposition, qui ignore les effets catastrophiques que cette pandémie a sur les petites entreprises en particulier, et sur leurs chances de survie. Je sais pertinemment que le gouvernement est très conscient de la situation.

La question est de savoir comment faire parvenir ces fonds aux particuliers et aux entreprises. La subvention pour le loyer en est un aspect, la subvention salariale en est un autre. Je pense que l'adoption du projet de loi C-14 permettra d'accélérer l'acheminement de cette aide aux petites entreprises.

• (1155)

[Français]

M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Scarborough—Guildwood d'avoir partagé son temps de parole avec moi aujourd'hui.

Je suis heureux de prendre la parole pour débattre du projet de loi C-14. J'aimerais commencer par remercier tous les travailleurs essentiels de tout le Canada, mais particulièrement ceux et celles de

ma circonscription, Acadie—Bathurst, qui, depuis le premier jour de cette pandémie, travaillent dans les épiceries, dans les hôpitaux, dans les foyers de soins et dans tous les différents domaines. Ce sont de vrais héros.

[Traduction]

Je voudrais remercier tous les travailleurs essentiels de la circonscription d'Acadie-Bathurst qui travaillent inlassablement depuis le début de la pandémie, au Canada et dans le monde entier. Ce sont eux les vrais héros, qui travaillent dans les épiceries, les hôpitaux ou les maisons de retraite. Je les remercie du fond du cœur d'être là pour nous, et ce, depuis le début de la pandémie.

[Français]

Depuis le début de la pandémie, nous avons été là pour les familles canadiennes. Nous avons fourni différents types d'aide, notamment aux travailleurs et aux travailleuses qui ont perdu leur emploi, par le truchement de la PCU, par exemple. Nous avons été là pour les entreprises de ma région et de tout le Canada qui ont dû fermer leurs portes à cause de cette pandémie. La subvention salariale a été une aide énorme qui leur a permis de garder leurs employés. C'est pour cette raison que nous allons poursuivre sur cette lancée et continuer d'aider les familles canadiennes, ainsi que les travailleurs et les travailleuses. Nous allons faire en sorte qu'ils aient les programmes nécessaires pour traverser ces moments difficiles.

Je parlais de la PCU, mais dans ma région nous avons plusieurs secteurs sur lesquels nous avons créé et bâti notre économie depuis des siècles. Je pense par exemple au domaine des pêches. Au début de la pandémie, il y avait une très grande incertitude en ce qui concerne le domaine des pêches. Nous avons donc mis en place, avec la ministre des Pêches et notre gouvernement, une aide de 470 millions de dollars pour aider les pêcheurs à traverser cette difficile période d'incertitude relativement aux marchés où nous exportons nos produits de la mer. Il s'agit d'un investissement incroyablement dans ce domaine et il faut continuer à faire en sorte que notre secteur des pêches soit florissant pour les années à venir.

Au sujet des familles, pour ne pas répéter tout ce que mes collègues ont dit avant moi, l'Allocation canadienne pour enfants est pour moi l'un des plus beaux legs que nous allons pouvoir laisser à ce pays. Des milliers et des millions de familles ont pu avoir accès à ce programme.

[Traduction]

S'agissant de l'Allocation canadienne pour enfants, les chiffres de conscription d'Acadie-Bathurst sont incroyables. La dernière fois que j'ai vérifié, j'ai vu qu'un total de 3,5 millions de dollars sont versés chaque mois à des ménages de la circonscription, et ce n'est pas imposable. Et qui plus est, 10 520 enfants bénéficient de cette allocation, ce qui est un chiffre extraordinaire.

[Français]

Depuis que nous l'avons mis en place en 2016, ce programme a aidé énormément les familles, mais, lorsque la pandémie est arrivée, nous avons injecté des fonds supplémentaires pour aider ces familles à passer au travers de cette crise et à avoir un peu plus d'argent dans leurs poches.

Le programme de prêts aux entreprises est administré par nos différentes agences régionales. Je salue en passant les CBDC, ici dans ma circonscription, à Bathurst ou à Tracadie-Sheila, qui ont aidé énormément les entreprises à surmonter ces moments difficiles. Nos institutions financières ont permis de fournir ces programmes de prêts aux entreprises.

Le projet de loi C-14 permet justement d'améliorer ces programmes et de fournir un peu plus d'aide pour ces familles et ces entreprises dans ma circonscription et ailleurs au Canada. Prenons l'exemple des étudiants. Comme nous l'avons dit, nous voulons que les intérêts sur le remboursement des prêts étudiants soient annulés. Cela permettra aux étudiants de souffler un peu. Mes collègues savent sans doute ce que c'est, eux qui ont certainement été étudiants comme je l'ai été aussi. C'est stressant pour les étudiants d'avoir à se soucier de faire les paiements de leur dette d'études, de se demander s'ils auront un emploi au cours de leurs études, surtout que c'est très difficile présentement dans la province du Nouveau-Brunswick compte tenu des multiples restrictions et fermetures. Donc d'arrêter d'avoir à payer des intérêts aidera les étudiants à passer au travers des moments difficiles actuels.

• (1200)

L'augmentation du montant de l'Allocation canadienne pour enfants est une autre mesure qui sera extrêmement bénéfique pour les familles de notre région. Ce montant additionnel pourra s'élever jusqu'à 1 200 \$ pour les familles dont le revenu net est de 120 000 \$ ou moins. Celles dont le revenu net est supérieur à 120 000 \$ recevront également un montant additionnel. J'espère que mes collègues des partis de l'opposition ne s'opposeront pas à cette mesure d'aide destinée aux familles de partout au Canada et de leur circonscription respective. Comme nous le savons, beaucoup de familles au Canada bénéficient de ce programme.

Encore une fois, nous voulons donner un peu de répit aux gens qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale et, peut-être aussi, de consommation de substances. Nous savons que cette pandémie a affecté énormément de personnes et que certaines ont dû rester seules pendant de nombreuses semaines. Cela a certainement eu un effet négatif sur leur santé mentale. On pense souvent que la résidence est l'endroit où les gens se sentent le plus en sécurité, mais ce n'est toujours pas le cas. Il y a de nombreux cas de violence conjugale et il faut faire en sorte que cela cesse. Ce projet de loi permettra d'offrir beaucoup plus de soutien à ces personnes vulnérables en temps de pandémie.

Plus tôt, j'ai mentionné que le Fonds d'aide et de relance régionale dans nos régions, le FARR, avait été d'une aide inestimable pour les entreprises de notre région. Nous allons donc bonifier cette mesure d'aide afin que plus d'entreprises aient accès à ces fonds qui seront distribués par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada, avec la collaboration d'agences régionales comme les Corporations au bénéfice du développement communautaire, ou CBDC.

[Traduction]

Pour ce qui est du financement de tous les programmes d'aide mis à la disposition des Canadiens et des gens de ma circonscription, 8 dollars sur 10 proviennent du gouvernement fédéral. Quand je vois qu'une province comme le Nouveau-Brunswick, qui a reçu d'énormes paiements de transfert pour toutes sortes de programmes, n'est pas capable de venir en aide à sa propre population, je trouve cela tout à fait inacceptable.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai vu aujourd'hui un rapport selon lequel une bonne partie de l'argent que nous transférons aux provinces n'est pas acheminé aux Canadiens, notamment dans le cas de ma province du Nouveau-Brunswick. Je trouve révoltant que les familles de ma province qui ont besoin d'aide ne reçoivent pas l'argent que le gouvernement fédéral a transféré à la province. Pour donner des chiffres précis, je dirai que 7 452 \$ sont actuellement versés par le gouvernement fédéral et seulement 75 \$ par le gouvernement Higgs.

Tous les gouvernements ont un rôle à jouer pour aider les Canadiens dans ces temps difficiles. J'espère que le gouvernement du Nouveau-Brunswick acheminera ces fonds aux petites entreprises et aux habitants de ma province qui en ont besoin.

[Français]

Nous n'allons cependant pas nous arrêter là. Nous avons dit que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes seraient pris en charge, et c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire depuis le début. À l'aide des différents programmes que nous avons mis en place, nous serons capables de traverser cette période difficile et de relancer notre économie.

Je constate qu'il ne me reste que peu de temps, mais j'ai oublié d'aborder certains éléments, notamment en ce qui concerne les aéroports. En raison des compressions budgétaires de la part de différentes compagnies aériennes, ma région a perdu son aéroport. Je suis content de voir que notre gouvernement ne donnera pas d'aide financière à ces compagnies aériennes tant et aussi longtemps que nos liaisons régionales ne seront pas rétablies et que les passagers canadiens n'obtiendront pas le remboursement de leurs billets d'avion.

• (1205)

J'espère que mes collègues appuieront le projet de loi C-14 pour venir en aide aux familles canadiennes et à nos entreprises.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, on me dit que les petites entreprises et les consommateurs sont étranglés par les taux d'intérêt des cartes de crédit. Au Canada, nous payons les taux d'interchange les plus élevés au monde. En fait, les libéraux se sont engagés à faire accepter aux sociétés de cartes de crédit un taux de 1,4 %, alors qu'en Europe, ils ont légiféré un plafond de 0,3 % et en Australie, un taux de 0,5 %.

Pendant la 42^e législature, une ancienne députée libérale, Linda Lapointe, a présenté le projet de loi C-236 à 16 reprises, avant de le retirer du Feuilleton. Les libéraux prétendent qu'ils ne sont pas de mêche avec les grandes banques et les sociétés de cartes de crédit, mais en retirant son projet de loi, elle a renoncé à la promesse qu'elle avait faite à l'Association des dépanneurs du Québec et à l'Association canadienne des détaillants.

Les sociétés de cartes de crédit engrangent des profits inouïs depuis le début de la pandémie. Elles ne font pas leur part. Elles ne sont pas solidaires. Quand le gouvernement va-t-il proposer un projet de loi pour limiter les taux d'interchange, comme cela s'est fait en Europe et en Australie, au lieu de laisser les petites entreprises et les consommateurs assumer un fardeau aussi lourd en temps de crise? Il est temps que ces sociétés payent leur juste part et il est temps que les libéraux assument leurs responsabilités.

[Français]

M. Serge Cormier: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Ordres émanant du gouvernement

Je pense que les Canadiens ont constaté que notre gouvernement a fait depuis les premiers jours tout ce qu'il pouvait faire pour aider les gens et les entreprises à surmonter les moments difficiles que nous savons qu'ils vivent actuellement. C'est pour cette raison que nous avons instauré une panoplie de programmes pour aider les Canadiens et Canadiennes à surmonter cette crise.

Le projet de loi C-14 fait exactement cela. Il aide les familles et les entreprises et donne à ces dernières un peu plus de souplesse pour effectuer les paiements qu'elles ont de la difficulté à faire parce que l'économie tourne un peu au ralenti.

Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue qu'il faut faire tout notre possible pour réduire le plus possible le fardeau financier des Canadiens et des Canadiennes. Je suis d'accord qu'il faut étudier soigneusement cette question et déterminer comment améliorer les choses dans le cas de certaines compagnies qui, comme on le sait, abusent parfois des consommateurs canadiens.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, je ne partage pas tout à fait l'idée que le gouvernement fait tout pour aider les entreprises. En effet, certains secteurs, peut-être même dans le coin de pays du député, attendent encore des programmes d'aide. Je pense qu'il demeure urgent de soutenir ces secteurs, particulièrement les plus vulnérables.

Pourquoi ne modifier la Loi de l'impôt sur le revenu en lien avec l'Allocation canadienne pour enfants que pour les enfants de moins de 6 ans? Pourquoi ne pas aussi viser les enfants de 6 ans et plus?

M. Serge Cormier: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Je suis parent moi aussi, père de deux jeunes filles qui vont maintenant à l'école. Comme on le sait, les enfants de 6 ans et moins fréquentent pour la plupart une garderie. Or, du moins au Nouveau-Brunswick, où nous n'avons pas la chance d'avoir un système provincial de services de garde comme au Québec, ces services coûtent souvent extrêmement cher.

Je suis content que, dans son énoncé économique de l'automne, le gouvernement ait annoncé qu'il voulait instaurer un programme national de services de garde. Un tel programme pourrait énormément aider toutes les familles canadiennes en assurant des services de garde abordables. C'est pour cela que nous proposons de bonifier l'Allocation canadienne pour enfants de 1 200 dollars par enfant pour les familles à revenu faible ou moyen, et de 600 dollars pour les familles à revenu plus élevé. Je pense que cela va vraiment beaucoup aider ces familles.

J'espère aussi que les provinces — comme la mienne, le Nouveau-Brunswick — qui ne font rien depuis le début pour aider leurs citoyens vont s'associer au gouvernement fédéral pour bonifier les programmes que nous avons mis en place pour elles.

• (1210)

[Traduction]

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, je compte partager mon temps avec le député de Dufferin—Caledon.

Nul ne saurait sous-estimer les graves conséquences de la COVID-19 et l'impact qu'elle a sur la vie des gens, des collectivités et de tout le pays. L'époque que nous vivons est hors-norme, et nous avons pris des mesures importantes pour atténuer les conséquences de la pandémie.

Au tout début de la pandémie, les conservateurs étaient prêts à travailler avec le gouvernement pour trouver des solutions pour venir en aide aux Canadiens. Nous savions qu'il fallait agir avec rapidité et efficacité, afin que ceux qui subissaient l'impact économique du confinement puissent avoir accès à l'aide dont ils avaient besoin. Nous avons demandé au gouvernement de fermer les frontières, ce qu'il a refusé de faire pendant des mois, avec les dégâts considérables que cela a malheureusement entraînés. Pour empêcher la disparition des emplois, nous avons proposé aux libéraux de faire passer la subvention salariale de 10 % à 75 %. Lorsque les électeurs de nos circonscriptions nous ont dit qu'ils avaient du mal à avoir accès au programme de subvention du loyer et aux autres prestations d'urgence, nous avons immédiatement proposé des changements que nous avons défendus avec véhémence. Mais il a fallu souvent des semaines voire des mois pour que le gouvernement réponde. Et encore, pour certains changements que nous avons proposés, nous attendons toujours sa réponse. Finalement, certaines solutions ont été mises en œuvre.

On a fait tout cela au motif qu'il fallait apporter une aide raisonnable aux Canadiens, en attendant la fin de la pandémie et l'instauration d'un climat économique plus stable. Mais aujourd'hui, près d'un an plus tard, nous sommes au bord du précipice. Le pays accuse un déficit et un endettement astronomiques, nous n'avons pas de plan de relance, et la folie dépensière du gouvernement ne semble pas avoir de fin. Au cours des 12 derniers mois, notre pays a adopté un grand nombre de politiques qui, en temps normal, nous auraient mis sur la voie des économies cubaines ou vénézuéliennes, avec des millions de chômeurs et de particuliers qui dépendent du gouvernement pour leur survie. Cela ne peut pas durer très longtemps, mais curieusement, et c'est inquiétant, le gouvernement fédéral propose maintenant qu'un grand nombre des mesures qui ont été mises en place pendant la pandémie deviennent permanentes. C'est tout simplement effrayant.

Le déficit de cette année devrait s'élever à un peu moins de 4 milliards de dollars, faisant grimper notre dette nationale au niveau record de 1,1 billion de dollars. C'est un chiffre astronomique, qui ne veut pas dire grand-chose pour beaucoup d'entre nous. Les changements que le projet de loi propose d'apporter à la Loi sur le pouvoir d'emprunt visent à faire passer la limite d'emprunt à 1,8 billion de dollars, soit une hausse faramineuse de 700 milliards de dollars. Je sais que ce sont des chiffres considérables, mais pour le dire en termes simples, nous vivons dans une économie de cartes de crédit. Nous consommons plus que nous ne produisons. Nous achetons plus que nous ne vendons. Nous empruntons au monde entier afin de pouvoir acheter des biens au monde entier. Nous perdons des emplois et de l'argent pour acheter des biens étrangers. Aux étrangers les emplois, les investissements et l'épargne, et aux Canadiens, la dette. Bref, nous sommes dans le pétrin.

Le gouvernement prévoit d'augmenter ses dépenses, mais il n'a pas de plan de relance économique, et cela devrait inquiéter les Canadiens. Car le gouvernement a la responsabilité d'encourager la prospérité économique du Canada, en adoptant des politiques susceptibles d'attirer les investisseurs dans notre pays plutôt que de les en dissuader; des politiques visant à encourager les créateurs d'emplois, plutôt que de les punir; des politiques qui valorisent ceux qui travaillent fort dans le secteur privé, plutôt que de les mettre dans une situation où ils sont obligés de dépendre de l'aide du gouvernement.

Il serait tout à fait irresponsable de ma part et de la part des autres députés d'appuyer la proposition du gouvernement de dépenser des centaines de milliards de dollars en l'absence d'un plan de relance économique et de mécanismes de reddition de comptes. Le gouvernement actuel fait preuve d'un piètre leadership, et les Canadiens méritent mieux. Pour remettre le Canada sur les rails, il faut lâcher la bride aux créateurs de richesses, aux innovateurs et à ceux qui savent prendre des risques. Il faut faire confiance aux habitants de ce beau pays.

En réponse à une question portant sur les dépenses du gouvernement, le premier ministre a dit: « Nous nous sommes endettés pour que les Canadiens n'aient pas besoin de le faire ». Je suis désolée de devoir lui dire que ce n'est pas de cette façon que cela fonctionne. Les gouvernements n'ont pas d'argent. Le gouvernement n'a pas de compte spécial qui ne soit pas alimenté à partir d'une source précise, et cette source, c'est nous, les contribuables canadiens. Moins il y a de recettes fiscales, moins il y a d'argent à consacrer aux programmes sociaux, à la santé, aux infrastructures et à l'éducation. C'est pour cela que je ne comprends pas pourquoi les libéraux ne se battent pas pour des industries comme le secteur énergétique, la fabrication ou l'agriculture, car ce sont des industries qui contribuent à stabiliser nos économies depuis des décennies. Elles sont bien placées pour continuer à le faire, mais elles ont besoin d'un gouvernement qui croit en elles.

• (1215)

À l'époque où le premier ministre était empêtré dans le scandale SNC-Lavalin, parce qu'il avait, on s'en souviendra, exercé des pressions sur l'ancienne procureure générale pour qu'elle tire d'embaras une société accusée d'infractions criminelles, il a dit qu'il l'avait fait pour sauver des emplois. Qu'en est-il des emplois dans l'Ouest du Canada aujourd'hui? Qu'en est-il des emplois qui se sont envolés à cause de l'annulation du projet Keystone XL?

Pourquoi le premier ministre ne se donne-t-il même pas la peine de prendre son téléphone pour défendre les emplois de ces travailleurs? Il n'y a que les emplois de sa circonscription qui comptent pour lui? Le Canada mérite d'avoir un premier ministre qui lutte pour l'unité du pays, et pas contre. Le Canada a besoin d'un premier ministre qui croit fermement que le Canada est une seule nation d'un océan à l'autre et que cette nation mérite d'être défendue dans toutes ses composantes.

Le ratio dette-PIB va passer à 56 % cette année. Ce n'est pas très loin de notre record de 66 %, en 1996, quand le Wall Street Journal avait dit que le Canada était « un membre honoraire du tiers-monde ».

Pendant que le secteur privé s'érode rapidement, le gouvernement se gave. C'est absolument insoutenable, mais cela profite incroyablement à un parti politique qui réussit d'autant mieux quand les Canadiens dépendent du gouvernement. Distribuer l'argent à tout vent est le rêve d'un dirigeant politique. Cela lui permet de gagner l'affection de son peuple, et d'être perçu comme son héros, son gardien et son sauveur, en quelque sorte.

Les dirigeants responsables s'abstiennent d'utiliser cet outil tentant. Au lieu d'en faire une solution à long terme, ils imposent des limites et des restrictions. Ce n'est pas ce que fait notre dirigeant actuel. Malheureusement, depuis un certain temps déjà, le gouvernement actuel alimente l'animosité envers les créateurs d'emploi et les générateurs de richesse. Les libéraux bâtissent une société qui

laissera tout le monde moins prospère et plus dépendant du gouvernement.

Les libéraux aiment parler de donner et de recevoir, mais je veux parler de la valeur de gagner sa vie. Je parle du privilège, de l'honneur et de la dignité du travail. C'est une chose incroyable pour quelqu'un de gagner ce qu'il reçoit. Des études montrent que les personnes qui touchent de l'argent sans l'avoir gagné sont plus susceptibles d'être déprimées et moins susceptibles d'être heureuses ou de se sentir épanouies. Chaque fois que nous discutons de l'augmentation permanente des cadeaux du gouvernement, nous devons en examiner les ramifications potentiellement négatives, non seulement pour l'économie, mais pour la société et la population. Les gens sont importants. Les Canadiens doivent être libres d'utiliser leurs dons, leurs talents et leurs capacités pour améliorer leur sort, pour en faire profiter leurs communautés locales et pour reconstruire.

Ronald Reagan a lancé une phrase restée célèbre: « Les mots les plus terrifiants de la langue sont: Je suis du gouvernement et je viens vous aider ».

Je suis convaincue que les programmes gouvernementaux ne sont pas la solution pour remettre le Canada sur les rails. Les Canadiens sont la réponse. Ce sont les Canadiens qui ont l'ingéniosité, l'éthique du travail et la capacité de trouver des solutions aux problèmes auxquels notre pays est confronté.

Ronald Reagan a dit aussi: « Le plus grand leader n'est pas nécessairement celui qui accomplit les plus grandes choses; c'est celui qui amène les gens à accomplir les plus grandes choses ». Franchement, j'en ai assez d'entendre le gouvernement faire preuve de condescendance envers les Canadiens en leur disant essentiellement de rester assis sur la touche et d'applaudir. Quel entraîneur laisse ses meilleurs joueurs sur le banc?

Au lieu de mettre le gouvernement dans la position d'être l'ultime source de solutions aux problèmes et d'exploiter la pandémie pour accroître le contrôle que le gouvernement exerce dans la vie des Canadiens, je crois qu'une occasion véritable s'offre à nous de faire exactement le contraire. Nous pouvons braquer les projecteurs sur les Canadiens: ceux qui sont des rêveurs, des preneurs de risque, des générateurs de richesse et des créateurs d'emplois. Il est temps de les envoyer sur la glace. Ils ont la capacité de proposer des idées exceptionnelles, de régler des problèmes et de bâtir un avenir dynamique. Nous devons libérer le pouvoir de la main-d'œuvre afin que les Canadiens puissent commencer à toucher des chèques de paie plutôt que des subventions du gouvernement.

Les libéraux peuvent essayer de réinitialiser, relancer et réimaginer ce pays, mais le fait est que le pouvoir appartient au peuple. Les Canadiens ont toujours été, et seront toujours, la solution aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. Il est temps de laisser les Canadiens patiner.

• (1220)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, nous continuons à entendre parler du niveau d'endettement qui a augmenté tout au long de la pandémie. J'ai entendu ce commentaire à plusieurs reprises hier, et la députée en a parlé aujourd'hui. Cependant, je rappelle que la Chambre a adopté à l'unanimité, à chaque étape du processus, presque tous les projets de loi et les mécanismes nécessaires pour soutenir les Canadiens et mettre en place les ressources pour ce faire.

Ordres émanant du gouvernement

Dans les cas où il y a eu consentement unanime, il suffisait à la députée ou à tout autre député de se lever pour exprimer son désaccord. Une seule intervention aurait suffi pour déclencher un processus beaucoup plus détaillé pour établir comment nous y prendre pour engager ces dépenses, en passant par les différentes étapes d'examen par les comités de la Chambre. La députée n'a pas dit non. Aucun député n'a dit non. Je savais que le moment viendrait où les conservateurs commenceraient à critiquer le gouvernement à cause du niveau d'endettement, mais en réalité, ils ont été des acteurs de ce processus. Ils ont participé à cet endettement.

Après avoir voté oui à chaque étape du processus, comment la députée peut-elle justifier d'être exagérément critique à l'égard du gouvernement au sujet de la dette contractée?

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, il y a des situations qui justifient un faible endettement à court terme. Toutefois, la dette dont il est ici question aurait dû être contractée principalement pour créer des emplois et investir dans des projets et des secteurs qui allaient servir le Canada à long terme.

Cela dit, dans certaines circonstances, notamment en raison d'une pandémie, il est justifié que le gouvernement vienne en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Pour des raisons indépendantes de leur volonté, de nombreux Canadiens ont perdu leur emploi. Le gouvernement a adopté une politique de confinement qui a fait en sorte que de nombreuses personnes ont perdu leur gagne-pain. Le gouvernement a imposé le confinement. Par conséquent, il lui appartenait d'intervenir et d'aider. J'ai voté pour cette mesure et je suis fière de l'avoir fait. Par contre, je ne suis pas fière de l'orientation que prend le gouvernement pour l'avenir à long terme puisqu'il continue à s'endetter au détriment des Canadiens. Il fait fausse route.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Bonne année, monsieur le Président. Je sais que ma collègue a beaucoup parlé de travail. Moi aussi, je souhaite que les Canadiens puissent se trouver un emploi, mais nous savons que beaucoup de gens sont incapables de travailler. Je vais donner un exemple: 70 % des adultes qui ont une grave déficience intellectuelle et qui ne peuvent pas travailler vivent dans la pauvreté. Des personnes âgées sont incapables de travailler et vivent dans la pauvreté. Bon nombre d'étudiants qui n'ont pu travailler à cause de la pandémie vivent maintenant dans la pauvreté et ne peuvent pas retourner aux études. Voilà un autre exemple. Des Autochtones, dans de nombreuses communautés où le taux de chômage est de 95 % en raison des effets persistants de la Loi sur les Indiens et de la colonisation, ne peuvent pas travailler eux non plus.

Sachant cela, comme c'est certainement bien documenté, ma collègue serait-elle favorable à l'idée d'un revenu de base garanti? Ma collègue est-elle d'accord pour aider davantage les étudiants qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté, ont été pénalisés par la pandémie? Ma collègue souscrirait-elle aussi à un revenu de base garanti pour les personnes handicapées qui, comme nous le savons, ont été complètement laissées pour compte pendant la pandémie?

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, cette question s'est transformée, passant de la célébration du travail, qui m'enthousiasmait beaucoup, à l'écrasement du travail et de ses bienfaits. C'est d'une grande tristesse.

Les Canadiens dont nous parlons ont un potentiel, des capacités, des dons, des talents et des contributions incroyables à apporter à ce grand pays. En mettant en place des mécanismes qui les laisseraient

sur la touche, nous aggraverions en fait la situation de notre pays. Pourquoi n'avons-nous pas une vision plus ambitieuse que cela pour les gens? Pourquoi ne croyons-nous pas qu'il faut les laisser s'épanouir? Pourquoi ne pas les laisser utiliser leurs dons, leurs talents et leurs capacités pour résoudre les problèmes, pour trouver des solutions et pour être les personnes qu'elles sont censées être?

Je comprends que certains vivent avec un handicap et qu'ils méritent absolument toute l'aide qu'ils peuvent obtenir. C'est approprié pour le gouvernement d'intervenir et de fournir de l'aide à ceux qui sont incapables de s'en sortir tout seuls. Cependant, le reste d'entre nous devrait être à l'œuvre. Utilisons nos dons, nos talents et nos capacités pour faire de ce pays un endroit extraordinaire. Travaillons.

• (1225)

M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, 58 000 entreprises ont fermé leurs portes en 2020. Il y a 58 000 familles qui n'auront pas le revenu qu'elles auraient pu tirer de leur entreprise familiale. Selon la FCEI, le nombre de petites entreprises qui fermeront leurs portes en 2021 pourrait atteindre 200 000. Pensez aux conséquences dévastatrices que cela aura sur les familles qui dépendent de ces entreprises pour gagner leur vie ainsi que sur les collectivités où des emplois seront perdus. Les conséquences économiques de ces fermetures d'entreprise seront dévastatrices.

Les nouvelles entreprises ont été particulièrement ignorées par le gouvernement libéral tout au long de la pandémie. En décembre, j'ai eu l'occasion de poser au gouvernement une question concernant les nouvelles entreprises. J'ai parlé d'un homme du nom de Paul, qui habite dans ma circonscription. Paul allait lancer sa petite entreprise en mars 2020. Bien sûr, cela ne s'est pas produit en raison du premier confinement, et le lancement de son entreprise a été reporté au mois de mai. Depuis lors, il a fait des efforts désespérés pour que son entreprise soit viable. Il n'a pas droit à la subvention salariale. Il n'a pas droit à la subvention pour le loyer. Pourquoi en est-il ainsi? C'est parce qu'il a décidé de créer une entreprise et que le gouvernement a délibérément choisi de ne pas soutenir les personnes qui ont pris la décision de créer une petite entreprise. Je ne sais pas pourquoi le gouvernement a fait ce choix. J'ai posé la question à de nombreuses reprises. Je n'ai toujours pas de réponse.

Les gens comme Paul investissent leurs économies, l'argent pour lequel ils ont travaillé toute leur vie, dans une entreprise et prennent un grand risque. Ils consacrent des centaines d'heures à cette entreprise, 50, 60, 70, 80 ou 90 heures par semaine. C'est ce que font les entrepreneurs pour faire prospérer leur entreprise.

Pour continuer à faire tourner son entreprise, Paul a dû obtenir une ligne de crédit garantie par sa maison et y investir davantage dans une tentative désespérée pour que l'œuvre de sa vie reste viable. J'ai plaidé sa cause auprès de la ministre en décembre. J'ai exposé exactement les circonstances que je présente maintenant. J'ai demandé à la ministre de bien vouloir donner quelque chose à Paul.

La réponse a été que Paul devrait se tourner vers les programmes d'aide régionaux. C'est là qu'il y aurait quelque chose. Bien sûr, j'avais examiné les programmes d'aide régionaux en tentant désespérément d'aider Paul et les entreprises comme la sienne, non seulement dans ma circonscription, mais dans tout le pays. Comme je l'ai appris à la faculté de droit, le diable se cache dans les détails. Pour que Paul puisse bénéficier d'un programme d'aide régional, il devait être opérationnel avant le 15 mars 2020. En gros, la réponse de la ministre a été: « Désolée, il n'y a rien pour Paul. »

Depuis que j'ai posé la question en décembre, des dizaines de propriétaires d'une nouvelle entreprise de ma circonscription se sont adressés à moi, me demandant désespérément comment ils pouvaient obtenir une forme de soutien financier pour pouvoir poursuivre leurs activités, éviter la faillite et ne pas perdre les économies de toute une vie, pour que leur entreprise puisse continuer à employer des personnes qui pourront ensuite faire vivre leurs propres familles. Ces gens veulent désespérément mettre fin à l'effet domino de la fermeture des entreprises et à l'impact dévastateur que cela a sur les propriétaires, les employés et la collectivité. Hélas, je n'ai pas de bonne réponse pour ces personnes, car le gouvernement est conscient du problème.

● (1230)

J'ai posé la question lors de la période de questions, et mes collègues conservateurs ont fait de même à de nombreuses reprises, et il n'y a jamais eu de réponse. Nous débattons maintenant d'un projet de loi qui mettrait en œuvre de nouveaux programmes économiques. Les conservateurs ont demandé au gouvernement ce qu'il faisait pour soutenir les nouvelles entreprises et pourquoi ces entreprises ne méritaient aucun soutien. Par conséquent, les libéraux sont au courant de la question. C'est clair. Ils l'ont entendue. Ils l'ont entendue de la part de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et des députés de l'opposition, qui ont demandé si cette loi comportait des mesures pour aider les nouvelles entreprises. La réponse est: absolument rien.

Cela nous amène à nous poser la question suivante. Le gouvernement a ouvert les vannes des dépenses. Il dépense de l'argent pour tout et pour tous. Nous accumulons des dettes à un rythme effroyable. Pourquoi les libéraux ont-ils délibérément choisi de ne pas soutenir les nouvelles entreprises? Je voudrais que l'on revienne à cette question.

Quand des personnes décident de devenir entrepreneurs et de créer une entreprise, elles le font en prenant beaucoup de risques. Elles doivent investir leur propre argent et, souvent, fournir des garanties personnelles, ce qui peut comprendre une garantie hypothécaire sur leur maison. Elles prennent beaucoup de risques. Elles travaillent 50, 60, 70, 80, 90 heures par semaine dans l'espoir que leur entreprise sera florissante. Le confinement a été décidé, nous le comprenons, mais pourquoi le gouvernement a-t-il délibérément choisi d'ignorer des personnes comme Paul ou Michella, avec qui j'ai parlé hier de son entreprise? Cela dépasse mon entendement.

Quand je pense à la réponse que le gouvernement donne à ce sujet, qui est en fait peut-être d'envisager un programme d'aide régional, elle est tellement décalée et insultante pour les propriétaires d'entreprise qui travaillent d'arrache-pied à la réussite de leur activité! Cela me rappelle quelqu'un d'autre qui était tout à fait déconnecté de la réalité en pleine crise. Il y a ce terrible propos de Marie-Antoinette. Alors que la population ne trouvait plus de pain, elle a dit: « Donnez-leur de la brioche ». Vous savez quoi? C'est ce que dit le gouvernement aux entrepreneurs et aux propriétaires de

Ordres émanant du gouvernement

jeunes entreprises qui risquent tellement. « Donnez-leur de la brioche. » Je trouve cela insultant.

Je défends ici les intérêts non seulement des petites entreprises et des nouvelles entreprises de ma circonscription, mais aussi des entreprises de tout le pays. Elles méritent mieux que ce que leur donne le gouvernement. S'il ne va rien leur donner, s'il a pris délibérément cette décision, ce que je suis bien obligé de conclure, s'il a choisi sciemment de laisser périr ces entreprises, il devrait le dire. Ne les renvoyez pas à un programme qui n'offre absolument aucune aide. Le gouvernement devrait dire qu'il est désolé parce qu'il a décidé que ces entreprises vont périr et leur souhaiter bonne chance.

En ce moment, il n'y a qu'une activité qui prospère rapidement dans ma circonscription et qui se porte à merveille. Ses panneaux sont partout, dans les centres commerciaux et au cœur des centres-villes. Les députés veulent-ils savoir quelle est cette activité? C'est celle des panneaux « À louer ». Ils prolifèrent dans toute ma circonscription et dans tout le pays. Pourquoi? À cause des décisions que prend délibérément le gouvernement, et je ne saurais dire pourquoi. J'aimerais savoir pourquoi on dit aux nouvelles entreprises que les libéraux n'en ont rien à faire et qu'elles peuvent cesser leur activité. Ils ont l'occasion de corriger cela. Nous débattons de ce projet de loi maintenant. Pourquoi refusent-ils d'y apporter quelques simples changements pour que de jeunes entreprises ne fassent pas faillite?

● (1235)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement mon collègue. À la fin de son intervention, il a parlé de quelque chose qui apparemment prolifère dans sa circonscription, c'est-à-dire les panneaux « À louer ». Il se passe la même chose dans ma circonscription, où ils se multiplient. Je dirais, toutefois, que l'apparition de ces panneaux n'est pas nécessairement due à un manque de soutien aux jeunes entreprises, mais au fait que des entreprises qui existent depuis un bon moment choisissent de cesser leur activité. Je crois, personnellement, que le gouvernement essaie, à bien des égards, avec l'appui des partis d'opposition et leur consentement aux dépenses, d'aider les entreprises en général. Le député soulève des points très valables au sujet des jeunes entreprises et j'espère qu'il aura l'occasion d'en parler quand le comité étudiera le projet de loi, afin que nous puissions discuter davantage du soutien que nous pouvons apporter aux jeunes entreprises.

Le député n'est-il pas d'accord qu'il est tout aussi essentiel de soutenir les entreprises existantes? Si nous n'avions rien fait, on verrait s'afficher encore plus de panneaux à louer.

M. Kyle Seeback: Monsieur le Président, je tiens à rendre à César ce qui appartient à César. Il y a des aides aux entreprises en général, y compris le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et la subvention salariale, après ses quelques ratés au départ, quand la première version laissait à désirer et que la plupart des entreprises n'y avaient pas accès. Je tire, bien entendu, mon chapeau au gouvernement d'avoir pris la décision de soutenir les entreprises. Il fallait le faire et il l'a fait.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai une question en particulier. Je demanderai au député d'en face d'aller à la réunion de son caucus mercredi et de soulever la question des nouvelles entreprises. Elles méritent tout autant d'être soutenues que les autres entreprises. Elles ont pris les mêmes risques. Elles ont investi autant de sang, de sueur et de larmes, comme on dit, et autant de capitaux. Elles sont autant exposées et elles subissent aussi des pertes financières personnelles en cas de faillite. Retournez voir le premier ministre et la ministre des Finances et demandez-leur de bien vouloir apporter les changements voulus pour que ces nouvelles entreprises aient la chance de prospérer.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'avoir soulevé cette question très importante au sujet des jeunes entreprises qui n'ont pas droit aux programmes d'aide d'urgence du gouvernement. J'ai posé la même question vendredi à la ministre de la Petite Entreprise.

Beaucoup d'entreprises de ma circonscription ne sont pas admissibles à ces programmes et leurs propriétaires ont investi énormément de leurs économies pour créer une entreprise ou en relancer une. Elles n'ont pas droit à la subvention salariale ou au programme d'aide au loyer commercial. Elles ne peuvent pas accéder au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le gouvernement peut prendre des mesures qui permettraient à ces entreprises d'être admissibles à des aides et qui éviteraient d'avoir à se préoccuper d'entreprises fraudeuses.

Ces jeunes entreprises ont des dépenses qu'elles peuvent prouver. Nombre d'entre elles ont réussi à payer des salaires ou des loyers pendant des mois. Le gouvernement doit les autoriser à accéder à ces programmes. Beaucoup en sont à leur deuxième ou troisième confinement sans aucune aide. C'est le cas notamment d'une entreprise dirigée par un vétéran dans la circonscription de Cowichan—Malahat—Langford de mon collègue dont une partie des bénéficiaires sert à aider des personnes souffrant de stress post-traumatique. C'est le genre d'entreprise sociale et d'entreprise tout court que nous devons sauver. Sinon, nous perdrons une génération d'entreprises.

Je tiens à remercier le député. S'il veut présenter quelques idées sur les mesures que peut prendre le gouvernement pour aider ces jeunes entreprises, j'en serai ravi.

• (1240)

M. Kyle Seeback: Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir ajouté sa voix à ce sujet. Comme il le souligne, il y a beaucoup de paramètres que le gouvernement pourrait examiner dans le cas d'une nouvelle entreprise, afin de déterminer si elle peut être admissible à certains de ces programmes. C'est avec plaisir que je travaillerais avec le gouvernement pour déterminer quels devraient être ces paramètres.

Je sais qu'il me reste très peu de temps, mais je veux vraiment essayer de faire comprendre quelque chose au gouvernement. Peut-être que le premier ministre et le ministre des Finances pourraient répondre à l'appel téléphonique d'une personne qui a lancé une entreprise et qui va maintenant la perdre. Je reçois beaucoup d'appels de ce genre chaque semaine. Les gens sont désespérés et ils ont le cœur brisé. Ils croient qu'ils vont perdre leur maison lorsque leur entreprise fera faillite. Tous ceux qui écoutent des dizaines d'appels de ce genre en seront affectés. Je trouve incroyablement difficile de répondre à ces appels, de parler à ces personnes, de leur dire que je suis désolé et que je ne peux rien faire pour les aider. Le gouvernement a choisi de les abandonner.

Peut-être que si les membres du gouvernement prenaient le temps de répondre à certains de ces appels, ils modifieraient ce projet de loi pour soutenir les petites entreprises. Derrière chacune de ces petites entreprises, il y a un propriétaire et une famille. Ils vivent une situation désespérée et ont désespérément besoin de l'aide du gouvernement.

[Français]

Le vice-président: Avant la reprise du débat, je dois informer la Chambre et les députés qui participent en ligne qu'il y a eu plus de cinq heures de débat concernant cette motion depuis le premier tour. En conséquence, toutes les interventions qui suivront seront limitées à 10 minutes pour les discours et à cinq minutes pour la période des questions et des observations.

L'honorable député de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country a la parole.

[Traduction]

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Monsieur le Président, c'est un privilège pour moi d'appuyer l'énoncé économique de l'automne.

Tandis que nous continuons à combattre la pandémie de COVID-19, notre principal engagement demeure le soutien de la résilience de nos gens et de nos entreprises. Pour respecter cet engagement, notre gouvernement a fourni un soutien global sans précédent de 407 milliards de dollars pour maintenir les Canadiens et les entreprises canadiennes à flot.

Ce faisant, le gouvernement fédéral a fourni plus de 8 \$ de tranche de 10 \$ dépensés au Canada pour lutter contre la COVID-19 et pour soutenir les Canadiens en ces temps difficiles. Les investissements importants que nous avons faits en santé publique, en fournitures médicales et équipement de protection individuelle, en soutien du revenu et en congés de maladie payés, ont beaucoup contribué à ralentir la propagation du virus. Notre engagement de 1 milliard de dollars supplémentaires pour un nouveau fonds de soins de longue durée sûr contribuera à garantir que les personnes âgées vivent dans des conditions sûres et dignes, et bénéficient d'une prévention et d'un contrôle des infections exceptionnel.

Grâce à ces efforts, à l'exception de l'île du Japon, le Canada a le taux de pointe d'infections le plus bas des pays du G7 pour la première vague et le taux le plus bas de nouvelles infections pour la deuxième vague.

Le Canada a également connu une reprise plus vaste et plus vigoureuse que prévu initialement dans le portrait économique et budgétaire de juillet, et elle est tout à fait comparable à celle de ses voisins étrangers. Alors que les États-Unis ont retrouvé seulement environ la moitié des emplois perdus au cours de la pandémie, le Canada, lui, en a retrouvé 80 %. La Colombie-Britannique a fait figure de véritable chef de file à cet égard car elle a retrouvé 98,7 % des emplois perdus. Ces chiffres sont vraiment renversants quand on tient compte de la composition de l'économie de la Colombie-Britannique et des secteurs économiques les plus durement touchés.

Il est toujours primordial que les dépenses fédérales répondent aux besoins et aux souhaits de l'ensemble des Canadiens, mais il est particulièrement gratifiant de discuter de l'énoncé économique de l'automne qui porte sur les préoccupations les plus pressantes propres à la Colombie-Britannique. Pour avoir parlé avec des propriétaires d'entreprise et des représentants d'organismes à but non lucratif de ma circonscription, je sais que les programmes d'aide fédéraux qui ont été prolongés et bonifiés dans l'énoncé économique de l'automne sont, dans bien des cas, la seule raison pour laquelle certaines entreprises ont pu poursuivre leurs activités et garder leurs employés.

La Subvention salariale d'urgence du Canada, qui a permis de protéger 3,9 millions d'emplois dans tout le pays, a été prolongée jusqu'en juin, et le taux de subvention maximal a été porté à 75 % afin que les employeurs puissent garder leurs travailleurs au cours de ces mois difficiles. En ce qui a trait aux petites entreprises, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes leur a fourni des liquidités essentielles. De plus, la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer a aidé les entreprises à assumer leurs coûts fixes, grâce à une aide fédérale offerte directement aux locataires, le tout accompagné d'un soutien supplémentaire dans le cas de fermetures ordonnées par le gouvernement.

Bien que ces subventions aient contribué à soutenir l'économie du pays et à protéger les entreprises canadiennes, nous reconnaissons également que les restrictions nécessaires en matière de voyages et de rassemblements ont nui de façon démesurée à des secteurs cruciaux, comme le tourisme, l'hôtellerie et les arts. C'est certes le cas en Colombie-Britannique, où le tourisme est l'un des principaux secteurs économiques, et c'est d'autant plus vrai dans ma circonscription, où la municipalité de villégiature de Whistler, qui compte à elle seule 12 000 habitants, est à l'origine du quart des recettes annuelles d'exportation du tourisme pour l'ensemble de la province. Bien entendu, nos frontières sont actuellement fermées aux déplacements non essentiels. Voilà pourquoi l'énoncé économique de l'automne prévoit la création du Programme de crédit pour les secteurs durement touchés afin d'accorder des prêts à faible taux d'intérêt, garantis à 100 % par l'État, pouvant atteindre 1 million de dollars, et assortis de périodes prolongées de remboursement à l'intention des entreprises durement touchées. Ce programme sera accessible sous peu auprès des institutions financières.

Nous proposons aussi d'accorder, par l'entremise du Fonds d'aide et de relance régionale, 500 millions de dollars de plus aux agences de développement régional, pour un total de 2 milliards de dollars, afin qu'elles puissent continuer de soutenir les chefs de petites entreprises qui, sans cette aide, ne pourraient plus bénéficier des programmes fédéraux de soutien. Il faut savoir que 25 % de ces fonds seront affectés aux entreprises touristiques régionales.

Compte tenu du caractère unique et de la diversité de l'économie de la Colombie-Britannique, il s'impose depuis très longtemps de créer une agence de développement régional distincte pour cette province. Jusqu'ici, un seul bureau, à Vancouver, devait desservir plus de 5 millions de Britanno-Colombiens. L'existence de ce seul bureau détonne complètement par rapport aux 28 bureaux de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. C'est pour cette raison que nous nous sommes engagés, dans l'énoncé économique de l'automne, à scinder Diversification de l'économie de l'Ouest Canada en deux organismes distincts: l'un pour la Colombie-Britannique et l'autre pour les Prairies voisines. Ces deux organismes pourraient ainsi offrir de meilleurs services aux deux régions, faciliter la transformation des secteurs qui est en cours et

Ordres émanant du gouvernement

permettre à chacune de ces régions de mieux tirer profit des débouchés économiques qui s'offrent à elle.

• (1245)

La circonscription de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country que je représente se trouve dans la région qui n'est pas constituée uniquement d'un noyau urbain et où le coût de la vie est le plus élevé au pays. Même si les programmes que notre gouvernement a mis en place ont permis à plus de 1 million de Canadiens de se sortir de la pauvreté depuis 2015, notre travail pour remédier à cette crise d'abordabilité est loin d'être terminé, mais l'énoncé économique de l'automne nous a permis de faire des progrès en ce sens.

Tous les Canadiens ont droit à la sécurité et au logement, ainsi qu'à la possibilité de vivre convenablement dans leur collectivité, mais la pandémie a fait grimper le nombre de personnes les plus vulnérables de la collectivité qui sont confrontées à l'insécurité en matière de logement. C'est pourquoi notre gouvernement a lancé l'Initiative pour la création rapide de logements d'une valeur de 1 milliard de dollars, afin de favoriser la construction de logements modulaires, ainsi que l'acquisition de terrains et la conversion d'immeubles existants pour y aménager des logements supervisés. Ce programme s'inspire du leadership extraordinaire dont ont fait preuve des villes comme Vancouver et Victoria.

Pour beaucoup de gens de ma génération, l'accession à la propriété dans la collectivité que je représente n'est qu'un rêve. Pour remédier au problème de longue date que pose la pénurie de logements abordables, nous proposons d'élargir l'initiative Financement de la construction de logements locatifs de 12 milliards de dollars, afin de continuer à offrir des prêts à faible taux d'intérêt et de l'assurance hypothécaire pour appuyer la construction de logements locatifs abordables.

Depuis son lancement en 2017, 30 % des investissements de l'initiative à l'échelle nationale ont été faits en Colombie-Britannique, y compris la construction récente d'un immeuble de 24 logements locatifs abordables à Whistler, qui sera géré par l'Office d'habitation de Whistler, afin d'assurer le maintien de loyers abordables pour les 50 prochaines années.

Outre les problèmes de logement, de nombreuses personnes de la circonscription que je représente souffrent d'un manque de services de garde abordables et accessibles. À Squamish et à Pemberton, par exemple, il y a une liste d'attente d'au moins trois ans pour des services de garde accrédités. Entretemps, les parents doivent jongler entre d'épuisantes journées de travail doubles et des services de garde privés coûteux et non accrédités.

Afin d'offrir une aide immédiate aux familles ayant de jeunes enfants, le gouvernement met immédiatement en place un soutien temporaire pour les familles à revenu faible ou moyen qui ont droit à la Prestation canadienne pour enfants, augmentant de 1 200 \$ la prestation maximale de 6 765 \$ par enfant de moins de 6 ans, en 2021.

Pour répondre aux besoins à long terme en matière de garde d'enfants, le gouvernement propose de fournir 420 millions de dollars en 2021-2022 pour aider les provinces et les territoires à attirer et à retenir des éducateurs et des travailleurs de la petite enfance en offrant des subventions et des bourses aux personnes qui étudient dans ce domaine.

Ordres émanant du gouvernement

L'Université Capilano a lancé dernièrement des programmes d'éducation préscolaire à Sechelt et à Squamish afin de répondre à cette forte demande d'éducateurs. Ce financement aidera des efforts comme ceux-ci qui, de pair avec l'élimination des obstacles sur le plan des salaires et de l'infrastructure, sont essentiels si nous voulons répondre à la demande croissante d'éducateurs dans toute la Colombie-Britannique et dans tout le Canada.

Dans l'énoncé économique de l'automne, le gouvernement s'engage aussi à créer un Secrétariat fédéral responsable de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants afin de soutenir la création d'un système pancanadien. Nous savons qu'il ne s'agit pas seulement d'une politique judicieuse pour améliorer la vie des familles, réduire les inégalités entre les sexes et donner aux enfants de meilleures chances de réussite. Nombre d'experts, dont l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, y voient une des deux principales initiatives qui pourraient plus que toute autre favoriser la croissance du PIB canadien.

La pandémie de COVID-19 a accentué la crise sanitaire mortelle qui existait déjà en Colombie-Britannique. Les restrictions imposées à cause de la pandémie ont eu un effet domino qui a conduit à une offre de drogues plus toxiques et plus mortelles. Résultat, la crise des opioïdes a fait 1 500 morts en Colombie-Britannique l'an dernier.

Pour aider les Canadiens aux prises avec la toxicomanie, nous fournirons une enveloppe supplémentaire de 66 millions de dollars sur deux ans en appui à des organismes communautaires qui interviennent face à la crise des opioïdes. Un financement comme celui-ci sera vital pour la création et le maintien de centres de consommation supervisée et de prévention des surdoses, comme le centre de consommation supervisée qui a ouvert à Squamish l'an dernier et celui qui a ouvert à Sechelt également.

La pandémie a considérablement réduit l'utilisation des transports en commun dans tout le pays, mais ils restent indispensables pour les travailleurs essentiels et pour d'autres encore. C'est pourquoi nous avons fourni plus d'un demi-milliard en appui aux transports en commun en Colombie-Britannique dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire. Nous savons qu'une fois la pandémie terminée, le nombre d'utilisateurs augmentera rapidement dans des endroits comme la métropole de Vancouver qui, jusqu'à la pandémie, connaissaient la plus forte augmentation du nombre d'utilisateurs de tout réseau public au Canada et aux États-Unis.

Pour répondre à cette demande croissante, de nombreux projets sont à l'étude ou en cours de réalisation afin d'accroître ce service. Tous les ordres de gouvernement de North Shore travaillent en collaboration dans le cadre de la prochaine mesure destinée à décongestionner le réseau et à améliorer les transports en commun en provenance et à destination de North Shore. Je suis heureux que le gouvernement fédéral apporte un financement permanent pour les transports en commun afin de soutenir bon nombre de mesures à l'avenir.

• (1250)

Les mesures dont j'ai parlé dans mon intervention ne représentent que quelques exemples de celles que l'énoncé économique de l'automne soutiendra pour aider les Britanno-Colombiens et les Canadiens pendant la pandémie en apportant une aide aux Canadiens et aux entreprises canadiennes qui en ont le plus besoin. L'énoncé économique de l'automne prévoit aussi plusieurs mises de fonds pour des programmes plus importants qui préparent le ter-

rain pour rebâtir en mieux afin que le Canada soit plus écologique, plus inclusif et plus résilient après la pandémie.

Ces mesures, entre autres, feront partie des 70 à 100 milliards de dollars en fonds de relance sur trois ans destinés à faire en sorte que notre économie soit plus dynamique et plus résiliente qu'avant. L'énoncé économique de l'automne est positif pour les Britanno-Colombiens. Il est positif pour les Canadiens et je demande instamment à mes...

Le vice-président: Nous allons devoir nous arrêter là. Le temps de parole du député est écoulé.

Nous allons passer aux questions et aux observations. Le député de Drummond a la parole.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

Je profite du fait que nous avons un collègue libéral de la Colombie-Britannique pour aborder la question du tourisme. J'imagine que, dans la région d'où il vient, le tourisme est un secteur de l'économie assez important. Or c'est un des secteurs qui ont été extrêmement durement touchés par la pandémie, tout comme la restauration, les événements, les festivals, les arts et la culture.

Le gouvernement, outre le fait de mettre en place des programmes uniformes, ne tient pas compte de la réalité de ces secteurs. Cela prend des programmes ciblés pour le tourisme, la restauration, les festivals, les événements, les arts et la culture, et cela tarde. Le gouvernement a bien annoncé un programme de crédit pour les secteurs les plus durement touchés, mais nous avons entendu parler de ce programme-là il y a deux mois et aucun détail n'a été annoncé encore.

J'aimerais savoir si mon collègue a l'impression qu'une aide concrète ciblée sera finalement offerte aux secteurs du tourisme, des spectacles, des événements, des festivals et de la restauration.

[Traduction]

M. Patrick Weiler: Monsieur le Président, le secteur touristique est, sans l'ombre d'un doute, très important en Colombie-Britannique, en particulier dans ma circonscription. C'est notre secteur économique le plus important. Alors, je suis très réceptif aux commentaires et suggestions faits par mon collègue. L'énoncé économique de l'automne propose des aides ciblées, en particulier pour le tourisme et certains des autres secteurs durement touchés dont il a parlé. Le Programme de crédit pour les secteurs durement touchés de 1 million de dollars, par exemple, sera offert au cours des prochaines semaines afin de venir en aide à certaines de ces entreprises grâce à des prêts à faible coût et à très faible taux d'intérêt.

Par ailleurs, les 25 % du Fonds d'aide et de relance régionale destinés aux entreprises du secteur du tourisme sont essentiels pour que celles-ci puissent avoir accès au crédit dont elles ont besoin et survivre à la pandémie, une fois que certaines des restrictions, notamment en matière de santé, qui ont durement touché ces secteurs seront levées.

• (1255)

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, mon collègue a parlé de plusieurs choses intéressantes, mais il n'a rien dit à propos de la situation du saumon sauvage en Colombie-Britannique. Nous avons enregistré cette année la plus faible montaison de saumons rouges sauvages du Pacifique dans la plus importante rivière à saumons au monde. L'année dernière, nous avons également établi un record. L'énoncé économique de l'automne ne mentionnait rien, à part pour Big Bar, qui pourrait améliorer cette situation, une situation à laquelle plusieurs autres bassins hydrographiques sont confrontés.

La situation du saumon sauvage est critique et nous n'arrivons même pas à convaincre la ministre de déclarer une situation d'urgence. Le gouvernement ne propose aucun nouvel investissement. On nous dit que le fonds de restauration pour le saumon de la Colombie-Britannique de 148 millions de dollars ne représente pas grand-chose. Des défenseurs de cette cause affirment que cette somme est prévue pour les cinq prochaines années, mais qu'en réalité, il faudrait consacrer une telle somme chaque année durant les cinq prochaines années pour contribuer à la sauvegarde du saumon sauvage du Pacifique, qui constitue un composant essentiel de notre sécurité alimentaire, de notre culture, de notre économie et de notre mode de vie, surtout pour les Autochtones.

Mon collègue plaidera-t-il auprès du gouvernement pour que celui-ci consacre des sommes importantes à un fonds d'urgence pour le saumon sauvage du Pacifique dans le cadre de son prochain budget?

M. Patrick Weiler: Monsieur le Président, je partage les préoccupations de mon collègue concernant le sort du saumon sauvage du Pacifique. L'une des mesures dont il a parlé dans son allocution, le financement permanent visant à faciliter le passage du poisson à Big Bar, est une mesure de la plus haute importance, mais il s'agit là d'une mesure parmi d'autres que nous devons prendre pour rétablir nos stocks de saumons dans la province. Pour cela, il faudra déployer des efforts concertés pour restaurer les habitats et les stocks de cette espèce emblématique pour l'ensemble des résidents de la Colombie-Britannique.

Je peux donner au député d'en face l'assurance que c'est une priorité pour moi, pour notre caucus de Colombie-Britannique et pour le gouvernement. J'ai hâte de travailler avec mes collègues à la mise en place de mesures importantes qui nous permettront de faire des progrès dans ce secteur très important.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour parler du projet de loi C-14, l'énoncé économique que le gouvernement fédéral a présenté à la Chambre le 30 novembre dernier.

La COVID a durement frappé nos collectivités à bien des égards. Nous vivons une période de changements constants, de bouleversements de nos habitudes de vie et de vives inquiétudes sur le plan de la santé. Chaque fois que je discute avec mes concitoyens de ma circonscription, je suis bouleversée de voir tous les changements qu'ils ont vécus dans leur vie. Je suis contente de voir combien les gens de ma circonscription font preuve d'innovation. Ils se soutiennent les uns les autres et les entreprises trouvent de nouvelles façons de poursuivre leurs activités.

La semaine dernière, j'ai assisté à la grande ouverture d'un vignoble de ma circonscription. Cette petite cérémonie a eu lieu dans le respect des règles de distanciation et de protocoles rigoureux,

Ordres émanant du gouvernement

mais le propriétaire de 40 Knots voulait saisir l'occasion pour mettre en valeur son nouvel espace extérieur fermé qui permettra la tenue d'événements tout au long de l'année. Les fenêtres peuvent s'ouvrir par temps chaud et se fermer par temps froid, tout en offrant une vue magnifique sur les vignes. J'ai un profond respect pour les gens de 40 Knots d'avoir mis en place un modèle durable de fabrication du vin et d'avoir fait preuve d'autant de créativité, à l'instar de nombreuses autres entreprises de ma circonscription durant cette période.

Cette innovation est inspirante, mais bon nombre de nos concitoyens ont éprouvé des difficultés durant cette période en raison de la façon dont nos économies locales sont construites. D'un bout à l'autre du Canada, nous devons renforcer notre soutien aux stratégies régionales de développement économique. J'ose espérer que le gouvernement annoncera un jour la création d'une nouvelle direction de l'économie régionale en Colombie-Britannique. Je veux que le gouvernement comprenne que ce sont les collectivités rurales et éloignées qui ont le plus besoin de soutien durant cette période de bouleversements économiques. J'espère qu'un bureau sera mis en place dans ma région de North Island—Powell River.

C'est très important pour moi parce que ma circonscription a d'importants défis à relever en ce moment. Le 17 décembre, le ministre des Pêches a fait une annonce au sujet des fermes piscicoles des îles Discovery. Cette annonce donnait suite à la recommandation 19 rendue en 2012, par la Commission Cohen. Je respecte le fait que plusieurs communautés des Premières Nations de ma circonscription ont participé à ce processus. Ces nations ont le droit constitutionnel de s'exprimer au nom des habitants d'une région qu'elles protègent et représentent depuis des temps immémoriaux.

Je crois comprendre que les sept nations ont avisé leurs membres qu'elles appuyaient l'annonce. Les communautés autochtones ont le droit de défendre ce qu'elles croient être le mieux pour leur territoire ancestral, et il est important, pendant cette période, que nous travaillions ensemble à titre de partenaires clés dans notre région pour trouver des solutions et continuer de progresser. Je tiens toutefois à souligner une lacune importante dans cette décision.

Avant cette annonce, mon collègue le ministre du cabinet fantôme pour les pêches, le député de Courtenay—Alberni, a été très clair. La ministre des Pêches devait avoir un plan pour accompagner cette annonce. Je tiens à être claire. Il n'était pas nécessaire que ce soit un plan étape par étape, mais nous voulions un engagement quelconque pour assurer une certaine prévisibilité pendant cette période. Je comprends bien que la recommandation de la Commission Cohen date d'il y a huit ans, et que c'était une échéance que beaucoup de gens attendaient, mais cela ne veut pas dire que la ministre ne devrait rien proposer. L'absence de plan a laissé un vide dans ma région, surtout dans les secteurs plus au nord de l'île de Vancouver.

En cette période de grande incertitude, nous n'avons pas besoin d'autres inconnues. Il y en a déjà assez avec la COVID. Ce dont nous avons besoin, c'est de prévisibilité.

Je tiens à souligner à quel point cette annonce a été difficile pour les collectivités, les travailleurs et les entreprises. C'est accablant, et je sais que beaucoup de gens s'inquiètent pour l'avenir de notre région. Lorsque la ministre des Pêches a fait son annonce, elle n'avait aucun plan à présenter. J'espérais voir un engagement en faveur de l'injection de ressources importantes et de l'adoption d'une approche régionale.

Ordres émanant du gouvernement

Je tiens à répéter ici ce que me disent les gens de ma circonscription. Tout d'abord, il faut un engagement ferme et vigoureux à l'égard du saumon sauvage du Pacifique. La restauration de l'habitat est un élément important, mais il y a tellement d'autres facteurs. Les gens veulent un plan. La nécessité d'améliorer le bien-être du saumon sauvage du Pacifique pour les gens de notre circonscription n'a fait qu'augmenter, et certains m'ont même montré des rivières que le saumon ne fréquente plus.

Dans l'ensemble de notre circonscription, le manque de personnel des pêches sur le terrain constitue également une préoccupation croissante. Qu'on me comprenne bien: il y a des employés extraordinaires du ministère des Pêches et des Océans dans notre région. Toutefois, on s'inquiète beaucoup du fait qu'il n'y a tout simplement pas assez de personnel sur le terrain pour gérer les besoins sur une grande partie de la côte qui se trouve dans la circonscription que je représente.

• (1300)

Heureusement, le Programme des gardiens autochtones prend de l'ampleur dans toute la circonscription. Nos communautés, autochtones et non autochtones, font confiance à ces gens, car elles savent qu'ils sont là pour protéger les ressources naturelles de la région. Les collectivités cherchent des moyens d'étendre et de développer ce programme, dont le travail est si important.

À l'heure actuelle, dans notre région, un processus parallèle est en cours pour concrétiser la décision prise au sujet des îles Discovery. Il s'agit de l'engagement que le gouvernement fédéral a pris pour établir un système d'aquaculture plus durable. Dans ma région, les gens désirent qu'on leur dise le plus tôt possible à quoi ce système ressemblera. Les entreprises qui dépendent fortement de l'industrie de la pisciculture ont demandé que les prochaines étapes soient expliquées plus clairement afin de modifier adéquatement leurs plans d'affaires. Avec la fermeture des piscicultures à enclos ouverts dans les îles Discovery, les entreprises cherchent des occasions d'investir dans de nouvelles activités et elles veulent que le gouvernement fasse partie de ce plan. Elles ont besoin d'une voie claire et accessible, et comme les changements surviennent rapidement, il faut qu'on leur montre les ressources qu'on leur offrira pour y parvenir.

L'investissement dans le développement économique des communautés autochtones est également considéré comme une grande priorité. Plus de 20 Premières Nations que je représente accomplissent un travail extraordinaire et novateur. Nous souhaitons discuter de ces projets pour voir comment les développer de manière à offrir des débouchés économiques dans notre région.

Il y a aussi plusieurs écloséries dans ma circonscription, et beaucoup de gens y travaillent bénévolement. Le financement qui les soutient n'a pas augmenté depuis plus de 30 ans, mais ils ont trouvé de nombreuses solutions créatives pour réussir. Bon nombre d'entre eux ont communiqué avec mon bureau pour savoir en quoi cette annonce modifiera leur rôle. J'ai également entendu des pêcheurs commerciaux et des pêcheurs publics qui espèrent que l'on prendra des mesures pour gérer les pêches de façon durable, et ils veulent avoir voix au chapitre.

J'ai demandé à la ministre d'accorder la priorité à notre région et d'envisager une approche coordonnée qui tienne compte des besoins particuliers de cette région. Je le répète, la solution la plus logique sera d'établir un plan de développement économique régional local. Il faudra pour cela une approche axée sur la collaboration, et

le gouvernement fédéral devra assumer un rôle important dans ce processus.

Je tiens également à souligner que les municipalités de cette partie de la région seront touchées, elles aussi. Elles ont besoin de ressources pour créer des stratégies adaptées à leur population.

Pour faire de notre région un pôle de développement économique plus attrayant, il nous faut un meilleur accès à Internet et une réception cellulaire améliorée. Nous sommes très fiers du projet Connected Coast dans notre région, mais c'est maintenant que les ressources doivent arriver, et non plus tard. Notre région l'exige. La médiocrité de la réception cellulaire fait fuir les gens d'affaires et menace la sécurité de la population. De nombreuses pétitions ont circulé dans la région à ce sujet.

Tout cela explique pourquoi j'ai présenté à l'automne la motion 53, qui porte sur les principes d'un avenir viable et équitable. Cette motion vise à obliger le gouvernement à répartir équitablement les fonds et les programmes entre les circonscriptions fédérales et à tenir compte de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, des changements climatiques et de la priorisation des projets des petites entreprises qui diversifient les emplois stables et bien rémunérés offerts localement, parce que c'est ainsi que les bénéficiaires et les avantages peuvent rester dans la collectivité.

Je tiens aussi à souligner que les travailleurs de l'acier de l'usine de transformation de Port Hardy ont communiqué avec mon bureau. Ils veulent également s'assurer que leurs voix sont entendues dans le cadre de ce processus.

Nous devons tenir compte de ces principes pour nous assurer de suivre un plan économique adapté aux régions. J'exhorte la ministre à prendre connaissance de ma motion et à adopter ces principes le plus tôt possible.

Pour que les gens de notre région puissent travailler ensemble de façon constructive, nous avons besoin d'un engagement clair de la part du gouvernement. En raison de l'incertitude qui règne actuellement, il est difficile pour les gens de savoir quelles sont les prochaines étapes. Ce n'est pas bon pour notre région, et je crains que cela ne nous amène à nous concentrer sur nos différences, plutôt que sur notre volonté commune de développer le milieu où nous vivons.

Comme j'arrive à la fin de mon allocution, j'aimerais aussi profiter de l'occasion pour souligner que les femmes qui travaillent dans l'industrie de la pisciculture ont remarqué une intensification du harcèlement sexuel ces derniers temps. Il en a été fait état sur les médias sociaux. Je tiens à dire clairement que ce n'est tout simplement pas acceptable et que nous devons tous nous efforcer de bâtir un pays meilleur, où les femmes sont traitées avec respect et ne sont pas traitées comme des objets par sexisme.

• (1305)

En terminant, je tiens à rappeler au gouvernement que ce sont les collectivités locales, rurales et tributaires des ressources comme celle que je représente qui ont bâti notre pays. Je tiens également à souligner que la marginalisation économique des communautés autochtones dans notre région et partout au Canada a constitué un obstacle énorme pour elles et que les lois ont souvent entravé leur développement. J'espère donc que le gouvernement rajustera son tir.

Le vice-président: Je dois interrompre la députée. Le temps est écoulé.

Questions et observations, la parole est à la députée d'Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill.

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son plaidoyer pour la défense et la sécurité.

La députée a soulevé des points très importants au sujet du développement économique régional et de l'incertitude qui découle de l'absence d'un plan financier clair de la part du gouvernement. Pourrait-elle nous dire si nous avons besoin d'un budget fédéral pour établir les dépenses qui devraient être prioritaires et les domaines auxquels on devrait consacrer moins d'argent, afin que nous puissions planifier l'avenir en sachant plus clairement à quoi nous en tenir?

• (1310)

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, j'ai beaucoup aimé travailler avec la députée au sein de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN. J'ai aussi beaucoup aimé notre engagement commun en matière de défense et envers les hommes et les femmes qui nous servent si bien partout au Canada.

Je reconnais que nous avons besoin d'un budget. Nous devons voir où sont les engagements. Lorsque nous regardons ce qui se passe partout au Canada, nous savons qu'il est important d'avoir des approches régionales qui ont du sens pour les collectivités. Il arrive trop souvent que les petites collectivités soient exclues des plans. Ce n'est pas Ottawa qui devrait informer les petites collectivités éloignées de ce qui doit être fait, parce que ce sont elles les expertes. J'espère que cet argent ira dans les collectivités et leur permettra d'élaborer ce plan.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais aborder un aspect un peu différent de cette question, à savoir la reconnaissance de l'impact que beaucoup de nos entreprises sociales ont sur les collectivités partout au pays, ainsi que l'importance de continuer à leur fournir non seulement un soutien financier, mais aussi d'en assurer la promotion.

Je pense à une organisation comme Habitat pour l'humanité, qui a aidé à la construction de nouvelles maisons à Winnipeg-Nord, dans des secteurs où la situation est probablement très difficile. Je me demande si la députée pourrait nous en dire davantage sur le rôle important que les entreprises sociales ont joué pendant la pandémie. Bon nombre d'entre elles ont clairement démontré qu'il ne s'agit pas seulement de faire des profits, mais aussi de faire participer les gens de façon très concrète et de fournir des services.

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, je dirai que dans ma région, Habitat pour l'humanité a été très présent. L'organisme a établi des partenariats extraordinaires avec de nombreux intervenants, mais cela ne répond pas à la question au centre de mon intervention, à savoir la façon d'aborder les changements économiques énormes dans nos circonscriptions avec une approche économique régionale qui rassemble tout le monde. J'espère que le gouvernement défendra cette position. Il a pris une décision et je la respecte, mais nous avons besoin de soutien.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je suis très préoccupée, et je suis certaine que la dépu-

Ordres émanant du gouvernement

tée l'est aussi, par la situation périlleuse dans laquelle se trouvent plusieurs entreprises régionales de transport terrestre.

La députée sait probablement que la présidente actuelle du Conseil tribal des Nu-Chah-Nulth, Judith Sayers, a demandé que les lignes d'autocar de Wilson soient protégées. Cette compagnie fournit des services à plusieurs collectivités autochtones éloignées sur l'île de Vancouver. Elle est menacée de faillite par les grandes banques commerciales. Elle ne reçoit d'aide d'aucun programme gouvernemental. L'annonce faite ce matin par le premier ministre au sujet du programme pour les secteurs très touchés n'aidera pas non plus, parce qu'il prévoit un plafond de 1 million de dollars pour les nouveaux prêts.

Je me demande si la députée de North Island—Powell River a des observations à faire concernant les mesures que nous pourrions prendre au sujet de ces banques très rentables qui font moins de profits, mais qui demeurent rentables, et de leur volonté de faire disparaître d'autres entreprises qui sont essentielles à la relance.

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue. C'est un plaisir de la saluer de la part du nord de l'île de Vancouver.

Je suis tout à fait d'accord. Dans ma circonscription, un grand nombre de collectivités rurales et éloignées et de communautés autochtones ont besoin de transport accessible. C'est un défi constant. Maintenant que nous nous concentrons sur la reprise, il est essentiel de veiller à ce que les gens puissent se présenter à leurs rendez-vous et quitter leur collectivité pour profiter des occasions qui s'offrent à eux, pour des raisons de santé et pour bien d'autres raisons. J'espère donc qu'il y aura un certain soutien à cet égard.

J'apprécie le travail des grandes banques, mais elles font certainement assez de profits. Concentrons-nous sur ces soutiens vraiment importants pour les collectivités locales.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a fait tout son possible pour combattre le virus et pour en atténuer les effets néfastes. Il a utilisé tous les outils à sa disposition pour protéger la santé et les moyens de subsistance des Canadiens, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables au Canada. Je suis tout à fait d'accord que la protection de la santé est la meilleure stratégie économique pendant une crise de santé mondiale comme celle que nous traversons. En fait, plus de 8 \$ sur 10 \$ dépensés au Canada pour lutter contre le virus ont été dépensés par le gouvernement fédéral.

Je tiens à préciser qu'il ne s'agit aucunement d'un effort unilatéral. Pendant l'été, nous avons annoncé un soutien aux provinces et aux territoires dans le cadre de notre programme de relance sécuritaire de 19,9 milliards de dollars. Un montant supplémentaire de 2 milliards de dollars est mis à la disposition des provinces et des territoires par l'entremise du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire afin de protéger la santé des élèves et du personnel. Nous collaborons également avec les villes et les collectivités autochtones pour veiller à ce que les Canadiens aient le soutien dont ils ont besoin et pour enrayer la propagation du virus dans les collectivités vulnérables. Il s'agit vraiment d'un effort de l'ensemble du Canada, et nous l'avons dit à maintes reprises.

Ordres émanant du gouvernement

Tout au long de l'année, j'ai tenu 30 consultations communautaires et des assemblées publiques dans ma circonscription, Whitby. La plupart d'entre elles ont eu lieu en ligne, mais quelques-unes ont eu lieu en personne avant la pandémie. Les gens de Whitby sont mobilisés, et je sais que les mesures annoncées dans l'énoncé économique de l'automne aideraient les gens de ma collectivité.

Dans cet énoncé économique de l'automne qu'il a déposé récemment, le gouvernement du Canada décrit les mesures qu'il a prises jusqu'à maintenant et en propose de nouvelles pour aider les Canadiens à traverser cette crise. Il jette les bases d'une reprise vigoureuse, inclusive et durable pour rebâtir l'économie du Canada.

Par exemple, ce printemps, nous avons agi sans tarder pour mettre en œuvre des programmes économiques robustes comme la Prestation canadienne d'urgence, la Subvention salariale d'urgence du Canada et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes afin d'aider les particuliers, les entreprises et les organismes de toutes tailles à survivre à cette pandémie. Ces importants programmes ont aidé des milliers de personnes et d'entreprises à Whitby et dans la région de Durham. Comme nous l'avons dit, nous ferons tout notre possible pour protéger les Canadiens et leur gagne-pain. Grâce à des mesures de soutien ciblées et souples, nous continuerons d'offrir une certitude économique aux Canadiens et aux entreprises en cette période de turbulence et d'incertitude.

Nous avons également constitué un large éventail de vaccins de calibre mondial, en investissant plus de 1 milliard de dollars dans des ententes sur les vaccins afin d'assurer un approvisionnement national pouvant atteindre 429 millions de doses.

Une fois que le virus sera maîtrisé et que notre économie sera prête à croître à nouveau, le gouvernement mettra en œuvre un ambitieux plan de relance de trois ans dans lequel il compte investir de 70 à 100 milliards de dollars. Cette mesure est comparable à celles d'autres pays, qui investiront environ 3 à 4 % de leur PIB dans la relance.

L'énoncé économique de l'automne constitue un versement initial sur ce plan de croissance et ouvre la voie à une relance inclusive, équitable et durable, qui permettra la création de bons emplois pour tous les Canadiens.

La pandémie actuelle a mis au jour et, dans bien des cas, a considérablement accentué les inégalités qui frappent les Canadiens, surtout au sein de la population active. Pour dire les choses simplement, les inégalités rendent notre économie moins résiliente, moins durable et moins équitable. C'est pourquoi une reprise vigoureuse et globale ne doit laisser personne pour compte.

Par exemple, le gouvernement est déterminé à s'assurer que son plan de croissance tient compte des répercussions disproportionnées que la COVID-19 a eues sur les femmes. Nous avons annoncé la création d'un groupe de travail composé de spécialistes d'horizons divers afin d'aider le gouvernement à élaborer un plan d'action pour les femmes au sein de l'économie, un plan qui permettra à un plus grand nombre de femmes de retourner sur le marché du travail et d'assurer une réponse féministe et intersectionnelle à cette pandémie et à la relance. Une analyse comparative entre les sexes appliquée à toutes les mesures de l'énoncé économique de l'automne permet de le constater et j'en suis très fier. Ce plan d'action permettra de faire avancer l'égalité hommes-femmes et d'éliminer les inégalités qui touchent les femmes vulnérables, notamment les femmes autochtones, noires et racialisées. Il permettra de renforcer

l'économie canadienne dans son ensemble et profitera à tous les Canadiens.

Le gouvernement commencera également à lancer des initiatives de transformation, notamment un système pancanadien d'éducation préscolaire et de garde d'enfants, en partenariat avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones. Investir dans des services de garde d'enfants de grande qualité, accessibles, abordables et inclusifs serait non seulement une bonne chose pour les familles, mais aussi une décision logique pour l'économie. Cela donnerait aux enfants un bon départ dans la vie, tout en donnant aux parents, surtout aux mères, le soutien nécessaire pour s'intégrer à la population active du pays tout en subvenant aux besoins de leur famille.

• (1315)

Il importe également de reconnaître que les jeunes continuent de subir des répercussions économiques disproportionnées en raison de la COVID-19 et de nous assurer que cette pandémie n'hypothèque pas leur avenir. C'est pourquoi nous proposons de miser sur l'emploi, le développement des compétences professionnelles et l'éducation, pour aider les jeunes et les étudiants au cours de l'été, en adoptant des mesures supplémentaires qui allégeraient le fardeau financier des étudiants et offriraient aux jeunes plus de possibilités d'acquérir de l'expérience de travail. Ces mesures comprennent de nouveaux investissements de 447,5 millions de dollars dans le programme Emplois d'été Canada, ce qui permettrait d'offrir plus de 120 000 emplois en 2021-2022, et de 575,3 millions de dollars échelonnés sur les deux prochaines années dans la Stratégie emploi et compétences jeunesse, ce qui permettra d'offrir aux jeunes environ 45 300 emplois.

À Whitby seulement, une ville de ma circonscription, plus de 300 postes ont été financés grâce au programme Emplois d'été Canada, ce qui a permis à des jeunes de notre collectivité d'acquérir de précieuses compétences, tout en renforçant l'économie locale. Ces emplois sont essentiels, et je pense qu'ils contribueront grandement à la reprise et à l'augmentation de la participation des jeunes à notre économie.

Le projet de loi dont nous sommes saisis propose également d'éliminer le remboursement des intérêts de la partie fédérale des Prêts d'études canadiens et des Prêts canadiens aux apprentis pour l'exercice 2021-2022. Cette mesure permettrait d'alléger le fardeau financier de jusqu'à 1,4 million de Canadiens.

Par ailleurs, l'énoncé économique de l'automne réaffirme l'engagement du gouvernement à lutter contre toutes les formes de racisme et de discrimination systémiques, une douloureuse réalité pour les Canadiens noirs, les Canadiens racialisés et les peuples autochtones. À cette fin, nous proposons des investissements clairs et importants dans un certain nombre de domaines clés. Par exemple, nous allons lancer un programme pilote visant à ouvrir des possibilités d'appel d'offres afin d'accroître les perspectives économiques pour les entreprises qui appartiennent à des Noirs ou qui sont exploitées par ceux-ci, en nous appuyant sur le succès obtenu dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.

S'efforcer de diversifier le processus d'approvisionnement du gouvernement de la façon indiquée dans la nouvelle lettre de mandat de la ministre de l'Approvisionnement est une mesure essentielle pour s'assurer que tous les Canadiens peuvent participer à ce processus et pour accroître l'autonomie des communautés marginalisées. Par ailleurs, le gouvernement favorisera la représentativité dans l'ensemble de la fonction publique, y compris aux plus hauts échelons, en créant un centre pour la diversité dans la fonction publique fédérale afin d'accélérer les progrès en matière de diversité et d'inclusion, et en modernisant les dispositions législatives sur l'équité de manière à favoriser véritablement l'inclusion.

Nous chercherons à renforcer l'autonomie des communautés en finançant des initiatives communautaires de lutte contre le racisme et de promotion du multiculturalisme, en élargissant le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme du gouvernement ainsi que son Programme d'action et de lutte contre le racisme, et en effectuant des investissements pour protéger les communautés qui pourraient être ciblées par des crimes haineux. En outre, nous demeurons résolus à éradiquer et à combattre le racisme systémique dans notre système de justice en appuyant l'utilisation d'évaluations de l'incidence de la race et de la culture par les juges et en contribuant à réduire la surreprésentation des Canadiens autochtones et noirs dans le système de justice pénale en mettant en place des projets pilotes de centres de justice communautaire en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario.

L'énoncé économique de l'automne indique aussi la voie à suivre pour atteindre la carboneutralité. On peut y lire ceci :

Le gouvernement doit investir dans une action pour le climat significative, faite de quoi les coûts et les risques liés aux changements climatiques ne feront qu'augmenter pour tous les Canadiens. La COVID-19 a rappelé à tous l'importance d'une action précoce et soutenue pour faire face aux risques systémiques qui menacent le quotidien.

C'est exactement ce que fait le gouvernement à l'aide d'investissements cruciaux. Cela comprend 2,6 milliards de dollars pour des améliorations énergétiques résidentielles, 226,4 millions de dollars pour de nouvelles infrastructures pour les véhicules électriques, 3,16 milliards de dollars pour la préservation de la nature et l'élaboration d'un plan de plantation de 2 milliards d'arbres, et 98,4 millions de dollars pour aider le secteur agricole à lutter contre les changements climatiques.

En conclusion, grâce à ces initiatives et à d'autres initiatives et investissements majeurs énoncés dans l'énoncé économique de l'automne, le gouvernement continuera à relever les défis et à s'attaquer aux obstacles qui limitent les Canadiens.

• (1320)

Il est essentiel de bâtir une économie durable, robuste et équitable pour surmonter cette crise, et le projet de loi C-14 indique la voie à suivre pour y parvenir.

• (1325)

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, j'ai trouvé très intéressante la partie du discours de mon collègue qui portait sur la lutte contre le racisme. Cela m'a fait tiquer puisqu'il y a deux semaines, à Longueuil—Saint-Hubert, deux communautés noires ont déposé un projet dans le cadre de l'initiative Appuyer les communautés noires du Canada et qu'elles se sont fait répondre par le gouvernement qu'elles n'avaient pas fait la preuve qu'elles étaient noires. Je peux vous garantir qu'elles sont

Ordres émanant du gouvernement

noires. Cela a créé toute une commotion. Les gens se sont sentis insultés et bafoués par le gouvernement qui, d'une main, fait la promotion de la lutte contre le racisme et, de l'autre main, insulte les communautés en prétendant qu'elles ne sont pas vraiment noires. Cela n'a aucun bon sens.

Est-ce que mon collègue pourrait m'expliquer comment des communautés noires ont pu recevoir une telle réponse de la part du gouvernement?

[Traduction]

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je reconnais que bon nombre des programmes et des enveloppes de financement que nous avons mis à la disposition des gens et que nous avons même augmentés sont surutilisés. Cela a souvent pour résultat que tous les projets ne réussissent pas à obtenir des fonds, mais il y a certainement un processus indépendant en place, qui est vérifiable. Il permet d'examiner les demandes et vise vraiment à obtenir les meilleurs résultats. Par conséquent, même si je ne peux pas parler de l'initiative en question, je suis certain qu'il y a une bonne raison pour laquelle ce groupe n'a pas réussi.

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NDP): Monsieur le Président, le député de Whitby a fait de nombreuses déclarations au sujet des grandes visées du gouvernement dans le cadre des programmes d'aide liés à la COVID-19, notamment les programmes destinés aux milieux de travail, aux travailleurs et aux enfants. Toutefois, certaines de ces visées ont fait en sorte que beaucoup de gens ont été laissés pour compte en raison des pratiques mises en place par le gouvernement.

Ce que le député a omis de mentionner, et c'est quelque chose que le gouvernement a fait valoir dans son programme électoral, c'est l'aide aux aînés et aux personnes handicapées. Un très petit paiement ponctuel leur a été versé lorsque les libéraux se sont rendu compte que les coûts augmentaient pendant la première vague de la pandémie. Au moment de la deuxième vague, les libéraux ont complètement ignoré ces deux groupes. Or, ces gens ont besoin d'aide, et ils en ont besoin maintenant, pas dans l'avenir. On parle de leur accorder des augmentations, mais rien n'a transpiré à ce sujet, sauf que cela va venir plus tard, ce qui pourrait vouloir dire dans quelques années. Qu'allons-nous faire maintenant pour aider ces gens, nos aînés et nos personnes handicapées qui arrivent à peine à joindre les deux bouts?

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, en réponse à la question du député, je dirais que les mesures audacieuses et le leadership commencent par de bonnes intentions. Par conséquent, l'expression de ces bonnes intentions n'est qu'un début. Nous avons pris des mesures concrètes, et je partage les préoccupations du député à l'égard des personnes handicapées, que j'ai souvent défendues dans ma circonscription.

Nous progressons sur plusieurs fronts. La Stratégie nationale pour le trouble du spectre de l'autisme fait partie de l'engagement qui a été pris, et je crois comprendre que le processus de consultation progresse. Il a également été question dans le discours du Trône d'un nouveau régime d'inclusion des personnes handicapées qui augmenterait les prestations d'invalidité et qui serait remanié pour offrir également un soutien à l'emploi et modifier quelque peu les critères d'admissibilité, afin que plus de personnes aient accès à ces mesures de soutien.

Par conséquent, nous ne restons pas silencieux au sujet de ces...

Le vice-président: Je vais accorder une autre petite question.

Ordres émanant du gouvernement

La parole est à la députée de Saanich—Gulf Islands.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je suis heureuse que le député mette de côté le projet de loi C-14 pour parler aussi de la crise climatique. Je suis déçue de constater que le niveau actuel des dépenses fédérales pour le pipeline Trans Mountain se chiffrent à 17 milliards de dollars, ce qui dépasse le montant consacré aux bons programmes dont a parlé le député. Ne croit-il pas que nous devrions cesser de subventionner les combustibles fossiles pendant que notre économie est en transition?

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, j'ai le plus grand respect pour la députée d'en face et j'apprécie vraiment la question. Je crois que le gouvernement, dans son nouveau plan d'action climatique, s'est fermement engagé à mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles d'ici 2025, en les éliminant progressivement. Je crois que ce nouveau plan d'action envisage l'hydrogène et d'autres sources d'énergie renouvelable pour orienter les industries dans cette direction à l'avenir.

Nous savons que l'économie peut croître et se développer pendant que nous protégeons l'environnement. Le Canada a une occasion en or d'être un chef de file mondial en matière d'activités commerciales durables. Nous n'en sommes pas encore là, mais soyez assurés que nous y arriverons.

• (1330)

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je vous souhaite, à vous et à tous les députés, un très bon retour à la Chambre en cette nouvelle année. Tout comme elle nous donne la chance de laisser derrière nous de vieilles habitudes nuisibles, une nouvelle année nous permet de réévaluer et de corriger notre tir. S'il y a un message que mes électeurs transmettraient au gouvernement à l'approche de 2021, c'est qu'il devrait prendre la résolution de revenir à la normale.

Les indicateurs économiques à l'échelle du pays ne sont pas encourageants, et à mesure que les perspectives se détériorent, les répercussions de la négligence du gouvernement et de la division régionale ne feront qu'être amplifiées dans l'Ouest canadien. Le consensus qui se dégage de mes électeurs au cours des derniers mois est clair. Ils ne veulent pas qu'une pandémie mondiale soit le prétexte d'une grande relance de notre économie, et ils ne veulent pas non plus que le gouvernement continue de ne pas lutter efficacement contre la COVID-19 pour justifier son inaction à l'égard de notre reprise économique.

Mes électeurs exigent une approche sensée de la reprise. Ils veulent retourner au travail. Ils veulent un gouvernement qui crée les conditions propices à la prospérité de tous les secteurs de notre économie, mais qui ne s'immisce pas à l'excès dans leur vie. Ils nous rappellent qu'un emploi stable et de bons chèques de paie seront les éléments clés pour sortir de cette pandémie le plus rapidement possible.

Les conservateurs ont été fiers de défendre les intérêts des Canadiens lorsque la pandémie a frappé. Nous nous sommes efforcés d'améliorer nombre de programmes d'aide du gouvernement et d'en accélérer la mise en œuvre. Les Canadiens avaient besoin de ces programmes, qui leur ont été très utiles. En fait, les conservateurs ont exhorté le Parlement à se réunir le plus souvent possible pour aider notre pays à bien traverser cette tempête. Malheureusement, les appels que nous avons lancés sont bien souvent restés lettre morte.

Toutefois, nous ne sommes plus en mars ou en avril 2020. Aujourd'hui, nous connaissons beaucoup mieux le virus et la façon d'en atténuer les répercussions. Il est temps de revenir au cours normal des choses et de travailler à la relance économique. Pourquoi? Parce que nous ne pouvons pas continuer à dépenser indéfiniment. Reconnaissons la gravité de certains indicateurs économiques vitaux que le gouvernement a aidé à exacerber.

Regardons la dette: on attend des Canadiens qu'ils assument le fardeau de huit billions six cents milliards de dollars de la dette des ménages, des sociétés et du gouvernement. Cette somme équivaut à 387 % de notre PIB. Au cours des six dernières années, la dette a augmenté de 40 %, dépassant la croissance de notre PIB trois fois. La dette du gouvernement, tout particulièrement, a crû à un rythme supérieur à celui du PIB du Canada, qui était l'étalon de mesure du gouvernement.

Notre situation est pire que celle à laquelle la Grèce a dû faire face pendant la crise de la dette souveraine, ou encore celle à laquelle les États-Unis ont été confrontés pendant la crise financière de 2008. Jamais notre pays n'a dû faire face à un fardeau de la dette pareil, sans aucun plan pour le gérer. Notre déficit est plus élevé que jamais dans l'histoire de notre pays, se situant actuellement à 17 % de notre PIB. Même les déficits accumulés pendant la Première Guerre mondiale, au pire de la Grande Dépression ou encore pendant la récession de 2007-2009 n'ont pas approché notre déficit actuel par rapport au pourcentage du PIB. Pire encore, le gouvernement n'a toujours pas de plan pour retrouver un certain équilibre budgétaire.

Quels résultats obtenons-nous avec toutes ces dépenses? Nous en obtenons bien peu. Notre taux de chômage demeure le plus élevé des pays du G7, même si nous sommes ceux qui dépensent le plus de tous les pays de l'OCDE.

La situation aurait pu être bien différente si le gouvernement s'était attelé à la tâche lorsque les choses allaient bien. Dès le premier jour, il était clair que les libéraux n'étaient nullement intéressés à donner suite à leurs promesses concernant les dépenses. Au cours de leur premier mandat, ils ont vidé les coffres en ajoutant 100 milliards à la dette avant même que la COVID n'atteigne nos rives. Cette tendance à dépenser de façon inconsidérée et exagérée qui nuit aux entreprises a des conséquences bien réelles. En effet, avant même le début de la pandémie, le Canada avait perdu 160 milliards d'investissements à cause de mauvaises décisions du gouvernement, ce qui nous a laissés dans une position affaiblie.

Qu'est-ce qui pouvait encore empirer la situation? D'abord, le gouvernement propose, dans son projet de loi, de rendre permanentes les dépenses engagées pendant la crise de la COVID. Il demande d'augmenter la limite d'emprunt de 700 milliards de dollars, pour la porter à 1,8 billion de dollars d'ici 2024. On dirait que les libéraux n'ont aucun plan à long terme pour solliciter l'ardeur au travail et l'ingéniosité des Canadiens.

Permettons aux Canadiens de nous aider à traverser la tempête. Au lieu de choisir des favoris, les libéraux devraient tabler sur les talents de tous les travailleurs pour produire les biens et les services que le monde achètera. Le gouvernement doit améliorer la compétitivité du Canada dans le monde.

Tout comme les Canadiens doivent avoir les outils nécessaires pour nous conduire à une relance économique solide, le gouvernement a la responsabilité de gérer la santé publique pour vaincre la pandémie. Toutefois, selon moi, il a clairement échoué à cet égard.

• (1335)

Hier soir, j'ai eu le plaisir d'entendre ma collègue de Cloverdale—Langley City parler des systèmes complexes qui sont utilisés depuis des années dans l'industrie des cultures de serre pour prévenir et détruire les virus avant qu'ils endommagent gravement la santé des plantes et nuisent à la productivité des entreprises. Elle a ensuite comparé ce qui est ainsi fait aux prétendues mesures prises par le gouvernement libéral pour réagir à la pandémie du coronavirus.

Les Canadiens veulent tout simplement que le gouvernement leur dise la vérité. Tout d'abord, pourquoi les libéraux ont-ils fait des erreurs aussi évidentes dans leur lutte contre la pandémie, et ce, dès le début?

Ils ont permis l'entrée au Canada de 60 000 personnes venant de Chine pendant les trois premiers mois sans jamais fermer nos frontières. Ils n'ont pas tenu compte des mises en garde de première main formulées par le ministère de la Défense nationale voulant qu'une crise se pointait à l'horizon.

Ils ont donné de précieux stocks d'équipement de protection individuelle à la Chine et mis trop de temps à obtenir l'équipement dont nos premiers intervenants et la population générale avaient besoin. Ils ont déclaré que le port du masque n'était pas utile et l'ont ensuite rendu obligatoire lors de rassemblements intérieurs et même extérieurs. Ils ont fermé les petites entreprises mais pas les grandes surfaces étrangères. Ils n'ont pas établi de système de rapports équilibrés, alors que les grands médias se sont constamment concentrés sur les dangers de la COVID, instillant la peur de la maladie et de ses répercussions sur les enfants, les parents, les employés, les employeurs, les propriétaires de petites entreprises, les personnes âgées et les étudiants.

Les libéraux disent que la seule façon de se protéger est de s'isoler; faire quoi que ce soit d'autre équivaut à courir un grand risque. Ils n'ont pas fourni les tests rapides qui auraient permis aux gens de retourner au travail plus rapidement et de garder les entreprises ouvertes. Tout d'abord, ils ne se sont concentrés que sur la conclusion d'un accord pour obtenir un vaccin avec la Chine, qui ne s'est pas matérialisé, ce qui n'est pas étonnant, nous plaçant ainsi dans la position précaire qui est la nôtre actuellement, avec des gens qui doivent attendre pour se faire vacciner.

Toutes ces erreurs ont des répercussions énormes sur l'économie du Canada, et ce ne sont pas les seuls facteurs qui font obstacle à ce que notre nation est capable de faire: être le premier pays au monde à remettre son économie sur les rails, à amener sa population à reprendre le chemin du travail, de l'école et des installations sportives, à profiter de nouveau des occasions spéciales qui se présentent et à reprendre une vie familiale et sociale normale.

Les gens mêmes que nous représentons en ces lieux ont plus de questions à poser parce que les actions du gouvernement et son double discours les laissent inquiets et confus.

Pourquoi les libéraux continuent-ils d'augmenter la taxe sur le carbone pendant la pandémie? Pourquoi mettent-ils de l'avant la norme sur les carburants propres et présentent-ils un projet de loi qui oblige le Canada à atteindre la carboneutralité dans 50 ans alors qu'ils ne peuvent pas donner suite aux engagements qu'ils ont déjà pris? Pourquoi le premier ministre veut-il nuire autant au gain-pain de la classe moyenne et des petits salariés, qui luttent plus que jamais pour joindre les deux bouts?

Ordres émanant du gouvernement

Pourquoi les libéraux ne reconnaissent-ils pas la contribution extraordinaire des Canadiens autochtones et des Canadiens qui vivent à la campagne, dans l'Ouest et sur la côte Est, eux qui ont tant apporté à la richesse de notre nation? Jusqu'à maintenant, ils n'ont reçu aucune reconnaissance et on ne leur a attribué aucun mérite pour les avancées environnementales reconnues internationalement dans nos industries de l'agriculture, des ressources et de la fabrication partout au Canada. Sans eux, les sources de richesses des Canadiens qui vivent dans nos belles grandes villes n'existeraient pas.

Pourquoi les libéraux veulent-ils paralyser et tuer l'industrie pétrolière et gazière du Canada, ainsi que l'industrie du charbon propre, qui séquestre le carbone, un secteur de pointe, alors que nous avons les meilleures ressources et les normes environnementales les plus élevées du monde, que nous devrions défendre et faire connaître partout dans le monde?

À une table ronde de Corporate Knights, Jerry Dias a dit que le Canada doit construire et acheter des voitures électriques et aménager des postes de recharge partout au pays, ce qui serait une bonne chose. Mon frère, qui habite sur la côte Ouest, adore son auto électrique.

Franchement, si le gouvernement libéral se souciait des Canadiens et de notre pays, il suivrait l'avis de Jerry. Le monde aura besoin de pétrole pendant encore quarante ans. Le gouvernement devrait saisir toutes les occasions pour faire croître notre économie et il devrait faire montre de franchise, de transparence et du désir de servir la population. Il pourrait expliquer honnêtement pourquoi il a si mal géré la crise du coronavirus.

Le projet de loi C-14 donnerait au gouvernement un accès sans précédent à davantage de milliards de dollars des contribuables canadiens sans avoir à leur rendre de comptes, à un moment où ces dollars ne sont pour ainsi dire pas disponibles et ne le seront pas pendant encore des années à cause de la mauvaise gestion financière du gouvernement. Le gouvernement imprime de l'argent pour garder le contrôle de notre démocratie au lieu de le donner aux Canadiens et il contrôle l'économie plutôt que de permettre la libre entreprise.

• (1340)

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, abstraction faite de l'intention déclarée du premier ministre d'éliminer progressivement l'industrie des sables bitumineux et de la façon dont il entend tirer profit électoralement du retrait de l'Ouest du Canada si cela devait arriver, la crise qui nous occupe, comme ma collègue l'a mentionné, tient à l'absence de vaccins pour la population canadienne.

Il n'y a aucun vaccin aujourd'hui. Il y a neuf jours, le Canada arrivait au dixième rang pour les vaccins. L'Union européenne met actuellement en place une politique de l'Europe d'abord, et la position du Canada recule constamment pour la vaccination.

Que peuvent bien lui dire les contribuables de sa circonscription qui ne sont pas considérés comme essentiels au sujet de la situation dans laquelle nous nous trouvons? Ils sont abandonnés, sans aucune source de revenu.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Cathay Wagantall: Monsieur le Président, les gens de ma circonscription sont très mécontents des moyens pris par le gouvernement depuis le début pour lutter contre la pandémie. Nous sommes des gens très débrouillards et créatifs, nous voulons faire croître notre économie, même au beau milieu d'une pandémie. Les gens sont préoccupés par les mesures prises par le gouvernement à chaque étape de la crise pour lutter contre le virus, et j'en ai parlé en détail dans mon allocution. Je parle au nom des habitants de ma circonscription.

Pour ce qui est des vaccins mêmes, il faut assurément un approvisionnement nettement supérieur à ce qu'il est actuellement. De toute évidence, le gouvernement a manqué son coup à cet égard.

Toutefois, je suis heureuse de dire que, dans ma circonscription, on a besoin et on veut des vaccins mais à la condition que la vaccination soit facultative et...

Le vice-président: Nous passons aux questions et aux observations. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les propos de la députée pourraient être qualifiés de quelque peu hypocrites. D'une part, les conservateurs essaient de donner l'impression que le gouvernement emprunte trop d'argent, mais de l'autre, ils appuient généralement les mesures que nous prenons pour venir en aide aux Canadiens et aux petites entreprises, comme l'investissement de milliards de dollars dans le cadre de la Subvention salariale d'urgence du Canada, la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes ainsi que les fonds régionaux d'aide et de relance.

Des députés conservateurs affirment que, d'une certaine façon, nous n'en faisons pas encore assez pour les petites entreprises. Mais ils nous reprochent ensuite d'emprunter de l'argent.

La députée pourrait-elle indiquer clairement aux Canadiens quelles coupes elle voudrait que nous fassions dans certains des programmes que nous avons mis en place, ou si elle approuve la totalité...

Le vice-président: La députée de Yorkton—Melville a la parole.

Mme Cathay Wagantall: Monsieur le Président, c'est l'autre côté de la Chambre qui se montre hypocrite. De ce côté-ci, nous sommes partisans de ce qu'on appelle la bonne gouvernance.

Oui, il fallait aider les Canadiens; cela ne fait pas de doute. Les gens de ma circonscription abondent dans ce sens. Toutefois, ils sont d'avis que le gouvernement préfère, dans le contexte actuel, mettre l'économie sur pause. Il y a des gens dans ma circonscription qui reçoivent la magnifique Allocation canadienne pour enfants et qui en sont très contents. Nous avons créé cette mesure. Toutefois, ils me disent que cette prestation devait s'ajouter à leur revenu. Or, actuellement, ils comptent sur cette aide mais elle ne suffit pas; ils doivent donc retourner au travail.

• (1345)

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, j'ai siégé au Comité des anciens combattants avec la députée, et cela me manque vraiment de ne plus y travailler avec elle.

Nous sommes à neuf ans de l'échéance fixée pour le respect de l'engagement que nous avons pris en matière de climat dans le cadre de l'Accord de Paris, et le gouvernement a fait très peu pour

aider les agriculteurs et les encourager à réduire leurs émissions, à se tourner vers les énergies de remplacement et à améliorer la gestion de l'azote. J'ai écrit une lettre d'appui à l'organisation Fermiers pour la transition climatique, qui réclame des aides pour les agriculteurs.

Le gouvernement a proposé un montant de 90 millions de dollars, alors que les agriculteurs ont besoin de 300 millions de dollars. De façon générale, on ne les a pas consultés ni aidés à faire leur part — ce qu'en réalité ils font déjà —, c'est-à-dire à moderniser vraiment leurs pratiques et à obtenir l'aide dont ils ont besoin.

Est-ce que ma collègue pourrait expliquer à quel point il est important que le gouvernement appuie les Fermiers pour la transition climatique et tous les agriculteurs pour qu'ils puissent participer plus encore qu'ils ne le font déjà à la réduction des émissions et...

Le vice-président: Il ne reste plus de temps.

La députée de Yorkton—Melville a la parole.

Mme Cathay Wagantall: Monsieur le Président, c'est regrettable, parce que très souvent, les agriculteurs que je représente doivent se contenter du « temps minimal ».

Dans ma circonscription en Saskatchewan, les agriculteurs prennent des mesures importantes qui profitent à l'environnement de manière incroyable, au point où, au sommet de l'association des producteurs agricoles de la Saskatchewan en 2017, des chercheurs de l'Université de la Saskatchewan ont déclaré que si nous continuons à agir comme nous le faisons pour améliorer nos pratiques agricoles, nous neutraliserons toutes les émissions provenant des sables bitumineux au cours de la prochaine décennie.

Je suis très fière de ce que font actuellement nos agriculteurs, mais lorsqu'ils ont eu besoin d'une aide réelle du gouvernement, ils ne l'ont pas obtenue.

M. Sean Fraser (secrétaire parlementaire de la ministre des Finances et de la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la pandémie de COVID-19 est une urgence de santé publique et économique sans précédent depuis un siècle — en tous cas, je n'ai rien vu de tel au cours de ma vie —, et je donnerais tout pour éviter que nous ayons à revivre une telle expérience.

Durant la première vague, un virus totalement inconnu est apparu. Il a porté un coup extrêmement dur aux collectivités partout au Canada et dans le monde entier. Bien que ma province, la Nouvelle-Écosse, ait échappé au pire de la pandémie grâce à des politiques intelligentes et, surtout, à l'adhésion des gens, la deuxième vague cause beaucoup de souffrances chez mes voisins des différentes provinces du Canada. Des Canadiens subissent les effets d'un confinement strict. D'autres ont perdu des êtres chers. La pandémie a des conséquences graves pour la santé et le bien-être économique ou personnel de beaucoup de nos compatriotes. On ne saurait trop insister sur les conditions actuelles, et elles demandent toute notre attention.

Ordres émanant du gouvernement

Malgré ces difficultés, les Canadiens ont réagi admirablement depuis le début de cette pandémie. Ils ont suivi les consignes de santé publique, bien que les gens n'étaient pas très à l'aise de porter un masque au début de la pandémie. Nous avons appris à nous laver les mains d'une manière nouvelle et appropriée, qui peut avoir été différente de ce que nous avons appris. Nous avons vu des gens prêts à sacrifier une partie de leur propre confort pour protéger la santé et le bien-être de leurs voisins. S'il existe un sentiment plus canadien que celui-là, j'aimerais bien savoir de quoi il s'agit. Au Canada, nous défendons nos voisins et nous sommes prêts à nous battre autant pour eux que pour nous.

Je suis aussi fier de la manière dont notre gouvernement et, bien franchement, ce Parlement ont réagi à la pandémie. Je me souviens qu'au début, je faisais partie de l'équipe chargée d'élaborer certaines des mesures économiques en réponse à la COVID-19 et de répondre aux appels non seulement des députés du caucus du gouvernement, mais aussi des députés de tous les partis de toutes les régions. Je pense aux députés qui représentent les secteurs agricoles de l'Ontario qui m'appelaient pour me parler de l'impact sur les viticulteurs de leur région, aux députés de l'Ouest canadien qui m'appelaient pour me parler du soutien aux travailleurs du secteur de l'énergie qui allaient être touchés, ou de l'exode des tours de bureaux du centre-ville alors que de plus en plus de Canadiens travaillaient à domicile, et, bien entendu, ici sur la côte Est, aux députés qui défendaient non seulement les mesures de santé publique, mais aussi le soutien financier aux familles qui avaient du mal à nourrir leur famille. Cela dit, j'ai trouvé extraordinaire de voir les points communs entre les problèmes qui touchaient l'ouest, le nord, le centre et l'est du Canada. Peu importe qui nous sommes ou d'où nous venons, quand nous perdons notre emploi ou que notre santé est menacée, nous avons besoin du soutien de nos voisins. Je me plais à penser que nous avons réussi, avec l'aide de députés de tous les partis, à apporter le type de soutien dont nous avons le plus besoin à une époque particulièrement difficile.

Je pense aux mesures que nous avons adoptées, comme la Prestation canadienne d'urgence, la PCU. À l'époque, personne n'en avait entendu parler. En quelques semaines, nous avons mis en place un programme qui a maintenant aidé près de neuf millions de Canadiens à payer leur loyer. Pour soutenir les entreprises, il y a le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, la Subvention salariale d'urgence du Canada et d'autres mesures pour les aider à rester ouvertes et à continuer à payer leurs travailleurs. C'est le genre de programmes qui ont été conçus pour répondre à des besoins très précis qui, bien franchement, sont survenus en raison de la pandémie. Ce ne sont pas uniquement des mesures que nous voulions prendre parce qu'elles auraient pu être agréables pour la population. Nous avons réalisé que la pandémie avait des répercussions très graves et sérieuses sur nos voisins, nos amis et nos collègues, et nous avons voulu, en tant que gouvernement et Parlement, faire en sorte que ces besoins soient satisfaits. Nous savions que le coût de l'incapacité à répondre aux besoins des Canadiens en période d'urgence était bien plus élevé que celui de l'extension des types de soutien qui leur permettraient de traverser cette période difficile.

La mesure législative à l'étude à la Chambre aujourd'hui s'inscrit dans la foulée de nos mesures d'intervention d'urgence pour répondre aux besoins auxquels les Canadiens font face en raison de cette pandémie. Pendant mes remarques, je parlerai brièvement des avantages qu'offre le projet de loi C-14 aux familles et aux entreprises canadiennes et, surtout, de la façon dont il nous permettra de continuer à protéger la santé et le bien-être des Canadiens d'un bout

à l'autre du pays alors que nous traversons la seconde vague de COVID-19.

En ce qui a trait au soutien pour les familles, j'aimerais attirer l'attention des députés sur l'Allocation canadienne pour enfants majorée pour les parents de jeunes enfants dont la garderie a fermé, qui ne se sentent peut-être pas à l'aise à l'idée d'envoyer leurs enfants en garderie ou qui peuvent avoir renoncé à leur place en garderie au début de la pandémie parce qu'ils ne savaient pas s'ils en auraient besoin pendant un confinement prolongé. Toutefois, s'occuper d'enfants à la maison entraîne des dépenses accrues.

● (1350)

J'ai un enfant de quatre ans à la maison et c'est toute une affaire que d'essayer de travailler à domicile et de m'acquitter de mes responsabilités parentales. Nous voulons faciliter la tâche à ces parents, surtout aux familles qui n'ont peut-être pas des revenus très élevés. C'est pourquoi nous bonifions l'Allocation canadienne pour enfants de manière à fournir jusqu'à 1 200 \$ cette année aux parents qui ont des enfants de moins de 6 ans. Pour les familles en meilleure situation financière, la prestation pourrait ne pas être aussi généreuse, mais elle sera tout de même utile. Les ménages dont le revenu annuel est supérieur à 120 000 \$ verront quand même une augmentation de 600 \$ pour pouvoir composer avec la nécessité de s'occuper de leurs enfants à la maison pendant la pandémie.

Toujours sur le thème du soutien aux familles, certaines caractéristiques de la PCU permettront aux Canadiens qui étaient admissibles mais qui n'ont peut-être pas reçu tous leurs paiements de continuer à recevoir des paiements, maintenant que nous avons entamé une nouvelle année. Cela ne serait pas possible sans cette mesure législative.

J'ai fait mes débuts en politique comme président de l'association étudiante de l'Université Saint-François-Xavier dans ma ville natale, Antigonish, en Nouvelle-Écosse. Je porte la « X-ring » tous les jours. À l'époque, nous militions en vue de faire éliminer les intérêts sur les prêts étudiants fédéraux et provinciaux. Je suis très heureux de voir que ce projet de loi prévoit une mesure à cet effet et qu'il supprimera aussi les intérêts sur les prêts canadiens aux apprentis afin que cette mesure ne profite pas qu'à ceux qui ont fait des études à l'université, mais aussi à ceux qui ont suivi des cours de formation dans des collèges communautaires et qui exercent des métiers spécialisés aujourd'hui.

Ce projet de loi contient quelques mesures pour aider les entreprises. Il apporte un changement technique au programme de subvention pour le loyer afin que les entreprises continuent de recevoir l'aide pour le loyer dont elles ont besoin pour rester ouvertes avant que leur loyer devienne exigible, au lieu d'avoir un remboursement différé. Nous avons apporté des changements au Fonds d'aide et de relance régional, qui a fait des merveilles pour les petites entreprises du Canada atlantique qui n'étaient pas admissibles à d'autres formes d'aide, pour qu'il ressemble davantage à son équivalent, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) pour les entreprises qui se sont qualifiées plus facilement.

Ordres émanant du gouvernement

Je souhaite attirer particulièrement l'attention sur les mesures de santé et de sécurité que renferme le projet de loi. L'Énoncé économique de l'automne prévoit une somme de 1 milliard de dollars afin d'améliorer les soins de longue durée. Ce projet de loi prévoit 505 millions de dollars pour empêcher la propagation de la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée. En Nouvelle-Écosse, la majorité des cas observés l'ont été dans un établissement. Si nous pouvons limiter les éclosions dans ces établissements, où les gens vivent près les uns des autres et affichent un risque plus élevé de propager la COVID-19, nous pouvons protéger la santé et le mieux-être de tous nos voisins, tout en évitant de placer notre économie dans une position vulnérable.

Nous affectons des sommes considérables, y compris les 133 millions de dollars prévus dans le projet de loi pour continuer de financer la prestation de soins virtuels pendant la pandémie. Nous avons retenu quelques leçons qui réduiront le fardeau imposé à notre système de santé et qui permettront aux Canadiens et aux communautés ayant de la difficulté à obtenir les services d'un médecin de famille d'avoir accès à distance aux soins dont ils ont besoin. J'espère que nous n'oublierons pas ces leçons après la pandémie.

Dans le même ordre d'idées, ces investissements continueront de permettre au portail Espace mieux-être Canada d'aider les Canadiens qui éprouvent des problèmes de santé mentale ou des problèmes de toxicomanie pendant la pandémie à obtenir le soutien dont ils ont besoin et, surtout, d'offrir aux Canadiens aux prises avec des problèmes de toxicomanie l'aide dont ils ont besoin pour surmonter ces problèmes, surtout ceux qui souffrent d'une dépendance aux opioïdes. Partout au pays, des décès sont attribuables aux opioïdes. Nous devons nous occuper de cette crise.

Le projet de loi prévoit une somme de plus de 260 millions de dollars pour poursuivre le développement de vaccins, mettre en place des mesures visant les voyageurs et investir dans la recherche et les essais, afin d'empêcher la propagation de la COVID-19 dans nos communautés. Nous savons que la prévention de la COVID-19 et son élimination le plus rapidement possible représentent la meilleure politique économique que nous pouvons adopter pendant cette pandémie.

Avant de conclure, je souhaite indiquer que j'ai remarqué un avis de motion d'un député du Parti conservateur dans le Feuilleton. C'est une motion qui vise à scinder le projet de loi et accélérer l'adoption de la partie concernant l'Allocation canadienne pour enfants, tout en retardant d'autres volets du projet de loi. Même si je suis certain que les intentions du député sont bonnes, j'exhorte tous les députés à ne pas tomber dans le piège et à ne pas croire qu'il est possible d'accélérer l'adoption de certaines dispositions sans retarder d'autres mesures importantes, plus particulièrement celles qui sont destinées à protéger la santé et le mieux-être des Canadiens en empêchant la propagation de la COVID-19 dans nos collectivités.

Pour conclure, de toute ma carrière, je n'ai jamais pris part à un projet aussi important que celui de la lutte que mène le gouvernement contre la pandémie. D'une certaine manière, j'espère que je serai tout aussi affairé pour le reste de ma vie, parce que c'est intéressant et stimulant, mais pour toutes les mauvaises raisons. Nos compatriotes souffrent, sont malades ou éprouvent des difficultés financières. En continuant d'offrir de l'aide d'urgence qui aidera les familles à prendre soin de leurs enfants, à se nourrir et à se loger, qui aidera nos collectivités à reprendre leurs activités habituelles, qui aidera les entreprises à garder leurs portes ouvertes et maintenir

les emplois des travailleurs, je sais que nous demeurons sur la bonne voie.

• (1355)

J'ai hâte de voir le soutien des membres de tous les partis à la Chambre au moment de voter sur ce projet de loi important.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, j'ai une question pour mon collègue. Tantôt on parlait de la requête de nos concitoyens, qui nous demandent quand les provinces et le Québec auront leur juste part afin de pouvoir offrir des soins de santé à la hauteur de ce qu'ils devraient être.

En quelques secondes, j'aimerais rappeler aux gens qui nous écoutent que « les provinces exercent un pouvoir très vaste en matière de santé en vertu de plusieurs dispositions de la Loi constitutionnelle de 1867, notamment du paragraphe 92(7), qui prévoit l'exercice exclusif par les provinces de la compétence sur l'établissement, l'entretien et l'administration des hôpitaux ».

C'est une responsabilité exclusive, une prestation directe.

Mon collègue peut-il me dire quand les provinces auront les sommes d'argent nécessaires pour offrir les soins qui relèvent de leur compétence?

[Traduction]

M. Sean Fraser: Monsieur le Président, si ma collègue veut débattre de l'augmentation des montants investis pour que les systèmes de santé provinciaux puissent améliorer l'accès aux soins de santé mentale et la qualité des soins de longue durée, ce serait très intéressant, mais nous ne pouvons pas renoncer à la responsabilité qui nous incombe de lutter contre cette pandémie.

Pour dire les choses franchement, la répartition des pouvoirs définie dans la Constitution — un sujet que je connais bien — a, selon moi, montré ses limites lorsque j'ai vu les militaires entrer dans des établissements de soins de longue durée. Lorsque j'ai vu qu'on demandait au gouvernement fédéral de financer des hôpitaux de campagne pour faire face à une situation qui dépassait les gouvernements provinciaux, aussi bien intentionnés soient-ils, j'ai compris que nous ne pouvions pas rester les bras croisés et envoyer un chèque en blanc sans obligation de rendre compte.

Nous devons gérer la pandémie de manière globale et comprendre que l'argent que nous injectons dans l'intervention d'urgence doit servir à améliorer la qualité des soins de santé et protéger le bien-être des Canadiens qui s'efforcent de faire face à cette pandémie de COVID-19. C'est l'objectif le plus important, et nous ne pouvons pas le perdre de vue.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, je souhaite une bonne année à mon collègue. Il parle de chèque en blanc sans obligation de rendre compte, mais son gouvernement et les institutions fédérales ont octroyé, sans conditions, pour 750 milliards de dollars de mesures de soutien des liquidités aux grandes banques canadiennes. Des milliards de dollars ont été dépensés pour aider les plus grosses sociétés canadiennes, qui ont souvent utilisé cet argent pour le rachat d'actions et le versement des primes aux dirigeants. Là encore: pas de comptes à rendre.

Lorsque nous parlons du projet de loi C-14, je partage, bien sûr, les objectifs de mon collègue, mais les montants investis sont loin de correspondre aux besoins. Nous parlons du montant de 2 milliards de dollars nécessaire pour créer un système pancanadien de garderies. Le projet de loi ne prévoit qu'une fraction de ce montant. Les infirmières canadiennes — le député ne l'ignore pas — ont témoigné qu'il nous faut au moins 3 milliards de dollars par an pour établir des normes nationales en matière des soins de longue durée, de façon à garantir à chaque Canadien âgé un niveau de soins adéquat, et pourtant le projet de loi ne prévoit qu'une infirme partie de ce montant.

• (1400)

Le vice-président: Nous devons essayer de prendre d'autres questions.

Le secrétaire parlementaire de la ministre des Finances a la parole.

M. Sean Fraser: Monsieur le Président, je salue le député et je lui souhaite une bonne et heureuse année. J'ai, moi aussi, hâte de le revoir au comité des finances.

Dans sa question, le député a soulevé deux catégories d'enjeux.

D'une part, il a parlé de la nature de mesures de soutien consenties aux entreprises et aux banques. Je pense que, en ce qui concerne les banques, les mots clés qu'il a utilisés sont « soutien aux liquidités ». Or, force est de se demander ce qui serait arrivé si le gouvernement n'avait pas mis en place de telles mesures de soutien. S'il n'avait pas permis l'augmentation du soutien des liquidités, les banques n'auraient pas pu faire preuve de tolérance à l'égard des propriétaires de maisons pour éviter des saisies immobilières. Davantage de gens auraient perdu leur maison. Par ailleurs, si on jette un coup d'œil aux mesures de soutien consenties aux grandes entreprises, lorsque le gouvernement intervient rapidement, cela a parfois des conséquences fâcheuses. Certains cas en sont la preuve. Quoiqu'il en soit, je n'affirmerai pas que la réaction du gouvernement a été parfaite, mais il faut reconnaître qu'elle a été assez bonne. Je suis fier du travail fait par le gouvernement parce que grâce aux mesures de soutien mises en place, des millions de Canadiens ont conservé leur emploi.

Pour ce qui est des enjeux liés à la garde des enfants et aux normes en matière de soins de longue durée, je partage l'avis du député. J'estime que le gouvernement doit s'employer vigoureusement à l'amélioration de ces politiques. La mesure dont le Parlement est actuellement saisi ne vise pas à remuer ciel et terre, mais elle améliorera la situation actuelle.

Les enjeux abordés dans la mesure législative seront traités de façon à améliorer substantiellement la situation, à protéger l'économie et à assurer la santé financière et le bien-être des Canadiens, notamment ceux qui résident dans ma collectivité et dans la sienne.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

TERRY FOX

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement envisage de choisir un nouveau visage pour les billets de 5 \$. Un des dignes candidats qui se distingue des huit autres n'est nul autre que Terry Fox. Je suis fière de parrainer une pétition électronique lancée par un résident de Bur-

Déclarations de députés

lington qui est membre du Temple de la renommée de la Ligue canadienne de football, Tony Gabriel, pour que Terry Fox figure sur le billet de 5 \$.

En 1980, Terry s'est lancé dans le Marathon de l'Espoir afin de recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer. Lorsqu'il est passé à Ottawa, il a fait le botté d'envoi protocolaire d'une partie des Rough Riders d'Ottawa. Tony lui a dit qu'aucun joueur de son équipe n'aurait été physiquement capable d'accomplir un exploit comme le Marathon de l'Espoir. Ces mots ont remonté le moral de Terry. Grâce au Marathon de l'Espoir, Terry est devenu célèbre et est considéré comme un héros canadien. Plus de 800 millions de dollars ont été recueillis en son nom pour financer la recherche sur le cancer.

Comme le dirait Tony, aidons Terry à marquer un touché. Il est grand temps qu'il figure sur le billet de 5 \$.

* * *

L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT POUR LA FONDATION TERRY FOX

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour célébrer et rendre hommage à une personne incroyable de ma circonscription. Depuis plus de 30 ans, Jim Terrion recueille des fonds pour la Fondation Terry Fox. Il a amassé plus de 800 000 \$ et il est en voie d'atteindre son objectif de 1 million de dollars d'ici 2024.

Les efforts extraordinaires de M. Terrion ont commencé lorsque son héros, Terry Fox, a dû abandonner le Marathon de l'Espoir. M. Terrion a repris la cause et, en 1990, il a traversé le Canada à pied pour honorer son héros. En cours de route, il a collecté des fonds pour la Fondation Terry Fox et il a sensibilisé les gens à la cause des Canadiens sourds ou malentendants. M. Terrion est né sourd, mais cela ne l'a jamais empêché d'accomplir de grandes choses pour notre collectivité et pour le pays. Depuis lors, il continue le Marathon de l'Espoir de Terry Fox. Chaque année, il rend visite personnellement à chaque entreprise et chaque habitant de Prince George, une municipalité située dans le Nord de la Colombie-Britannique, afin de recueillir des promesses de dons pour la course Terry Fox. Pas plus tard que l'année dernière, il a reçu le prix d'excellence de la Colombie-Britannique en reconnaissance de ses efforts.

Par son travail, M. Terrion a sans aucun doute amélioré le sort des Canadiens de tout le pays. Au nom des gens de ma circonscription, je le remercie de ses 30 années de travail acharné et de dévouement pour la recherche sur le cancer. Nous le remercions d'avoir poursuivi le rêve de Terry Fox. M. Terrion est un champion.

* * *

PLATEFORME PARLEMENTAIRE POUR LA PAIX

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, en compagnie de neuf parlementaires qui représentaient neuf pays et avec la participation de l'Institut Open Diplomacy, j'ai pris part à la création de la Plateforme parlementaire pour la paix 2020.

Déclarations de députés

• (1405)

[Français]

Celle-ci a été présentée au Forum mondial pour la paix, à Caen, en France, le 30 septembre dernier. J'y ai assisté virtuellement pour représenter le Canada. Notre travail pendant deux mois a souligné la nécessité d'une plus grande collaboration et coopération entre les démocraties.

[Traduction]

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité de pouvoir compter sur une institution solide à l'échelle internationale. Malgré nos origines différentes, nous étions unis par nos objectifs: accès universel à l'éducation, lutte contre les changements climatiques et de réduction des effets de la pauvreté.

J'ai fait valoir fièrement la perspective canadienne. En tant qu'élus, nous devons collaborer au sein de notre corps législatif pour déployer tous les efforts nécessaires dans le but d'améliorer nos collectivités. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrions améliorer et protéger le bien-être que chaque citoyen mérite.

* * *

[Français]

L'ÉCOLE SAINT-EUGÈNE DE MONT-LAURIER

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, à l'occasion du 70^e anniversaire de fondation de l'École Saint-Eugène à Mont-Laurier, je veux souligner le travail exemplaire de tous les partenaires qui ont permis de réaliser une revue relatant l'histoire de cette importante institution, fondée en 1950.

Y ayant vécu de très belles années à titre d'élève, j'en garde d'extraordinaires souvenirs, surtout que mon père, Gaston Gaudreau, y occupait le poste de directeur pendant ma dernière année de primaire. Hormis ma belle expérience, soulignons tout un pan de l'histoire de l'enseignement et l'héritage légué par tous les acteurs ayant œuvré au fil des ans à créer un endroit convivial misant sur l'épanouissement des élèves.

Je souhaite que ce lieu d'apprentissage puisse contribuer et continuer d'offrir un enseignement de qualité aux générations futures. Je souhaite longue vie à l'École Saint-Eugène de Mont-Laurier, un joyau du patrimoine de notre région.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, la pandémie nous amène à rester chez soi, mais la maison n'est pas un lieu sûr pour tout le monde. Pour des milliers de personnes victimes de violence conjugale et familiale, la COVID-19 n'a fait qu'empirer cette situation.

La semaine dernière, j'ai eu la chance de recevoir dans Brome—Missisquoi ma collègue la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres afin de parler de cette nouvelle réalité. Nous avons rencontré plusieurs intervenantes locales afin de prendre de leurs nouvelles, de discuter des défis du quotidien et d'échanger sur les façons dont le gouvernement pourrait encore mieux les soutenir.

Je tiens également à souligner la présence de Mme Cathie Sombret, de la maison d'hébergement Horizon pour Elle, et sa contribution à la discussion. Son organisme offre un apport inestimable

pour notre région. Plus que jamais, le travail fait par nos maisons d'hébergement et de transition est essentiel.

Je remercie tous les organismes de femmes de Brome—Missisquoi de leur dévouement.

* * *

[Traduction]

LA JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE DE L'INDE

M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, le Canada compte plus de 1,3 million de Canadiens d'origine indienne. Les Indo-Canadiens ont grandement contribué à bâtir la société canadienne. Qu'ils soient propriétaires de petite entreprise, agriculteurs ou universitaires, ils enrichissent leur collectivité grâce à leur ardeur au travail, à leur dévouement et à leur esprit communautaire. Dans Dufferin—Caledon, la communauté indo-canadienne est prospère et en pleine croissance. Le Canada et l'Inde entretiennent des liens forts qui se multiplient sans cesse, et nos concitoyens indo-canadiens y sont pour beaucoup.

Aujourd'hui, la démocratie la plus peuplée au monde célèbre le 72^e anniversaire de sa constitution en république, à l'occasion de la Journée de la République de l'Inde. C'est un immense privilège d'offrir mes meilleurs vœux aux Indo-Canadiens au nom de tous mes collègues conservateurs. Monsieur le Président, je vous invite à vous joindre à moi pour souhaiter une très heureuse Journée de la République de l'Inde à toute la communauté indo-canadienne.

* * *

SECTEURS D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion aujourd'hui de souligner l'important travail réalisé par les secteurs d'aménagement commercial dans Don Valley-Ouest et ailleurs. J'aimerais surtout féliciter quatre secteurs d'aménagement commercial qui favorisent le rayonnement des entreprises locales et la vitalité des rues principales dans ma collectivité: les secteurs d'aménagement commercial Uptown Yonge, Mount Pleasant Village, Bayview-Leaside et Yonge Lawrence.

Ces associations autofinancées attirent des consommateurs et des clients et stimulent l'économie locale. Elles proposent des paysages urbains sécuritaires et esthétiques qui ajoutent de la couleur et de la beauté dans nos quartiers et elles font appel à des artistes lors d'événements spéciaux qui ont lieu chaque saison, notamment le festival de la pomme, la marche artistique, la fête des moissons annuelle et la cérémonie d'illumination de l'arbre de Noël.

Pendant cette période difficile, les secteurs d'aménagement commercial dans Don Valley-Ouest n'ont pas hésité à diriger leurs membres vers les programmes d'aide liés à la COVID-19 du gouvernement fédéral. Ils ont rehaussé l'image des entreprises et ont renforcé les liens au sein de la collectivité. Les secteurs d'aménagement commercial se sont retroussés les manches pour aider les entreprises dans Don Valley-Ouest. Je les félicite et je les remercie de leur travail. Je leur souhaite tout le succès possible.

• (1410)

L'AGRICULTURE

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Monsieur le Président, l'assaut du gouvernement libéral contre les familles de travailleurs dans le secteur agricole atteint de nouveaux sommets. Le mois dernier, le premier ministre a annoncé une augmentation sans précédent de la taxe sur le carbone, ce qui a fait perdre aux agriculteurs et aux éleveurs des dizaines de milliers de dollars en revenu net annuel.

Red Deer est l'une des plus importantes régions agricoles de l'Alberta. Vu la présence de 9 000 exploitations agricoles dans le centre de l'Alberta, il n'est pas exagéré de dire que l'agriculture constitue l'épine dorsale de notre économie. La taxe sur le carbone du gouvernement libéral a un effet dévastateur.

Ce que le gouvernement libéral refuse de reconnaître, c'est que la taxe sur le carbone a coincé les agriculteurs et les éleveurs dans un piège fiscal. Les agriculteurs et les éleveurs n'ont pas la possibilité d'ajouter la taxe sur le carbone au prix de leurs produits. Cependant, ils sont obligés de payer cette taxe parce qu'elle est prélevée par les fournisseurs des produits qu'ils utilisent. Tout cela avant que la nouvelle taxe du gouvernement libéral, la norme sur les carburants propres, n'entre en vigueur. Les agriculteurs et les éleveurs ne peuvent tout simplement pas se permettre de continuer à payer les coûts excessifs de l'ineptie libérale.

* * *

[Français]

LA SANTÉ MENTALE

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Monsieur le Président, je vous souhaite une bonne année.

Je tiens à souligner la journée Bell Cause pour la cause, qui aura lieu le jeudi 28 janvier. Il s'agit d'une journée de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation des difficultés liées à la santé mentale.

Nous avons tous des exemples de gens qui souffrent d'un problème de santé mentale, que ce soit un ami, un membre de notre famille, un voisin ou nous-mêmes. Il est très difficile pour les individus de dire qu'ils ont besoin d'aide.

[Traduction]

En ces temps incertains, il est plus important que jamais de prendre soin de notre santé mentale et de surveiller notre entourage. Les sentiments d'anxiété et d'inquiétude peuvent être normaux. Les personnes en difficulté devraient demander de l'aide. De nombreuses ressources sont disponibles. Partageons nos sentiments, restons en communication à distance et continuons d'avancer.

Profitons de la Journée de la santé mentale de Bell, aujourd'hui, pour passer le mot et amener des changements bénéfiques, puis continuons cette semaine et tous les jours par la suite. Je sais que les gens de Nickel Belt et du Grand Sudbury sont prêts à relever le défi.

Que chacun reste en sécurité et prenne soin des autres.

Déclarations de députés

[Français]

FRANÇOIS DUPÉRÉ

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, j'aimerais honorer la mémoire du caporal François Dupéré, du Royal 22^e régiment. Ce vétéran demeure un modèle de courage. Après avoir survécu miraculeusement à un attentat suicide en Afghanistan, le caporal Dupéré a fait preuve d'une résilience exemplaire en continuant de vivre sa vie avec la même fougue.

Le prix à payer fut lourd pour lui lorsqu'il a décidé de se tenir debout, entre nous et nos ennemis, en Afghanistan. Il a perdu un œil, un poumon et l'usage d'une main. Lors de son retour au Canada, il a fait preuve d'une grande résilience afin de profiter de la vie avec toutes les cicatrices qu'il portait avec lui.

Nos frères d'armes le décrivaient comme un homme plus grand que nature. Il s'était impliqué auprès des familles des militaires afin d'offrir du soutien. Il fut un homme d'honneur et de courage, et un père exemplaire, selon ses amis. C'est pour cette raison que je peux dire que le caporal Dupéré est un frère pour nous tous.

Je suis ici de façon virtuelle à la Chambre des communes pour vous saluer, caporal Dupéré, et vous souhaiter un repos bien mérité.

* * *

LES VACCINS CONTRE LA COVID-19

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, que l'on soit au Québec, dans l'Ouest, en Ontario, dans les Maritimes ou dans les territoires, c'est le même chiffre: zéro. Le Canada a reçu zéro vaccin de Pfizer cette semaine. Combien de travailleurs essentiels seront vaccinés? Zéro. Combien de personnes âgées seront vaccinées? Zéro. Combien de résidents de maisons pour personnes âgées seront vaccinés cette semaine? Zéro.

Pourquoi? Parce que le premier ministre préfère le spectacle à la santé des Canadiens; parce que le premier ministre ne joue pas franc-jeu avec les Canadiens en refusant de dévoiler les ententes avec les compagnies pharmaceutiques; parce que le gouvernement libéral gouverne à la petite semaine, sans plan et sans compétences; parce que de belles phrases creuses comme on en entend depuis des semaines pour dire que nous avons plus de vaccins par personne que tous les autres pays, cela ne sert à rien quand on est les derniers à les recevoir.

Zéro vaccin cette semaine, c'est zéro. Combien de personnes vont contracter la COVID-19 cette semaine? Combien de personnes vont mourir de la COVID-19 parce que le gouvernement a échoué à fournir les vaccins aux provinces? Les personnes âgées, qui sont les plus vulnérables, méritent mieux.

Les conservateurs sont prêts à collaborer pour protéger les soins de santé au Canada.

Déclarations de députés

[Traduction]

LES ENTREPRISES LES PLUS TOUCHÉES

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, la COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur les petites entreprises et les travailleurs de partout au Canada, en particulier les travailleurs des industries du tourisme, de l'hôtellerie et de l'événementiel. Pour ces industries, le retour à la normale n'aura pas lieu avant des années. Lorsqu'une petite entreprise ferme ses portes dans une circonscription rurale comme la mienne, cela a des répercussions non seulement sur toute une famille qui perd ainsi sa seule source de revenus, mais aussi sur toute la collectivité. Selon les données de la Coalition des entreprises les plus touchées, près de 40 % des entreprises du secteur des voyages et du tourisme fermeront définitivement leurs portes d'ici la fin de février.

L'annonce d'aujourd'hui concernant le Programme de crédit pour les secteurs très touchés est une bonne nouvelle. Il y a encore du travail à faire, mais nous espérons que cette aide sera offerte à temps aux entreprises qui sont les plus durement touchées et qui en ont le plus besoin. Ces entreprises ont besoin des liquidités prévues dans le cadre du programme, mais elles comptent également sur la prolongation de la subvention salariale, l'application rétroactive de l'aide au loyer et les efforts déployés par les membres de leur collectivité pour continuer à faire leurs achats auprès de commerces de détail, de magasins et d'autres entreprises dans leur localité.

Le gouvernement a encore beaucoup de travail à faire pour aider les entrepreneurs et les entreprises en démarrage, protéger les emplois dans le secteur de l'hôtellerie et garantir les droits des travailleurs qui ont perdu leur emploi à cause de la pandémie. Cela n'a jamais été aussi clair: le gouvernement se doit d'agir immédiatement pour sauver les entreprises les plus touchées...

• (1415)

Le Président: Le député de Drummond a la parole.

* * *

[Français]

**L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS
HANDICAPÉS DE DRUMMOND**

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, le 22 janvier marquait les 40 ans de l'Association des parents d'enfants handicapés de Drummond.

L'Association a été fondée en 1981 par des parents en quête de services pour leur enfant handicapé. Depuis, elle s'est développée grâce au soutien de parents et de bénévoles très engagés. Elle a mené plusieurs actions au fil des années. On lui doit beaucoup, notamment pour l'amélioration de l'intégration scolaire des enfants aux besoins particuliers et aussi pour leur intégration dans toutes sortes de milieux où leur accès était, pour eux, presque impensable il n'y a pas si longtemps. Jour après jour, l'Association continue d'améliorer les conditions de vie de ces enfants et de leurs familles.

On ne peut passer sous silence la mission de l'APEHD auprès des parents d'enfants handicapés, souvent découragés et sans ressources. L'Association est toujours là pour les soutenir, les écouter et les orienter. Je tiens à féliciter l'Association des parents d'enfants handicapés de Drummond et ses bénévoles, et je donne un coup de chapeau particulier à son directeur des 18 dernières années, M. Danny Lauzière.

Bravo pour 40 années passées à faire tomber des barrières et à faire du bien!

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, hier, l'administration Biden a annoncé un plan d'achat aux États-Unis, ce qui signifie que les entreprises canadiennes seront en bonne partie exclues des marchés publics et des projets étatsuniens.

Ce plan aura un effet dévastateur pour les travailleurs canadiens des secteurs de la fabrication, de la production, de l'aluminium et de l'acier. Ce matin, j'ai discuté avec un représentant d'une entreprise de fabrication de ma circonscription, Kelowna—Lake Country, qui craint d'être exclue par le distributeur étatsunien avec lequel elle fait affaire et qui vend au gouvernement des États-Unis.

Les États-Unis sont notre plus grand marché. Il représente un demi-billion de dollars en exportations annuelles. Quand l'ancien président Obama a adopté des politiques d'achat aux États-Unis, le gouvernement conservateur a rapidement négocié une entente pour permettre aux entreprises canadiennes de continuer à participer aux marchés publics étatsuniens.

Ce plan mettra en péril la relance économique des deux pays. Les libéraux sont peut-être prêts à se contenter de dire qu'ils sont préoccupés ou déçus par les décisions commerciales étatsuniennes, mais les conservateurs du Canada sont déterminés à protéger l'économie et les emplois des Canadiens, et à assurer leur avenir.

Le premier ministre doit se mettre au travail...

Le Président: La députée de London-Ouest a la parole.

* * *

**L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE DE
LONDON**

Mme Kate Young (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, London est peut-être connue comme la « ville forestière », mais, comme elle compte plus de 7 000 travailleurs des industries de l'agriculture et de l'agroalimentaire, nous pourrions aussi l'appeler la « ville de l'alimentation ». On ne saurait surestimer l'importance de ce secteur pour ma collectivité.

[Français]

La pandémie de la COVID-19 a mis en lumière l'importance primordiale de ce secteur pour soutenir la santé et le bien-être des Canadiens.

[Traduction]

La semaine dernière, j'ai été très fière d'annoncer un investissement de FedDev Ontario de 7,2 millions de dollars pour la Western Fair Association, qui permettra à l'accélérateur agroalimentaire local The Grove d'élargir son champ d'action. Grâce à cet investissement, 550 nouveaux emplois seront créés et plus de 100 emplois additionnels seront maintenus.

Je suis fière de représenter London-Ouest

Questions orales

• (1420)

LE MÉDECIN HYGIÉNISTE EN CHEF DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.): Monsieur le Président, en ce début d'année 2021, je tiens à remercier tous les travailleurs de la santé publique de la Nouvelle-Écosse et du Canada pour le travail héroïque accompli au cours des derniers mois.

Je remercie en particulier le Dr Robert Strang, médecin hygiéniste en chef de la Nouvelle-Écosse, que j'ai la chance de compter parmi les habitants de ma circonscription. Grâce au travail extraordinaire du Dr Strang, notre province n'a pas connu d'augmentation marquée du nombre de cas de COVID, contrairement à d'autres provinces, et nous sommes bien préparés pour affronter la deuxième vague.

Jour après jour, le Dr Strang a fait plus que son devoir. Récemment, le Dr Strang a assisté à l'illumination d'un arbre à Fall River. Cet événement a été organisé par l'association des gens d'affaires locale, afin de propager un peu la joie de Noël et donner des conseils sur la manière de célébrer les Fêtes tout en se protégeant de la COVID.

Au nom des gens de Sackville—Preston—Chezzetcook et de mes concitoyens de la Nouvelle-Écosse, je remercie le Dr Strang de ses innombrables sacrifices et des efforts infatigables qu'il a déployés au cours de la pandémie.

QUESTIONS ORALES*[Traduction]***LA SANTÉ**

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, l'incapacité des libéraux à fournir des vaccins coûte des vies.

Récemment, 127 résidents de l'établissement de soins de longue durée Roberta Place, à Barrie, ont eu un résultat positif au test de la COVID et, dimanche après-midi, 40 d'entre eux étaient décédés. Chaque jour qui passe sans vaccin ouvre la porte à de nouvelles flambées épidémiques.

Le fait que les libéraux n'aient fourni aucun vaccin cette semaine est totalement inacceptable.

Qu'est-ce que le premier ministre peut bien répondre aux gens, en particulier les travailleurs de la santé et nos chers aînés, qui ne seront pas vaccinés cette semaine parce qu'il s'est montré incapable de se procurer des vaccins?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la concurrence pour les vaccins dans le monde aujourd'hui est intense.

En prévision de cette course mondiale, le Canada a pris des précautions. Nous nous sommes procuré le plus large éventail de vaccins au monde, auprès de sept entreprises, 10 doses étant prévues pour chaque Canadien. C'est pourquoi le Canada a déjà vacciné plus de personnes par habitant que ses homologues du G7, à savoir l'Allemagne, le Japon et la France, et plus que ses partenaires du Groupe des cinq, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Rien n'est plus urgent pour le gouvernement que de faire vacciner les Canadiens, et ensemble, nous y arriverons.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, nous venons également d'apprendre que plus de 335 000 interventions chirurgicales ont été annulées au pays au cours des quatre derniers mois en raison de la COVID. On parle d'interventions pour sauver la vie de gens atteints d'un cancer ou d'une maladie cardiaque ou d'interventions pour alléger la souffrance des patients. La santé générale des Canadiens pourrait être hypothéquée de façon catastrophique à cause de ces annulations.

Il faut un vaccin maintenant, pas « peut-être », « oui, mais » ou « dans neuf mois ». Je le demande encore une fois, pourquoi le Canada ne recevra-t-il aucun vaccin cette semaine?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas de question plus pressante pour le gouvernement et pour les Canadiens que l'approvisionnement en vaccins. C'est pour cette raison que, au cours des derniers jours, le premier ministre a discuté avec les dirigeants de Pfizer, d'AstraZeneca et de Moderna.

Je veux rappeler aux Canadiens que le pays a déjà reçu 1,1 million de doses, que 6 millions de doses seront reçues au cours du premier trimestre et que tous les Canadiens qui souhaitent se faire vacciner pourront l'être d'ici septembre.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, s'il y a une chose que nous savons, c'est que les libéraux continueront de tromper les Canadiens sur la question des vaccins. Ils refusent d'indiquer clairement comment ils comptent pallier la pénurie de vaccins.

Le vaccin sauvera des vies et donnera de l'espoir, mais aucune dose n'arrive au Canada alors que d'autres pays en obtiennent. Des gens meurent et des interventions chirurgicales sont annulées, mais un député libéral a déclaré hier soir que les libéraux comptent sur des vaccins qui n'ont toujours pas été homologués. Ce n'est pas un jeu: des vies en dépendent.

Quand les Canadiens peuvent-ils s'attendre à être vaccinés?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, chaque Canadien qui souhaite se faire vacciner le sera d'ici septembre, et nous fournissons des précisions limpides aux Canadiens en les informant que nous avons déjà reçu 1,1 million de doses et que nous obtiendrons 6 millions de doses additionnelles d'ici la fin du premier trimestre.

Il y a une course mondiale aux vaccins, et le Canada s'y engage de toute urgence pour obtenir les doses dont les Canadiens ont besoin.

* * *

• (1425)

*[Français]***LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19**

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, hier, les libéraux ont tenté sans succès d'obtenir le consentement unanime de la Chambre pour adopter un projet de loi corrigeant les erreurs de leur loi précipitée qui donnait 1 000 \$ aux voyageurs non essentiels pour leur quarantaine. Évidemment, la Chambre a décidé qu'il valait mieux l'étudier correctement et permettre les débats.

Questions orales

J'aimerais savoir pourquoi le gouvernement n'a pas encore déposé son projet de loi.

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ce programme n'a jamais été conçu pour inciter les Canadiens à ne pas tenir compte des conseils de santé publique clairs contre les voyages internationaux.

Nous prenons des mesures immédiates pour résoudre ce problème afin que les voyageurs internationaux de retour ne puissent pas accéder à cet avantage. Il est vraiment dommage que les députés de l'opposition aient bloqué notre tentative de fermer cette échappatoire.

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, c'est souvent le cas avec ce gouvernement. Il nous demande de voter des projets de loi rapidement sans nous donner l'occasion de faire notre travail. Souvent, on doit revenir sur des projets de loi, alors qu'au départ on avait l'occasion de bien les étudier.

C'est une nouvelle année. Le gouvernement peut-il prendre comme résolution de bien faire les choses maintenant et permettre un débat sur ce projet de loi pour ne pas donner 1 000 \$ aux vacanciers?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la position de notre gouvernement est absolument claire: personne ne devrait prendre des vacances à l'étranger en ce moment. La position de notre gouvernement sur cette échappatoire est aussi claire: nous voulons fermer cette échappatoire et nous voulons le faire maintenant.

C'est vraiment dommage que les députés de l'opposition ne soient pas d'accord.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, j'ai connu une vice-première ministre qui ne se serait pas permis de déformer les propos ni de l'opposition officielle ni du Bloc québécois quant aux raisons pour lesquelles nous avons dit qu'il fallait débattre de ce projet de loi.

Pourquoi? C'est parce qu'il va être rétroactif. Le moment de son adoption n'est pas important; le moment de son application rétroactive est fondamental. La quarantaine et sa vérification, les interdictions de vol et le remboursement des billets des gens qui annulent leur voyage sont des responsabilités de l'État.

L'État va-t-il prendre ses responsabilités?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ce programme n'a jamais été conçu pour inciter les Canadiens à ne pas tenir compte des conseils de santé publique clairs contre les voyages internationaux. Je veux être très claire aujourd'hui: personne ne devrait prendre de vacances à l'étranger en ce moment.

Nous pensons que c'est nécessaire de prendre notre responsabilité tous ensemble et de fermer cette échappatoire. Nous voulons le faire maintenant et nous pouvons le faire maintenant.

* * *

LA SANTÉ

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, le programme n'a pas été créé pour empêcher les gens de voyager, mais l'amendement au programme est mis en place pour ne pas récompenser ceux qui sont allés voyager. Il me semble que c'est assez clair. C'est ce que la vice-première ministre a l'obligation de faire avec son *boss*.

J'ai une autre question.

Dans un appel téléphonique manifestement échoué entre le premier ministre et le président américain, pourquoi le premier ministre canadien ne s'est-il pas assuré de pouvoir aller chercher des vaccins de Pfizer au Michigan?

On pourrait quasiment y aller à bicyclette.

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour le chef du Bloc. Nous avons travaillé ensemble efficacement sur des enjeux comme l'aluminium, par exemple.

Pour cette raison, je veux exprimer ma profonde déception à l'encontre du chef du Bloc d'avoir dit à deux reprises des propos incorrects au sujet de mon collègue le ministre des Transports. Je voudrais lui donner l'occasion de présenter publiquement des excuses à la Chambre.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, la crise de la COVID-19 continue dans nos centres de soins de longue durée. Nos aînés ont besoin du vaccin. Sans un accès au vaccin, plus de nos aînés vont mourir.

Ma question est simple: quand nos aînés seront-ils vaccinés?

• (1430)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il y a une concurrence mondiale intense sur les vaccins, comme nous l'avons toujours su. C'est pourquoi le Canada a obtenu le plus vaste portefeuille de vaccins au monde, avec des vaccins de 7 fournisseurs différents et avec 10 doses pour chaque Canadien. Le Canada a déjà vacciné plus de personnes par habitant que nos pairs du G20, dont l'Allemagne, le Japon et la France, et que nos partenaires du *Five Eyes*, dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les vaccins sont la priorité de notre gouvernement.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, plus de 200 médecins demandent qu'on agisse rapidement en Ontario pour s'attaquer à la crise qui sévit dans les établissements de soins de longue durée et que la COVID-19 a mise en lumière. Ils demandent qu'on réforme le système en profondeur, et surtout qu'on élimine la notion de profits dans les établissements de soins de longue durée.

L'entreprise Revera compte parmi les principaux fournisseurs de soins de longue durée à but lucratif. Cette entreprise appartient à un organisme fédéral. Le premier ministre fera-t-il les premiers pas pour faire disparaître la recherche du profit dans les établissements de soins de longue durée en nationalisant Revera afin de sauver des vies?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je veux commencer par dire que je partage la préoccupation du député d'en face, de même que son inquiétude à propos des résidents des établissements de soins de longue durée, et je crois que c'est une question qui préoccupe tous les Canadiens. C'est un dossier dont il faut s'occuper de toute urgence, et c'est exactement ce que fait le gouvernement, en étroite collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux.

Questions orales

J'ajouterais qu'il est tout à fait approprié, selon moi, que les dirigeants de notre pays examinent très attentivement les normes relatives aux soins de longue durée, afin d'établir des normes nationales et de déterminer le type de soins qui permet le mieux de protéger les aînés.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, la majorité des vaccins qu'espèrent les libéraux seront produits en Europe. Or, hier, on a rapporté que l'Union européenne envisage d'interdire les exportations pour assurer à ses citoyens un accès prioritaire aux vaccins. Malgré ce qu'a dit le premier ministre ce matin, cette décision ne relève pas des entreprises. Elle revient aux représentants de l'Union européenne, qui parlent d'une interdiction.

Si l'Union européenne interdit les exportations de vaccins, où le Canada pourra-t-il s'approvisionner?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement et moi avons discuté de cette question très importante avec l'Union européenne. Il n'y a aucune restriction à l'exportation de vaccins vers le Canada.

Nous continuerons de travailler avec l'Union européenne, tout comme nous l'avons fait tout au long de cette pandémie, pour maintenir l'ouverture et la résilience de nos chaînes d'approvisionnement cruciales dans le domaine de la santé et des soins médicaux. Nous partageons le sentiment d'urgence ressenti par les Canadiens au sujet de l'acheminement des vaccins qui sauvent des vies jusqu'ici. Nous sommes déterminés à assurer la livraison continue de vaccins au Canada.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, même si aucune interdiction n'a été imposée pour l'instant, on rapporte que l'Union européenne envisage une telle mesure. C'est grave parce que les vaccins que le Canada a commandés auprès de Pfizer, de Moderna et d'AstraZeneca sont produits en Europe.

J'en ai marre d'entendre qu'il n'y a pas d'interdiction pour l'instant. Je veux savoir quel est le plan B pour le Canada si l'Union européenne interdit l'exportation des vaccins.

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question cruciale. Nous partageons complètement le sentiment d'urgence ressenti par les Canadiens au sujet de l'acheminement des vaccins au Canada. C'est pourquoi le gouvernement et moi avons parlé à mon homologue de l'Union européenne. Nous continuerons de travailler avec l'Union européenne, tout comme nous l'avons fait tout au long de la pandémie, pour maintenir l'ouverture de nos chaînes d'approvisionnement afin d'assurer la livraison continue de ces vaccins vitaux au Canada.

• (1435)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, ce matin, nous avons appris dans les médias que l'Union européenne a menacé de bloquer les exportations de vaccins contre le coronavirus vers des pays extérieurs à l'Union européenne, tels que le Canada, après qu'AstraZeneca eut annoncé une réduction importante des doses promises aux États membres.

Est-ce que le premier ministre peut confirmer qu'il a pris le téléphone ce matin pour appeler la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, afin de s'assurer que les livraisons de vaccins prévues au Canada ne seront pas retardées?

[Traduction]

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit tout à l'heure, le gouvernement et moi-même avons été en contact avec l'Union européenne. Nous continuons à travailler avec l'Union européenne. Il n'y a aucune restriction à l'exportation de vaccins vers le Canada.

C'est une question importante. Nous continuerons à travailler avec l'Union européenne, comme nous l'avons fait tout au long de la pandémie, pour faire en sorte que les vaccins continuent d'être acheminés vers le Canada par l'intermédiaire des chaînes d'approvisionnement essentielles.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, depuis le début, nous ne pouvons pas croire ce que nous dit ce gouvernement. Les informations que nous recevons sont toujours différentes.

Ma question s'adresse au premier ministre. A-t-il pris lui-même son téléphone pour appeler la présidente de la Commission européenne afin d'avoir des réponses, oui ou non?

[Traduction]

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a été en contact avec l'Union européenne et travaille avec elle comme nous l'avons fait tout au long de la pandémie. Il est important que les chaînes d'approvisionnement continuent à être résilientes et ouvertes. Nous comprenons et partageons le sentiment d'urgence du député à faire parvenir ces vaccins vitaux au Canada le plus rapidement possible. Nous sommes pleinement résolus à garantir la livraison continue de vaccins au Canada.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, il est inacceptable que le Canada n'obtienne pas une seule dose du vaccin Pfizer cette semaine, surtout lorsqu'on apprend que l'approvisionnement d'autres pays n'est pas réduit à zéro. Ce sont les Canadiens qui devront payer pour les retards causés par une mauvaise planification et des négociations inefficaces, et ce sont les personnes âgées, ainsi que les personnes qui en prennent soin et leur famille, qui seront les plus durement touchées.

Il faut que nous ayons rapidement accès aux vaccins. Des vies et des emplois en dépendent. Que fera le gouvernement pour remédier à la pénurie de vaccins?

M. Steven MacKinnon (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été très clairs quant à notre programme de livraison des vaccins, et ce programme est toujours le même. Nous recevrons 6 millions de doses avant la fin du premier trimestre, et nous continuerons d'accroître la quantité de livraisons de sorte que, d'ici septembre, chaque Canadien qui souhaite obtenir le vaccin y aura accès. Nous avons constamment fourni ce genre d'informations aux Canadiens et c'est le type d'information que nous continuerons de leur transmettre.

Questions orales

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, le Canada ne recevra aucun vaccin cette semaine, et ce que prévoit le Parti libéral est si peu clair que les libéraux eux-mêmes n'y comprennent rien. Le premier ministre doit nous donner la véritable raison pour laquelle l'approvisionnement en vaccins diminuera davantage au Canada que dans les autres pays, et nous dire ce qu'il fait pour régler le problème. Si nous n'atteignons pas nos cibles maintenant, cela augure mal pour l'avenir. Nous savons que chaque retard a des conséquences, que ce soit pour les gens qui perdront un être cher, les aînés qui souffrent de solitude ou les travailleurs de première ligne, qui sont carrément épuisés.

Le premier ministre rendra-t-il enfin publiques toutes les modalités des contrats ayant été conclus?

M. Steven MacKinnon (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, comme on le sait, 1,1 million de doses sont déjà arrivées au Canada. Ce chiffre figure parmi les meilleurs des pays du G20. Il grimpera d'ailleurs à 6 millions au cours du premier trimestre et continuera d'augmenter, de sorte que tous les Canadiens qui le veulent pourront se faire vacciner d'ici la fin de septembre. Nous l'avons dit à maintes reprises.

Je peux aussi dire à l'opposition et à l'ensemble des Canadiens que nous continuerons d'agir. Le gouvernement s'est fixé comme priorité absolue de mener à bien le programme de vaccination dans l'intérêt de tous les Canadiens.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, tout le monde attend qu'Ottawa interdise les voyages inutiles, surveille les quarantaines, ferme les frontières et rembourse les gens qui annulent leur voyage. Le premier ministre a le culot de convoquer une conférence de presse pour ne rien annoncer pantoute. Cela ne s'invente pas. Il convoque la presse pour ne rien annoncer pantoute. Rendu là, le premier ministre ne prendra jamais ses responsabilités. Le Québec demande aujourd'hui une délégation pour pouvoir sanctionner ceux qui ne respectent pas la quarantaine.

Tant qu'à faire, est-ce que le gouvernement va au moins permettre au Québec d'agir?

• (1440)

[Traduction]

L'hon. Omar Alhabra (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, depuis mars 2020, nous demandons aux Canadiens de revenir sur leurs décisions et d'annuler leurs voyages non essentiels. Nous avons aussi interdit l'arrivée de voyageurs étrangers au Canada. Maintenant, les voyageurs qui viennent au Canada doivent subir un test de dépistage de la COVID-19 et montrer qu'ils ont un résultat négatif avant d'entrer au pays. Comme l'a dit le premier ministre, nous examinons aussi d'autres solutions pour limiter la propagation du virus et faire tout ce que nous pouvons pour protéger la santé des Canadiens.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, le fédéral n'est pas capable d'interdire les vols non essentiels. Il n'est pas capable d'obliger les transporteurs à rembourser les billets des gens qui annulent leur vol. Il n'est pas capable de surveiller les quarantaines. Il est tellement incapable que le gouvernement du Québec s'est proposé d'agir

à sa place pour punir les contrevenants des quarantaines, mais il n'est même pas capable d'accepter l'aide de celui-ci. Si on n'aide pas, au moins, qu'on ne nuise pas.

Est-ce que le gouvernement peut au moins se tasser du chemin pour laisser le Québec faire sa job?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme le sait le député d'en face, chaque étape de l'élaboration des mesures frontalières et, en fait, des mesures de lutte contre la pandémie est fondée sur la science et sur les données probantes.

Au printemps, nous avons pris des mesures immédiates de contrôle aux points frontaliers. Nous avons renforcé ces mesures en imposant l'isolement et la quarantaine aux personnes qui arrivaient de l'étranger. Nous avons renforcé les mesures de quarantaine, par exemple, en effectuant un suivi auprès des gens en quarantaine. Nous invitons les forces de l'ordre à prendre les moyens dont elles disposent pour faire respecter la quarantaine. Cette mesure est un élément important de nos efforts pour limiter l'entrée du virus au pays.

Enfin, nous rappelons à tous les Canadiens que ce n'est pas le moment de voyager.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, l'administration américaine a d'abord annulé le projet Keystone XL. Puis, elle a annoncé que les marchés publics reposeraient sur une politique favorisant les achats de produits américains. Cette décision sera dévastatrice pour les exportations de l'aluminium et de l'acier canadiens ainsi que pour les nombreuses industries manufacturières et de la vente en gros qui dépendent des chaînes d'approvisionnement intégrées avec les États-Unis.

Que fera le premier ministre pour garantir que le Canada sera exempté de ces politiques? Va-t-il encore se contenter d'exprimer sa déception comme il l'a fait pour le projet Keystone?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à dire aux entreprises et aux travailleurs du Canada que nous consultons activement nos partenaires américains à tous les échelons, et que nous allons toujours défendre l'intérêt des Canadiens. Le premier ministre s'est entretenu avec le président Biden et a affirmé que les deux pays travailleront ensemble et se consulteront étroitement.

Le Canada et les États-Unis jouissent d'une relation unique. Nous allons continuer de collaborer avec nos entreprises d'ici et nos exportateurs. Nous allons adopter une approche Équipe Canada. C'est ce que nous avons privilégié au cours des cinq dernières années, et c'est ce que nous allons continuer de faire pour maintenir la collaboration avec nos voisins afin de créer de bons emplois en Amérique du Nord.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, en 2009, lorsque les États-Unis ont adopté des politiques privilégiant l'achat de produits américains, le gouvernement conservateur a conclu une entente d'exemption pour protéger les entreprises et les travailleurs canadiens. Le gouvernement doit faire preuve du même genre de leadership aujourd'hui.

Questions orales

Les dirigeants de Manufacturiers et exportateurs du Canada ont déclaré que ces politiques d'achat de produits américains pourraient forcer certaines entreprises à aller s'installer aux États-Unis, entraînant ainsi la perte de dizaines de milliers d'emplois. Le gouvernement s'emploie-t-il actuellement à conclure une entente d'exemption avec les États-Unis, afin de protéger les travailleurs canadiens?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre et le président américain ont convenu de se consulter et de collaborer étroitement. Force est de reconnaître que le Canada et les États-Unis bénéficient des chaînes d'approvisionnement intégrées, sûres et résilientes entre nos deux pays.

Le Canada se classe en tête de liste des clients de quelque 32 États américains. Nous sommes enthousiastes à la perspective de collaborer avec l'administration américaine dans l'intérêt des travailleurs et des entreprises canadiennes ici même au Canada et, bien sûr, des deux côtés de la frontière.

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre tient de beaux discours, mais il essuie les échecs les uns après les autres. Son refus de défendre le projet Keystone XL auprès du nouveau gouvernement américain est un échec sur le plan de la réconciliation avec les Autochtones, de l'environnement et de la création d'emplois. Chacun sait que les pipelines sont un moyen plus sûr et plus propre de transporter le pétrole et le gaz que le réseau ferroviaire.

Conçu pour atteindre la carboneutralité, le projet Keystone XL satisfaisait à tous les critères. Malgré cela, le premier ministre n'a pu trouver le temps d'en faire une priorité. Pourquoi ne s'est-il pas battu pour les travailleurs canadiens qui dépendent de ces emplois?

L'hon. Seamus O'Regan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, cette décision ne nous plaît pas. De l'ambassadrice Hillman au premier ministre, nous avons défendu énergiquement ce projet à tous les échelons et de toutes les façons possibles. Je me suis entretenu chaque semaine avec la ministre Savage et l'ancien député d'Edmonton—Leduc et représentant spécial de l'Alberta à Washington, James Rajotte.

Nous avons collaboré pendant tout l'automne. Le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta ont fait front commun pour défendre le projet. Nous avons fait valoir les arguments du Canada, mais le président a pris la décision d'honorer une promesse électorale.

• (1445)

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, nous savons que le premier ministre ne lésine pas sur les moyens lorsqu'il tient vraiment à ce que les choses se passent comme il l'entend dans un certain dossier, comme ce fut le cas lorsqu'il a contourné toutes les règles pour sauver des emplois chez SNC-Lavalin. Les travailleurs de Keystone XL méritent certainement plus qu'une simple petite conversation au téléphone.

Une nouvelle crise énergétique guette le Canada. Elle pourrait frapper durement l'Ontario et le Québec. Le Michigan veut fermer les vannes de la canalisation 5 d'Enbridge, un pipeline qui alimente des industries de l'Ontario et du Québec dont dépendent des milliers de travailleurs et leurs familles. Le gouvernement va-t-il sortir

de sa torpeur ou va-t-on ajouter un autre trophée à la collection d'échecs du premier ministre?

L'hon. Seamus O'Regan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, la décision du président Biden de révoquer l'autorisation de construire le pipeline Keystone XL n'a aucun effet sur les projets de remplacement des canalisations 5 ou 3 d'Enbridge, qui continuent de fonctionner.

Ces deux projets visent à moderniser les infrastructures énergétiques existantes, de manière à garantir la sécurité et de bons emplois. Ils ont été confirmés à plusieurs reprises par la U.S. Pipeline and Hazardous Materials Safety Administration.

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, c'est le cinquième anniversaire de la décision historique du Tribunal canadien des droits de la personne qui a ordonné au gouvernement libéral de mettre fin à sa discrimination systémique à l'égard des enfants des Premières Nations. Pourtant, l'obstruction du premier ministre a donné lieu à huit ordonnances de non-conformité et à plus de 8 millions de dollars en frais juridiques. Des enfants comme Chantel Fox, Jolynn Winter et Jenna Roundskye ont payé de leur vie le comportement du premier ministre.

Quand le premier ministre va-t-il dire à ses avocats de laisser tomber, faire ce qui est juste pour les enfants des Premières Nations et mettre fin à la discrimination systémique qui porte atteinte à leurs droits?

L'hon. Marc Miller (ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, même si aujourd'hui marque le cinquième anniversaire de la décision du Tribunal canadien des droits de la personne concernant les inégalités et la surreprésentation des enfants autochtones pris en charge pendant des décennies, nous avons clairement indiqué que le gouvernement souhaitait offrir une indemnisation complète, juste et équitable aux victimes des iniquités historiques dans les services à l'enfance fournis aux Premières Nations.

Soyons parfaitement clairs. Le Canada fait face actuellement à trois poursuites judiciaires qui semblent avoir été engagées par un groupe de plaignants qui est largement le même, et nous nous réjouissons de la désignation d'un médiateur dans ce dossier. Je voudrais également prendre un moment pour souligner la fin, cette semaine, des alertes à la naissance en Saskatchewan.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, le ministre des Services aux Autochtones a déclaré dernièrement que le gouvernement ne reconnaît pas au Tribunal canadien des droits de la personne la compétence nécessaire pour élargir la portée du principe de Jordan. Il dit préférer les consultations. Est-ce que c'est lui, le ministre, ou pas? On parle ici d'enfants qui ne peuvent pas recevoir les soins urgents et élémentaires dont ils ont besoin — des enfants!

Je demande au ministre de ne pas obliger les enfants des Premières Nations à retourner devant les tribunaux. Je lui demande de passer de la parole aux actes et d'enfin faciliter la réconciliation. Je lui demande de dessaisir dès maintenant les tribunaux de cette affaire.

Questions orales

L'hon. Marc Miller (ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je rappelle à la députée d'en face que Services aux Autochtones Canada a fait 800 000 paiements de soutien afin de donner suite aux ordonnances rendues depuis 2016. La contestation de l'ordonnance dont parle la députée ne nuira en rien aux enfants autochtones.

Nous donnerons suite à la totalité des éléments figurant dans cette ordonnance, quel que soit le résultat de nos démarches. Celles-ci englobent trois affaires distinctes mettant en cause le gouvernement et touchant prétendument le même groupe de plaignants. Nous sommes ravis qu'un médiateur nous aide à cheminer dans ce processus.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, Michael Kovrig et Michael Spavor sont détenus arbitrairement en Chine depuis plus de deux ans. L'ancien ministre des Affaires étrangères a eu raison de dire, à l'occasion du deuxième anniversaire de leur détention, que ces deux années leur ont été volées. Les Canadiens, y compris tous les députés de cette Chambre, continuent d'unir leurs voix pour réclamer leur libération immédiate afin qu'ils puissent rentrer à la maison et retrouver leurs familles.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il nous informer des efforts déployés par le gouvernement pour rendre cette libération possible?

• (1450)

L'hon. Marc Garneau (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, c'est une question extrêmement importante. Mettre fin à la détention arbitraire de Michael Spavor et de Michael Kovrig fait partie de mes priorités absolues et de celles du gouvernement. Nous allons travailler tous les jours pour obtenir leur libération.

Comme les gens le savent bien, le premier ministre a soulevé la question auprès du président Biden, qui a été informé du dossier, et j'ai l'intention de faire de même auprès de mon homologue, le secrétaire Blinken, pas plus tard que cette semaine, puisqu'il s'agit d'une priorité absolue pour le gouvernement du Canada. Nous voulons que les deux Michael soient libérés.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, j'ai une autre question au sujet de la Chine.

Un certain nombre d'entités, notamment un sous-comité de la Chambre, deux administrations étatsuniennes consécutives et l'opposition officielle du Canada, ont conclu que le gouvernement chinois commet un génocide contre les Ouïghours et d'autres musulmans d'origine turque. Hier, le ministre a déclaré que le gouvernement estimait qu'une enquête indépendante était nécessaire pour en arriver à cette conclusion. L'ambassadeur Rae a tenu des propos semblables avant Noël.

Quelles mesures précises le gouvernement du Canada a-t-il prises pour lancer une enquête indépendante?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit hier, nous sommes vivement préoccupés par les allégations très sérieuses portées contre la Chine concernant son traitement de la minorité musulmane ouïghoure et d'autres minorités.

Nous demandons à la Chine de donner un accès sans entrave à la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et de permettre à un comité d'experts indépendant et impartial d'entrer en Chine pour examiner la situation afin de confirmer ou d'infirmer ce qui a été rapporté.

M. Garnett Genus (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, le sous-comité omnipartite a déjà tenu des audiences et reconnu que ces crimes constituaient un génocide il y a plusieurs mois. Le gouvernement parle maintenant de mener une enquête, mais il est clair que, en l'absence de mesures concrètes en ce sens, il s'agit simplement de faux-fuyants et de tactiques dilatoires.

Le ministre sait très bien que le même gouvernement qui a menti à l'OMS au sujet de la propagation de la COVID-19 n'accordera pas un accès sans entrave aux membres de la Cour internationale de justice ou à tout autre enquêteur indépendant.

Quand le gouvernement mettra-t-il de côté les retards et le double discours afin de reconnaître ce génocide et d'intervenir?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, nous sommes très préoccupés par les rapports très convaincants qui ont été publiés sur le traitement de la minorité musulmane ouïghoure relativement à des camps de travaux forcés et à d'autres violations des droits de la personne. C'est pourquoi nous voulons examiner cette question en détail.

Nous exhortons le gouvernement chinois à permettre à des experts d'effectuer un examen complet, impartial et indépendant de la situation dans la province du Xinjiang.

* * *

[Français]

LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, un Canadien qui quitte son emploi volontairement n'a pas le droit à l'assurance-emploi. On vient d'apprendre que l'ex-gouverneure générale, elle, aura le droit à un généreux chèque à vie après avoir démissionné. Les Canadiens sont choqués.

La responsabilité première de ce fiasco repose sur les épaules du premier ministre, qui a choisi lui-même, sans consulter personne, la gouverneure générale. Est-ce que le premier ministre lui a promis 150 000 \$ par année à vie en échange de sa démission pour mettre un couvercle sur la marmite? Quand le premier ministre va-t-il annoncer que l'ex-gouverneure générale ne touchera plus un sou de l'argent des Canadiens?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue sait fort bien que les indemnités de retraite qui reviennent à la gouverneure générale sont prescrites par la loi. Avant d'inventer de telles choses et de supposer que c'est une promesse du gouvernement, il devrait bel et bien consulter la loi. Il sait que c'est prescrit par la loi.

C'est exactement le montant auquel l'ancienne gouverneure générale aura droit. Quant aux dépenses supplémentaires, le Conseil du Trésor surveille régulièrement ces dépenses, évidemment, et nous allons nous assurer que toutes les dépenses sont conformes puisqu'il s'agit de l'argent des contribuables.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, la liste des mauvaises décisions de ce premier ministre commence à coûter très cher aux Canadiens. On vient d'apprendre qu'il vient de perdre encore une fois la face à l'international: Bill Morneau a démissionné de la course au poste de secrétaire général de l'OCDE, disant qu'il n'a pas le soutien d'un nombre suffisant de membres.

On sait déjà que 19 fonctionnaires travaillaient pour la campagne de M. Morneau. En plus des frais de déplacement et de tous les autres frais, est-ce que le premier ministre peut nous dire combien d'argent les Canadiens ont dépensé pour cet autre échec lamentable?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été déçus que Bill Morneau n'ait pas obtenu suffisamment d'appui pour devenir le prochain secrétaire général de l'OCDE. Nous pensons que Bill Morneau était le candidat idéal pour diriger l'OCDE en ces temps difficiles. Nous tenons à remercier M. Morneau de son dévouement et de sa campagne, mais aussi de tout ce qu'il a fait pour améliorer la qualité de vie des Canadiens. Bien que ce ne soit pas le résultat que nous ayons espéré, nous travaillerons avec le prochain secrétaire général de l'OCDE, qui sera choisi par ses membres.

* * *

● (1455)

LA SANTÉ

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, l'usine de Pfizer en Europe n'arrive pas à livrer une seule dose de vaccin au Canada. Ce ne serait pas un problème, car nous pourrions nous tourner vers l'usine de Pfizer aux États-Unis. Toutefois, nous ne le pouvons pas, parce que l'administration Trump a décrété que Pfizer devait d'abord vacciner les Américains avant d'exporter ses doses.

Cependant, il y a un nouveau président à Washington et le premier ministre lui a parlé vendredi dernier. Est-ce que le premier ministre a demandé à Joe Biden une exception pour le Canada, au moins pour la période durant laquelle Pfizer est paralysée en Europe?

M. Steven MacKinnon (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, comme nous l'avons répété si souvent, nous avons le portefeuille de vaccins et de vaccins candidats le plus diversifié au monde. Oui, nous avons conclu des ententes avec Pfizer. Oui, nous attendons 4 millions de doses de Pfizer dans le premier trimestre. C'est un nombre qui va s'accroître au fil de l'année 2021, de sorte que l'ensemble des Canadiens qui souhaitent être vaccinés le seront d'ici la fin de septembre. Cela reste le cas et je tiens à rassurer le député ainsi que l'ensemble des Canadiens sur ce fait.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, les États-Unis sont nos meilleurs partenaires commerciaux. Logiquement, ils devraient aussi être nos meilleurs partenaires sanitaires. La vaccination va permettre de relancer notre économie, mais aussi la leur, parce que les deux sont intégrées.

Le premier ministre a parlé à Joe Biden. Après avoir accepté les concessions sur Keystone XL et sur le Buy American Act, il devait absolument demander quelque chose en retour. Cela s'appelle l'art de négocier.

Questions orales

A-t-il sauté sur l'occasion pour demander au président d'intervenir en faveur de l'accès au vaccin pour le Canada?

M. Steven MacKinnon (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je partage le sentiment d'urgence que manifeste le député pour ce qui est de vacciner l'ensemble des Canadiens. C'est un sentiment d'urgence que nous partageons tous, comme gouvernement, y compris le premier ministre du Canada, qui parle avec des leaders du monde entier et avec les PDG des grandes compagnies pharmaceutiques, la ministre que je représente aujourd'hui et moi-même. Nous travaillons à cela chaque jour. Nous faisons notre travail, et tous les Canadiens qui souhaitent avoir un vaccin en auront un d'ici la fin de septembre, s'ils le souhaitent.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, il s'est écoulé un an depuis un acte insensé qui aurait pu être évité, soit la mort de Marylène Levesque, une femme de 22 ans tuée à Québec par un homme qui avait été reconnu coupable du meurtre brutal de son épouse mais qui était en semi-liberté pour satisfaire ses « besoins sexuels ».

Nous savons maintenant, grâce à un rapport publié la semaine dernière par des responsables du Service correctionnel et de la Commission des libérations conditionnelles, que des signes annonciateurs de danger sont passés inaperçus dans cette affaire.

Le premier ministre acceptera-t-il la responsabilité des défaillances des services correctionnels qui ont mené à la mort tragique de Marylène Levesque?

[Français]

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a actuellement des difficultés techniques chez notre collègue qui voudrait répondre à la question. Il va falloir qu'il y réponde ultérieurement.

Le Président: Je pense qu'il était prêt, mais que vous avez commencé à parler en même temps.

Je ne sais pas si l'honorable ministre de la Justice voudrait répondre à la question.

Non? D'accord.

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, c'est notre collègue de la Sécurité publique qui voudrait répondre à la question.

Le Président: D'accord. Une fois qu'on aura résolu le problème, nous allons y revenir.

La parole est à l'honorable député de Niagara Falls.

Questions orales

● (1500)

[Traduction]

LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral actuel s'empresse de faire des annonces, mais tarde toujours à mettre en œuvre les programmes de soutien essentiels tels que le Programme de crédit pour les secteurs durement touchés. Les entreprises les plus durement touchées, particulièrement celles qui œuvrent dans l'industrie canadienne du voyage et du tourisme, comptent sur ce programme, qui a été annoncé il y a près de deux mois. Nous venons tout juste d'apprendre qu'il sera finalement possible de soumettre une demande à compter du 1^{er} février.

Le premier ministre et son gouvernement présenteront-ils des excuses aux entreprises durement touchées pour avoir tardé à mettre en œuvre ce programme crucial?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, tout comme le député, je me préoccupe des entreprises canadiennes, particulièrement de celles qui sont très durement touchées par la pandémie. Je les remercie d'avoir aidé l'ensemble de la population à rester en sécurité et à aplanir la courbe.

Ce programme essentiel constitue une autre bouée de sauvetage. Il aidera les entreprises à obtenir des prêts entièrement garantis pouvant aller de 25 000 \$ à 1 million de dollars, ou jusqu'à 6,25 millions de dollars pour les entreprises comptant plusieurs établissements.

Je continuerai avec plaisir de travailler avec les entreprises canadiennes afin qu'elles obtiennent le soutien dont elles ont besoin pour traverser ces temps très difficiles et survivre à la pandémie de COVID-19.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, les contribuables ne devraient pas déboursier des milliards de dollars pour subventionner la réparation de navires de croisière.

[Français]

Alors qu'ils font crouler le pays sous les dettes, les libéraux veulent injecter 3 milliards de dollars pour favoriser un chantier naval privé. Cette compétition injuste suscite l'indignation légitime de la Fédération canadienne des contribuables et de toute l'industrie navale canadienne.

Est-ce que les libéraux essaient d'acheter des votes avec de l'argent emprunté? Pourquoi ainsi saboter la Stratégie nationale de construction navale?

M. Steven MacKinnon (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, comme mon cher collègue le sait très bien, nous sommes en voie d'évaluer la présence d'un troisième chantier dans la Stratégie nationale de construction navale pour l'ensemble des Canadiens.

Contrairement au gouvernement qu'il a représenté, nous sommes en train de faire flotter des navires sur les océans. Nous sommes en

train d'allonger le travail à l'ensemble du Canada, comme nous l'avons fait pour le chantier Davie avec des brise-glaces.

Je remercie donc l'honorable député de son intérêt et je lui assure que nous allons continuer à réussir la Stratégie nationale de construction navale du Canada.

* * *

[Traduction]

LE PATRIMOINE CANADIEN

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, une enquête de la Fondation canadienne des relations raciales est arrivée à la conclusion que les Canadiens racialisés étaient trois fois plus à risque d'être exposés à de la violence ou d'être la cible de violences dans les médias sociaux, ce qui peut conduire à des crimes haineux. Les crimes haineux ont augmenté de 7 % cette année.

Il y a quatre ans, six personnes ont été assassinées dans une mosquée de Québec. C'était des crimes motivés par l'islamophobie et la xénophobie, et leur auteur s'était radicalisé dans les médias sociaux, lesquels ont amplifié les messages haineux comme jamais auparavant.

Le ministre du Patrimoine canadien étant responsable de l'élaboration de nouvelles réglementations pour les plateformes de médias sociaux, pourrait-il nous expliquer ce qu'il fait pour protéger les Canadiens en ligne?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, les conclusions de cette enquête sont claires. Les discours de haine n'ont pas leur place dans notre société. Il est temps d'intensifier la lutte contre la haine en ligne. Les chiffres sont inquiétants, mais ils ne sont pas surprenants. Près de la moitié des Canadiens déclarent avoir vu des contenus violents ou haineux en ligne ou d'en avoir été la cible.

Les Canadiens veulent que nous agissions, et c'est exactement la raison pour laquelle nous avons l'intention de présenter une mesure législative. Nous exigerons des plateformes en ligne qu'elles éliminent les contenus illégaux, tels que les discours haineux, le fondamentalisme qui s'exprime par le terrorisme et la violence, la pornographie juvénile et le partage non consenti d'images intimes en ligne.

* * *

● (1505)

LES RESSOURCES NATURELLES

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, l'annulation du projet Keystone XL est un autre coup dur pour les travailleurs du secteur énergétique de l'Alberta et pour l'économie du Canada. C'est aussi un énorme recul dans notre lutte pour protéger l'environnement.

Keystone XL répondait à toutes les conditions: énergie renouvelable pour alimenter le pipeline; neutre sur le plan des émissions; ententes conclues avec des partenaires financiers des Premières Nations. TC Energy a tout fait ce qu'on lui a demandé et cela n'a toujours pas satisfait le premier ministre.

Si le premier ministre n'est pas prêt à se porter à la défense de Keystone XL, comment les travailleurs du secteur de l'énergie peuvent-ils croire que le premier ministre se battra pour un autre pipeline ou leur moyen de subsistance?

Questions orales

L'hon. Seamus O'Regan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, avec le gouvernement de l'Alberta, nous avons défendu le projet à toutes les étapes du processus à Washington, D.C. Nous avons fait valoir notre point de vue à toutes les occasions, sachant que nos chances de réussir seraient meilleures si nous travaillions de concert. Nous étions tous les deux fiers du projet. Nous estimons qu'il répondait à toutes les conditions. Le président, dans ce cas-ci, a décidé de tenir sa promesse électorale.

* * *

LA SANTÉ

M. Rob Morrison (Kootenay—Columbia, PCC): Monsieur le Président, en Colombie-Britannique, beaucoup trop d'ainés qui vivent dans des établissements de soins de longue durée n'ont aucun soutien émotionnel, de soutien à la mobilité ou d'aide pour la prise de décisions. Dans la province, seulement 8 000 personnes ont le statut de visiteur essentiel pour les aînés, qui n'aident que 24 % des quelque 34 000 résidents des établissements de soins de longue durée autorisés. Ainsi, 26 000 aînés vivent sans soutien essentiel.

Santé Canada a déjà approuvé une solution. Quand le gouvernement autorisera-t-il le dépistage rapide dans les établissements de soins de longue durée afin que les aînés puissent voir de façon sécuritaire des membres de leur famille en santé?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, en réalité, non seulement nous avons approuvé les tests de dépistage rapide, mais, à ce jour, nous en avons aussi acheminé plus de 15,4 millions aux provinces et aux territoires, dont près de 1,5 million à la seule Colombie-Britannique. Les provinces et les territoires ont aussi reçu des conseils et, plus récemment, un document a été publié par un groupe d'experts sur la meilleure façon d'utiliser les tests de dépistage rapide dans les établissements de soins de longue durée.

Je suis d'accord avec le député d'en face: il est important que les provinces et les territoires disposent des outils dont ils ont besoin pour protéger de la COVID-19 les gens qui vivent dans des établissements de soins de longue durée.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, notre pays traverse une crise de santé mentale. Il s'est écoulé plus d'un mois depuis que la Chambre a adopté à l'unanimité ma motion exhortant le gouvernement à regrouper toutes les lignes provinciales de prévention du suicide en un seul numéro national à trois chiffres facile à retenir. Ma motion ayant été adoptée, il revient maintenant au gouvernement de travailler avec les représentants des provinces et de l'industrie afin d'établir un plan pour implanter le 988 au Canada.

Madame la ministre, où est ce plan?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de défendre aussi assidûment les mesures d'aide pour la santé mentale. Je rappelle à tous les Canadiens l'existence du site Web Espace mieux-être Canada. Ce portail en ligne est offert dans les deux langues officielles, ainsi que dans 60 autres langues, pour permettre aux personnes d'obtenir sans attendre de l'aide en santé mentale et en consommation de substances, peu importe où elles vivent au pays.

En ce qui concerne la mise en service d'un numéro à trois chiffres facile à retenir, le député est au courant que mon ministère y travaille et que je souhaite que nous puissions poursuivre ensemble nos efforts pour en faire une réalité.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, l'été dernier, le gouvernement avait affirmé que nous recevions les doses de vaccin à l'automne dernier. L'automne dernier, les libéraux nous ont dit de nous attendre à les recevoir cet hiver. L'hiver est là et ils nous disent de patienter jusqu'au printemps prochain.

Le gouvernement n'a reçu aucune nouvelle cargaison de vaccins contre la COVID cette semaine. De plus, il semblerait que l'Union européenne cherche à empêcher les doses de vaccins de quitter l'Europe, ce qui compromettrait grandement notre capacité à nous sortir de cette pandémie. Je vous prie donc de nous excuser si nous n'acceptons pas de croire les libéraux sur parole.

Je réitère ma question: compte tenu de la possibilité que d'autres livraisons soient annulées et puisque le plan A des libéraux a de toute évidence échoué, quel est le plan B pour vacciner les Canadiens?

M. Steven MacKinnon (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, les plans A à Z ont consisté à créer l'arsenal de commandes de vaccins le plus diversifié au monde. C'est ce que nous avons fait. Nous avons annoncé la livraison de six millions de doses au cours du premier trimestre, et les livraisons s'accéléreront jusqu'à la fin du troisième trimestre. C'est à ce moment-là que tous les citoyens qui souhaitent se faire vacciner pourront le faire. C'est ce que nous avons dit aux Canadiens.

Malheureusement, les députés d'en face présentent différentes versions des faits. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons cependant toujours gardé la même version: chaque Canadien qui souhaite se faire vacciner pourra le faire d'ici la fin de septembre.

• (1510)

L'hon. Jody Wilson-Raybould (Vancouver Granville, Ind.): Monsieur le Président, il y a trois mois, j'ai posé une question sur le recours à la Loi sur les mesures d'urgence. Aujourd'hui, les cas de COVID-19 continuent d'augmenter, avec l'apparition de nouvelles souches. Les réponses des provinces sont incohérentes, les règles sont confuses et tous les fonds fédéraux disponibles ne sont pas utilisés. Le contrôle des frontières et la restriction des déplacements posent problème.

La distribution des vaccins doit être coordonnée et rapide. Les six prochains mois sont critiques. Je crois savoir que le ministre des Affaires étrangères n'a pas exclu le recours à la Loi sur les mesures d'urgence pour limiter les déplacements. Nous avons besoin de leadership. Le premier ministre envisage-t-il maintenant d'invoquer cette loi pour faire tout ce qu'il faut afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice, Lib.): Monsieur le Président, comme la députée le sait très bien, le recours à la Loi sur les mesures d'urgence suppose de remplir divers critères. Nous examinons toutes les options, comme l'a déclaré publiquement le ministre des Affaires étrangères en réponse à cette crise.

Depuis le début de cette crise, nous nous sommes attachés à écouter nos experts en santé, à travailler main dans la main avec eux et avec les provinces, ainsi qu'avec les municipalités et les dirigeants autochtones, pour veiller à couvrir tous les éléments de cette crise. La Loi sur les mesures d'urgence n'est qu'une option parmi d'autres qui s'offrent aux Canadiens.

*Recours au Règlement***LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, un an s'est écoulé depuis le meurtre insensé, qui aurait pu être évité, de Marylène Levesque, 22 ans, à Québec, par un homme qui avait déjà été condamné pour avoir brutalement tué sa femme et qui se trouvait malgré tout en liberté conditionnelle de jour pour satisfaire ses « besoins sexuels ». Grâce à un rapport publié la semaine dernière par les services correctionnels et les agents de libération conditionnelle, nous savons maintenant que des signes précurseurs ont été manqués dans cette affaire.

Le premier ministre assume-t-il la responsabilité de l'échec des services correctionnels à prévenir la mort tragique de Marylène Levesque?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi d'avoir l'occasion de répondre à cette question très importante.

Au lendemain de la terrible tragédie, un comité d'enquête, comprenant deux coprésidents externes, a été mis en place pour faire la lumière sur les faits et fournir des recommandations dans cette affaire. Le Service correctionnel du Canada et la Commission des libérations conditionnelles du Canada ont annoncé que des mesures très concrètes étaient en train d'être élaborées en réponse à ce rapport, qui a d'ailleurs été rendu public. Toutes les recommandations ont été acceptées dans le cadre de l'engagement du gouvernement à faire tout en son pouvoir pour qu'une telle tragédie ne se reproduise plus jamais.

[Français]

Le Président: Nous allons réessayer de donner la parole à l'honorable député de Marc-Aurèle-Fortin, qui peut reposer sa question.

* * *

L'ÉTHIQUE

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Monsieur le Président, l'intolérance et la haine n'ont aucune place dans une société libre et démocratique. C'est pourquoi tout le monde, incluant même l'ancien leader du Bloc québécois Gilles Duceppe, a été choqué par les propos dangereux tenus il y a quelques semaines par le député de Beloeil—Chambly, le leader actuel du Bloc.

La ministre convient-elle que, en tant que parlementaires, nous avons le devoir de mener par l'exemple et de nous engager dans un dialogue respectueux?

• (1515)

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je suis absolument d'accord avec mon honorable collègue de Marc-Aurèle-Fortin. Les insinuations qui sèment l'intolérance et la haine contre quiconque sont intolérables au Québec et partout au pays. Nous ne pouvons pas laisser des jeux partisans créer un climat hostile. Aujourd'hui, le chef du Bloc a rajouté une couche à ses précédentes remarques regrettables et honteuses, au lieu de s'excuser. Ce type de comportement est loin d'être honorable. Il est odieux et indigne d'un leader.

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Comme vous le savez, j'ai éprouvé des problèmes techniques pendant mon intervention, alors je demande le consentement unanime pour pouvoir la reprendre. J'espère que mes collègues acquiesceront à ma demande.

Le Président: Puisqu'il s'agit d'une séance hybride de la Chambre, par souci de clarté, je demanderai seulement à ceux qui s'opposent à la demande d'exprimer leur désaccord.

Par conséquent, que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose veuillent bien dire non.

La Chambre a entendu la demande. Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député ait l'occasion de se reprendre veuillent bien dire non. La proposition est acceptée.

Le député de Courtenay—Alberni a la parole.

M. Gord Johns: Monsieur le Président, la COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur les petites entreprises et les travailleurs de partout au Canada, en particulier les travailleurs des industries du tourisme, de l'hôtellerie et de l'événementiel. Lorsqu'une petite entreprise ferme ses portes dans une circonscription rurale comme la mienne, cela a des répercussions non seulement sur toute une famille qui perd ainsi sa seule source de revenus, mais aussi sur toute la collectivité. Selon les données de la Coalition des entreprises les plus touchées, près de 40 % des entreprises du secteur des voyages et du tourisme fermeront définitivement leurs portes d'ici la fin de février.

Même s'il y a encore du travail à faire, l'annonce d'aujourd'hui concernant le Programme de crédit pour les secteurs très touchés est une bonne nouvelle et nous espérons que cette aide sera offerte à temps aux entreprises qui en ont besoin. Les entreprises qui sont les plus durement touchées ont besoin des liquidités prévues dans le cadre du programme, mais elles comptent également sur la prolongation de la subvention salariale, sur l'application rétroactive de l'aide au loyer et sur les efforts déployés par les membres de leur collectivité pour continuer à faire des achats locaux. Le gouvernement a encore beaucoup de travail à faire pour aider les entrepreneurs et les entreprises en démarrage, protéger les emplois dans le secteur de l'hôtellerie et garantir les droits des travailleurs qui ont perdu leur emploi à cause de la pandémie.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DE L'ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DE 2020

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-14, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique déposé au Parlement le 30 novembre 2020 et mettant en œuvre d'autres mesures, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de prendre part, en ligne, au débat sur le projet de loi C-14, portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique.

Le projet de loi compte sept parties qui, pour la plupart, contiennent des dispositions que j'accepte et des objectifs auxquels je souscris étant donné la situation à laquelle le Canada est actuellement confronté. Cela dit, j'ai trois grandes critiques à exprimer au sujet de cette mesure. Premièrement, elle ne propose aucun plan et ne donne aucun espoir aux millions de Canadiens qui sont propriétaires d'une petite entreprise, qui travaillent pour ce genre d'entreprise ou en dépendent d'une façon ou d'une autre. Je songe particulièrement aux nouvelles entreprises, que le gouvernement a ignorées lorsqu'il a fait adopter ou proposé des mesures d'aide. Deuxièmement, le projet de loi ne prévoit rien pour s'attaquer aux graves problèmes qui plombaient l'économie canadienne avant la COVID. Troisièmement, le Parlement ne devrait pas accorder au gouvernement l'augmentation injustifiée du pouvoir d'emprunt prévue dans le projet de loi.

En ce qui concerne mes deux premières questions, certains diront qu'il n'est pas juste de critiquer un projet de loi pour quelque chose qu'il ne dit pas. Normalement, je serais d'accord, mais ce n'est pas un projet de loi ordinaire ni une période ordinaire.

Deux années se seront bientôt écoulées depuis le dernier budget du gouvernement. L'Énoncé économique de l'automne est ce qui ressemble le plus à un budget déposé par le gouvernement; un énoncé qui a suivi une période de chaos et de gestion de crise. Je ne parle pas ici de la crise de la COVID, mais des mois tumultueux au cours desquels le gouvernement aurait dû acheter des vaccins, approuver et distribuer des trousseaux de tests rapides à domicile et trouver des moyens de permettre à l'économie de fonctionner, si et quand la deuxième vague allait frapper. Ces mois ont plutôt été dominés par le scandale qui a vu la démission de l'ancien ministre des Finances, la prorogation du Parlement et la nomination d'un nouveau ministre des Finances. Le projet de loi est l'occasion manquée par le gouvernement d'aider les petites entreprises non couvertes par les mesures d'aide et de réparer sa série d'échecs qui ont laissé le Canada au bord d'une récession avant la COVID.

À titre de ministre du cabinet fantôme pour les petites entreprises et député de Calgary Rocky Ridge, j'ai parlé de nombreux propriétaires de petites entreprises qui avaient été laissés pour compte par le gouvernement. Ces propriétaires de petites entreprises sont les piliers de nos collectivités.

Il y a des millions de propriétaires, de travailleurs et de clients qui dépendent des petites entreprises et qui font les frais des échecs du gouvernement, comme les propriétaires de la Bitter Sisters Brewing Company à Calgary, qui demeurent dans ma circonscription. Ils ne répondent pas aux conditions requises pour avoir droit à la

Ordres émanant du gouvernement

subvention salariale ou à la subvention pour le loyer, car ils ont rouvert leur entreprise en mars 2020 après avoir passé la plus grande partie de l'année 2019 à la remettre à neuf. Les propriétaires de cette entreprise ont épuisé leur capital. Ils ont pris beaucoup de temps pour réinventer leur entreprise, et ils ont ouvert littéralement dans les jours qui ont suivi la déclaration d'une pandémie mondiale. Ils n'ont pas accès aux mesures d'aide gouvernementales. La semaine dernière, j'ai parlé à un autre électeur qui avait agrandi son studio de tatouage, très prospère, au début de 2020. Il n'a donc droit ni à la subvention pour le loyer ni à la subvention salariale. Son loyer est de 30 000 \$ par mois et il n'a aucun revenu.

Je sais que tous les députés ont entendu des histoires semblables de leurs électeurs et d'autres députés lors du débat sur le projet de loi. L'Énoncé économique de l'automne et le projet de loi n'aident pas ces électeurs.

Il est facile d'oublier que la mauvaise gestion financière et économique du gouvernement avait atteint son paroxysme avant la pandémie de COVID-19. Le gouvernement de l'heure a été élu en 2015 après avoir promis qu'il n'enregistrerait que des déficits modestes pour financer des projets d'infrastructure pendant trois ans avant de renouer avec les excédents budgétaires la quatrième année. Évidemment, c'est une promesse que les libéraux ont immédiatement rompue. La cible budgétaire qui devait être établie était un déficit maximal de 10 milliards de dollars.

Les libéraux ont abandonné cette cible budgétaire tout de suite après leur arrivée au pouvoir, et la promesse électorale de 2015 semble avoir complètement disparu de la mémoire du gouvernement. La cible a été remplacée par une autre: le ratio dette-PIB du Canada était bas, et il diminuerait à tout jamais.

Le ministre des Finances s'est accroché à cette cible jusqu'à ce qu'il devienne évident, avant la pandémie, que le déficit, en tant que pourcentage du PIB, allait augmenter. Il a ensuite remplacé cette cible-là par une toute dernière, soit de conserver la cote de crédit AAA du Canada. Cette dernière cible budgétaire est elle aussi passée à la trappe, et le gouvernement n'en a évoqué aucune autre depuis.

● (1520)

Nous avons régressé au point où nous devons déjà faire face à un grave déficit structurel avant l'apparition de la COVID-19. Le gouvernement libéral a ajouté près de 100 milliards de dollars à la dette au moment où il aurait dû réaliser des excédents comme celui dont il a hérité afin de se préparer à une crise financière comme celle causée par la COVID-19, mais il ne l'a pas fait. Le gouvernement a par ailleurs imposé des projets de loi nuisibles pour l'emploi, comme le projet de loi C-69 et le projet de loi C-48, qui ont ravagé l'économie de l'Ouest et qui nuiront à la capacité de relance du Canada après la pandémie.

Ce projet de loi ne contient aucune mesure permettant de réparer les torts que le gouvernement a causés à notre économie et qui nuiront à notre capacité de relance après la pandémie. Lors de la dernière législature, le gouvernement a mis en place une taxe sur le carbone, et pendant la législature actuelle, il a annoncé qu'il allait presque aussitôt briser sa promesse de ne pas l'augmenter.

Ordres émanant du gouvernement

Ce projet de loi ne contient aucune mesure pour contrer l'hostilité du gouvernement envers l'industrie de l'énergie, qui contribue pourtant de façon essentielle à l'assiette fiscale fédérale. L'énergie est depuis longtemps le plus important et le plus précieux des produits d'exportation du Canada. Ce secteur crée d'excellents emplois bien rémunérés non seulement en Alberta, mais dans toutes les provinces du pays.

L'Énoncé économique de l'automne que ce projet de loi mettra en œuvre ne tient pas compte des erreurs économiques que le gouvernement a commises et qui ont quasiment plongé le Canada en récession avant la COVID. Il n'élimine pas la bureaucratie qui a signé l'arrêt de mort de certains projets, comme Teck Frontier, et qui a fait peur aux investisseurs du secteur privé qui auraient pu construire le pipeline Trans Mountain sans l'argent des contribuables.

Ce projet de loi ne prévoit rien pour les milliers de travailleurs canadiens qui perdront leur emploi en raison de la décision dévastatrice visant le projet Keystone ou ceux qui ont déjà perdu leur emploi, qui ont vu s'envoler en fumée leurs rêves de retrouver un emploi à la suite de la décision visant le projet Keystone.

Ce projet de loi ne prévoit rien pour mettre un terme à la culture dépensière axée sur l'aide aux entreprises mise en place par le gouvernement et l'empêcher d'engendrer avec facilité des dettes considérables, situation qui s'est encore produite avant la COVID.

Cela m'amène à ma troisième critique du projet de loi. Il s'agit de la hausse sans précédent du plafond d'emprunt du Canada. Comprenez-moi bien. Je vais l'affirmer à nouveau. Lorsque les gouvernements forcent des entreprises à fermer et à mettre à pied des travailleurs, les gouvernements doivent les soutenir. Les gouvernements doivent soutenir les Canadiens qui sont contraints de ne pas travailler, ainsi que les entreprises qui sont contraintes de fermer leurs portes.

Cette crise a rendu temporairement nécessaires des dépenses extraordinaires pour soutenir les Canadiens. Cependant, dans ce projet de loi, le gouvernement propose d'accroître son plafond d'emprunt à 1,8 billion de dollars, une demande tout simplement injustifiée. Cette demande n'est pas justifiée en fonction des besoins actuels du gouvernement, que ce soit ses besoins à court terme, à moyen terme ou à long terme. Elle n'est certainement pas justifiée compte tenu de l'enthousiasme dont il a déjà fait preuve à l'égard du financement déficitaire en temps normal.

À la base, le Parlement existe pour autoriser l'imposition, les dépenses et les emprunts du gouvernement au nom des administrés. À titre de législateurs, nous devons voter quand vient le temps d'accorder ces pouvoirs au gouvernement. Il n'existe tout simplement aucune raison justifiant le fait de permettre au gouvernement d'emprunter une somme si extraordinaire lorsque son propre énoncé de l'automne et le budget des dépenses ayant déjà fait l'objet de votes n'exigent pas d'autorisation pour le niveau d'emprunt prévu dans ce projet de loi.

Si le gouvernement du Parti libéral ou un gouvernement futur doit accroître la dette nationale pour la faire passer à 1,8 billion de dollars, cela devrait faire l'objet d'un débat devant ce Parlement ou devant un Parlement futur. D'ici là, j'exhorte le gouvernement à mettre l'accent sur l'établissement d'une politique cohérente pour lutter contre la COVID, une politique qui permettrait de vacciner la population, de relancer l'économie et d'avoir un plein emploi grâce

à des investissements privés dans l'économie canadienne, libérée des règlements favorisant les pertes d'emploi.

Nous devons revenir le plus rapidement possible à une économie axée sur l'emploi. Certes, le projet de loi contient des éléments qui aideraient certains Canadiens à faire face aux conditions difficiles actuelles, mais j'invite le gouvernement à chercher sérieusement à donner aux Canadiens plus d'espoir en l'avenir, surtout dans le cas des petites entreprises qui ont systématiquement été laissées pour compte par les mesures d'aide du gouvernement.

Sur ce, je suis prêt à répondre aux questions des députés.

• (1525)

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je vous souhaite une excellente année 2021, en espérant qu'elle sera meilleure que la précédente.

La question que j'aimerais poser à mon collègue est très simple. Que pense-t-il de la performance du gouvernement par rapport au soutien aux entreprises? En faisons-nous assez pour nos PME et pour nos entrepreneurs? Que pense-t-il de la stratégie axée sur les prêts et l'endettement de ceux-ci?

[Traduction]

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, le gouvernement a pris un grand nombre de mesures nécessaires qui soutiennent effectivement les petites entreprises, mais nombre de ces dernières passent entre les mailles du filet parce qu'elles n'ont pas pu se prévaloir des mesures d'aide dont elles ont besoin pour diverses raisons. Comme je l'ai dit dans mon intervention, les cas les plus récents concernent les nouvelles entreprises qui ont peut-être passé toute l'année 2019 à se préparer pour une réouverture à la fin de mars dernier. Ces entreprises sont carrément dévastées. Elles ne sont pas admissibles, et le gouvernement le sait fort bien, mais il n'a rien fait pour leur prêter main-forte.

L'endettement des entreprises est extrêmement inquiétant. Ces entreprises sont tout simplement à bout. Elles veulent désespérément en finir avec la COVID et rouvrir leurs portes. Le gouvernement doit s'employer sérieusement à répondre aux questions sur son programme de vaccination afin que le Canada puisse se remettre sur pied grâce à une population vaccinée et à une économie axée sur l'emploi.

• (1530)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis d'accord avec le député quand il parle de l'importance des petites entreprises et quand il dit que le gouvernement doit être là pour elles. Je crois d'ailleurs qu'on peut dire que c'est ce qu'il a fait. Il suffit de penser à la Subvention salariale d'urgence du Canada, à la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui facilite l'accès des entreprises au crédit, ou au Fonds d'aide et de relance régionale. Le gouvernement a multiplié les initiatives afin que les entreprises — y compris les PME, qui sont le véritable moteur économique du pays — puissent mieux se tirer d'affaire malgré les turbulences causées par la pandémie.

Mon collègue convient-il que l'une des choses les plus constructives que les députés de l'opposition — tous les députés, en fait — puissent faire, c'est de suggérer au gouvernement des idées précises pour son futur plan? Nous avons plus que jamais besoin d'idées concrètes et détaillées.

M. Pat Kelly: Madame la Présidente, c'est exactement ce que l'opposition a passé une bonne partie de la dernière année à faire. Nous avons proposé toutes les solutions dont les libéraux avaient besoin pour remettre la subvention salariale sur les rails, car disons que les premiers mois furent plutôt désastreux. L'opposition a directement contribué à en corriger les lacunes. Même chose pour la Prestation canadienne d'urgence, qui a pu être peaufinée en bonne partie grâce à l'opposition. L'opposition s'est montrée très proactive et n'a pas arrêté de proposer des solutions au gouvernement.

Je vais prendre les quelques secondes qu'il me reste pour tâcher de faire comprendre au gouvernement qu'il devrait s'employer sans plus tarder à modifier la subvention au loyer et la subvention salariale afin d'offrir un peu de répit aux entreprises qui ont vidé leur compte en banque simplement pour ouvrir leurs portes à l'aube de la pandémie.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, il est tout à fait juste d'affirmer que les politiques gouvernementales ont nui aux profits des entreprises, y compris les petites entreprises.

Mon collègue ne croit-il pas qu'il faudrait réformer la réglementation concernant les taux d'intérêt des cartes de crédit, surtout pour les petites entreprises qui doivent payer des frais de service et des prix injustes durant la pandémie?

M. Pat Kelly: Madame la Présidente, le député signale un problème bien connu, surtout par les petits entrepreneurs. Les commerçants canadiens paient probablement les frais les plus élevés au monde. C'est un problème récurrent qui a été exacerbé par la COVID. Je suis préoccupé par le manque de concurrence dans ce secteur. C'est une très grande source de préoccupation qui a été soulevée par de nombreux petits entrepreneurs.

[Français]

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Madame la Présidente, puisque nous sommes en 2021, j'aimerais tout d'abord saisir l'occasion de remercier de leur confiance les résidents de Nickel Belt et du Grand Sudbury, que je cherche toujours à bien représenter. J'aimerais également remercier ma famille de son soutien. J'aimerais enfin remercier spécialement mon personnel, qui continue à travailler fort pour soutenir tous les résidents de Nickel Belt et du Grand Sudbury.

J'aimerais assurer aux résidents de Nickel Belt et du Grand Sudbury que notre gouvernement et moi-même avons une seule priorité en tête: leur santé et leur bien-être. Notre responsabilité est d'assurer leur bien-être en matière de santé physique et mentale, ainsi que la santé économique de nos entreprises et de nos communautés. Ainsi, nous pourrions assurer la continuité de la reprise économique dans nos circonscriptions.

[Traduction]

La COVID-19 est un enjeu qui transcende les partis et touche l'ensemble des Canadiens. Tous les partis politiques et tous les ordres de gouvernement doivent travailler ensemble à l'atteinte d'un objectif collectif: passer au travers de cette pandémie ensemble. Depuis le début de la pandémie, le gouvernement a collaboré avec

Ordres émanant du gouvernement

l'opposition pour adopter des mesures concrètes qui aident directement ceux qui en ont besoin.

Bien des familles, des étudiants, des aînés, des entrepreneurs et des membres de communautés autochtones ont éprouvé des difficultés. On continue d'observer des problèmes de santé mentale. Il faut accorder la priorité à la santé sous toutes ses formes, communiquer avec les personnes qui en ont le plus besoin, ainsi que déterminer les gens ayant besoin d'un meilleur soutien et leur tendre la main. C'est pourquoi nous sommes intervenus. Nous avons instauré la Prestation canadienne d'urgence, dans le cadre de laquelle les personnes admissibles obtenaient 2 000 \$ par mois, et nous avons écouté nos concitoyens quand ils ont réclamé des changements afin que personne ne soit laissé pour compte. Maintenant, nous avons instauré la Prestation canadienne de la relance économique.

Nous avons aussi versé 300 millions de dollars aux collectivités des Premières Nations. Beaucoup d'habitants de ma circonscription ont également reçu des fonds. Nous avons prévu plus de 157 millions de dollars pour les Canadiens sans abri afin de répondre à leurs problèmes uniques durant la pandémie. Par ailleurs, plus de 50 millions de dollars sont prévus pour les refuges pour femmes en raison des défis uniques que les femmes ont dû relever depuis le début de la pandémie, comme des pertes d'emplois, des actes de violence, des pertes de revenus disproportionnées et des besoins en services de garde.

Il y a aussi les sommes d'argent versées aux aînés, jusqu'à 500 \$, et aux personnes handicapées, jusqu'à 600 \$. Dans Nickel Belt, nous comptons 17 360 aînés qui reçoivent des prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Il ne faut pas non plus oublier le montant forfaitaire que nous avons aussi versé dans le cadre de l'Allocation canadienne pour enfants. Cette mesure importante vient en aide aux familles et aux enfants, en particulier aux mères seules dans nos collectivités. Dans Nickel Belt, 9 700 familles reçoivent l'Allocation canadienne pour enfants. Il importe de continuer à soutenir les enfants et les familles.

La question des prêts étudiants est aussi importante. Nous avons offert des bourses aux étudiants et repoussé l'échéance de remboursement des prêts.

L'aide au loyer pour les entreprises a été cruciale tout au long de la pandémie. Nous avons modifié le fonds d'aide régionale par l'entremise d'organismes comme FedNor. Les entreprises nous ont fait savoir clairement qu'il fallait adapter certains de ces programmes d'aide. Quelque 1,2 million de dollars ont été remis à des partenaires économiques de Nipissing Ouest pour aider des entreprises du coin à répondre à leurs besoins pendant la pandémie.

Il y a aussi l'Accord sur la relance sécuritaire de 2 milliards de dollars conclu avec l'Ontario. Nous avons soutenu des mesures comme l'amélioration du dépistage, la recherche de contacts, l'aide aux personnes dans les centres de soins de longue durée et l'offre de places en garderie suffisantes et sécuritaires pour permettre le retour au travail. Il faut toutefois en faire davantage.

Il est important d'offrir une stabilité économique et de soutenir les priorités qui sont définies par les municipalités des différentes régions. Nous offrons aussi des programmes d'urgence aux entreprises privées, aux légions, aux banques alimentaires, aux organismes du domaine des arts et de la culture et aux organismes à but non lucratif de Nickel Belt, du Grand Sudbury et de l'ensemble du Canada.

Ordres émanant du gouvernement

Nous aiderons par exemple les Canadiens vulnérables en accordant 350 millions de dollars aux organismes de bienfaisance et à but non lucratif qui offrent des services essentiels, comme Centraide Nord-Est de l'Ontario. Ces mesures viendront en aide aux plus démunis et à différentes municipalités, comme French River, Saint-Charles et Markstay-Warren. Elles soutiendront la Valleyview Community Church, la municipalité du Grand Sudbury, en partenariat avec le Club Lions d'Onaping Falls, et l'épicerie Metro de Valley East. Toutes ces mesures ont pour but d'aider les personnes les plus vulnérables de la société.

Nous avons aussi consacré 100 millions de dollars à des fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire. De cette somme, 100 000 \$ ont été versés à cinq organismes de Nickel Belt: le Club Lions d'Onaping, la Destiny International Church de Val Caron, la Helping Hands Family Mission de Hanmer et la nation des Atikameksheng Anishnawbek.

● (1535)

Il est aussi important de soutenir le patrimoine artistique et culturel du Canada. Nickel Belt compte plusieurs institutions culturelles: le musée de Sturgeon Falls, le musée patrimonial et historique de Capreol, les Archives du Grand Sudbury et le Conseil des arts de Nipissing Ouest.

[Français]

C'est important de continuer à soutenir les organisations à but non lucratif.

[Traduction]

Je veux remercier tous les bénévoles qui soutiennent les organismes en donnant de leur temps, ainsi qu'en faisant des propositions et en travaillant d'arrache-pied avec la population pour établir des partenariats durables visant à changer les choses dans la vie des Canadiens et dans leurs communautés.

Le soutien qu'on constate dans cette communauté montre bien à quel point notre économie est résiliente, et souligne le dévouement du gouvernement et des personnes chargées d'apporter des changements à l'échelle locale. Parmi ces changements, on retrouve des infrastructures pour la municipalité de Markstay-Warren, des routes de contournement à Atikameksheng Anishnawbek et des investissements destinés à la création d'un parc d'industrie légère pour favoriser le développement économique.

De plus, en ce qui concerne les services à large bande, une somme de 270 000 \$ a été accordée à la Première Nation de Wahnapitae. Il est très important d'amener Internet haute vitesse dans les domiciles et les entreprises de la communauté.

Nous avons fait de grands progrès. L'énoncé économique de l'automne en témoigne bien, et je suis fier que le gouvernement investisse dans des agences de développement régional à l'échelle du pays, ainsi que dans l'initiative FedNor dans le Nord de l'Ontario. Je suis fier du personnel de FedNor et du travail qu'il accomplit dans la communauté. Il est important pour le gouvernement de continuer à élargir les agences de développement régional.

Nous nous sommes engagés à investir dans la recherche-développement et l'approvisionnement de vaccins pour tous les Canadiens qui souhaitent se faire vacciner. Pas plus tard qu'hier, les autorités de la santé publique du District de Sudbury ont annoncé que les personnes âgées vulnérables et les résidents des établissements de soins de longue durée dans le Nord de l'Ontario s'apprentent à rece-

voir les vaccins. Des progrès sont accomplis. Les gouvernements fédéral et provinciaux vont continuer de conjuguer leurs efforts pour offrir des solutions et aider la population à persévérer pour traverser cette crise.

C'est la raison pour laquelle nous devons soutenir les résidents et le personnel des établissements de soins de longue durée. Il s'agit d'un enjeu non partisan. Tous les ordres de gouvernement doivent travailler ensemble et trouver des solutions. Nous devons veiller sur nos concitoyens les plus vulnérables, les soins de longue durée constituant une question essentielle pour tous les ordres de gouvernement. Nous devons faire notre possible. Nous devons faire en sorte que les résidents et le personnel des établissements de soins de longue durée soient en sécurité, même si cela signifie de recourir aux services de la Croix-Rouge ou de l'Armée canadienne.

Quand nous pensons aux personnes les plus vulnérables, nous pensons aux personnes âgées qui vivent seules dans leur appartement ou à celles qui sont isolées chez elles. Nous devons aussi veiller à aider ces segments de la population.

La crise actuelle a mis en évidence à quel point une maladie comme la COVID-19 peut être complexe, dangereuse et dévastatrice. Depuis le début de la pandémie, les Canadiens ont réalisé à quel point il faut déployer des efforts pour assurer la sécurité de nos communautés. Comme le gouvernement l'a démontré, il fait tout ce qui est nécessaire pour soutenir nos communautés.

● (1540)

[Français]

Dans l'ensemble, le soutien rapide et complet du gouvernement a permis de fournir un appui sans précédent de 407 milliards de dollars, soit près de 19 % du PIB, en soutien global, afin d'aider les Canadiens et les entreprises canadiennes à se maintenir à flot durant la pandémie. Cela comprend des mesures de soutien direct de 270 milliards de dollars, soit 12 % du PIB. C'est vraiment important de continuer à nous assurer que nous soutenons les individus et les entreprises.

[Traduction]

L'énoncé économique de l'automne nous rappelle également qu'il y a d'autres changements que nous devons continuer d'apporter. La numérisation continue d'être une question importante et comporte d'incroyables bénéfices potentiels, à condition de procéder de manière juste et efficace à mesure que nous faisons croître l'économie. Grâce aux mesures prévues dans l'énoncé économique de l'automne, nous pourrions concrétiser ces bénéfices potentiels et en faire profiter les Canadiens.

Je tiens à remercier les résidents de Nickel Belt et du Grand Sudbury et à dire *meegwetch* à tous les travailleurs de première ligne, les premiers intervenants, les policiers, les camionneurs et les travailleurs du commerce de détail. Je tiens à les remercier du travail qu'ils accomplissent pour contribuer au mieux-être de la collectivité. Je demande aux gens de se protéger en continuant de respecter les mesures de santé publique.

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, nous sommes ici aujourd'hui pour discuter de la mise à jour économique, prendre des décisions et voter sur l'approbation des dépenses. Normalement, nous le faisons avec un budget financier. Or, nous n'avons pas eu de budget financier depuis deux ans. J'aimerais que le député nous explique pourquoi nous votons sur une mise à jour économique, faute d'avoir un budget plus large et plus complet.

[Français]

M. Marc Serré: Madame la Présidente, j'aimerais remercier ma collègue de son importante question.

En effet, cela fait deux ans que nous n'avons pas déposé de budget. Les mesures que notre gouvernement a prises durant cette pandémie de la COVID-19, avec le soutien des partis de l'opposition, ont eu des conséquences non seulement pour les Canadiens, mais pour tout le monde. Il était donc important que nous présentions l'Énoncé économique de l'automne.

Ce printemps, nous aurons un budget basé sur davantage de certitudes. Il est très difficile de faire un budget en ces temps d'incertitudes liés à la COVID-19, mais nous allons le faire en nous concentrant toujours sur l'aide à apporter aux Canadiens et aux entreprises tout au long de cette pandémie.

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Il a fait un étalage de toutes les mesures qui ont été mises en avant, et cela est bien. Il fallait le faire. J'aimerais juste lui rappeler que tout ce travail s'est fait aussi avec des idées proposées par les partis de l'opposition et que tout cela est le fruit d'une collaboration entre gouvernement et représentants du peuple.

Par contre, après presque un an de pandémie, le fédéral envoie encore le message que les arts et la culture ne sont pas importants et qu'il n'y aura pas de mesure d'aide les concernant. Or plusieurs municipalités de la circonscription que je représente vivent grâce aux arts et à la culture, et cela est profondément implanté.

Quelle forme d'aide existe-t-il pour ce secteur d'activité au cœur de notre identité québécoise?

• (1545)

M. Marc Serré: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question.

J'ai mentionné dans mon discours que le gouvernement et les partis de l'opposition ont collaboré pour adopter des mesures qui viennent en aide aux entreprises et aux gens. Il y a eu non seulement des mesures prises assez rapidement pour les aider au début de cette pandémie, mais des changements ont également été apportés au cours de l'été et de l'automne. Cela prouve que le Parlement et les élus canadiens sont ici pour aider les gens.

Les arts et la culture sont effectivement très importants et notre gouvernement doit faire mieux en ce qui concerne tout le secteur à but non lucratif. Nous devons trouver des façons de mieux soutenir non seulement les arts et la culture, mais également tous les organismes à but non lucratif, et ce, afin d'appuyer notre langue et notre culture. Comme francophone, je pense que cela est réellement important, non seulement au Québec, mais aussi partout en Ontario, et particulièrement dans le Nord de l'Ontario.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Madame la Présidente, j'ai écouté avec intérêt le discours du député de Nickel Belt. Je veux faire écho aux paroles qu'il a exprimées à la fin de son discours et remercier les travailleurs de première ligne qui continuent à nous fournir à tous des services essentiels, notamment les épicerie, les services de police et les services d'incendie.

J'aimerais poser au député une question sur un point qui n'est pas vraiment abordé dans l'énoncé économique, à savoir les congés de maladie. Je ne parle pas du fait que les personnes riches qui ont enfreint les règles ont pu être indemnisées pour avoir été en quarantaine. Je parle du fait que les familles de travailleurs ont beaucoup de difficultés à accéder aux congés de maladie en raison de la manière dont ils sont administrés.

Le député se joindra-t-il aux néo-démocrates pour presser son gouvernement d'établir un programme de congés de maladie plus souple qui répondra aux besoins de ces travailleurs de première ligne?

[Français]

M. Marc Serré: Madame la Présidente, je remercie mon honorable collègue de son importante question.

L'une des premières choses que le gouvernement conservateur de l'Ontario a faites, lorsqu'il a été élu, a été d'éliminer les journées de congé de maladie. Il est vraiment important que le Parlement canadien se penche sur la question des congés de maladie.

Avec la collaboration des partis de l'opposition, nous avons déjà adopté certaines mesures. Je suis d'accord avec mon collègue. Lorsque nous regardons quelles sont les populations les plus vulnérables, nous réalisons notamment que ce sont en majorité des femmes qui travaillent dans le secteur de la santé, et nous devons en tenir compte pour mettre en place les bonnes mesures pour les aider. Les commentaires qui ont été faits par mon collègue de l'opposition me seront utiles lorsque nous nous pencherons sur la façon de venir en aide aux travailleurs et aux travailleuses, ainsi que sur le soutien financier que peuvent leur apporter de meilleurs congés de maladie.

[Traduction]

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Madame la Présidente, à titre de députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les chaleureux résidents de la circonscription qui m'ont à plusieurs reprises fait confiance en me chargeant de défendre leurs intérêts au Parlement du Canada. J'estime que les députés jouissent d'un privilège unique et je remercie les gens de ma circonscription de m'avoir accordé ce privilège.

J'interviens au sujet du projet de loi C-14, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique déposé au Parlement le 30 novembre 2020. Je me pencherai plus particulièrement sur les dispositions de cette mesure qui portent sur la pénurie de vaccins contre la COVID-19 au Canada.

Ordres émanant du gouvernement

Au nom des Canadiens, j'envoie un message clair au gouvernement et au premier ministre: le Canada doit lutter contre le virus de la COVID-19, mais il doit aussi se préparer à la prochaine pandémie. Malheureusement, je considère que la réponse du gouvernement fédéral à la pandémie actuelle n'a été qu'une suite d'erreurs tragicomiques. Le gouvernement a envoyé des messages contradictoires au sujet des masques qui ont semé la confusion au sein de la population. Au début de la pandémie, les ministres fédéraux soutenaient que les masques étaient inutiles. Cette position s'explique du fait que le gouvernement avait mis au rebut ou donné ses réserves de masques en provenance de la Chine. Aujourd'hui, le gouvernement insiste sur l'importance du port du masque. La confusion engendrée par ces messages contradictoires a entraîné la propagation du virus de la COVID-19, ce qui a eu des conséquences tragiques pour les aînés, particulièrement dans les établissements de soins de longue durée.

Au cours de ses apparitions publiques éclair, le premier ministre aurait dû dire « Nous n'avons pas assez de masques » et « Restez chez vous ».

En mars 2020, on avait conscience que le virus s'en venait. La frontière aurait dû alors être fermée pour tous les voyageurs de façon à empêcher le virus de se propager au Canada. Pour reprendre le même libéral sur les causes humaines, dans le sens du réchauffement climatique causé par l'homme: le Canada fait face à une crise découlant d'une pénurie de vaccins de cause humaine.

Les modifications à la Loi sur les aliments et les drogues prévues à la partie 5 du projet de loi C-14 ne suffiront absolument pas à colmater les failles de la politique libérale.

Il importe de noter que l'industrie pharmaceutique a tendu la main au gouvernement pendant des années. Après les quelques changements à courte vue qu'il a effectués en 2017, c'est comme si le gouvernement s'était placé lui-même en situation d'échec.

Voici un extrait d'une lettre adressée au *Financial Post* par Paul Lucas, l'ancien PDG de l'une des plus grandes sociétés pharmaceutiques du monde:

La question qui se pose est la suivante: pourquoi le Canada n'a-t-il pas su acquérir promptement une plus grande quantité de doses de vaccin?

Cela s'explique-t-il par les relations se limitant pratiquement à celles d'acheteur et d'autorité réglementaire entre le gouvernement libéral et les seules organisations qui auraient pu produire un vaccin rapidement et en quantité suffisante, soit l'industrie pharmaceutique novatrice mondiale?

Les gouvernements libéraux qui se sont succédé, y compris celui au pouvoir, ont créé au Canada un environnement hostile à l'investissement et au succès commercial pour les sociétés pharmaceutiques novatrices. Ils ont passablement nuï à la capacité des PDG de sociétés canadiennes d'attirer des investissements au pays, et ce, même si l'industrie a multiplié à cette fin les tentatives de collaboration avec les gouvernements. Ceux-ci n'ont aucunement cherché à établir un partenariat avec l'industrie novatrice, qui aurait pourtant pu s'avérer un atout considérable pour le système de soins de santé et l'économie et permettre aux Canadiens d'accéder rapidement aux nouveaux médicaments et vaccins.

Il n'est donc pas étonnant que l'industrie se soit tournée vers d'autres pays pour y investir, par exemple le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union européenne, qui leur offrent un environnement favorable. Tous ces pays ont d'ailleurs pu se procurer des doses de vaccin plus rapidement que le Canada.

Il est crucial que les Canadiens connaissent la vérité et sachent pourquoi nous faisons partie des derniers pays à recevoir des médicaments qui permettent de sauver des vies et de protéger la population.

Je suis heureuse de revenir sur certains commentaires que j'ai formulés au Parlement pour transmettre aux Canadiens les informations que le gouvernement veut garder secrètes. Depuis le début de

la pandémie, le premier ministre a manqué de respect envers les Canadiens, à commencer par les parlementaires. Comme on pouvait s'y attendre, le premier ministre et ses députés ont choisi de tenter de blâmer quelqu'un d'autre pour les échecs du gouvernement. Le premier ministre a ainsi tenté de blâmer l'ancien premier ministre Stephen Harper pour l'inaction du gouvernement libéral, un geste pathétique et malhonnête.

• (1550)

Les Canadiens ne devraient pas s'étonner d'apprendre que l'incapacité du Canada de fabriquer son propre vaccin est le résultat direct d'une politique adoptée par le père du premier ministre, Pierre, qui a éliminé la protection des brevets à l'intention des fabricants de médicaments. Cette politique a produit des gains à court terme, certes, mais aussi des pertes à long terme dont les Canadiens souffrent aujourd'hui. Les gains à court terme se sont produits quand la réduction de la protection des brevets a fait chuter le prix des médicaments. Les pertes sont apparues plus lentement.

Quand le Parti libéral a modifié, en 1969, la protection des brevets des nouveaux médicaments, il a ouvert la voie à un exode des cerveaux. On a assisté au départ de grandes entreprises pharmaceutiques qui menaient auparavant leurs activités de recherche au Canada. L'Université de Toronto était reconnue mondialement comme l'endroit où MM. Banting et Best avaient réalisé les recherches qui avaient mené à la découverte de l'insuline et leur avaient valu le prix Nobel. Montréal comptait une communauté de chercheurs dynamique. Ce fier héritage a disparu.

Il a été remplacé par des imitations, c'est-à-dire par des médicaments génériques bon marché qui reposent sur le travail accompli par d'autres personnes. Il a fallu attendre l'arrivée d'un gouvernement conservateur en 1984 pour qu'une véritable tentative soit faite de réparer les dommages. Au cours des audiences d'un comité législatif, les doyens des grandes facultés de médecine ont imploré les parlementaires conservateurs de corriger l'erreur de Pierre. Les chercheurs médicaux canadiens talentueux qui voulaient gagner leur vie dans leur domaine devaient forcément quitter le Canada. Cet exode n'est pas passé inaperçu aux yeux des facultés de médecine canadiennes.

Pour chaque découverte réussie d'un médicament miracle, il y a une centaine d'échecs. L'argent qui finance les échecs vient des réussites. Les sociétés pharmaceutiques ne pouvaient pas se permettre de se faire voler leurs réussites par les fabricants de produits génériques. Il était tout à fait normal pour elles de faire la recherche là où elles fabriquaient les médicaments. Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés a été créé, mais il ne pouvait pas ramener les sociétés qui avaient fui le Canada. Lorsque le gouvernement s'ingère dans le marché, il y a un prix à payer. Le prix, aujourd'hui, est que le Canada n'a pas la capacité de fabriquer son propre vaccin. Voilà pourquoi les Canadiens et les entreprises se trouvent dans cette situation aujourd'hui.

J'aimerais maintenant corriger les propos tenus par le premier ministre et par le ministre des Affaires intergouvernementales, qui ont affirmé aux médias du pays, à tort, que le Canada n'était pas en mesure de produire un vaccin parce que GlaxoSmithKline Canada avait fermé son établissement pendant le mandat du gouvernement Harper. En réalité, l'ancien PDG de cette société a confirmé que cet établissement est toujours actif et qu'il fabrique une bonne partie des doses du vaccin contre la grippe offert chaque année au Canada. Le PDG à la retraite du géant pharmaceutique GlaxoSmithKline a ajouté ceci:

Les gouvernements Mulroney et Harper ont soutenu l'industrie de l'innovation en améliorant le processus de brevetage, mais le Canada ne s'est remis que partiellement de ses difficultés. Encore à ce jour, il ne jouit d'aucune mesure de protection des brevets lui permettant d'être compétitif à l'échelle mondiale. La tendance négative se poursuit encore aujourd'hui avec la création imminente d'un régime punitif d'établissement des prix au titre du nouveau cadre de réglementation fédéral. Il y a donc lieu de se demander ce que font les fabricants de produits génériques alors que nous avons désespérément besoin d'innover. La politique du gouvernement libéral à l'égard des produits pharmaceutiques a nui aux Canadiens à un moment où leurs besoins sont particulièrement pressants.

Les mesures législatives punitives dont il est question sont celles que le gouvernement fédéral a fait adopter à toute vapeur par le Parlement avant les dernières élections, et que le projet de loi C-14 devrait corriger. Le gouvernement doit faire preuve d'ouverture, d'honnêteté et de transparence envers les Canadiens au sujet du véritable coût du régime d'assurance-médicaments qu'il a promis au quatrième parti à la Chambre des communes.

Voici ce que le président de Pfizer Canada avait à dire au sujet de ces mauvaises mesures législatives mises en place par le gouvernement fédéral avant les dernières élections:

Si le gouvernement avait en fait appliqué ses nouvelles directives de tarification aux candidats-vaccins contre la COVID-19, notre capacité à progresser au rythme de la science aurait été limitée. C'est la principale leçon à en tirer. Au fur et à mesure de la découverte de futurs traitements novateurs dans des domaines tels que l'oncologie, les maladies rares et les soins de courte durée, le Canada doit se doter d'un cadre réglementaire et tarifaire qui encourage et favorise l'accès précoce des patients.

À cet égard, notre association industrielle, Innovative Medicines Canada, a proposé au gouvernement fédéral une approche alternative qui lui permettrait d'atteindre ses objectifs de politique publique de réduction du prix des médicaments sans compromettre l'accès des patients à des médicaments ou vaccins potentiellement vitaux, aux essais cliniques ou aux investissements dans le secteur des sciences de la vie du pays.

● (1555)

La pénurie à laquelle les Canadiens sont confrontés aujourd'hui est le résultat direct des mauvaises décisions prises par les divers gouvernements libéraux qui se sont succédé.

Je conclurai par ces remarques.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Madame la Présidente, lors d'une intervention précédente, le député de Nickel Belt et de Grand Sudbury a souligné l'importance de travailler au-delà des lignes de parti et des ordres de gouvernement. Je n'ai pas eu le même sentiment lors de la récente intervention du député précédent.

Le député pourrait-il commenter l'importance pour tous les partis de travailler ensemble pour lutter contre la pandémie, au lieu de se battre entre eux?

Mme Cheryl Gallant: Madame la Présidente, je conclurai mes remarques sur une citation tirée de l'article du *Financial Post* cité précédemment. Cela donnera peut-être quelques informations au député qui vient de m'interroger:

En ce qui concerne l'approvisionnement en vaccins, le Canada devrait être dans la même situation que ces autres pays leaders. Au lieu de cela, nous avons trois à quatre mois de retard. Combien de personnes devront mourir encore au cours de cette pandémie, qui ne seraient pas mortes si le gouvernement fédéral avait réussi à acquérir sans tarder un plus grand nombre de doses? Combien d'entreprises encore vont-elles faire faillite? Combien de temps les confinements vont-ils durer? Le temps qui passe compte dans cette bataille et, malheureusement, les Canadiens paient le prix fort.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours.

Ordres émanant du gouvernement

Je regardais les nouvelles ce matin et je voyais à quel point Israël s'en sort bien avec la vaccination. Cela m'a rappelé à quel point toute la population canadienne est victime de la mauvaise gestion du gouvernement libéral pour ce qui est de l'approvisionnement en vaccins, comme ma collègue l'a mentionné dans son discours. À quoi attribue-t-elle cela et pourquoi le Canada tire-t-il de l'arrière dans l'approvisionnement en vaccins?

● (1600)

[Traduction]

Mme Cheryl Gallant: Madame la Présidente, dès le début, il était clair que le gouvernement, dirigé par le premier ministre, ne prenait pas cette épidémie au sérieux. Un an auparavant, il avait démantelé notre système d'alerte rapide; il a ensuite remplacé tous les équipements de protection individuelle que nous avions et envoyé ceux qui étaient périmés en Chine. Quand on a su que le virus était originaire de Wuhan, il n'a jamais interdit aux avions venant de Chine de se poser sur le sol canadien, permettant ainsi la propagation du virus. Il n'a commencé à chercher les contacts que quand le virus est apparu dans tout le Canada.

Les libéraux n'avaient pas de vaccins parce qu'ils ont fait fuir toutes les entreprises pharmaceutiques. Aujourd'hui, nous sommes laissés pour compte. Pendant que le reste du monde se remet de la pandémie, nous en sommes toujours à essayer de trouver des vaccins.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NDP): Madame la Présidente, j'écoute toujours avec intérêt les interventions de la députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke et, bien sûr, j'aime travailler avec elle au comité de la défense. Comme d'habitude, nous semblons vivre dans deux mondes différents. Nous avons tout de même un point en commun, à savoir la conviction selon laquelle nous devrions avoir la capacité de produire nos vaccins au Canada.

J'aimerais poser une question sur l'engagement que le gouvernement a pris, avec l'appui des néo-démocrates, pour instaurer des congés de maladie à l'intention des travailleurs. Ainsi, ceux qui doivent rester à la maison en raison d'une mise en quarantaine ou parce qu'ils présentent des symptômes n'auront pas à se présenter au travail s'ils ont des congés de maladie payés. Les conservateurs parlent souvent des facteurs qui dissuadent les gens de travailler. Je me demande donc si, en l'occurrence, les conservateurs seraient disposés à appuyer, à l'instar des autres partis, un programme efficace de congés de maladie, à la fois pour aider les travailleurs à préserver leurs chèques de paie et pour prévenir la propagation du virus.

Mme Cheryl Gallant: Madame la Présidente, une chose que font les conservateurs, c'est respecter les compétences, et les exigences en matière de congés de maladie relèvent de la compétence et des lois des provinces. Lorsque nous formerons le gouvernement, nous serons évidemment heureux de travailler avec les provinces, de quelque façon que ce soit, pour préparer l'avenir.

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Madame la Présidente, je suis ravi de participer au débat sur cet important projet de loi. Le projet de loi C-14 prévoit la mise en œuvre de plusieurs mesures importantes de l'énoncé économique de l'automne qui soulignait les mesures supplémentaires que le gouvernement prend pour soutenir les Canadiens et les entreprises canadiennes durant la deuxième vague de la pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

Le projet de loi comporte sept parties. Il apportera aux Canadiens un soutien financier dont ils ont grand besoin. Les mesures comprennent un soutien supplémentaire aux familles avec des enfants en bas âge, une aide aux étudiants, des fonds pour des ressources en santé mentale et des investissements dans les soins de longue durée. Le projet de loi prévoit également des modifications importantes concernant la Loi autorisant certains emprunts, le Fonds d'aide et de relance régional et la Subvention d'urgence pour le loyer du Canada.

En plus de ces mesures, il propose de mettre en place un plan de relance sur trois ans afin de favoriser la reprise et de fournir le soutien financier nécessaire au bon fonctionnement de l'économie du pays. Aujourd'hui, je voudrais parler de ces mesures importantes et de la manière dont elles vont véritablement soutenir les Canadiens et les entreprises canadiennes.

Nous savons que de nombreuses familles avec de jeunes enfants ont eu du mal à trouver des garderies abordables pendant la pandémie. Pour ces familles, nous introduisons une aide temporaire pouvant aller jusqu'à 1 200 \$ par enfant âgé de moins de 6 ans. L'aide sera accordée aux familles à faible et moyen revenu qui ont droit à l'Allocation canadienne pour enfants. Plus de 10 000 familles de ma circonscription, Richmond Hill, en profiteront.

Nous aiderons également les étudiants du pays. Depuis le début de la pandémie, beaucoup d'étudiants nous ont parlé du fardeau que représentent leurs prêts étudiants et nous ont dit avoir du mal à trouver du travail. Nous sommes résolus à faire en sorte que la pandémie ne compromette pas leur avenir. Le projet de loi éliminerait les intérêts sur la partie fédérale des prêts d'études canadiens et des prêts canadiens aux apprentis pour l'année 2021-2022. Cette mesure procurera un soutien de 329,4 millions de dollars dont 1,4 million de Canadiens pourraient bénéficier. Chaque étudiant pourrait ainsi économiser 235 \$ d'intérêts, en moyenne, une somme qui pourra lui servir à acheter des manuels, un ordinateur ou d'autres ressources nécessaires.

Comme on l'a dit plus tôt, le gouvernement a un plan afin d'aider les personnes les plus vulnérables du pays. Les éclosions de COVID-19 survenues dans les centres de soins de longue durée sont tragiques et tout à fait inacceptables. Depuis le début de la pandémie, il est plus évident que jamais qu'il faut améliorer considérablement les soins offerts aux personnes les plus vulnérables. Dans cette optique, le projet de loi C-14 prévoit jusqu'à 1 milliard de dollars pour la création d'un fonds pour la sécurité des soins de longue durée afin d'aider les provinces et les territoires à protéger ceux qui vivent dans des établissements de soins de longue durée et d'appuyer les activités de prévention et de contrôle des infections. Nous tenons à ce que tous les résidents de ce réseau soient soutenus.

La Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19 adoptée le 25 mars 2020 a permis au gouvernement d'emprunter en vue de financer les mesures d'urgence qui ont été prises pour faire face aux circonstances extraordinaires du 1^{er} avril au 30 septembre 2020. Ces emprunts sont exempts de la limite globale établie dans la loi. Un rapport externe séparé contenant des détails sur les montants empruntés a été déposé au Parlement le 22 octobre 2020.

Les mesures proposées dans le projet de loi C-14 augmenteraient le montant maximum des emprunts, le faisant passer de 1,168 billion à 1,831 billion de dollars, pour couvrir les emprunts projetés jusqu'en mars 2024, et comprendront les emprunts externes effectués dans la foulée de la COVID-19. La nouvelle limite permettra au gouvernement de continuer à appuyer les Canadiens et les entre-

prises de ma circonscription de Richmond Hill pour toute la durée de la pandémie. Elle prévoit aussi, une fois la pandémie terminée, un investissement nécessaire pour assurer une relance robuste et soutenue grâce à la création d'emplois jusqu'en mars 2024.

Les mesures que le gouvernement a prises et qu'il compte prendre aideront le Canada à se remettre rapidement de la récession causée par la COVID-19 et à prévenir les cicatrices à long terme qui affaibliraient la reprise post-pandémique. Ce projet de loi prévoit aussi des paiements aux six agences de développement régional du Canada pour le Fonds d'aide et de relance régional.

• (1605)

Le 17 avril, le gouvernement a annoncé la création d'un Fonds d'aide et de relance régional de 962 millions de dollars pour aider les entreprises qui n'ont pas accès à d'autres programmes de soutien visant la pandémie. Ce fonds fournit un financement substantiel par l'entremise des agences de développement régional du Canada. Le 2 octobre, il a été majoré par le gouvernement et s'élève maintenant à plus d'un milliard et demi de dollars.

Dans le contexte de la COVID-19, les agences de développement régional jouent un rôle crucial dans la prestation d'une aide temporaire aux petites et moyennes entreprises en attendant que la conjoncture économique s'améliore. Jusqu'ici, le Fonds d'aide et de relance régional a protégé plus de 102 000 emplois et appuyé plus de 14 700 entreprises, y compris 8 500 clients en région rurale et 5 100 entreprises appartenant à des femmes.

Comme prochaine étape, l'énoncé économique de l'automne proposait de verser 500 millions de dollars de plus aux agences de développement régional et au Réseau de développement des collectivités du Canada, portant le total de ce fonds à plus de deux milliards de dollars.

Enfin, le projet de loi propose un amendement à la Loi de l'impôt sur le revenu afin de permettre à la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer de reconnaître un paiement de loyer comme étant admissible quand il devient exigible et pas seulement quand il est effectué, pourvu que certaines conditions soient satisfaites. Nous sommes encore dans une situation où toutes les petites et moyennes entreprises n'ont pas l'argent nécessaire pour payer leur loyer le premier du mois, en attendant un remboursement ultérieur. La nouvelle subvention pour le loyer donne un accès simple et facile à une aide pour le loyer et l'hypothèque aux organisations admissibles qui ont été touchées par la COVID-19. Elle est versée directement aux locataires et fournit également un soutien aux propriétaires.

De plus, en vertu de la mesure de soutien en cas de confinement, les organismes qui doivent fermer leurs portes ou restreindre leurs activités de façon significative en raison d'une ordonnance de la santé publique sont admissibles à un complément de 25 % jusqu'au 19 décembre 2020. Ce complément s'ajoute à la subvention de base de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, qui peut atteindre jusqu'à 65 %. Cela signifie que les entreprises durement touchées de ma circonscription de Richmond Hill qui ont dû fermer leurs portes à cause des confinements provinciaux pourraient recevoir jusqu'à 90 % en soutien pour le loyer et les intérêts sur leurs hypothèques.

Pour assurer une plus grande certitude aux entreprises et aux autres organismes, l'énoncé économique de l'automne propose de prolonger de trois périodes la subvention pour le loyer. Ainsi, jusqu'au 13 mars 2021, un taux de subvention de base pouvant atteindre 65 % pour les dépenses admissibles ainsi qu'un taux de 25 % dans le cadre de la mesure de soutien en cas de confinement seront offerts. Le gouvernement adoptera des règlements pour mettre en œuvre la prolongation.

Il s'agit de changements importants au programme ainsi que des mesures législatives qui permettront au gouvernement de continuer à fournir une aide directe aux Canadiens pour qu'ils puissent payer leur loyer ou leur hypothèque et nourrir leur famille. Ils permettront aussi de fournir du soutien évolutif aux entreprises pour les aider à traverser la crise et pour assurer la santé, la sécurité et la solvabilité des Canadiens.

En conclusion, les beaux jours s'en viennent. Le gouvernement a un plan pour traverser la pandémie et la récession et pour assurer une reprise vigoureuse de l'économie. Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour aider les Canadiens et pour redresser l'économie.

• (1610)

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Madame la Présidente, le député parle de l'éventail de programmes gouvernementaux offerts, mais soulignons que, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 200 000 petites entreprises canadiennes pourraient fermer leurs portes cette année en raison de la COVID-19. Pour ramener les gens au travail, il faut réussir à obtenir des vaccins. Nous devons recevoir les vaccins et immuniser les gens. Comme l'indique l'outil de suivi de la COVID-19 du gouvernement, seulement 113 000 Canadiens ont reçu deux doses de vaccin.

Le député convient-il qu'ultimement, le redressement de l'économie dépend de notre capacité à vacciner les gens?

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, je conviens qu'il faut obtenir des vaccins, car les Canadiens en ont besoin. Nous avons fait en sorte que 1,1 million de doses de vaccins soient disponibles au printemps et, d'ici la fin de septembre, il y aura suffisamment de doses pour vacciner tous les Canadiens qui le souhaitent. Avec un total de six millions de vaccins disponibles d'ici la fin du printemps, nous estimons que nous sommes sur la voie du rétablissement.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapeédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

J'aimerais revenir sur la partie de ce projet de loi qui traite de la prolongation des versements de la Prestation canadienne d'urgence, une mesure d'urgence que je trouve bien puisqu'elle a aidé beaucoup de personnes. Par contre, elle devient rapidement une source d'inquiétude pour d'autres avec la saison des impôts qui arrive. En effet, les Canadiens commencent à recevoir leur relevé T4.

Certains apprennent qu'ils doivent de l'impôt pour une PCU qu'ils n'ont jamais demandée. Ils comprennent alors rapidement qu'ils ont été victimes de fraude. Que ce soit par l'entremise de ce projet de loi ou autrement, est-ce que le gouvernement a prévu des mesures pour mieux accompagner les victimes de fraude? Des personnes appellent l'Agence du revenu du Canada pour se faire dire d'appeler Service Canada, mais les deux organismes se renvoient la balle. Il y a de la confusion et cela crée de l'anxiété pour beaucoup

de personnes. De quelle façon le gouvernement va-t-il leur apporter du soutien?

[Traduction]

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, nous avons été mis au courant de ces inquiétudes qu'éprouvent plusieurs Canadiens. Le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour transmettre toute l'information aux Canadiens au début décembre, en particulier à ceux qui ont reçu la PCU. Il leur a proposé d'autres options pour les aider à produire correctement leur déclaration de revenus, de sorte qu'ils ne se retrouvent pas dans une situation financière difficile.

Je recommande aux Canadiens de communiquer avec l'Agence du revenu du Canada et leur député pour confirmer qu'ils comprennent bien ces mesures.

• (1615)

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la Présidente, les libéraux n'ont cessé de répéter qu'ils ont tout fait pour les aînés dans les centres de soins de longue durée, mais ce n'est tout simplement pas vrai.

Il est vrai que le gouvernement a investi dans les soins de longue durée, notamment par l'entremise des subventions salariales, mais il n'en reste pas moins que ces centres privés engrangent des profits monstres tout en recevant des subventions fédérales et en versant des dividendes. Ils le font au moment même où ils réduisent les salaires et ne fournissent pas l'équipement de protection individuelle essentiel à leurs employés et aux résidents.

Le député travaillera-t-il au sein de son caucus pour que chaque dollar investi dans les centres de soins de longue durée serve aux soins des patients et des aînés?

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, le gouvernement s'est toujours engagé à assurer une reddition de comptes et une transparence exemplaires. Nous continuerons à travailler avec les provinces et les territoires pour faire le suivi des fonds accordés. Comme les Canadiens le savent, en ce qui concerne les fonds d'urgence, 8 \$ sur 10 \$ proviennent du gouvernement fédéral.

Nous avons offert des milliards de dollars pour soutenir les soins de longue durée, et nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour nous assurer que ces fonds sont utilisés à bon escient.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Bonne année, madame la Présidente.

Cet après-midi, je vais parler du projet de loi C-14 qui, entre autres, fait passer le pouvoir de dépenser du fédéral de la somme stupéfiante de 1,1 billion de dollars à la somme carrément astronomique de 1,8 billion de dollars.

Pour un gouvernement qui dépense tantôt des dizaines, tantôt des centaines de milliards de dollars et qui accumule une dette de plus de 1 billion de dollars, il est difficile de se figurer précisément ce que représente 1,8 billion de dollars. Mon collègue et député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, qui a déjà siégé avec moi au comité des finances, a fait une importante mise en contexte du projet de loi C-14 hier. Il a dit que, en plus de 150 ans, soit depuis la fondation du Canada, la dette fédérale accumulée atteignait 700 milliards de dollars au début de 2020. Or, en un an, cette dette est passée à 1,1 billion de dollars, soit une augmentation phénoménale de 50 %. Nous sommes présentement saisis d'un projet de loi qui ferait passer — en une seule autre année — le plafond d'endettement à 1,8 billion de dollars, c'est-à-dire plus du double du total accumulé depuis 1867.

Ordres émanant du gouvernement

Si un tel endettement n'est pas insoutenable, bien franchement, j'ignore ce qui peut l'être. Pourtant, à entendre les discours des députés libéraux d'en face, ce n'est pas le cas. Ils semblent croire qu'il n'y a aucun problème. Ils passent beaucoup de temps à se féliciter du merveilleux travail qu'ils sont censés avoir accompli depuis le début de la pandémie et, de manière plus générale, du bilan économique du gouvernement.

Si la somme des dépenses faites par le gouvernement actuel est un critère de réussite, il peut absolument se féliciter d'avoir obtenu la note A. Cependant, s'il faut juger le gouvernement selon les résultats qu'il a obtenus pour les Canadiens, une personne objective aurait de la difficulté à lui accorder une aussi bonne note, car son bilan laisse à désirer, c'est le moins qu'on puisse dire. Après tout, c'est un gouvernement qui nous a offert un taux de chômage si élevé qu'il place le Canada au deuxième rang des pays du G7. Seule l'Italie a un taux encore pire, avec son économie socialiste qui stagne. C'est un gouvernement qui a obtenu la croissance économique la plus faible des pays du G7. C'est un gouvernement qui a laissé la compétitivité du Canada régresser. Sous le gouvernement du premier ministre Harper, le Canada se classait parmi les 10 premiers pays du monde pour ce qui est de la compétitivité. Nous sommes tombés au 17^e rang et nous continuons de reculer.

Sous la direction du gouvernement actuel, nous avons vu les investisseurs fuir le Canada, ce qui fait que le secteur de l'énergie a perdu 160 milliards de dollars d'investissements. La semaine dernière, un important projet de pipeline, le projet Keystone XL, a été annulé pour la deuxième fois par le gouvernement des États-Unis, et cela se passe encore pendant que le premier ministre actuel est au pouvoir. De surcroît, le premier ministre ne s'est pas donné la peine de téléphoner au nouveau président pour défendre le projet Keystone, même si des milliers de Canadiens ont perdu leur emploi, y compris dans ma province, l'Alberta, qui est très durement touchée.

• (1620)

On prévoit que la croissance de la consommation sera cinq fois plus élevée que celle des investissements au cours des deux prochaines années et, aussi déprimantes que le sont ces prévisions économiques, si nous regardons le déficit astronomique, la gigantesque montagne de dettes qui s'accumule, la réalité n'est pas plus rose. Le ratio dette-PIB du Canada a atteint l'ahurissant pourcentage de 387 %, ce qui inclut les dettes du gouvernement, des particuliers et des entreprises. De tous les pays membres du G7, le Canada est, de loin, le deuxième pays le plus endetté, derrière le Japon, qui nous devance de près au premier rang avec un ratio d'un peu plus de 400 %. Pour une fois, le Canada ne devrait pas viser la première position.

Concernant le ratio dette-PIB du fédéral, les chiffres sont aussi alarmants, alors qu'il est passé de 31 %, où il se situait l'année dernière, à 56 % pour la prochaine année. Quand on parle de chiffres, il faut parfois les mettre en contexte, mais quel est le contexte de passer d'un ratio dette-PIB de 31 % à 56 %? Le sommet historique se situait à 66,6 %, en 1996 — à une époque où le Wall Street Journal avait publié un article peu flatteur intitulé « Le Canada en faillite », nous comparant à une république de bananes du tiers monde. Malheureusement, ce titre n'était pas si loin de la vérité dans la mesure où le Canada était effectivement près de la faillite en 1996. Dans les faits, personne ne voulait acheter la dette du Canada. Évidemment, cette situation a mené à la prise de décisions très difficiles, notamment les compressions dans les programmes

sociaux et les transferts aux provinces sous l'ancien gouvernement libéral Chrétien.

La question est donc: pourquoi voudrions-nous revenir à ces terribles années? C'est pourtant ce qui nous attend si nous ne changeons pas de cap.

Force est d'admettre qu'à environ 1 %, les taux d'intérêt sont actuellement très bas. Il s'agit toutefois de la seule chose ou presque à inscrire dans la colonne des plus du bilan du gouvernement. C'est d'autant plus vrai que l'actuel directeur parlementaire du budget et ancien gouverneur de la Banque du Canada a dit au comité des finances qu'en raison des pressions inflationnistes, ces mêmes taux d'intérêt n'auront d'autre choix que de repartir très bientôt à la hausse. Il ne s'agit d'une bonne nouvelle pour personne. C'est très difficile d'imaginer ce qu'une simple augmentation de 1 % représenterait pour le service de la dette, et je rappelle que la moyenne tourne autour de 5 % depuis des décennies. Or, si rien n'est fait, la dette, qui se chiffre actuellement à 1,1 billion de dollars et devrait bientôt atteindre 1,8 billion, pourrait dépasser les 2 billions de dollars.

Les Canadiens ont besoin de plus qu'un programme de dépenses, ils ont besoin d'un plan qui précise ce qui sera fait pour qu'ils puissent retourner au travail et que les entreprises puissent reprendre leurs activités en toute sécurité, et qui détaille la stratégie de distribution des vaccins. Pourtant, le gouvernement n'a aucun plan du genre. Les Canadiens veulent recommencer à vivre normalement, et on les comprend. Ils ont le droit d'exiger un plan de leur gouvernement, mais jusqu'ici, ils ont été amèrement déçus.

• (1625)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté le député parler pendant 10 minutes de la dette qui a été contractée au cours des 10 derniers mois comme si cela ne le concernait pas. En réalité, il a voté en faveur de ces dépenses à chacune des étapes du processus, souvent dans le cadre de motions adoptées à l'unanimité. Il n'avait qu'à dire non lorsque des motions unanimes étaient proposées, et nous savons qu'il n'hésite pas à s'exprimer quand il en a envie. Il aurait ainsi enclenché toute une série d'événements visant à examiner en détail chacune des dépenses. Cependant, il a voté en faveur de chacune de ces motions.

Pour être franc, je suis las d'écouter les conservateurs s'éterniser sur la dette toute la journée, alors qu'ils ont contribué à accepter ces dépenses au cours des 10 derniers mois. Comment le député peut-il critiquer aussi sévèrement, alors qu'à chacune des étapes il était d'accord avec nous pour dépenser cet argent?

M. Michael Cooper: Madame la Présidente, en premier lieu, force est de reconnaître que la pandémie est une situation hors du commun et que certaines dépenses s'imposaient. Je ne remets pas cela en question.

Les conservateurs ont tenté de collaborer avec le gouvernement pour obtenir de l'aide financière pour les entreprises et les travailleurs canadiens qui en ont besoin, mais, cela dit, il est également vrai que sur le déficit de 375 milliards de dollars, uniquement 175 milliards de dollars sont directement liés aux dépenses entraînées par la pandémie. Par conséquent, il est également vrai que le gouvernement tend à dépenser bien davantage qu'il n'est nécessaire pour aider les Canadiens à faire face à la pandémie de COVID.

En toute franchise, aussi vrai soit-il qu'il fallait dépenser, je suis surpris de voir que le député ne soit pas préoccupé par le fait que la relance économique doit s'amorcer de façon sécuritaire et que, pour ce faire, les Canadiens doivent être vaccinés. Le gouvernement a complètement failli à la tâche alors que nous nous engageons maintenant dans l'étape la plus importante de la lutte contre la pandémie.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais également vous souhaiter une bonne année.

Ma question pour mon collègue est la suivante: que pense-t-il de la transparence du gouvernement en ce moment quand le directeur parlementaire du budget nous indique que, si l'objectif est d'aider l'économie à se remettre de la pandémie, le gouvernement risque de rater sa cible? Que pense-t-il de cela?

[Traduction]

M. Michael Cooper: Madame la Présidente, je conviens avec le député que le directeur parlementaire du budget a eu raison d'affirmer que le gouvernement a manqué de transparence. Nous, conservateurs, reprochons depuis longtemps au gouvernement son manque de transparence. Cette lacune ne s'observe pas uniquement dans les dossiers financiers et économiques, mais aussi dans le manque d'ouverture à l'égard des Canadiens en ce qui concerne le plan de distribution des vaccins au Canada.

Où se situe le Canada en termes de livraison de vaccins par rapport à d'autres pays? Le gouvernement envisage-t-il de s'adresser à d'autres fabricants de vaccins à part Pfizer, et le Canada attend-il l'approbation d'autres vaccins?

Voilà des questions fondamentales auxquelles le gouvernement doit répondre s'il veut faire preuve d'ouverture et de transparence, ce qu'il n'a pas fait jusqu'ici.

• (1630)

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, j'ai bien écouté le député. Je dois dire que, lorsqu'il est question de déficits et de budgets déficitaires, en particulier dans le contexte actuel, une des choses que nous savons est que, si le gouvernement fédéral n'avait pas débloqué toute cette aide financière, ce sont les ménages canadiens qui se seraient retrouvés avec ces déficits. Des millions de Canadiens auraient dû faire faillite. Évidemment, les conséquences économiques auraient été désastreuses.

Il y a la question de la façon dont nous trouverons les fonds pour financer les programmes sociaux à l'avenir. Le NPD a proposé à maintes reprises de mettre fin aux échappatoires relatives aux options d'achat d'actions des entreprises et de cibler la richesse des gens en haut de la pyramide qui reçoivent une part toujours croissante du gâteau depuis des décennies déjà.

Les conservateurs se plaignent du déficit. Ils ne veulent pas nous appuyer lorsque nous réclamons une augmentation du fardeau fiscal des riches afin que la fiscalité soit plus équitable. En outre, ils ne veulent pas reconnaître les conséquences qu'aurait un tarissement des dépenses publiques à l'heure actuelle ni ce qui serait arrivé aux Canadiens et à l'économie en général s'il n'y avait pas eu d'intervention financière de la part du gouvernement.

Le député pourrait-il enfin rendre des comptes à la Chambre concernant certains de ces points?

Ordres émanant du gouvernement

M. Michael Cooper: Madame la Présidente, comme j'ai peu de temps pour répondre au député d'Elmwood—Transcona, je lui dirai ceci au sujet de rendre des comptes: si nous ne changeons pas de cap, l'heure de vérité sonnera pour les finances publiques.

[Français]

Mme Emmanuela Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Madame la Présidente, je vous souhaite une bonne année 2021.

Je suis heureuse de pouvoir parler aujourd'hui du projet de loi C-14, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique déposé au Parlement le 30 novembre 2020 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[Traduction]

Le projet de loi C-14 est une étape essentielle pour mettre en œuvre les mesures de l'énoncé économique de l'automne qui permettraient d'aider les familles ayant de jeunes enfants, de soutenir les étudiants et d'investir dans des ressources nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens tandis que nous poursuivons notre lutte contre la COVID-19.

[Français]

Les Canadiens et les Canadiennes ont été très durement touchés au cours des 10 derniers mois, en raison de cette pandémie. Que cela ait eu des répercussions sur ses finances, leur bien-être physiologique ou leur santé mentale, tout le monde a été touché par la COVID-19 d'une façon ou d'une autre. Près de 20 000 Canadiens sont morts à cause de ce virus. Des centaines de milliers de Canadiens ont perdu leur emploi et une bonne partie de leur revenu familial, en raison de la fermeture d'innombrables entreprises. De plus, les gens éprouvent des problèmes de santé mentale en raison de l'isolement, comme jamais auparavant au cours de notre vie.

[Traduction]

Le gouvernement a fait de son mieux pour être là pour les Canadiens pendant la pandémie. Parmi les mesures qui figurent dans le projet de loi, il y a une augmentation de l'Allocation canadienne pour enfants pouvant atteindre 1 200 \$ en 2021 pour chaque enfant de moins de 6 ans dans les familles à faibles et moyens revenus. Nous savons qu'il est coûteux d'élever un enfant et qu'il peut être extrêmement stressant de le faire en ces temps incertains. Le prix du panier d'épicerie et d'autres nécessités a augmenté.

Il est important pour nous de soutenir les familles en donnant un coup de pouce aux Canadiens qui élèvent de jeunes enfants et qui en ont le plus besoin. Je sais que de nombreuses familles de ma circonscription bénéficieront de la mesure. L'augmentation totale des versements de l'Allocation canadienne pour enfants s'élèvera à environ 20 % du versement annuel maximal, et la mesure profitera à 1,6 million de familles et à 2,1 millions d'enfants au Canada.

Selon les données, ce sont les jeunes qui sont les plus touchés par les pertes d'emploi découlant de la COVID-19 au Canada. Il est maintenant plus difficile que par le passé pour les jeunes Canadiens de trouver un bon emploi dans leur domaine après avoir obtenu leur diplôme. C'est pourquoi le gouvernement a essayé de trouver des moyens nouveaux et novateurs d'aider les jeunes Canadiens en leur donnant la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle et bénévole utile.

Ordres émanant du gouvernement

En outre, grâce au projet de loi C-14, nous serons en mesure d'alléger, pendant la période de relance de l'économie, le fardeau de la dette contractée au cours des études en éliminant les intérêts sur la partie fédérale des prêts aux étudiants et des prêts canadiens aux apprentis pour l'année 2021-2022. Le fardeau de la dette des Canadiens qui sont à la recherche d'un emploi ou qui sont en début de carrière sera ainsi réduit au total de 329,4 millions de dollars.

• (1635)

[Français]

Comme je l'ai déjà mentionné, notre économie a été durement touchée par les fermetures qui ont été mises en place dans différentes provinces du pays. Les petites entreprises, comme les restaurants et les commerces locaux, ont été fortement touchées par ces mesures de santé publique. Pourtant, beaucoup font de leur mieux pour rester ouvertes et garder leurs travailleurs sur la liste de paie.

Heureusement, grâce à la coopération de tous les députés de la Chambre et à l'initiative qu'a prise notre gouvernement, nous avons réussi à aider énormément d'entreprises canadiennes depuis le début. La subvention salariale et le programme initial d'aide à la location connu sous le nom d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial destiné aux petites entreprises ont aidé ces entreprises à se rendre aux mois d'été où elles ont finalement été autorisées à ouvrir à nouveau. Toutefois, ce programme comportait des problèmes: toutes les entreprises n'étaient pas en mesure d'en bénéficier, car elles devaient compter sur les propriétaires de l'édifice pour faire la demande auprès du gouvernement fédéral.

[Traduction]

À l'époque, de nombreuses entreprises de ma circonscription m'avaient contacté pour me faire savoir que cela ne marchait pas pour elles parce que le propriétaire de leur immeuble n'était pas disposé à les aider. Le gouvernement est revenu avec un meilleur programme qui permettait aux entreprises de demander directement une aide pour payer le loyer. Le projet de loi C-14 accorde encore plus de souplesse aux entreprises pour les aider dans leurs moments les plus difficiles, car il prévoit qu'une dépense, comme le loyer, peut être admissible au titre de la nouvelle Subvention d'urgence du Canada pour le loyer dès que le paiement devient exigible, de sorte que les entreprises puissent avoir accès à la subvention avant de devoir payer leur loyer.

[Français]

Plus important encore, le projet de loi C-14 fournira au gouvernement des fonds supplémentaires pour aider les Canadiens et les Canadiennes à traverser cette pandémie, en vue de revenir à la normale le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Comme de nombreux Canadiens et Canadiennes vivent dans l'isolement depuis 10 mois, certains d'entre eux ont développé des problèmes de santé mentale. Pour bon nombre d'entre eux, cela est devenu un problème majeur. De plus, plusieurs médecins de famille refusent présentement de voir leurs patients en personne, mais choisissent d'offrir leurs services par téléphone ou par vidéoconférence, car c'est plus sécuritaire pour tous.

En essayant de les appuyer de la meilleure façon possible, notre gouvernement investira, au moyen du projet de loi, 133 millions de dollars pour soutenir l'accès aux soins virtuels, aux outils de santé mentale et aux programmes de lutte contre la toxicomanie, et ce, afin d'aider tous ceux et celles qui, en plus de lutter pour survivre à

la COVID-19, luttent pour leur santé mentale, pour leur santé générale et contre leur toxicomanie.

[Traduction]

De plus, les Canadiens peuvent s'attendre, comme il se doit, à ce que leur gouvernement investisse dans une porte de sortie, c'est-à-dire un moyen de mettre fin à la situation que nous vivons actuellement. Ils veulent avoir rapidement accès aux vaccins afin que les choses puissent revenir à la normale et que les entreprises puissent commencer à rouvrir. Grâce aux mesures déjà mises en place, le gouvernement a pu investir des millions dans les tests, la recherche médicale, les vaccins, et j'en passe.

Le projet de loi C-14 accorderait au gouvernement une somme supplémentaire maximale de 262,6 millions de dollars pour une série de mesures liées à la COVID-19, notamment des tests, des travaux de recherche médicale, des contre-mesures, le financement et le développement de vaccins, des mesures relatives aux voyages et aux frontières, ainsi que des centres d'isolement pour les Canadiens qui rentrent au pays.

Le projet de loi C-14 permettrait au gouvernement de poursuivre les investissements nécessaires pour surmonter la pandémie et appuyer la reprise économique. L'heure n'est pas à l'austérité. C'est le moment de dépenser les sommes nécessaires pour que les Canadiens puissent sortir de la situation dans laquelle ils se trouvent, une situation dont tout le monde est fatigué et qui porte un dur coup à tous les Canadiens.

Il est temps d'investir dans les vaccins et les mesures dont les Canadiens ont besoin pour pouvoir traverser cette période difficile.

• (1640)

[Français]

Mme Monique Pausé (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, la députée de Saint-Laurent a amplement parlé des façons de se sortir de la crise sanitaire en abordant, bien sûr, les vaccins. Parlons-en.

On s'étonne que les États-Unis et la Commission européenne veuillent d'abord favoriser leur population. Or, auparavant, au Québec, il y avait des laboratoires pour faire des vaccins. Le gouvernement ne s'est pas rendu compte de la faible capacité de production de ces vaccins. Dans l'énoncé économique, au lieu de se pencher sur la façon de compenser notre dépendance à la production étrangère, le gouvernement nous parle des normes en CHSLD.

Ma collègue ne pense-t-elle pas que son gouvernement devrait se recentrer sur notre dépendance à la production étrangère de vaccins, parce que des pandémies, il y en aura d'autres?

Mme Emmanuella Lambropoulos: Madame la Présidente, je remercie ma collègue du Bloc québécois de sa question.

Je suis tout à fait d'accord: le Canada devrait se pencher sur cette question et trouver des façons de produire des vaccins ici. Bien sûr, la pandémie de la COVID-19 est la première pandémie de la sorte à laquelle doit faire face notre génération. Il est évident que nous devons faire des investissements dans les entreprises qui développent les vaccins. Toutefois, il était très important d'investir dans les sept entreprises qui fabriquaient déjà des vaccins.

C'était aussi très important d'investir dans nos CHSLD, car cette pandémie a mis en lumière des problèmes criants. Je suis quand même d'accord qu'il faut investir de l'argent dans la recherche et trouver des façons de renforcer nos entreprises pharmaceutiques au pays.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, je remercie ma collègue d'avoir parlé des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Je veux parler de Mark, un nouvel ami qui est lui-même un ancien toxicomane. Il vivait dans un centre de traitement, un centre de soins de longue durée qui lui offrait l'aide spécialisée dont il avait besoin.

J'ai rencontré Mark dimanche matin parce qu'il y avait 38 personnes dormant sous les porches à Port Alberni. Elles n'ont nulle part où aller. Nous avons bu du café et du chocolat chaud et mangé un peu avec elles dimanche matin. Elles nous ont toutes dit qu'elles ne pouvaient pas s'en sortir sans aide.

La députée a parlé d'une porte de sortie. C'est ce dont ces personnes ont besoin. Or, les 3 000 logements annoncés par les libéraux dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements ne représentent même pas une goutte d'eau dans la mer. En effet, en tout temps, 360 000 Canadiens sont sans abri.

Nous n'avons vu aucun logement construit à Port Alberni. Nous avons présenté une demande, mais les collectivités rurales sont oubliées. Des gens sont en train de mourir. Le gouvernement fédéral doit assumer ses responsabilités au lieu de les refiler aux provinces.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Madame la Présidente, je conviens que l'itinérance est un problème majeur que la pandémie n'a fait qu'exacerber. Il y a maintenant plus de gens dans les rues. Le gouvernement actuel a présenté la Stratégie nationale sur le logement, le premier gouvernement depuis des décennies à proposer une telle stratégie. Cette dernière prévoit des investissements de 40 milliards de dollars dans le logement. Une partie de cette somme a déjà été débloquée pour faire de tels investissements, construire des logements pour les personnes qui n'en ont pas et créer des logements abordables.

Nous sommes sur la bonne voie. J'encourage fortement le député à parler au ministre Hussein, qui serait probablement tout à fait disposé à travailler avec lui pour...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à rappeler à la députée qu'elle ne doit pas utiliser le nom de ministres ou de députés.

Nous avons le temps pour une brève question. Le député de Nanaimo—Ladysmith a la parole.

• (1645)

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Madame la Présidente, je tiens à remercier la députée de donner un aperçu de tous les programmes offerts ainsi que des besoins des Canadiens.

Ce qui m'inquiète grandement à l'heure actuelle, ce sont entre autres l'inégalité croissante et l'élargissement des disparités entre les riches et les pauvres dans ce pays. Bien que cette situation existe depuis longtemps, nous avons aujourd'hui 200 000 entreprises qui pourraient faire faillite et disparaître, alors que les magasins à grande surface s'en tirent.

La députée croit-elle qu'il est temps d'adopter dans ce pays un impôt sur la fortune et un régime fiscal meilleur et plus juste?

Ordres émanant du gouvernement

Mme Emmanuella Lambropoulos: Madame la Présidente, cela me préoccupe également. Je travaillerai avec le gouvernement pour déterminer comment nous pouvons résoudre ce problème et faire du Canada un endroit où règne une plus grande justice pour tous.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la Présidente, comme nous l'avons dit, nous allons appuyer ce projet de loi. Notre déception n'est pas dissoute pour autant. Il faut aller plus loin que ce qu'il y a dans le projet de loi, beaucoup plus loin.

Je vais d'abord répéter nos demandes et j'espère que la ministre des Finances saura les retenir pour son premier budget, qui est tant attendu. Les paris sont lancés, cela pourrait être dès la fin de février, sinon en mars ou en avril.

Ottawa doit fournir sa contribution pour le financement de la santé. J'entendais la députée de Saint-Laurent dire dans son discours que les CHSLD ont effectivement besoin de financement, mais on ne l'a pas entendu parler des normes que le gouvernement veut imposer. Ce ne sont pas de normes que nos CHSLD ont besoin, mais plutôt d'un meilleur financement. Pour chaque dollar dépensé en santé, à peine 20 ¢ viennent d'Ottawa. Le reste vient du Québec et des provinces. C'est inéquitable et cela doit changer. Les coûts de santé ont explosé depuis le début de la pandémie et Ottawa doit accroître son financement de façon durable.

Nous demandons aussi une bonification permanente de la pension de vieillesse, car les aînés ont été durement éprouvés pendant la crise sanitaire et méritent d'être soutenus.

Je rappelle aussi la nécessité de créer immédiatement, car cela presse, un comité spécial pour étudier l'ensemble des dépenses liées à la COVID-19. Oui, les entreprises, les travailleuses et les travailleurs, ainsi que les familles ont eu et ont toujours besoin d'aide pour traverser cette pandémie.

Nous avons fait plusieurs propositions qui ont été retenues. Tout cela a un coût, c'est normal, mais il ne faut pas exclure l'ampleur du déficit de la réflexion comme le font les libéraux. C'est un héritage coûteux à laisser aux générations futures et, à la lumière de cette insouciance, du scandale de l'organisme UNIS, de l'octroi de contrats douteux valant des centaines de millions de dollars, il y a urgence de créer le comité spécial que nous avait promis le gouvernement pour s'assurer que l'argent des contribuables est utilisé pour les bonnes raisons: aider la population, et non les amis.

Nous aurions aimé que ce projet de loi, tout comme l'énoncé économique auquel il se rapporte, se penche davantage sur les enjeux environnementaux. Il y a ici ma collègue de Repentigny qui mène fièrement ce combat contre les changements climatiques et pour l'environnement. Le gouvernement échoue à mettre en place une relance verte comme nous le proposons. La section sur l'environnement dans l'énoncé économique est l'une des plus minces de tout le document. Le fédéral rate encore une fois l'occasion de passer au XXI^e siècle, de créer des emplois et de relancer l'économie en passant par les énergies propres, la recherche et le développement économique régional. Le gouvernement s'en tient plutôt à nous annoncer encore qu'il va peut-être un jour planter des arbres. J'espère de tout cœur que le budget à venir va tabler sur une relance qui passe par l'environnement et une vraie économie verte.

Ordres émanant du gouvernement

Je reviens encore à l'énoncé économique de la fin de novembre, sur lequel se base le présent projet de loi. Un programme de crédit avait été annoncé pour les secteurs durement touchés. Les détails se sont fait attendre jusqu'à aujourd'hui, alors que nous avons eu un début de réponse. Je suis certain que mon collègue d'Abitibi-Témiscamingue saura me questionner là-dessus. Cela fait plus de 10 mois que nous subissons la pandémie, et le fédéral nous dit qu'il n'est pas encore prêt à venir en aide au tourisme, à l'hôtellerie, aux arts et à la culture ou aux grands événements. On constate également qu'Ottawa n'annonce toujours pas de soutien pour l'aérospatiale. Il y a décidément encore énormément de travail à faire pour les industries les plus durement frappées par la COVID-19.

Dans l'énoncé, il y a de belles intentions; dans le projet de loi, il n'y a rien, et aujourd'hui on envoie un petit communiqué pour dire que nous en discuterons lorsque je serai questionnée là-dessus. Avant que la pandémie ne frappe, le Canada était le seul pays ayant une industrie aérospatiale importante à ne pas avoir de politique propre à cette industrie. C'est inacceptable. Avec la pandémie, cette industrie est directement touchée et le restera pour longtemps. Certains parlent d'une décennie. Il est urgent que le gouvernement mette en place un programme de soutien ciblé pour cette industrie-là. C'est ce qui s'est fait en France, en Europe et aux États-Unis, mais pas ici. Cette industrie joue un rôle trop important pour notre économie, surtout pour l'économie du Québec, et nous ne pouvons pas la délaisser. Il faut agir de façon urgente.

À ce sujet, en plus de mettre en place un programme d'aide ciblée et une stratégie industrielle, le gouvernement devrait mieux utiliser ses achats, civils ou militaires, pour favoriser les appareils fabriqués au Canada. Il devrait aussi mettre en place un programme de financement des ventes des appareils fabriqués ici, pour faciliter leurs ventes dans le contexte actuel. Évidemment, il est aussi important que la stratégie inclue un soutien fort à la recherche et au développement. C'est crucial dans les secteurs de haute technologie comme l'aérospatiale.

• (1650)

Il faut que notre industrie demeure à la fine pointe du progrès, notamment en matière d'environnement. Je rappelle que l'avion fabriqué à Mirabel est celui qui consomme le moins de carburant au monde. Il est donc idéalement positionné pour lutter contre les changements climatiques. De plus, c'est le seul avion qui est capable de changer d'air en plein vol, un avantage non négligeable en pleine pandémie. Les compagnies aériennes qui ont de tels appareils laissent leurs autres modèles au sol pour faire voler ceux-ci à cause des avantages que je viens de citer. S'il existait un programme de vente, cela les aiderait et pas qu'un peu.

L'un des bons éléments de la mise à jour économique est évidemment l'application de la TPS aux géants du Web dès le 1^{er} juillet 2021, mais également l'imposition de leurs revenus perçus au Canada, et ce, d'ici 2022. Voilà enfin de bonnes annonces.

Toutefois, il n'y a aucune raison d'attendre. Ce gouvernement a le pouvoir d'agir maintenant et doit le faire maintenant. La culture et l'économie du Québec souffrent de la pandémie pendant que les géants du Web engrangent des profits records. Ces géants doivent participer à la relance en payant — avant l'été prochain — ce que les autres entreprises paient. Ils en sont actuellement dispensés: c'est inacceptable et il faut que cela change. Nous saluons donc ces annonces, mais tout cela peut être fait plus tôt que ce qui a été annoncé.

Finalement, comme je le disais plus tôt, nous constatons qu'il va encore falloir attendre jusqu'au budget pour en savoir davantage sur le plan de relance des libéraux. Tant l'énoncé économique que le projet de loi C-14 sont plus chargés en mesures déjà annoncées qu'en visions d'avenir. Somme toute, nous sommes déçus de cet exercice qui multiplie les dépenses dans des microprogrammes ciblés, mais qui ne s'attaque pas à la réalité. On vit une crise de santé publique et il faut prioriser la santé et les personnes vulnérables.

Je désire aborder un dernier point, qui est le programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada. En effet, de nombreuses travailleuses et de nombreux travailleurs nous ont interpellés à ce sujet. Il semblerait que de grands employeurs demandent cette subvention uniquement pour les employés qui continuent de travailler dans l'entreprise et non pour les travailleuses et les travailleurs que l'entreprise choisit de mettre à pied.

Depuis la mise en place du programme de subvention salariale, le gouvernement ne cesse pourtant de répéter que cette subvention sert d'abord à aider les travailleuses et les travailleurs, y compris celles et ceux qui sont mis à pied, en leur assurant un revenu. Non seulement cela respecte l'esprit des initiatives permettant de surmonter la pandémie, mais cela permet également de maintenir le lien d'emploi. De cette façon, comme on le sait, l'économie se trouve stabilisée et devrait redémarrer plus rapidement.

Pourquoi certains grands employeurs refusent-ils d'offrir cette subvention à celles et à ceux qu'ils mettent à pied? Il faut creuser la question, comprendre ce qui se passe et intervenir. Le gouvernement met sur pied des programmes avec l'appui de la Chambre. Dans le cas présent, il semble que certains grands employeurs en détournent l'objectif: cela ne fonctionne pas et il faut que cela change. Nous y reviendrons.

• (1655)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, ma question a trait à une croyance à laquelle j'adhère depuis de nombreuses années en tant que parlementaire, tant à l'Assemblée législative du Manitoba que dans mes fonctions actuelles de député à Ottawa. Elle touche l'important dossier des soins de santé. Peu importe la région, la province ou le territoire dont provenaient les personnes avec lesquelles j'ai discuté, il semble que le sentiment général — que la pandémie a fortifié — est que le rôle du gouvernement fédéral dans ce domaine ne doit pas se limiter à donner de l'argent. Les soins de longue durée et le régime public d'assurance-médicaments sont deux secteurs précis que mes concitoyens me demandent de défendre.

Mon ami pourrait-il nous faire part de ses réflexions sur l'idée qu'un gouvernement national devrait intervenir davantage dans les soins de santé et ne pas se limiter à le financer?

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je remercie le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de son intervention, de ses commentaires et de sa question.

De toute évidence, lui et moi ne parlons pas aux mêmes personnes. Je l'invite à venir au Québec et à aller faire un tour — de façon virtuelle en ce temps de pandémie — à l'Assemblée nationale du Québec pour parler à n'importe quel des élus là-bas. Tous vont lui dire que la santé est un champ de compétence du Québec et des provinces et que les rôles et les normes en reviennent à Québec. Ce n'est pas à Ottawa de s'en occuper.

Pour terminer, je vais rappeler que, pour chaque dollar dépensé en santé, à peine un peu plus de 0,20 \$ provient d'Ottawa, alors que les Québécois paient la moitié de leurs impôts au gouvernement fédéral. On peut faire mieux.

[Traduction]

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Madame la Présidente, je remercie le député de sa description de la technologie aérospatiale propre et de pointe.

Sous l'égide du premier ministre, le gouvernement a connu une série d'échecs, comme le démantèlement du Réseau mondial d'information en santé publique, le système d'alerte rapide pour les virus, l'enfouissement d'équipement de protection individuelle dans des dépotoirs, le refus d'autoriser les tests de dépistage rapide avant octobre, le refus d'effectuer des tests sérologiques, sauf sur les donneurs de sang, et le refus de permettre aux soldats qui revenaient des Jeux mondiaux militaires, à Wuhan, juste avant la découverte du virus, de subir un test de dépistage de la COVID-19. Maintenant, le gouvernement laisse entendre qu'il décidera qui peut sortir du Canada et qui ne le peut pas.

Compte tenu de la merveilleuse technologie aérospatiale mise au point dans la circonscription du député, que fera-t-il et que feront ces futurs employés si les Canadiens ne peuvent plus voyager?

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son intervention.

Le secteur de l'aérospatiale n'est pas dans ma circonscription, mais il occupe évidemment un rôle clé dans l'économie du Québec dans son ensemble. Il y a évidemment un lien entre l'aérospatiale et l'aviation. Compte tenu de la pandémie et des formes variantes du virus, il faut redoubler de prudence. C'est ce que le premier ministre du Québec répète chaque jour au premier ministre de la Chambre. Il faut intervenir, il faut faire attention.

Au début, lors de la première vague, ce gouvernement n'a pas joué son rôle. Cela a provoqué une contamination plus importante que ce qu'on aurait dû avoir. En ce moment, le gouvernement du Québec dit qu'il faut faire attention. Il faut aussi voir à long terme, quand la pandémie sera derrière nous.

L'industrie aérospatiale est extrêmement importante. Il faut la soutenir pour qu'elle se redéploie.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NP): Madame la Présidente, la question que je veux poser à mon collègue est liée à la crise de la COVID-19 et au fait que nous avons besoin de leadership de la part du gouvernement fédéral.

Comme on le sait, plusieurs communautés autochtones vivent en ce moment une véritable crise véritable. Elles ont besoin non seulement d'un plus grand nombre de vaccins, mais aussi des investissements dans l'eau potable et d'une solution pour mettre fin à la crise du logement.

Ordres émanant du gouvernement

Mon collègue croit-il que cela devrait être une priorité du gouvernement fédéral — cela ne semble pas être le cas — afin de pouvoir avancer et d'améliorer vraiment la situation de gens qui souffrent en ce moment?

• (1700)

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, brièvement, oui tout à fait. Dans ma circonscription, il y a la communauté atikamekw de Manawan. Les besoins en santé sont criants. Nous sommes de tout cœur avec elle. Il faut que le gouvernement en fasse bien davantage pour la santé, notamment durant la pandémie.

[Traduction]

M. Tony Van Bynen (Newmarket—Aurora, Lib.): Madame la Présidente, c'est un plaisir pour moi de pouvoir discuter aujourd'hui du plan gouvernemental de lutte contre la COVID-19 et de soutien des Canadiens.

Au début de la pandémie, le gouvernement a agi sans tarder et il a pris des mesures décisives pour aider les Canadiens à traverser la crise et pour aider les travailleurs, les entreprises, les provinces, les territoires, les municipalités, les communautés autochtones et les responsables de la santé publique à s'acquitter de leurs responsabilités. Que ce soit pour améliorer les soins de santé, pour offrir des mécanismes de soutien du revenu et des congés de maladie payés ou pour répondre aux besoins immédiats des entreprises, le gouvernement a investi massivement. Notre détermination à tout faire pour que les Canadiens demeurent en sécurité, en bonne santé et solvables jusqu'à la fin de la pandémie a toujours été au cœur de nos efforts pour bien positionner le Canada, en renforcer la résilience et faciliter la reprise à venir.

Quand le virus sera maîtrisé et que l'économie pourra se le permettre, le gouvernement mettra en œuvre un plan de relance qui se traduira par l'injection de 70 à 100 milliards de dollars au cours des trois prochains exercices, ce qui représente approximativement 3 ou 4 % du PIB du pays. En plus de favoriser la croissance, ce plan permettra de dynamiser la relance et de rendre l'économie plus verte, plus innovatrice, plus inclusive et plus concurrentielle. Nous ferons des investissements judicieux et ponctuels qui produiront rapidement des résultats, sans pour autant négliger notre prospérité collective à long terme, la compétitivité des entreprises et la transformation écologique. En collaboration avec les Canadiens, nous profiterons de la période hivernale actuelle pour planifier les investissements à venir et nous préparer à agir aussitôt que le virus sera maîtrisé.

La population sait que les inégalités nuisent à la résilience de l'économie canadienne. Il est donc essentiel pour nous que les jeunes aient la possibilité d'acquérir des compétences et une expérience professionnelle, que tous les Canadiens aient les moyens d'avoir un logement, que les femmes puissent participer pleinement à l'économie, que les Canadiens racialisés et les Autochtones qui ont été laissés pour compte par le passé puissent avoir des chances égales de réussir et que l'ensemble des régions disposent des infrastructures du XXI^e siècle dont les gens ont besoin. Le plan prévoit le financement de bons emplois pour les Canadiens et il nous permettra de respecter notre engagement concernant la création de millions d'emplois et de ramener le taux d'emploi à ce qu'il était avant la pandémie. Les investissements proposés dans l'énoncé économique de l'automne nous aideront à atteindre ces objectifs, à jeter les bases d'une reprise équitable et durable et à créer de bons emplois pour tous les Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

En ce qui concerne l'emploi, beaucoup de Canadiens ont déjà été confrontés à des obstacles à l'emploi avant la pandémie et ils risquent maintenant de se trouver dans une situation encore plus défavorable. Cela pourrait avoir des effets à long terme sur leur capacité de se bâtir une carrière et de créer une sécurité financière pour eux-mêmes et leur famille.

Voilà pourquoi le gouvernement propose d'investir 274 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour renforcer les programmes de formation destinés aux personnes les plus durement touchées par la pandémie, notamment les femmes marginalisées et racialisées, les Autochtones, les personnes handicapées et les nouveaux arrivants. Le financement appuiera le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers, le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées et le Projet pilote sur la préparation à l'emploi des femmes.

Je peux assurer aux députés que le gouvernement est déterminé à ce que le plan pour l'emploi tienne compte des caractéristiques uniques de la crise et des conséquences disproportionnées de la COVID-19 sur les femmes. Les pertes d'emploi ont touché des gens partout au Canada. Il semble y avoir une reprise rassurante, puisque 80 % des emplois qui avaient été perdus au début de la pandémie ont été retrouvés, mais les gains en matière d'emploi ont été plus lents chez les femmes.

Puisqu'un grand nombre des entreprises les plus durement touchées emploient des femmes dans une proportion plus élevée, les femmes ont subi des pertes plus importantes de leurs revenus et de leurs heures travaillées. Les périodes de confinement ont entraîné la fermeture d'écoles et de services de garde d'enfants d'un bout à l'autre du pays. Pour les familles qui ont de jeunes enfants, ce sont plus souvent les mères qui ont fait le sacrifice de réduire leurs heures de travail ou de quitter leur emploi pour prendre soin des enfants à la maison, une occupation non rémunérée. En septembre, le gouvernement avait annoncé dans le discours du Trône qu'il allait établir le Plan d'action pour les femmes dans l'économie pour aider plus de femmes à retourner sur le marché du travail et veiller à gérer la pandémie et la reprise d'un point de vue féministe et intersectionnel.

● (1705)

Avec l'énoncé économique de l'automne, le gouvernement avait annoncé la création d'un groupe de travail composé de divers experts pour aider le gouvernement à élaborer ce plan. Dans les prochaines semaines, ce groupe de travail se réunira pour formuler ses premières recommandations à l'intention de la vice-première ministre et ministre des Finances en ce qui a trait aux politiques et aux mesures à inclure dans le plan de relance du gouvernement afin de soutenir l'emploi des femmes tout au long de la période de redressement.

Ce qui est bon pour la population doit également l'être pour les jeunes. Les répercussions économiques de la crise de la COVID-19 sur les jeunes canadiens sont disproportionnées. Le gouvernement doit veiller à ce que la pandémie ne sabote pas leurs perspectives d'avenir.

Les jeunes canadiens ont déployé de grands efforts pour acquérir des connaissances et des compétences et ils ont besoin d'avoir la chance de les mettre à profit dans le cadre d'emplois stables et bien rémunérés. Ces emplois sont essentiels pour assurer leur réussite et faire prospérer le Canada dans les années à venir. Voilà pourquoi

nous proposons de prendre appui sur les mesures d'aide axées sur l'emploi, le développement des compétences et l'éducation spécialement conçues pour les jeunes et les étudiants durant la période estivale. À titre d'exemple, doubler les montants des bourses pour étudiants et le financement pour les nouvelles possibilités d'emploi, fournir des appuis additionnels pour alléger le fardeau financier des étudiants et offrir aux jeunes davantage de possibilités d'acquérir de l'expérience de travail.

Plus précisément, nous proposons d'affecter plus de 44 millions de dollars au programme Emplois d'été Canada afin d'augmenter le nombre de stages offerts, d'investir au-delà de 575 millions de dollars au cours des 2 prochaines années dans la Stratégie emploi et compétences jeunesse afin de pouvoir offrir des stages aux jeunes et d'éliminer les intérêts sur le remboursement de la portion fédérale des prêts d'études canadiens et des prêts canadiens aux apprentis pour 2021-2022. Cette mesure pourrait bénéficier à 1,4 million de Canadiens qui cherchent un emploi ou font leurs premiers pas sur le marché du travail.

Il reste une dernière chose dont je souhaite parler aujourd'hui, et c'est tout ce que nous faisons pour favoriser la diversité et l'inclusion au Canada. Le racisme et la discrimination systémiques font partie de la triste réalité des Canadiens noirs, racialisés et autochtones. Selon les données disponibles, les Canadiens racialisés figurent parmi les plus durement éprouvés par la pandémie, que ce soit sur le plan économique ou sanitaire. Les événements qui ont secoué la planète depuis le début de la crise nous auront au moins permis de constater les effets concrets du racisme, particulièrement contre les Noirs, et de prendre conscience qu'il est encore présent au Canada.

Dans l'énoncé économique de l'automne, le gouvernement réaffirme son engagement à lutter contre le racisme sous toutes ses formes, grâce à des investissements clairs et importants dans un certain nombre de domaines clés: possibilités économiques, représentation aux plus hauts échelons de la fonction publique et dans l'ensemble de celle-ci, diversité dans le monde des affaires au Canada, modernisation de la législation sur l'équité afin qu'elle soit véritablement inclusive, renforcement communautaire et mesures visant à lutter contre le racisme systémique dans le système de justice.

Les mesures annoncées reflètent le fervent plaidoyer et le travail acharné des leaders communautaires de partout au Canada. Nous veillerons à ce que les hauts fonctionnaires travaillent directement avec eux pour que la mise en œuvre des programmes soit conforme aux objectifs visés. Ces mesures s'appuient sur les investissements précédents et représentent les premières étapes du travail à faire pour s'assurer que les politiques fédérales servent adéquatement, comme tous les Canadiens le méritent, les personnes historiquement mal desservies.

Il ne fait aucun doute que la voie que nous choisirons maintenant déterminera l'avenir du pays. Comme les députés peuvent le constater grâce à la présentation des mesures que j'ai mentionnées aujourd'hui, les mesures de relance du gouvernement comprennent des investissements judicieux qui auront une véritable valeur pendant les années et les générations à venir, des mesures qui ont de réelles répercussions sur les emplois à court terme et qui renforcent la compétitivité du Canada à long terme; des mesures qui soutiennent les personnes et les communautés les plus durement touchées par cette crise économique unique et qui visent à saisir l'avantage économique d'une population active plus inclusive.

Le projet de loi C-14 marque la première étape de la mise en œuvre de ces mesures importantes. J'espère qu'il aura l'appui de l'ensemble de la Chambre. Il faut tirer parti du plein potentiel du Canada et des Canadiens, et de tout ce que les Canadiens ont à offrir, pour faire du Canada un pays plus fort et plus résilient. Le moment est venu d'établir, ensemble, les bases d'un Canada meilleur, plus juste et plus inclusif pour tous. Voilà le Canada que nous méritons tous.

• (1710)

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Madame la Présidente, je n'aime pas briser les illusions de ce député novice, mais le gouvernement libéral n'a pas agi de façon décisive. Le gouvernement connaissait l'existence du virus en décembre, et il n'a rien fait jusqu'à la Saint-Patrick. Le gouvernement nous a dit que le virus n'était pas contagieux, puis il a dit le contraire. Il nous a dit de ne pas porter de masque, et maintenant, la loi nous oblige à en porter un. Tandis que des millions de personnes sont sans emploi, le gouvernement se concentre sur les politiques fondées sur le sexe.

Tâchons d'abord d'obtenir les vaccins dont les gens ont désespérément besoin afin qu'ils puissent retourner au travail et qu'ils n'aient plus à suivre des mesures draconiennes.

M. Tony Van Bynen: Madame la Présidente, ayant travaillé dans le secteur bancaire pendant près de 30 ans, je dois admettre que j'ai vu notre économie endurer de nombreuses épreuves comme la crise de la dette souveraine, l'éclatement de la bulle technologique et de la bulle immobilière ainsi qu'un taux d'intérêt de 18 %. Pendant toutes ces crises, j'ai appris à quel point il est important que nous travaillions tous vers un objectif commun tout en évitant les critiques acrimonieuses qui sont contre-productives pour tout le monde. Je crois que le gouvernement est prêt à travailler avec les autres et à faire le nécessaire pour que tous aient de quoi être fiers du Canada.

[Français]

Mme Louise Charbonneau (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, je voudrais remercier le député de Newmarket—Aurora de sa présentation.

J'aimerais l'entendre nous parler des agriculteurs, un groupe qui a peut-être été oublié dans toute cette panoplie de mesures que le gouvernement veut mettre en place avec l'adoption du projet de loi C-14. Les agriculteurs ont-ils effectivement été oubliés?

[Traduction]

M. Tony Van Bynen: Madame la Présidente, comme j'ai grandi dans une ferme de 50 acres, je comprends les problèmes auxquels nombre d'agriculteurs doivent faire face, et ils ont le plus souvent trait aux capitaux qu'ils doivent investir et à la difficulté de rentabiliser leur investissement. Je crois que le gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de programmes qui aident les agriculteurs. Il maintient ces mesures et il continuera de soutenir les agriculteurs, car il est déterminé à s'assurer que tous pourront profiter de la relance le plus tôt possible.

M. Matthew Green (Hamilton—Centre, NPD): Madame la Présidente, dans ses observations, le député a affirmé que le gouvernement a tout fait pour venir en aide aux Canadiens les plus vulnérables, mais c'est tout simplement faux.

Qu'est-ce que le député a à dire aux dizaines de milliers de Canadiens handicapés, à ces personnes d'un bout à l'autre du pays qui ont besoin d'un soutien urgent, mais qui n'ont pas reçu le moindre

Ordres émanant du gouvernement

sou d'aide financière du gouvernement pendant la pandémie de la COVID?

M. Tony Van Bynen: Madame la Présidente, j'invite le député à se souvenir des commentaires que je viens de formuler et des engagements que le gouvernement a pris en ce qui concerne le soutien des personnes handicapées.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Madame la Présidente, le député de Newmarket—Aurora était aussi le maire de Newmarket. Peut-être qu'il a pu se faire une idée dans le cadre de ce rôle à quel point les collectivités dépendent des organismes à but non lucratif. Nous en avons discuté ensemble également.

Le député pourrait-il nous dire ce qu'il pense de l'importance de soutenir les organismes de bienfaisance pendant la pandémie?

M. Tony Van Bynen: Madame la Présidente, je crois sincèrement que les organismes à but non lucratif jouent un rôle essentiel dans la relance économique. Nous pouvons le constater avec certains des programmes qui ont été mis en place par Centraide. De nombreuses organisations participent à l'économie canadienne. Si nous devons tenir compte des heures de bénévolat qui sont consacrées aux organisations à but non lucratif du Canada, la valeur de celles-ci se chiffrait à 80 milliards de dollars. Environ 4 % du PIB du Canada proviennent des organismes sans but lucratif. Ces derniers sont aux prises avec de graves défis. Il est donc essentiel que le gouvernement leur vienne en aide.

• (1715)

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. La députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke a qualifié le député de novice, laissant ainsi entendre qu'il était en quelque sorte moins capable de comprendre les concepts dont nous discutons au Parlement. Nous ne devrions pas parler des gens de cette manière. Pour ma part, j'aime entendre les remarques rafraîchissantes d'un député novice comme celui qui est en cause.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à rappeler aux députés de prendre garde aux termes qu'ils utilisent. Je crois toutefois que la question qui vient d'être soulevée par le député est plutôt une question de débat.

Nous reprenons le débat. La députée de Kamloops—Thompson—Cariboo a la parole.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la Présidente, le débat que nous avons aujourd'hui est très important. Les difficultés les plus grandes auxquelles ce pays est confronté en ce moment sont la situation économique et fiscale et, bien sûr, le problème des vaccins. J'aurai le privilège et l'honneur de parler de la question des vaccins ce soir et c'est donc sur ce point que je vais concentrer la plupart de mes remarques en ce qui concerne la mise à jour économique et financière.

Nous débattons aujourd'hui du projet de loi C-14, un projet de loi qui vise à mettre en œuvre certaines dispositions de l'Énoncé économique. Nous le savons tous, un Énoncé économique a été déposé à la Chambre. C'était une mise à jour particulièrement importante, surtout quand on pense que nous n'avons pas eu de budget à la Chambre au cours des deux dernières années.

Ordres émanant du gouvernement

D'abord, j'aimerais parler un peu du passé parce que, si je me méfie de ce que le gouvernement nous présente, c'est à juste titre. Nombreux sont les Canadiens qui s'en souviennent peut-être, le premier ministre, à un moment donné, a tenu ces propos très célèbres, voire tristement célèbres, à propos des budgets qui s'équilibraient tout seuls, du cœur vers le haut. Il est évident que les budgets ne s'équilibrent pas tout seuls.

En 2015, l'actuel gouvernement libéral a eu la chance d'hériter d'une économie très forte et d'une excellente situation financière. Après avoir traversé la récession mondiale, ce qui a été un défi de taille, les conservateurs ont fait exactement ce qu'ils avaient dit qu'ils feraient. Nous avons dit que nous adopterions des mesures pour stimuler l'économie, et nous l'avons fait. Nous avons dit que nous reviendrions à l'équilibre budgétaire dans une période donnée. Nous sommes nombreux — c'est certainement le cas de ce côté-ci de la Chambre — à nous ennuyer de notre collègue Jim Flaherty. Il a su établir un plan très clair et mûrement réfléchi pour gérer à la fois l'économie du pays et les finances du gouvernement.

Après avoir découvert que les budgets ne s'équilibrent évidemment pas tout seuls, les libéraux, qui avaient promis le retour à l'équilibre budgétaire, ont constaté qu'ils ne pouvaient pas y arriver. Ils ont alors commencé à parler du ratio dette-PIB, mais ils avaient bien de la difficulté à atteindre leurs cibles budgétaires par rapport à cet indicateur. En gros, les libéraux ont complètement abandonné toute velléité de maintenir un certain contrôle. Nous n'avons donc aucune cible budgétaire.

Lorsque la crise a frappé, le vieillissement de la population et notre productivité anémique nous causaient déjà des problèmes. Nous faisons face à des défis et nous fonctionions à toute vitesse vers des temps difficiles. C'était avant la pandémie. Je ne sais pas si la population se rend compte du torrent de capitaux qui ont quitté le pays à cause de politiques et de positions adoptées par le gouvernement libéral. Nous étions déjà aux prises avec une fuite des investissements.

Bien entendu, la pandémie constitue une crise hors du commun, et les pays partout dans le monde doivent trouver des moyens d'y faire face.

Nous savons maintenant que nous sommes passés d'un déficit de plus de 20 milliards à un déficit qui s'élèvera probablement à plus de 400 milliards, sans compter que la dette dépasse maintenant la barre du 1 billion de dollars. Jour après jour, j'ai observé le premier ministre devant sa résidence en train d'annoncer des dépenses considérables avec grande désinvolture.

Je veux dire à tous les libéraux qui voudront bien l'entendre que nous avons bel et bien appuyé ces mesures, qui s'avéraient importantes dans les circonstances, mais que nous n'étions certainement pas favorables à chacune des annonces quotidiennes du premier ministre. Nous avons convenu que la PCU et l'aide pour le loyer devaient être accordées. Cependant, il y a une différence entre des mesures de soutien nécessaires pour contrer la pandémie et les dépenses effrénées auxquelles nous avons assisté.

Nous sommes saisis d'une mise à jour financière et d'un vague engagement de la ministre des Finances à dépenser 100 milliards de dollars pour reconstruire en mieux, alors les Canadiens comprendront que nous sommes un peu méfiants par rapport au plan des libéraux et à sa réalisation.

• (1720)

Cette mise à jour en particulier comporte des mesures importantes. Je reviendrai à une préoccupation précise concernant la partie 7 après avoir parlé d'un élément de cette préoccupation. C'est sur cet élément que le gouvernement doit faire un examen de conscience et se demander s'il a bien géré la pandémie. Je parle bien sûr des établissements de soins de longue durée.

Nous savons que la grande majorité des morts attribuables à la COVID-19 sont survenues dans les établissements de soins de longue durée. Nous le savions déjà durant la première vague. La tragédie qui se produit aujourd'hui et ce qui arrive dans les établissements de soins de longue durée sont absolument désolants.

Je me souviens très bien qu'à l'époque, nous avons dit que le gouvernement avait un moment pour se préparer à la deuxième vague. Nous savions qu'il existait des lacunes dans les établissements et que nous disposions d'un certain temps entre la première et la deuxième vague. Qu'est-il arrivé? Le gouvernement s'est tellement laissé distraire par le scandale UNIS et par d'autres questions qu'au bout du compte, à part envoyer de l'argent aux provinces pour aider les populations vulnérables, il n'a rien fait.

Maintenant, le gouvernement a pris quelques engagements, notamment un investissement de 1 milliard de dollars dans les établissements de soins de longue durée. Il est trop tard. Cet argent aurait dû être transféré aux provinces entre la première et la deuxième vague pour instaurer des mesures de prévention des infections et apporter des modifications mineures en vue de rendre le milieu plus sûr en investissant des capitaux dans les infrastructures de ventilation. Les libéraux ont eu une occasion, mais ils ne l'ont pas saisie, et ils disent maintenant qu'ils vont investir 1 milliard de dollars. Lorsque cet argent aura été distribué, j'espère que les résidents auront été vaccinés. Or, les libéraux ont raté l'occasion de faire ce qui s'imposait et ils disent maintenant qu'ils vont verser 1 milliard de dollars pour des mesures qui auraient dû être prises il y a des mois.

Par ailleurs, pour répondre à la crise dans les établissements de soins de longue durée, les libéraux ont parlé de normes nationales. Que l'on souscrive aux normes nationales ou non, tous les ministériels savaient qu'il faudrait des années pour en élaborer. Il ne s'agissait pas d'une mesure permettant de lutter contre la pandémie.

Nous sommes en présence d'un gouvernement négligent. Les libéraux se sont laissés distraire parce qu'ils étaient trop occupés à donner de l'argent à leurs amis de l'organisme UNIS et, par conséquent, ils n'ont pas fait le minimum nécessaire pour se préparer à la deuxième vague. Ils sont donc responsables de cette négligence.

Ce n'est qu'un élément de la mise à jour économique et, lorsque j'en ai pris connaissance, j'ai eu le cœur brisé, car il est trop tard. Les normes auraient dû déjà exister. J'ai jugé important d'attirer l'attention sur ce point en particulier.

Pour revenir au projet de loi principal, je pense que c'est parce que l'on n'a pas présenté de budget que j'ai tant de difficulté à appuyer. Nous avons eu une mise à jour économique. La ministre des Finances a parlé en termes très vagues de rebâtir en mieux, de choisir les perdants et les gagnants et, si les choses se passent un tant soit peu comme avec l'organisme UNIS, de s'assurer que les entreprises amies des libéraux participent à cette idée de « rebâtir en mieux ».

Dans la partie 7, ils demandent un pouvoir de dépenser qui leur permettrait d'emprunter beaucoup plus d'argent que leur montant de 100 milliards de dollars. Il serait franchement irresponsable de la part d'un député d'accorder au gouvernement du Canada un tel pouvoir d'emprunt alors que celui-ci n'a pas présenté de budget depuis deux ans.

Par conséquent, je recommande que le gouvernement retire la partie 7 du projet de loi à l'étude. Allons de l'avant avec les mesures décrites dans les parties 1 à 6, lesquelles aideront véritablement les gens. Voilà une approche qui pourrait être appuyée.

• (1725)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, je sais que la députée a travaillé sur la question d'Anbang et de la prise de contrôle par le gouvernement chinois des établissements canadiens de soins de longue durée, et je lui demande si le moment est venu de revoir le modèle à but lucratif. Entre ces investissements contrôlés par le gouvernement et les sociétés de capital-investissement, une série de choses se sont produites, et dans mon coin de pays, ce sont nos établissements privés qui ont eu les plus gros problèmes de maladies et de décès dus à la COVID et qui nécessitent l'intervention du gouvernement.

Je lui demande donc de me dire pourquoi il est si important, alors que notre population vieillit, de continuer à avoir un modèle axé sur le profit pour s'occuper de nos proches, par opposition à un modèle à but non lucratif. Dans un modèle à but non lucratif, les profits et les recettes, s'il y en avait, seraient modestes, mais, surtout, ils seraient réinvestis dans la protection et la fourniture d'une qualité de vie d'un niveau plus élevé, par opposition à la réalisation de profits et à leur expédition hors de notre pays au détriment de nos personnes âgées.

Mme Cathy McLeod: Madame la Présidente, nous avons exprimé notre grande inquiétude concernant la reprise par Anbang de nos établissements pour personnes âgées. Il s'agit d'une entreprise d'État, et je pense qu'il est important de noter qu'avant la pandémie, lorsqu'un certain nombre de ces établissements sur l'île se sont avérés fournir des soins inadéquats, les autorités sanitaires ont dû les reprendre.

Je m'en souviens, et à l'époque, ils auraient dû être tenus responsables. Lorsque nous avons été interrogés sur Anbang et sa prise de contrôle, le premier ministre a fait l'éloge des normes et de la façon dont les provinces avaient une excellente qualité et s'assureraient qu'il n'y avait pas de problèmes avec les normes dans nos maisons de soins. Encore une fois, c'est une chose dont il doit être tenu responsable.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je dois dire à mon amie de Kamloops—Thompson—Cariboo que nous avons un rendez-vous surprise ce soir dans le cadre d'une émission qui sera diffusée à TVO.

En tout cas, je veux lui demander si, comme moi, elle s'inquiète du fait que, depuis le début de la pandémie, nous avons vu trop de petites entreprises vraiment importantes qui jouent un rôle de premier plan dans l'infrastructure de transport et de tourisme être contraintes à la faillite. Aucun programme gouvernemental ne les cible pour l'instant. Les services d'autocars partout au Canada réclament de l'aide, mais ils n'en obtiennent pas. Dans ma région, sur l'île de Vancouver, c'est le cas de l'entreprise Wilson's, mais c'est la même chose partout au pays, y compris pour Maritime Bus dans les Maritimes.

Ordres émanant du gouvernement

Je me demande si ma collègue a quelque chose à dire à ce sujet.

Mme Cathy McLeod: Madame la Présidente, le problème existait bien avant la pandémie et ses contrecoups. Nous savons que, lorsque Greyhound a cessé son service, le gouvernement de l'époque avait dit qu'il allait lui donner quelques années et qu'il allait offrir de l'aide pour les destinations où Greyhound aurait de la difficulté.

Chose certaine, dans la circonscription que je représente, il n'est pas possible pour les gens de trouver du transport dans la vallée de la Thompson Nord. Il s'agit d'un circuit qui n'avait même pas été adapté dans le cadre du nouveau modèle. Ce problème existait avant la pandémie. Je sais qu'il n'y a ici pratiquement plus de vols à l'aéroport et, bien sûr, nous sommes mal desservis. Les gens qui doivent se rendre à Vancouver pour des traitements du cancer et ceux qui doivent se rendre ailleurs pour obtenir des services essentiels restent sur le carreau et la pandémie a gravement empiré la situation.

[Français]

Mme Monique Pausé (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, on sait que le directeur parlementaire du budget déplore le manque de transparence du gouvernement. J'aimerais savoir si la députée est d'accord sur le projet que le Bloc québécois présente et qui vise à créer un comité spécial pour étudier l'ensemble des dépenses liées à la COVID-19.

• (1730)

[Traduction]

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la Présidente, il est intéressant de comparer la transparence du gouvernement canadien à celle d'autres gouvernements mondiaux. Par exemple, dans de nombreux pays, il est possible d'examiner les vaccins, de connaître la teneur des contrats et de savoir ce qui a été acheté. Or, au Canada, il y a un manque de transparence total.

Le gouvernement s'était engagé à faire preuve de transparence, car selon lui, la lumière du soleil est le meilleur désinfectant qui soit. Encore un engagement envers les Canadiens qu'il n'a pas respecté.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est 17 h 30, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés selon l'ordre indiqué au Feuilleton d'aujourd'hui.

Affaires émanant des députés

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 28 octobre 2020, de la motion portant que le projet de loi C-224, Loi modifiant la Loi permettant de faire certains paiements fiscaux aux provinces et autorisant la conclusion d'accords avec les provinces pour la perception de l'impôt, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de faire quelques remarques sur un enjeu important qui ne se limite pas aux déclarations de revenus fédérales et à leur production. Il se rapporte beaucoup à notre identité nationale et aux types de services offerts au Canada, ainsi qu'à la meilleure façon de financer ces programmes. Il porte aussi sur le rôle crucial que l'Agence du revenu du Canada joue dans notre société.

Cette année, son rôle a vraiment été amplifié à cause de la pandémie. Les fonctionnaires professionnels de l'Agence ont fait un travail remarquable. Je veux prendre un instant pour souligner leurs précieuses contributions en cette période fort difficile.

J'ai réfléchi à ce que je souhaitais dire au sujet du projet de loi à l'étude. Je parle souvent sans notes d'allocation, en mettant l'accent sur quelques points. Dans ce cas-ci, je souhaite parler d'une note que j'ai reçue. L'Agence du revenu du Canada a répondu à l'appel pendant la pandémie en permettant à des millions de Canadiens d'obtenir un soutien essentiel. Elle a versé la Prestation canadienne d'urgence, un programme tout à fait nouveau, comme on le sait. Ce programme fantastique créé par l'Agence du revenu du Canada a fourni un soutien essentiel aux Canadiens. Environ 8,8 millions de personnes ont reçu la prestation, dont environ deux millions de Québécois. Imaginons ce qui se serait passé si l'Agence du revenu du Canada n'avait pas fait un travail aussi remarquable pendant la pandémie: la situation aurait été beaucoup plus difficile.

Par ailleurs, la Subvention salariale d'urgence du Canada a rejoint 3,5 millions de Canadiens, dont environ 860 000 Québécois. On pourrait aussi parler des mesures mises en place pour soutenir les jeunes et les étudiants, toujours par l'intermédiaire de l'Agence du revenu du Canada. Ainsi, la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants a rejoint 708 000 Canadiens, dont environ 140 000 venaient du Québec.

On pourrait brosser un portrait de 2020 et souligner l'importance de l'Agence du revenu du Canada. Nous reconnaissons le rôle qu'elle joue pour recueillir les revenus nécessaires et à quel point elle fait preuve de diligence pour percevoir les impôts. En réalité, nous collaborons étroitement avec l'Agence du revenu du Canada pour déterminer comment traquer les individus qui tentent de se soustraire à leur obligation de payer des impôts. Le gouvernement actuel a consacré près d'un milliard de dollars répartis dans deux budgets fédéraux pour retrouver des individus qui ne payaient pas leur juste part d'impôts ou qui essayaient d'éviter de payer leurs impôts.

L'Agence du revenu du Canada emploie des milliers de Canadiens, dont un grand nombre d'entre eux résident au Québec. Elle

occupe aussi une place importante dans la ville de Winnipeg. J'espère que nous continuerons d'appuyer l'Agence du revenu du Canada, car elle joue un rôle essentiel. Sans elle, nous ne pourrions pas prélever les revenus nécessaires pour financer nos nombreux programmes de dépenses.

• (1735)

De nombreux députés du Bloc disent que le Québec a son système de perception des impôts et que le gouvernement du Canada a le sien. Ils affirment que le gouvernement fédéral pourrait se soustraire à sa responsabilité de percevoir les impôts au Québec, de sorte que la province puisse prélever la totalité des impôts pour ensuite en remettre une partie au gouvernement fédéral.

Au cours de débats précédents à la Chambre, j'ai parlé de mes origines. Mes ancêtres viennent du Québec. Je crois qu'il est dans l'intérêt du Canada, c'est-à-dire de toutes les régions de notre pays, d'avoir une seule agence de recouvrement. C'est le gouvernement national qui est le mieux placé à cet égard.

Les députés peuvent-ils s'imaginer ce qui se passerait si chaque province et territoire avait son système de perception des impôts? Ce serait chaotique. Le gouvernement national est toujours le mieux placé pour veiller à ce que nous ayons une norme applicable dans tout le pays. Nous pouvons toujours respecter les intérêts de chaque région, province et territoire. Nous avons acquis un certain degré d'expertise et nous assumons une responsabilité en la matière. Je pense qu'au fil des ans, le gouvernement national, par l'entremise de l'Agence du revenu du Canada, a fait un travail remarquable pour les Canadiens de toutes les régions.

Je me demande pourquoi les conservateurs semblent parfois être très favorables à ce genre de mesure législative. Cela me déçoit. J'espère tout de même qu'ils me surprendront en votant contre.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai posé des questions aux députés du Bloc sur les soins de santé, en affirmant qu'il est important de reconnaître les questions de compétence provinciale, mais j'ai souligné que le gouvernement national avait quand même un rôle à jouer là-dedans. Je peux expliquer pourquoi nous tenons cela pour un fait.

Je n'ai pas entendu les bloquistes expliquer pourquoi ils pensent que l'Agence du revenu du Canada devrait céder cette responsabilité à une province à l'avenir, qu'il s'agisse du Québec, comme c'est le cas aujourd'hui, ou d'une autre province ou d'un autre territoire. Il me semble que le Bloc agit ainsi pour des raisons qui ne sont pas dans l'intérêt du pays.

Le Parti conservateur, de son côté, affirme qu'il a tout pour devenir un grand parti national. On dirait toutefois qu'il n'aurait aucun scrupule à se délester de certaines responsabilités qui reviennent de bon droit au gouvernement central, car il est le mieux placé pour les mettre en œuvre de manière à en optimiser les retombées pour les Canadiens. Comme je le disais, il suffit pour s'en convaincre de se rappeler ce qui s'est produit depuis un an et à quel point l'Agence du revenu du Canada a bien servi les Canadiens. Elle ne se contente pas de percevoir les impôts, elle fait partie intégrante des rouages...

• (1740)

[Français]

Mme Louise Charbonneau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement: il n'y a plus d'interprétation.

Le vice-président: Je remercie l'honorable députée et je prie l'honorable secrétaire parlementaire de patienter un moment.

Affaires émanant des députés

[Traduction]

Pourrions-nous vérifier que tout va bien du côté de l'interprétation? Merci.

Je vais demander au secrétaire parlementaire de conclure sa réflexion. Il lui reste une vingtaine de secondes, après quoi nous passerons à l'intervenant suivant.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, il me reste une chose à dire pour illustrer les efforts incroyables que l'Agence du revenu du Canada a déployés en 2020 ainsi que son importance pour le Canada.

Je remercie les employés de l'Agence de tout ce qu'ils font depuis 12 mois pour les Canadiens de partout au pays. Je sais que je pourrai encore compter sur leur professionnalisme pour l'année qui vient.

[Français]

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je me lève virtuellement à la Chambre aujourd'hui pour parler d'une question qui est si importante pour beaucoup de mes amis du Québec.

[Traduction]

Je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-224, Loi modifiant la Loi permettant de faire certains paiements fiscaux aux provinces et autorisant la conclusion d'accords avec les provinces pour la perception de l'impôt.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais aborder les commentaires très éclairés de l'intervenant précédent. Lorsque nous parlons du Canada et du grand pays que nous sommes, les Canadiens croient bel et bien en un Canada fort. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Toutefois, cela ne signifie pas que nous ne croyons pas aussi que les provinces doivent disposer d'une certaine autonomie et d'une certaine liberté pour accomplir les grandes choses qu'elles font.

Je m'en voudrais de ne pas parler des gouvernements provinciaux et des travailleurs provinciaux qui font également un travail fantastique. Je tiens à souligner tout particulièrement les travailleurs de première ligne, dont beaucoup travaillent pour les provinces, y compris les infirmières et les médecins, qui font un travail fabuleux en assurant la sécurité de notre pays.

J'aimerais répondre directement aux commentaires du député et dire que les conservateurs défendent toujours un Canada fort, mais que nous croyons aussi au respect des compétences provinciales et du droit des provinces à une certaine autonomie.

Pour en venir au vif du sujet, en tant que ministre du Revenu national du cabinet fantôme et ancien professionnel dans le domaine de la fiscalité, la période de production des déclarations est une période extrêmement stressante et déroutante pour nombre de Canadiens. J'ai pu constater dans ma pratique et aussi dans mon rôle de ministre du Revenu national du cabinet fantôme que les Canadiens ont malheureusement souvent appris à leurs dépens que le régime fiscal est beaucoup trop compliqué. Si quelqu'un en doute, il peut aller en ligne ou mieux encore se procurer une copie du code de l'impôt sur le revenu. Il ou elle constatera qu'il s'agit d'un ouvrage très épais. Le Canadien moyen devrait essayer de le lire. Je mets au défi les parlementaires moyens de lire la Loi de l'impôt sur le revenu et d'essayer de comprendre les 20 premières pages. C'est incom-

préhensible. On passe d'une sous-composante à l'autre, d'un sous-comité chargé d'un dossier à un autre chargé d'un sujet secondaire et ainsi de suite. Bref, on s'y perd.

Tous ceux qui me connaissent savent que je prône depuis longtemps une version simplifiée du code de l'impôt, une version plus concise. Nous devons le rendre plus équitable et plus généreux pour les Canadiens de notre grand pays.

En particulier, je veux dénoncer le fait que, pour comprendre et se conformer aux règles de l'impôt sur le revenu, il faut comprendre les diverses règles et exceptions, ainsi que les exceptions aux exceptions, et les exceptions aux exceptions. C'est incroyablement difficile. Les mots me manquent pour dire à quel point le code de l'impôt sur le revenu est compliqué pour les Canadiens. En fait, il constitue un désavantage concurrentiel pour les particuliers, les entreprises et, ce qui est le plus regrettable, les organismes de bienfaisance du Canada. Le Canada a besoin d'un code des impôts sur le revenu qui est meilleur, plus concis et plus juste pour les Canadiens.

La pandémie de COVID-19 a été éprouvante pour le pays. Je suis d'accord avec l'intervenant précédent, qui affirme que l'Agence du revenu du Canada a accompli beaucoup de bonnes choses. En fait, je sais que beaucoup de fonctionnaires ont travaillé jour et nuit pour expédier la PCU et d'autres prestations. Tandis que le gouvernement perdait son temps, la fonction publique était là pour faire parvenir ces chèques importants sur lesquels les gens comptaient.

Je dois dire que je suis préoccupé par les problèmes de communication qu'il y a eu initialement au sujet de la PCU, à savoir si elle est imposable ou non. Depuis, le gouvernement a clairement affirmé que la PCU est imposable. Or, il faut que les Canadiens sachent que la PCU n'a fait l'objet d'aucune retenue à la source.

• (1745)

Certains Canadiens ne savent peut-être pas que lorsqu'ils reçoivent un chèque de paie, le gouvernement en déduit une partie pour les impôts. C'est ce qu'on appelle une « retenue à la source ». C'est grâce à cette retenue qu'à la fin de l'année, les Canadiens ne doivent pas 2 000 \$, 5 000 \$, 10 000 \$ ou 100 000 \$ en impôt. Le gouvernement déduit ce qu'ils ont déjà payé de l'impôt qu'ils doivent. Par conséquent, beaucoup de Canadiens reçoivent un remboursement d'impôt. Malheureusement, dans le cas de la Prestation canadienne d'urgence, le gouvernement n'a pas fait de retenue à la source. Les Canadiens seront donc imposés sur cette prestation. En fait, ils devront en rembourser une partie.

Je suis surpris et, bien franchement, déçu que le gouvernement n'en ait pas informé les gens. Les Canadiens s'apprentent à soumettre leur déclaration de revenus, car la période des impôts arrive rapidement; je veux m'assurer qu'ils en soient bien informés. C'est d'une importance critique, car on estime que, pendant la pandémie, 47 % de la main-d'œuvre a eu recours à la Prestation canadienne d'urgence, ce qui représente un Canadien sur quatre. Les Canadiens qui ont eu d'autres revenus en plus de la prestation d'urgence pourront fort bien devoir payer des impôts à l'Agence du revenu du Canada. Nous voulons être certains que les gens le savent.

Affaires émanant des députés

J'aimerais aussi mentionner certaines choses concernant les vérifications effectuées par l'Agence. Comme je l'ai dit, la fonction publique n'a pas ménagé les efforts pour faire parvenir les prestations de la PCU aux Canadiens, et je lui en suis reconnaissant. Cependant, je l'exhorte à faire preuve de retenue en ce qui a trait aux vérifications, comme nous l'avons demandé dans notre motion lorsque celle-ci a voulu, pendant la deuxième vague de la pandémie, soumettre à une vérification des propriétaires de petite entreprise bénéficiaires de la subvention salariale, et ces efforts ont été particulièrement soutenus dans certaines provinces comme l'Ontario et le Québec. J'aimerais qu'on laisse les Canadiens et les propriétaires d'entreprise se remettre au travail sans craindre de subir une vérification.

Pour revenir à la question qui nous occupe, les difficultés que pose la Loi de l'impôt sur le revenu sont particulièrement importantes au Québec. D'ailleurs, le Québec est actuellement la seule province du pays dont les résidents doivent soumettre une déclaration de revenus au gouvernement fédéral et une autre au gouvernement provincial. En plus de devoir composer avec la pandémie et, bien sûr, avec ses effets dévastateurs sur l'économie provinciale, les résidents du Québec doivent aussi soumettre leur déclaration de revenus non pas une, mais deux fois.

Les députés qui ont déjà rempli une déclaration de revenus — tous mes collègues sans doute — savent à quel point cet exercice peut être pénible. Je ne peux pas imaginer devoir le faire deux fois par année. Les Québécois ont exprimé le souhait — avec raison, selon moi — de ne remplir qu'une seule déclaration de revenus afin de simplifier l'ensemble du processus fiscal. En fait, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une motion demandant au gouvernement fédéral de permettre au Québec d'administrer un régime fiscal à une seule déclaration de revenus.

Certains détracteurs pourraient faire valoir l'argument fallacieux selon lequel le Québec pourrait ne pas verser au gouvernement fédéral les sommes qu'il lui doit s'il percevait tout l'impôt. En plus d'être carrément insultant pour le gouvernement du Québec, cet argument est décevant. Le Québec est un membre fidèle de notre grande confédération et il verse chaque année au gouvernement fédéral, et ce, depuis des dizaines d'années, l'argent qu'il lui doit, notamment la taxe de vente harmonisée. À mon souvenir, il n'a jamais manqué un seul paiement. J'ai foi en le Québec, j'ai foi en la fonction publique québécoise et j'estime qu'ils sont parfaitement capables d'administrer le régime fiscal.

Le député de Joliette a présenté le projet de loi C-224, qui permettrait aux gouvernements provinciaux de percevoir l'impôt sur le revenu au nom du gouvernement fédéral et de faciliter ainsi la tâche des Québécois en simplifiant le processus de déclaration des revenus. Nous avons tout de même quelques questions quant à sa mise en œuvre. Nous voulons par exemple nous assurer que les employés de l'ARC seront protégés et que cette mesure législative n'entraînera pas de pertes d'emplois. Nous voulons aussi nous assurer que le Québec percevra l'impôt et administrera le régime fiscal aussi bien que le fait l'ARC. Nous aurons le grand plaisir d'en discuter en comité. Je me réjouis à l'idée de cette discussion productive qui se fondera sur le témoignage d'experts.

En tant que ministre du cabinet fantôme pour le revenu national, je suis très heureux d'appuyer le projet de loi C-224.

• (1750)

[Français]

Nous défendrons toujours le Québec et les droits des Québécois.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je me lève aujourd'hui pour parler du projet de loi C-224. Bien sûr, je vais commencer en parlant de la participation passée du NPD relativement à ce projet de loi qui vise la conclusion d'accords avec les provinces pour la perception de l'impôt.

Le projet de loi est à l'étape de la deuxième lecture. Comme chacun le sait, il sera, en principe, acheminé au comité, afin qu'on y entende les témoins et qu'on y propose des amendements. Par la suite, il reviendra devant la Chambre, lors de l'étape du rapport et de la troisième lecture. Le projet de loi doit encore franchir plusieurs étapes. Il n'est pas complet, mais je vais y revenir.

On demande que le gouvernement fédéral soit autorisé à conclure des accords avec le Québec et les provinces pour la perception de l'impôt. Nous voterons en faveur de cela à l'étape de la deuxième lecture. Cela vient, bien sûr, de notre passé et de notre présent. Le NPD a toujours prôné les choses ou les étapes qui améliorent notre Confédération. C'est pour cette raison que le NPD a été le premier parti politique à prôner une loi sur les langues officielles, à l'époque où l'anglais était quasiment la seule langue officielle au pays, à quelques exceptions près.

Ensuite, le NPD a été le premier parti à appuyer le principe démocratique du droit à l'autodétermination du Québec.

Les droits des communautés de langue officielle en situation minoritaire, surtout ceux des communautés francophones du pays, ont augmenté considérablement dans chaque province où le NPD a été au pouvoir, qu'il s'agisse de ma province, la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba ou de l'Ontario.

La Déclaration de Sherbrooke a été proposée par notre ancien chef Jack Layton. Nous avons toujours prôné la possibilité que le Québec décide, avec compensation, de la façon dont il veut gérer certains programmes que le fédéral voulait mettre en œuvre.

Le NPD, l'ancien député de Sherbrooke Pierre-Luc Dusseault et d'autres députés ont été les premiers à proposer que les Québécois remplissent une seule déclaration de revenus au lieu d'en remplir deux.

Ayant longtemps vécu dans plusieurs régions du Québec, notamment au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Estrie, à Montréal et en Outaouais, je peux dire que le fait de remplir deux déclarations de revenus complique énormément les choses. À un certain moment, j'ai même été obligé de suivre des cours, à Sherbrooke, pour comprendre les complexités liées aux deux déclarations de revenus. En posant des questions, j'ai réussi à comprendre. Le temps que prennent les gens pour comprendre ces complexités pourrait être mieux utilisé dans la communauté, au travail ou avec la famille.

Le principe est important, et nous l'appuyons. Maintenant, il faut nous pencher sur les répercussions. À cet égard, je crois que le projet de loi n'est pas complet. J'espère bien que nous pourrions en discuter en comité, afin d'y apporter des améliorations.

• (1755)

Lorsqu'on parle de ce projet de loi, on ne parle pas des employés qui seront touchés lors de sa mise en vigueur. Il s'agit de 4 700 emplois au Québec, surtout dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, que je connais bien, et dans la région de la Mauricie. Les emplois de ces fonctionnaires fidèles et très talentueux semblent, pour l'instant, incertains.

À l'époque, d'autres partis ont aussi présenté à la Chambre des communes des projets de loi semblables. Pierre-Luc Dusseault, ancien député néo-démocrate de Sherbrooke et ancien porte-parole en matière de revenu national, avait proposé des amendements. Ces amendements, qui ont été refusés, visaient justement à protéger ces emplois. Ce n'est pas comme s'il y avait un manque de travail.

Le directeur parlementaire du budget nous informe que nous perdons chaque année 25 milliards de dollars dans les paradis fiscaux outre-mer. Des Canadiens riches et bien nantis, ainsi que des grandes entreprises qui font énormément de profits, font régulièrement appel à ces paradis fiscaux pour éviter de payer des impôts au Canada. Cela n'est pas équitable pour les Canadiens et les Canadiennes, d'autant plus que nous n'avons pas les ressources pour mettre en place des programmes et des services qui pourraient vraiment aider les familles ordinaires canadiennes.

Avec ces 25 milliards de dollars par année, nous pourrions réaliser d'importantes choses. Tout comme le gouvernement libéral actuel, les anciens gouvernements conservateurs n'ont absolument rien fait pour mettre un frein à tous ces passe-droits. Cela fait en sorte qu'énormément de nos ressources collectives nous échappent, et ce, malgré l'effort que font les Canadiens et les Canadiennes en payant leurs impôts.

Cela nous amène à parler de l'amélioration des réseaux de la santé et de la mise en place de normes dans les CHSLD, afin que chaque aîné puisse vivre de façon sécuritaire. On constate les conséquences de la pandémie et d'un manque de ressources et d'investissements qui pourraient améliorer nos réseaux de la santé, ainsi que bien d'autres choses. À cet égard, perdre 25 milliards de dollars par année semble être un sacrifice qu'on ne peut plus faire. D'ailleurs, ce pourrait être un devoir, pour ces 5 000 fonctionnaires qui travaillent actuellement à l'Agence du revenu du Canada, que de mettre fin à toutes les échappatoires fiscales qui existent.

Ces employés contribuent à l'essor de leur région. On parle d'une masse salariale de 150 millions de dollars en Mauricie. C'est une région que je connais bien pour y être passé à plusieurs reprises. Je connais également le Saguenay—Lac-Saint-Jean, car j'y ai vécu pendant plusieurs années. C'est là que j'ai appris mon français. Il n'y a pas de plus bel accent que celui du Saguenay—Lac-Saint-Jean. On parle également d'une masse salariale d'environ 150 millions de dollars au Saguenay—Lac-Saint-Jean. On ne peut pas ignorer les conséquences économiques que la perte de ces emplois pourrait engendrer dans les régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la Mauricie.

En procédant à l'étude de ce projet de loi, il est aussi de notre responsabilité d'évaluer quels seront ses effets sur l'emploi et sur la masse salariale, à l'échelle du Québec et des régions. Nous sommes d'accord pour qu'un comité étudie cet important projet de loi, mais il faut également nous assurer de questionner les fonctionnaires qui sont visés par ce projet de loi. Nous devons mettre en place une stratégie qui fera en sorte qu'aucun emploi ne sera perdu et qui ser-

Affaires émanant des députés

vira à mettre fin aux échappatoires fiscales, qui coûtent très cher au Canada.

• (1800)

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Monsieur le Président, par ses applaudissements, je reconnais l'enthousiasme de mon collègue de Joliette. Il a bien raison d'être enthousiaste puisqu'il est l'auteur de cet excellent projet de loi C-224.

J'ai entendu mon collègue du NPD dire qu'il manquait des choses dans le projet de loi. Je compte alors sur l'ensemble de mes collègues pour collaborer, de telle sorte que nous puissions effectivement compléter, bonifier et améliorer ce projet de loi, mais qu'on ne trouvera pas, en cours de route, des arguments fallacieux pour dire qu'il manque un chouia ici et un autre là, et ce, pour éventuellement justifier le fait qu'on en vienne à s'opposer au projet de loi. Si l'objectif est louable, il faut trouver des solutions.

Je pense que, pour chacune des objections qui ont été soulevées jusqu'à présent, il existe des solutions. J'y reviendrai dans quelques instants. Avant d'aller plus loin, si la présidence me le permet, je vais mettre en marche mon petit chronomètre pour être bien certain de pouvoir tenir le temps.

Quoiqu'il en soit, je voudrais encore saluer, remercier et féliciter notre collègue de Joliette, qui nous a soumis le projet de loi qui fait l'objet du débat aujourd'hui.

C'est un dossier qui revient de façon récurrente au Québec, mais qui fait maintenant l'objet d'un consensus à l'Assemblée nationale du Québec. C'est désormais une revendication du gouvernement du Québec. À cet égard, on sait que les deux premiers ministres — le premier ministre du Québec et le premier ministre du Canada — ont eu l'occasion de discuter de cette question.

Or, le gouvernement fédéral semble toujours se laisser tirer l'oreille. On va donc en parler et se demander pourquoi le gouvernement fédéral se montre aussi hésitant, d'autant plus — on va le voir également — qu'il ne s'agit pas, constitutionnellement parlant, d'une responsabilité qui lui incombe. C'est une responsabilité qu'il s'est accaparée, en 1916-1917, compte tenu des circonstances qui prévalaient à ce moment-là — on peut le comprendre —, mais qu'il s'est bien gardé de laisser aller par la suite. Là encore, il occupe alors une compétence qui n'est pas la sienne, et ce, depuis un peu plus de 100 ans.

La population québécoise est d'accord sur l'idée même d'une déclaration de revenus unique. Pourquoi? C'est parce que cela va entraîner des économies importantes non seulement pour l'État, mais également pour les entreprises et les contribuables, pris individuellement. On parle d'un coût annuel qui dépasse les 400 millions de dollars. C'est ce que coûte l'existence de deux déclarations de revenus. Il y a donc des économies importantes à faire. D'ailleurs, le fait d'avoir une déclaration de revenus unique permettrait, en plus, de gagner en efficacité. Je vais donner des exemples dans quelques instants.

Affaires émanant des députés

J'ai écouté mon collègue du NPD parler de l'évasion et de l'évitement fiscal. Actuellement, l'existence de deux entités qui ne partagent pas leurs informations ne contribue pas à la lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal. Afin de répondre à cet argument, je crois que, bien au contraire, la proposition faite par notre collègue de Joliette se traduirait par un avantage net et tout indiqué par rapport à cet objectif qui est poursuivi notamment par nos collègues du Nouveau Parti démocratique. Finalement, cela permet d'éviter la confusion dans la transcription des données parce qu'on doit faire les choses en double. Cela peut donc également occasionner des problèmes de ce côté.

On va me demander la chose suivante: si le fait d'avoir une seule déclaration de revenus est une bonne idée, pourquoi ne serait-ce pas au gouvernement du Canada de s'en occuper, comme il le fait dans les autres provinces? À cela, je réponds que, d'une part, c'est vite oublier que le Québec constitue une nation. Ici, je ne fais pas que me frotter la bedaine en disant qu'on est effectivement une nation. Le fait que le Québec constitue une nation a été même reconnu par la Chambre.

On comprendra donc que le Québec, constitué en tant que nation, doit pouvoir jouir d'une certaine autonomie fiscale pour s'assurer de pouvoir mettre en œuvre des programmes et des politiques qui sont à la mesure de ses aspirations, de ses besoins, de son statut particulier et de sa spécificité.

Comme je l'évoquais il y a quelques instants, cela serait également oublier que c'est un pouvoir qui relève du Québec et des provinces.

• (1805)

Fondamentalement, en vertu de la Constitution canadienne, ce pouvoir relève du Québec. Pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il encore une fois mis ses grosses pattes là-dedans? Au cours de la Première Guerre mondiale, le gouvernement fédéral a demandé à percevoir des impôts afin de faire face aux obligations liées à l'effort de guerre. Les provinces n'y ont alors vu aucun problème. Or, près de 100 ans plus tard, le gouvernement fédéral continue de percevoir des impôts.

Lorsque Maurice Duplessis a créé l'impôt sur le revenu au Québec, il ne l'a pas fait simplement par bravade à l'égard du gouvernement fédéral parce qu'il croyait que nous étions distincts. Il a simplement voulu exercer cette compétence constitutionnelle du Québec en matière fiscale.

J'entends soulever depuis un certain temps, y compris par mon collègue du NPD qui m'a précédé, l'argument légitime de la préservation des emplois en Mauricie et au Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est un argument qui mérite qu'on s'y attarde puisque des familles dépendent de ces emplois. Cependant, il s'agit d'un argument fallacieux, car, tant qu'il y a de la bonne volonté de part et d'autre, il y a un moyen de trouver des solutions.

La meilleure preuve en est que lorsque le gouvernement du Québec a repris le contrôle de son champ de compétence en matière de main-d'œuvre, qu'exerçait jusqu'alors le gouvernement fédéral, les deux gouvernements se sont assis afin de négocier de bonne foi. L'opération s'est faite sans heurt ni pertes d'emplois et j'imagine qu'il est possible de faire exactement la même chose dans le cas présent.

On invoque le fait que le gouvernement fédéral perçoit les impôts pour l'ensemble des provinces. C'est fort bien, si les autres pro-

vinces sont prêtes à accepter cette intrusion dans leurs champs de compétence. J'aimerais toutefois souligner qu'au Québec, c'est le gouvernement du Québec qui perçoit la TPS pour le gouvernement fédéral. Comment cela est-il possible? Les deux gouvernements ont négocié et en sont arrivés à une solution plus efficace et plus économique. Je pense que c'est un bon exemple.

Le gouvernement du Québec a fait la démonstration qu'il était en mesure de bien faire le travail pour le gouvernement fédéral. Si cela a pu se faire pour la TPS, pourquoi ne serait-ce pas possible pour l'impôt sur le revenu? Je pense donc que ce dernier argument n'est pas bon. Dans le dossier de la perception de la TPS par le gouvernement du Québec, il n'y a pas eu de pertes d'emplois. Tant qu'il y a de la bonne volonté de part et d'autre, je suis convaincu que nous pourrions trouver des solutions.

Je ne veux pas être de mauvaise foi, mais l'Agence du revenu du Canada n'a pas particulièrement bonne presse depuis un certain temps. J'ai entendu de mauvais commentaires à l'égard de Revenu Québec, mais je me permets de signaler que ce n'est pas Revenu Québec qui s'est distingué négativement ces dernières années. Je referme cette parenthèse tout de suite, car d'aucuns pourraient prétendre que je suis de mauvaise foi.

J'entendais mon collègue nous parler des discussions entourant la résolution adoptée à Sherbrooke par le NPD, ainsi que de l'avenir politique et constitutionnel du Québec et du Canada. Pourtant, ce n'est pas de cela qu'il est question, mais d'une responsabilité qui incombe au Québec et aux provinces en vertu de la Constitution canadienne. Ce n'est pas une question de séparatisme ou de fédéralisme, mais bien de respect de la Constitution — celle qui est si importante pour nos collègues fédéralistes.

Quand la Constitution les avantage, ils l'invoquent fréquemment. Cependant, quand la Constitution ne les avantage pas, comme pour le pouvoir exclusif des provinces en matière de santé, ils passent outre et ils n'en parlent pas trop. Or, c'est en vertu du respect de cette Constitution que mon collègue de Joliette demande à ce qu'on permette au Québec de percevoir des impôts pour son gouvernement et pour le gouvernement fédéral, comme il le fait déjà pour la taxe sur les produits et services.

• (1810)

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, nous reconnaissons de prime abord que l'objectif du projet de loi est attrayant. Ce n'est que lorsque nous nous penchons sur les considérations concrètes que les aspects problématiques deviennent évidents. Ces problèmes sont majeurs: coûts élevés pour les contribuables; différences d'administration entre les provinces et les territoires; capacité réduite d'intervenir rapidement et efficacement pour soutenir les Canadiens lors de situations d'urgence comme celle de la pandémie de COVID-19; nécessité de négocier à nouveau les ententes et les conventions fiscales internationales; perturbations de l'emploi; et pertes d'emploi.

Il est possible que ces effets néfastes n'aient pas été pris en compte lorsque l'Assemblée nationale du Québec a adopté, en mai 2018, une motion demandant au gouvernement fédéral de permettre à la province de Québec d'administrer une seule déclaration de revenus. Ils n'ont peut-être pas été étudiés lors de la rédaction du projet de loi C-224. Cependant, en tant que représentants des Canadiens, nous avons le devoir et l'obligation d'en tenir compte maintenant. Les Canadiens s'attendent à juste titre que leurs gouvernements administrent les impôts et offrent des programmes d'une façon équitable et efficiente. Le projet de loi C-224 est bien loin d'atteindre cet objectif.

Prenons un moment pour examiner ces lacunes. D'abord et avant tout, le projet de loi C-224 engendrerait probablement des coûts plus élevés pour les contribuables canadiens. Cela s'explique par le fait que le gouvernement du Canada perçoit et administre non seulement l'impôt sur le revenu fédéral, mais aussi l'impôt sur le revenu de la totalité des provinces et territoires, à l'exception de l'impôt sur le revenu des sociétés de l'Alberta et de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés du Québec. Il en résulte des économies pour les contribuables, parce que le fait d'avoir un seul administrateur d'impôts national procure une efficacité et des économies d'échelle qui font baisser l'ensemble des coûts d'administration pour les contribuables. Si une province devait assumer la responsabilité de la perception et de l'administration de l'impôt sur le revenu fédéral, l'efficacité en serait diminuée, ce qui ferait augmenter les coûts pour les contribuables.

En créant en revanche une strate supplémentaire d'administration de l'impôt, comme le propose le projet de loi C-224, on obtiendrait l'effet inverse. Cela entraînerait des inefficacités, réduirait les économies d'échelle et augmenterait l'ensemble des coûts d'administration au prorata des contribuables. Il est indéniable que le coût associé à l'administration de l'impôt est tributaire d'investissements fixes dans la technologie et dans des bureaux, et que l'administration de l'impôt sur le revenu fédéral par la province de Québec ne contribuerait pas à réduire ces coûts fixes pour la province. Au contraire, il faudrait que l'ARC et Revenu Québec assument ces coûts fixes.

Les Canadiens auraient raison de se demander qui paierait les coûts accrus découlant de ce dédoublement sur le plan des investissements et de l'administration. Le premier ministre du Québec a au moins le mérite d'y avoir répondu avec franchise: cela incomberait au gouvernement du Canada. Le premier ministre provincial a clairement laissé savoir que le gouvernement du Québec chercherait à obtenir le remboursement des coûts associés à l'administration de l'impôt fédéral sur le revenu. Les Canadiens sont peut-être curieux de connaître ce qu'il leur en coûterait, mais aucune projection financière n'a été présentée à cet égard. L'ampleur des coûts additionnels dépendra de la portée et de l'étendue des programmes fiscaux transférés au Québec ainsi que de l'issue des négociations entre les ordres de gouvernement.

Toutefois, si l'on se fie à l'expérience du transfert de l'administration des taxes de vente du gouvernement de l'Ontario au gouvernement fédéral qui a suivi l'harmonisation de la TPS et de la TVP, on peut s'attendre à ce que les coûts de transition s'élèvent à eux seuls à 800 millions de dollars au minimum. Puisque l'ampleur du changement proposé sera encore plus considérable, la facture sera probablement plus salée. Cette somme n'inclut pas l'augmentation des coûts due à la perte d'économies d'échelle pour l'Agence du revenu du Canada ni les coûts associés à la renégociation de nos accords

Affaires émanant des députés

internationaux si nos partenaires étrangers étaient disposés à entamer de telles négociations.

Ce qui est certain, c'est qu'en créant dans les faits un administrateur fiscal distinct chargé de l'impôt fédéral au Québec, le projet de loi C-224 romprait l'uniformité de l'administration fiscale à l'échelle nationale. Cela nuirait à la capacité d'administration de l'Agence du revenu du Canada et, par conséquent, à la capacité du gouvernement fédéral d'offrir des services de soutien efficaces et opportuns aux Canadiens, alors que le pays doit soudainement surmonter des défis et des situations d'urgence, notamment la pandémie mondiale de COVID-19.

• (1815)

Le projet de loi C-224 nuirait aux efforts que nous déployons pour soutenir les Canadiens pas seulement au pays, mais aussi à l'étranger. Le Canada est partie à plus de 100 conventions et accords fiscaux internationaux, qui protègent les Canadiens contre la double imposition et contribuent à la lutte contre l'évasion et l'évitement fiscaux internationaux. Ces conventions et accords précisent que le ministre du Revenu national est l'autorité compétente du Canada et rien n'indique que nos partenaires internationaux seraient prêts à modifier cette situation. En fait, il est bien possible qu'ils ne soient pas prêts à devoir faire affaire avec deux administrations fiscales ou plus dans le cadre des nombreux accords et conventions qu'ils ont conclus avec le Canada. La renégociation de ces conventions et accords pourrait prendre des années et exiger des ressources financières considérables, ressources qui pourraient être plus judicieusement employées alors que nous devons régler des problèmes de taille liés à la pandémie de COVID-19.

Le projet de loi C-224 viendrait également compliquer et rendre plus onéreuse la gestion des prestations et programmes fédéraux, dont l'Allocation canadienne pour enfants, le Régime de pensions du Canada et l'assurance-emploi, en raison des liens étroits entre ces programmes et la gestion de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Dernier point, mais non des moindres, le projet de loi pourrait avoir une incidence négative sur les emplois dans les collectivités qui en dépendent. À l'heure actuelle, il y a entre 4 800 et 5 500 employés de l'Agence du revenu du Canada au Québec, selon la période de l'année, qui travaillent dans 14 bureaux un peu partout dans la province. Près de 60 % de ces travailleurs sont des femmes. Il y a aussi de nombreux employés de l'Agence du revenu du Canada qui travaillent à l'extérieur du Québec et qui doivent s'occuper des impôts fédéraux de résidents du Québec. L'adoption du projet de loi C-224 entraînerait inévitablement des changements à leur situation d'emploi. Cette mesure législative n'entraîne pas uniquement des répercussions au niveau personnel, mais aussi au niveau familial et communautaire.

Le projet de loi C-224 obligerait certes le gouvernement du Canada à assumer ces coûts, mais il ne propose pas d'exigences détaillées relativement aux compétences des personnes qui font l'administration de l'impôt, ce qui pourrait être très grave. La conclusion d'une entente aussi vague pourrait inciter d'autres provinces à présenter une demande de financement fédéral pour créer leur propre système d'administration fiscale, créant ainsi une mosaïque de différents programmes inefficaces d'administration fiscale dans l'ensemble du Canada. Cela entraînerait des défis similaires à ceux que je viens d'évoquer, mais à plus grande échelle et avec des coûts d'administration par contribuable encore plus élevés.

Affaires émanant des députés

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, les Canadiens s'attendent, à juste titre, que les gouvernements administrent les impôts et qu'ils mettent en œuvre des programmes de manière équitable, efficace et abordable. Pour toutes les raisons que j'ai évoquées aujourd'hui, le projet de loi C-224 est loin de répondre à ces critères. Au lieu de diminuer les coûts pour les contribuables et de favoriser les gains d'efficacité, le projet de loi dont nous sommes saisis nous ferait prendre une orientation totalement opposée. C'est pour cette raison que le gouvernement ne peut pas appuyer le projet de loi C-224.

Nous sommes toujours ouverts à l'idée d'améliorer l'administration fiscale au Québec, mais nous pouvons apporter des améliorations tout en conservant le rôle du Canada en tant qu'administrateur des impôts fédéraux au Québec. Nous continuerons de collaborer avec Revenu Québec, avec qui nous entretenons une relation de longue date, pour trouver des façons de simplifier le processus de déclaration de revenus en vue d'assurer une meilleure harmonisation de nos administrations fiscales respectives et de faciliter la préparation de la déclaration de revenus des contribuables québécois.

Nous sommes toujours prêts à améliorer la situation. Toutefois, pour les raisons que j'ai soulignées aujourd'hui, le projet de loi C-224 n'atteint pas l'objectif voulu.

● (1820)

Le vice-président: Avant que nous reprenions le débat avec le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, je l'informe qu'il lui reste seulement trois minutes, environ, et ce, pour que le parrain du projet de loi ait cinq minutes pour répondre.

[Français]

L'honorable député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je vais essayer de parler très vite.

Je suis fier d'appuyer le projet de loi C-224, qui vise à permettre aux Québécois de ne produire qu'une seule déclaration de revenus.

Certains se demandent de quoi je parle. Les Québécois doivent produire deux déclarations de revenus par année, comme si le fait de remplir une seule déclaration de revenus n'était pas déjà difficile pour de nombreux Canadiens. Le Québec est la seule province à avoir un système confus de deux déclarations de revenus.

[Traduction]

Les conservateurs sont fiers d'appuyer les Québécois dans leur désir de ne remplir qu'une seule déclaration d'impôts. Ailleurs au Canada, les gens n'ont qu'une seule déclaration de revenus à produire. Pour beaucoup de Canadiens, une déclaration de revenus, c'est bien assez.

Le député ministériel qui a parlé avant moi, dans un effort désespéré pour justifier l'opposition du gouvernement à cette idée, a ressorti cette vieille idée libérale selon laquelle centralisation signifie efficacité et plus le gouvernement fédéral en fait, plus grande est l'efficacité. Soit dit en passant, cela signifie moins de travail pour les employés fédéraux, et c'est ennuyeux, mais cette apparente contradiction ne semble pas frapper le député.

Du côté conservateur, nous croyons qu'il y a beaucoup de choses intéressantes que nous pourrions faire faire aux employés de Revenu Canada. Peut-être que le gouvernement pourrait enfin appuyer une idée conservatrice, c'est-à-dire donner à l'ARC une obligation

de diligence lorsqu'il s'agit de servir les Canadiens et peut-être redéployer ses employés simplement pour qu'ils aient plus de temps et de marge de manœuvre pour pouvoir fournir un meilleur service et s'occuper des gens qui ont des questions et des problèmes.

Philosophiquement et fondamentalement, les libéraux ont tout simplement tort de toujours croire que centralisation est synonyme d'efficacité. Du côté des conservateurs, nous comprenons la valeur de la subsidiarité; nous savons qu'il est bon et pratique de dispenser les services au niveau qui se trouve le plus près des gens. Nous croyons qu'il est bon de donner aux administrations provinciales et municipales les moyens d'agir, de respecter le rôle des familles, des communautés et des gens, de respecter les droits individuels et de ne pas penser que le gouvernement fédéral doit toujours chercher à s'approprié plus de pouvoir et à réduire celui que détiennent les gens, les familles et les administrations provinciales et municipales. Le gouvernement n'est pas toujours la meilleure solution. Un vaste gouvernement national n'est pas toujours la meilleure solution quand des administrations provinciales et municipales se trouvent plus près des gens et de leurs besoins.

● (1825)

[Français]

J'avais beaucoup d'autres choses à dire, mais je dirai simplement que je suis fier d'appuyer le projet de loi à cette étape.

[Traduction]

J'attends avec impatience l'étude que mènera le comité, qui poursuivra le travail visant à affiner et à opérationnaliser les principes de subsidiarité et de respect des gouvernements provinciaux, des principes qui occupent une place de choix dans les valeurs des conservateurs.

[Français]

Le vice-président: Je suis content d'accorder à l'honorable député de Joliette son droit de réplique.

L'honorable député a la parole pour cinq minutes.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous souhaiter une bonne et heureuse année, en espérant que nous tournions enfin la page sur cette pandémie.

J'ai écouté avec attention et avec intérêt les interventions de mes collègues sur le projet de loi visant à instaurer une déclaration de revenu unique administrée par Québec. Je remercie d'abord mon collègue de Montarville de son énoncé éloquent, et je fais de même pour mon collègue de La Prairie. Je salue aussi les discours de mes collègues du Parti conservateur, qui affichent une ouverture certaine à ce projet de loi. Je les en remercie.

C'est la même chose pour mes collègues du NPD. J'ai bien écouté les interventions des députés de Rosemont—La Petite-Patrie et de New Westminster—Burnaby. Je comprends que le NPD se dit ouvert au principe, mais qu'il a des réserves quant à la protection des emplois. J'ai aussi cette préoccupation et je suis certain qu'en comité nous saurons bonifier ce projet de loi pour qu'il réponde à cette préoccupation tout à fait légitime. D'ailleurs, le projet de loi a été rédigé avec cette préoccupation en tête.

J'ai été très déçu de voir les députés du Parti libéral annoncer leur opposition à ce projet de loi. Ma déception tient surtout au fait que les arguments qu'ils ont avancés pour s'y opposer ne sont, ma foi, pas du tout sérieux. Par exemple, dire qu'administrer une seule déclaration de revenu coûterait plus cher qu'en administrer deux et que, par conséquent, les libéraux voteront contre le projet de loi pour économiser de l'argent, cela ne tient pas la route.

En entendant leurs arguments qui manquent de sérieux, je comprends que le gouvernement et le Parti libéral sont contre le projet de loi, mais pour des raisons qu'ils n'osent pas évoquer. C'est cousu de fil blanc.

Si nous n'étions pas en pleine pandémie, j'essaierais d'avoir des discussions de corridor avec la ministre des Finances pour connaître les raisons véritables de l'opposition des libéraux. Je tiens à rappeler que ce projet de loi sur la déclaration de revenu unique administrée par Québec reçoit un large appui.

De surcroît, il ne s'agit pas d'une entreprise pharaonique, mais bien d'une simple amélioration à nos façons de faire pour faciliter la vie des gens et des entreprises du Québec. Cela leur permettrait de remplir une seule déclaration plutôt que deux déclarations, de répondre à une seule agence plutôt qu'à deux agences et de ne pas faire le travail en double. C'est tout.

Je tiens encore une fois à rappeler que ce projet de loi fait consensus au Québec. L'Assemblée nationale s'est unanimement exprimée en sa faveur. Le premier ministre Legault l'a formellement demandé au premier ministre du gouvernement fédéral actuel. Une écrasante majorité de la population québécoise appuie ce projet de loi. Tout le Québec inc. appuie l'idée. Les chambres de commerce, le Conseil du patronat du Québec, les entreprises indépendantes, l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec et de nombreux syndicats appuient cette idée.

Le projet est bon pour les Québécois. Selon l'IRAI, il générerait 425 millions de dollars d'économies par année. On parle de 39 millions de dollars pour les particuliers, de 99 millions de dollars pour les entreprises et de 287 millions de dédoublements bureaucratiques éliminés. Ce projet de loi permettrait aussi à Québec de lutter plus efficacement contre les paradis fiscaux, de manière autonome plutôt qu'en comptant sur Ottawa, qui dort au gaz.

C'est un projet de loi assez simple qui n'a rien de révolutionnaire. Il s'inscrit dans le respect de la nation québécoise et permet à tout le monde de gagner du temps et de l'argent.

Je veux aussi rappeler que, il y a 20 ans, après des années de négociations, Québec a réussi à conclure une entente avec Ottawa relativement à la perception des taxes de vente auprès des entreprises. Plutôt qu'Ottawa perçoive la TPS et que Québec perçoive la TVQ, Revenu Québec perçoit la TPS et la TVQ en même temps. Cela fait beaucoup moins de paperasse pour les entreprises et cela génère d'importantes économies. Revenu Québec est présente dans chaque région du Québec et cela fonctionne bien. C'est un succès et personne ne s'en plaint.

Je demande donc à mes collègues d'appuyer le projet de loi sur la déclaration de revenu unique administrée par Québec pour compléter ce qui a été commencé il y a 20 ans.

● (1830)

Le vice-président: La question porte sur la motion.

Article 52 du Règlement

Comme d'habitude, si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever maintenant pour l'indiquer à la présidence.

L'honorable député de Joliette a la parole.

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président: Conformément à l'ordre adopté le lundi 25 janvier, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mercredi 27 janvier, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

DÉBAT D'URGENCE

[Traduction]

LE VACCIN CONTRE LA COVID-19

Le vice-président: La Chambre passe maintenant à l'étude de la motion d'ajournement de la Chambre pour discuter d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, soit le vaccin contre la COVID-19.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC) propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

— Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la porte-parole en matière de santé, la députée de Calgary Nose Hill.

Le débat d'urgence qui s'amorce à l'instant permettra au Parlement de s'intéresser à la pénurie de vaccins permettant de lutter contre la pandémie ainsi qu'à leur distribution inefficace et désordonnée.

Aujourd'hui, le premier ministre a maintenu que la livraison des vaccins au Canada va bon train. À l'entendre, tout va pour le mieux, même si le nombre de cas de COVID bat des records précisément la semaine où le pays n'attend aucun vaccin. Il estime que les Canadiens sont sur la bonne voie, alors qu'ils ne recevront que 8 % des vaccins que le gouvernement leur avait promis pas plus tard que le mois dernier — 8 %.

Si c'est le genre de situation qui fait dire au premier ministre que les choses vont bon train, que lui faudrait-il pour considérer qu'elles avancent lentement, que nous ne recevons que 3 % des doses attendues? Les Canadiens ont besoin d'un premier ministre qui comprend que les choses ne vont pas bien et qu'eux-mêmes ne vont pas bien.

Il y a un an hier, le Canada découvrait ce qui est considéré comme le premier cas de COVID-19 sur son territoire. Depuis, près de 20 000 familles ont perdu un être cher à cause de cette maladie.

[Français]

Le premier ministre nous dit aujourd'hui que tout va bien, mais je refuse de me cacher la tête dans le sable comme lui. Il faut être honnête avec les Canadiens: non, tout ne va pas bien.

Hier, cela a fait un an que le premier cas présumé de COVID-19 est apparu au Canada. Depuis, 10 % de nos concitoyens ont perdu leur emploi et des milliers d'entreprises ont fermé.

Article 52 du Règlement

[Traduction]

Nous devons nous procurer des vaccins; nous devons créer des emplois et nous devons agir maintenant pour garantir notre avenir.

Qu'a fait le gouvernement libéral pour améliorer son approche lente et confuse? Nous voulons que le gouvernement parvienne à se procurer des vaccins pour le Canada parce que cela nous permettrait de clore le chapitre de la COVID-19. Or, le gouvernement, en réalité, ne cesse de faire faux bond aux Canadiens.

Au printemps dernier, quand la crise mondiale a surgi, nous avons vu des pays faire des stocks d'équipements de protection individuelle. Des avions remplis d'équipements ont été détournés ou ne sont jamais arrivés à leur destination. Des pays ont interdit les exportations d'équipements de protection individuelle. La ministre des Finances a tenté d'obtenir des équipements médicaux pendant la première vague, quand tous les coups étaient permis. Peut-on vraiment être surpris de voir qu'il se passe la même chose avec les vaccins? Le premier ministre et le gouvernement libéral n'ont jamais tiré une seule leçon de la première vague de cette pandémie.

Il n'y a pas de plan B, parce qu'il n'y a jamais eu de plan A efficace pour l'obtention et la distribution de vaccins pour les Canadiens. Maintenant, on apprend que l'Union européenne bloque les vaccins avant qu'ils n'aient franchi les frontières. Tous nos stocks de vaccins en ce moment viennent d'Europe. Alors, et les Canadiens dans tout cela?

Cette semaine, alors que la pandémie fait rage, nous ne recevrons aucun vaccin. Est-ce un indicateur de ce qui nous attend dans les prochaines semaines? La santé et la prospérité des Canadiens sont en jeu. En fait, nous avons besoin de vaccins pour assurer notre avenir, rebâtir notre économie et permettre aux Canadiens de retourner au travail.

Alors que les conservateurs du Canada sont résolus à protéger les emplois, les libéraux semblent organiser des réunions pour sauver leurs propres postes. Maintenant que les travaux ont repris à la Chambre, notre équipe concentrera tous ses efforts sur la relance dans le contexte de la COVID-19, les emplois, la hausse des salaires et la remise de l'économie et des finances du Canada sur les rails.

Les libéraux, quant à eux, voient cette pandémie comme une occasion de se livrer à des expérimentations avec l'économie canadienne en essayant des stratagèmes risqués et idéologiques qui n'ont pas fait leurs preuves. Ils souhaitent réinventer l'économie, ce qui veut dire qu'ils décideront quels Canadiens décrocheront des emplois et quels secteurs seront ciblés par les mesures de relance.

Cette approche libérale selon laquelle Ottawa a toujours raison constitue une distraction alors qu'il faudrait se concentrer sur la vaccination des Canadiens et leur retour au travail dans tous les secteurs et toutes les régions du pays.

● (1835)

[Français]

Au début de la pandémie, les libéraux ont décidé d'envoyer une partie de notre équipement médical en Chine. Puis, on s'est retrouvé à devoir acheter ce même équipement à des prix incroyables.

Maintenant, le premier ministre veut jouer avec notre économie au lieu de trouver une solution stable pour les vaccins. Ce n'est pas le temps de faire de l'expérimentation avec notre économie. Ce n'est pas le moment de pousser une idéologie. Le seul objectif doit être

des vaccins pour remettre notre économie en marche. Le gouvernement doit travailler avec les partis de l'opposition pour améliorer la distribution.

[Traduction]

Les Canadiens doivent aussi essayer les effets collatéraux de la pandémie. Nous l'avons tous constaté dans nos circonscriptions. Environ deux travailleurs canadiens sur cinq craignent pour la santé mentale et le bien-être d'un de leurs collègues. Des centaines de milliers d'interventions chirurgicales ont été reportées partout au pays. Des millions de personnes ont perdu leur emploi. Des millions de personnes ne peuvent pas voir leurs proches; pour certains, la situation dure depuis des mois.

[Français]

La pandémie cause de nombreux effets secondaires. Les problèmes de santé mentale deviennent plus gros tous les jours. Les familles sont laissées à elles-mêmes pour éduquer leurs enfants à la maison.

[Traduction]

La capacité du Canada à rebâtir l'économie et à remettre les Canadiens au travail dans tous les secteurs partout au pays afin d'unir nos efforts et rebondir après la pandémie repose sur la distribution harmonieuse et stable des vaccins. Comme je l'ai mentionné à maintes reprises cette semaine, l'opposition conservatrice souhaite que le gouvernement réussisse dans ce dossier. Nous voulons que les vaccins soient distribués. Le pays en dépend littéralement des vaccins pour tourner la page de la pandémie.

En octobre dernier, l'opposition a adopté une motion de portée générale pour ordonner au comité de la santé d'étudier la pandémie de COVID-19. L'étude comprenait des informations au sujet du plan de distribution des vaccins du gouvernement et des documents connexes importants. Plus les semaines passaient et plus nous obtenions de documents, plus il devenait évident que le gouvernement n'avait pas de véritable plan. Il était en retard dans l'approvisionnement en vaccins.

Les libéraux ont ensuite crié victoire en annonçant des ententes avec Pfizer et quelques autres entreprises. Ils se sont vantés de leur liste de commandes de vaccins pour les prochaines années. Toutefois, les Canadiens ne peuvent pas attendre plusieurs années. Ils veulent obtenir les vaccins maintenant, à l'instar d'autres pays. Ils veulent au moins savoir quand ils les obtiendront afin de retrouver une vie normale.

Même les députés du gouvernement sont confus. Hier soir, le député de Hull—Aylmer a dit que le gouvernement comptait sur les vaccins qui n'étaient pas encore homologués pour atteindre ses objectifs. Si les députés libéraux ne connaissent pas le plan, comment les Canadiens sont-ils censés le connaître?

● (1840)

[Français]

La clé pour remettre notre pays sur les rails, c'est les vaccins. Nous avons besoin d'un gouvernement fiable. La vérité, c'est qu'il y a maintenant une pénurie de vaccins. Le premier ministre prononce de belles paroles, mais, dans les faits, nous ne recevrons aucun vaccin Pfizer cette semaine.

[Traduction]

Les premiers ministres rapportent qu'ils sont à court de vaccins. Les Canadiens savent que le Canada ne reçoit aucun vaccin cette semaine. La semaine prochaine, selon un calendrier révisé, le pays recevra moins d'un tiers de ce que le gouvernement avait annoncé il y a un mois à peine. La semaine suivante, le calendrier utilise le terme « inconnu ». Cela revient à dire qu'il n'y a pas de plan.

Le Canada devait recevoir 1 million de vaccins d'ici à la mi-février. Nous recevrons plutôt 8 % de ce qui était prévu. Le premier ministre pense peut-être que 8 %, c'est acceptable, mais pas les conservateurs.

Nous devons assurer notre avenir. Il nous faut mieux qu'un gouvernement lent et toujours confus et un premier ministre qui choisit de s'associer à une entreprise chinoise pour développer un vaccin. C'était un partenariat imprudent qui a échoué et nous a fait prendre des mois de retard sur d'autres pays comparables.

Les libéraux n'ont pas pris de mesures rapides. Ils se sont associés au mauvais pays. Ils ont manqué l'occasion de fabriquer le vaccin au pays. Une fois de plus, ils n'ont rien appris de la première vague de la pandémie. À cause du premier ministre et de la ministre des Finances, on se croirait encore pendant la première vague, quand tous les coups étaient permis: les vaccins peuvent être gardés en réserve et le Canada prend du retard. Nous devons faire mieux.

[Français]

On veut le succès de notre gouvernement, mais le premier ministre nous laisse tomber.

Nous devons travailler ensemble.

[Traduction]

Il est impératif de collaborer afin d'obtenir les vaccins nécessaires pour remettre le pays sur la bonne voie, faire travailler les gens et ainsi assurer notre avenir. Les Canadiens méritent un gouvernement qui fait preuve de leadership. Ils méritent un plan ce soir. Nous travaillerons ensemble pour faire avancer les choses.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, au cours des 10 dernières minutes, j'ai entendu le chef de l'opposition parler sans cesse de tout ce que ce gouvernement a fait de mal. Pendant ce temps, il présente une motion pour tenir le débat de ce soir et ne cesse de répéter la phrase suivante: « On veut le succès de notre gouvernement ». Il a conclu son discours en disant qu'il est ici pour travailler avec nous, mais il n'a absolument rien offert pendant les 10 minutes qu'il avait la parole, autre que des propos dénigrants sur le gouvernement.

Si je peux utiliser ses mots, il est peut-être temps de travailler ensemble. Mettons-nous au travail.

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, lorsque la pandémie a commencé, j'ai arrêté ma campagne à la direction. J'ai parlé directement à trois des principaux ministres et me suis porté volontaire pour travailler dans un gouvernement d'union afin de faire bouger le pays et le sauver. Mon expérience dans l'armée et dans le secteur privé dans le domaine de l'approbation des produits de santé signifie que nous aurions eu le processus réglementaire pour approuver le vaccin à l'ARNm. Nous avons huit mois de retard sur le monde développé. Le député de Kingston et les Îles, dont la circonscription compte l'excellente école de médecine de l'Université Queen's, devrait aller visiter cette école et en apprendre plus sur les capacités de notre propre pays.

Article 52 du Règlement

Cette année marque le 100^e anniversaire de la découverte de l'insuline par les Drs Banting et Best. Nous pouvons être les meilleurs, mais un taux de 8 % est inacceptable. C'est un échec. Le gouvernement a tardé à fermer les frontières, à fournir des tests et à obtenir des vaccins et il est opaque sur tous les détails de la pandémie. Nous pouvons et devons faire mieux afin de pouvoir tourner la page et assurer notre avenir. Nous le devons aux Canadiens.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je remercie d'abord la députée de Calgary Nose Hill d'avoir demandé ce débat d'urgence. Je salue également le discours du chef de l'opposition avec qui je partage plusieurs idées qui ont été mentionnées.

Les libéraux ont visiblement mis la table pour une élection. Dans ce contexte, l'élément majeur qui va déterminer s'il y aura une élection ou non, le nerf de la guerre, c'est le vaccin. Le vaccin n'est produit ni au Québec ni au Canada. Pourtant, il y a à peine 15 ans, l'industrie pharmaceutique était un des fleurons du Québec. Ce ne l'est plus depuis qu'un gouvernement de Paul Martin a suspendu le programme d'investissement sur le partage des risques, Partenariat technologique Canada, et que les conservateurs de Stephen Harper l'ont aboli.

Le chef de l'opposition s'engage-t-il, advenant une élection cette année, à recréer ce programme et faire que l'industrie pharmaceutique redevienne un fleuron du Québec et puisse produire les vaccins chez nous?

• (1845)

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

En pleine pandémie, il n'y a pas de plan pour les vaccins, il n'y a pas de plan pour les tests rapides, il n'y a pas l'information nécessaire au bien-être des Canadiens. C'est dommage parce que le gouvernement est en train de se préparer à une élection, mais pas à la distribution des vaccins. Or il est absolument nécessaire d'avoir les vaccins pour arrêter la propagation de la COVID-19 et pour relancer l'économie après la pandémie. Je suis fier de nos travailleurs du secteur de la recherche au Québec. J'ai eu des réunions avec les gens de Medicago, une entreprise extraordinaire de la grande région de Québec. Nous avons beaucoup de possibilités, chez nous, d'établir un plan pour produire des vaccins et des tests rapides.

Malheureusement, nous avons un gouvernement toujours lent et sans plan. Les Canadiens et les Québécois méritent mieux.

[Traduction]

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, je remercie le chef de l'opposition officielle d'avoir proposé le présent débat d'urgence. Comme il le sait, j'ai moi aussi présenté une motion en ce sens. Il s'agit d'un débat très opportun et très important.

Le député parle d'un plan. L'une des plus grandes faiblesses du Canada à l'heure actuelle tient au fait qu'il ne peut pas fabriquer un seul vaccin. Le gouvernement libéral n'a pas réussi à négocier le droit de produire un vaccin au pays, ne serait-ce qu'avec un seul des sept fabricants de vaccins.

Article 52 du Règlement

Comme le reconnaît lui-même le premier ministre, un pays qui a la capacité de fabriquer un vaccin accordera bien sûr la priorité à ses propres citoyens. Nous constatons que c'est ce que font l'Union européenne et les États-Unis. Malheureusement, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a vendu au rabais les laboratoires Connaught, une société de la Couronne appartenant au gouvernement fédéral.

Voici ma question pour le député. Est-il d'avis que le gouvernement fédéral devrait doter le Canada d'un fabricant public de médicaments, pour que le pays ne se retrouve jamais plus sans capacité de production de vaccins et de médicaments essentiels aux Canadiens ici au pays?

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de Vancouver Kingsway d'avoir collaboré avec mon collègue et avec notre équipe pour préparer le débat de ce soir et de toujours exiger mieux pour les Canadiens. Je pense que tous les partis présents ici ce soir méritent mieux que cela pendant une pandémie, à part le parti ministériel — et je dois souligner que personne n'est présent du côté du gouvernement en ce moment. Nous voulons obtenir de meilleurs résultats, car 8 %, c'est insuffisant.

Il est clair que le gouvernement n'a pas négocié pour obtenir l'autorisation de fabriquer un vaccin au Canada. Pourquoi a-t-il pris la décision d'établir un partenariat avec l'entreprise d'État chinoise CanSino? Ce partenariat est tombé à l'eau en l'espace de quelques mois. En fait, quelques jours après l'annonce du premier ministre, le partenariat avait déjà échoué, comme le révèlent des documents obtenus récemment. C'est une des raisons qui expliquent le retard de cinq mois dans les négociations avec d'autres sociétés pharmaceutiques.

Il a été question de favoriser et d'assurer l'innovation au Canada. Nous pouvons être fiers de notre réputation d'innovateur. Or, nous ne croyons pas qu'il faut confier cette responsabilité au gouvernement, qui n'est pas très novateur. En revanche, nous devons être en bonne position pour nous procurer l'équipement de protection individuelle, les médicaments essentiels et les outils nécessaires pour relancer l'économie canadienne.

Tel doit être notre but: remettre les Canadiens au travail. Les vaccins représentent la première étape à franchir pour bâtir un avenir meilleur. Voilà pourquoi nous avons proposé le débat de ce soir. Voilà pourquoi nous exigeons que le gouvernement fasse mieux.

• (1850)

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, je veux remercier le chef de l'opposition du leadership dont il a fait preuve en demandant la tenue d'un débat sur un sujet qui préoccupe tous les Canadiens. Tous les Canadiens qui nous regardent ce soir sont unis et ils partagent sûrement tous les mêmes inquiétudes face au sujet dont nous sommes saisis. Au bénéfice de ceux qui nous regardent, je voudrais bien expliquer le problème auquel nous devons faire face et ce que le premier ministre et les libéraux doivent faire pour le régler.

Ce soir, nous cherchons à obtenir des réponses au sujet des vaccins contre la COVID-19. Le Canada connaît une grave pénurie de vaccins. Cette semaine, le Canada n'a reçu aucune dose de vaccin, alors que des pays comme la Roumanie, la République tchèque, les États-Unis, l'Italie, l'Espagne, la France et pratiquement tous les pays qui ont passé des commandes ont reçu des doses du vaccin cette semaine. Tant mieux pour les habitants de ces pays, mais qu'en est-il des Canadiens?

Le chef de l'opposition a fait preuve d'une grande compassion envers les Canadiens qui regardent le débat ce soir. Ceux-ci sont probablement assis à la maison, ressentant les effets qu'ont sur leur santé mentale l'impossibilité de voir leurs proches, la perte d'un emploi ou le décès d'un être cher des suites de la COVID. Cela fait déjà un an, et il est temps que nous passions à autre chose. Je suis convaincue qu'aucun d'entre eux ne souhaite encore entendre parler ce soir de confinements supplémentaires et de nouvelles suspensions de leurs libertés civiles. Ils veulent que nous prenions les décisions qui s'imposent. Ils veulent que le gouvernement trouve des solutions.

Après un an, on a réussi à mettre au point certaines solutions pour sortir de cette crise mondiale, comme les tests de dépistage rapide, les produits thérapeutiques et les vaccins. Le problème qu'on a au Canada — qui est pourtant un pays démocratique, membre du G7 et chef de file mondial —, c'est que le gouvernement n'a pas fourni ces outils à sa population. Il revient donc à chaque député de poser la question et d'obtenir des réponses. Nous ne devrions pas siéger en plein confinement pour envisager d'imposer encore plus de couvre-feux et de restrictions. Nous ne devrions pas demander aux Canadiens de faire davantage de sacrifices. Nous devrions plutôt exiger que le gouvernement fasse mieux. C'est ce que le chef de l'opposition a fait ce soir.

J'aimerais décrire précisément le problème, le chemin que nous avons emprunté pour en arriver là et ce que nous devons faire pour nous en sortir.

Voici ce qui s'est passé selon moi. Il y a environ un an, quand la pandémie a commencé, je crois sincèrement que les libéraux fédéraux et le premier ministre n'ont pas pris la situation au sérieux. Nous avons pu le constater parce qu'ils n'ont pas fermé les frontières canadiennes. Ils n'ont pas voulu annuler les vols en provenance de la Chine. Ils ont affirmé que la COVID-19 ne se transmettait pas d'une personne à l'autre. Ils se sont fiés à des données qui ne provenaient pas d'une source canadienne. Ils ont beaucoup fait pour minimiser le problème. Voyons quelle incidence cela a eue sur la question des vaccins.

Nous savons qu'au moment où les libéraux fédéraux ne prenaient pas la situation au sérieux — je tiens à rappeler que le Canada n'a fermé ses frontières qu'à la fin du mois de mars —, ils ont signé une entente avec la société CanSino. Cette société entretient des liens avec le gouvernement chinois. Ils ont mis tous leurs œufs dans le même panier. Ils ont tout misé sur cette solution qui, aujourd'hui, serait celle qui nous permettrait de mettre fin aux mesures de confinement d'un bout à l'autre du Canada comme tout le pays l'espère grandement. Je ne sais pas pourquoi le gouvernement a pris cette décision. Nous n'avons pas l'information qui nous permettrait d'éclaircir la question. Le chef de l'opposition, mes collègues et moi-même nous battons pour obtenir des réponses à nos questions. Je crois qu'en favorisant cette société chinoise, le gouvernement prenait une décision à caractère diplomatique plutôt que scientifique et ne cherchait pas réellement à obtenir des vaccins pour les Canadiens.

Qu'est-ce que cela signifie? En choisissant de travailler avec cette entreprise comme nous le pensons puisqu'on ne nous a pas fourni de détails sur le contrat qui nous permettrait de réfuter cette information, le gouvernement a échoué, même si nous voulions qu'il réussisse, parce qu'il a mis tous ses œufs dans le même panier. Le gouvernement de la Chine ne voulait pas courir un tel risque.

Nous n'avons pas pris part aux négociations. Le premier ministre et son Cabinet n'ont pas réussi à obtenir une invitation pour le Canada, qui est donc arrivé trop tard à la table de négociation avec les entreprises qui produisaient des vaccins efficaces, comme Pfizer et Moderna. Nous voyons des vaccins qui sont expédiés par avion et qui donnent de l'espoir à des pays comme le Brésil et les États-Unis, mais pas au Canada, puisque le gouvernement n'a pas pris part aux négociations.

• (1855)

Qu'avons-nous fait pour tenter d'y remédier? Nous avons essayé d'obtenir de l'information, car c'est ce qui nous permet de trouver des solutions. Si les Canadiens, comme ceux qui nous écoutent, ne peuvent pas obtenir d'information, alors on ne peut pas trouver de solution. Nous devons donc savoir pourquoi le gouvernement s'y est pris aussi tard pour négocier ces contrats. Pourquoi? Qu'a-t-il négocié en réalité?

En un an, Pfizer a créé un produit exceptionnel qui pourrait freiner la pandémie. Comment se fait-il que d'autres pays obtiennent des vaccins cette semaine, mais pas le Canada? Nous devons connaître cette information. Quelle est la raison? Il doit y avoir des raisons, et elles doivent se trouver dans ces contrats.

Étant donné que les conservateurs se sont efforcés de trouver des solutions et qu'ils veulent que le Canada obtienne des vaccins et que le gouvernement parvienne à les obtenir, ils ont tenté de faire adopter une motion à la Chambre pour que le gouvernement publie certains de ces détails et fasse preuve de transparence envers les Canadiens. Qu'a fait le gouvernement? Il a envoyé une ministre nous dire que nous n'allions pas obtenir de vaccins si ces renseignements étaient révélés. C'est de la politique de bas étage pendant une période où nous devons nous montrer solidaires. L'information peut nous aider à obtenir des réponses, à trouver des solutions, à recevoir des vaccins et à mettre fin au confinement.

Ce qui m'a déçu, c'est que ces dernières semaines, nous avons vu le gouvernement faire quelque chose qu'aucun gouvernement ne devrait faire dans une situation comme celle-ci, à savoir pointer du doigt les autres. Le gouvernement fédéral a déclaré que c'était la faute des gouvernements provinciaux, mais ces derniers ne peuvent pas fournir les vaccins qu'ils n'ont pas et c'est le travail du premier ministre de leur fournir ces vaccins. Le gouvernement fédéral a même déclaré que c'était la faute de la société pharmaceutique. C'est peut-être vrai, mais nous ne le savons pas, car le gouvernement ne divulguera pas les détails de ces contrats. Même les médias sont aujourd'hui nombreux à se demander pourquoi le gouvernement ne publie pas ces détails.

Les pays qui subissent des retards de production commencent à divulguer les détails de leurs contrats, en disant qu'ils vont se battre pour obtenir les dédommagements prévus dans ces contrats. Ils vont se servir des recours dont ils disposent quand les choses vont mal avec les entreprises, afin que leurs citoyens aient un outil pour avancer vers une solution, mais les libéraux fédéraux et le premier ministre n'ont pas fait la même chose que ces pays. Nous sommes maintenus dans l'ignorance.

Pour résoudre le problème, le gouvernement doit premièrement rendre ces détails publics afin que les gouvernements provinciaux de toutes les tendances politiques puissent commencer à planifier l'administration des vaccins. Ainsi, lorsque les gouvernements provinciaux parlent de mettre fin au confinement et demandent de l'information sur les variants, ils devraient pouvoir l'obtenir ou du

Article 52 du Règlement

moins ils devraient pouvoir espérer l'obtenir. C'est ce que les conservateurs réclament: nous nous battons pour obtenir cette information, pour commencer. Nous le faisons lors des réunions des comités en obligeant les ministres à comparaître avec la collaboration de tous les partis de l'opposition. Nous travaillons ensemble sur ce sujet parce que nous comprenons qu'il ne s'agit pas de faire de la politique, mais d'obtenir des réponses.

Le débat de ce soir a pour but de faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il nous dise la vérité, afin que nous puissions ensuite aller de l'avant. Il y a tant d'autres choses que nous devons savoir. Hier soir, un député libéral influent et moi-même avons participé à une émission diffusée sur les ondes d'une grande chaîne. Ce député avait été mandaté par le Cabinet du premier ministre pour parler des vaccins et des autres questions connexes. Il a dit que le gouvernement fédéral avait beaucoup misé sur des vaccins qui n'avaient pas encore été homologués par l'État. Nous avons besoin d'en savoir plus sur les vaccins, car c'est le seul moyen de sortir des mesures de confinement et d'avoir un peu d'espoir. Or, le gouvernement n'a rien pu nous dire sur l'homologation de ces vaccins ni sur le nombre de doses qu'il a commandées. Il faut que ça cesse; il le faut. Nous avons besoin de ces réponses. Nous devons savoir ce qui s'est passé pour pouvoir nous sortir de cette situation.

Je me moque que les gens qui suivent le débat de ce soir votent pour les conservateurs ou non. Nous sommes tous des Canadiens, et il faut que tous les Canadiens nous aident à exiger des réponses à ces questions. C'est la seule façon de faire avancer les choses et c'est ce que souhaite mon parti. Il y a beaucoup d'histoires qui circulent. J'invite les gens qui suivent actuellement le débat à se poser la seule question qui vaille: quand pourrai-je me faire vacciner, si c'est ce que je veux? Pour l'instant, le premier ministre ne peut pas répondre à cette question. C'est très inquiétant parce qu'il faut en comprendre que l'espoir n'est pas pour le Canada, seulement pour les autres. Ce n'est pas acceptable. Il faut en premier lieu que le gouvernement nous communique l'information demandée, puis il faut en exiger davantage de sa part.

Comme l'a dit le chef de l'opposition, il s'agit d'améliorer les choses au nom de l'espoir que nous devons donner à tous les Canadiens et de la compassion qu'ils méritent. Voilà le sens de la lutte que mènent actuellement les députés de notre parti.

• (1900)

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à remercier la députée de Calgary Nose Hill d'avoir déposé la motion de ce soir. Je la remercie également de sa combativité.

Aujourd'hui, le problème, c'est que nous ne pouvons pas obtenir de vaccins. À mon avis, le problème, c'est aussi que nous ne pouvons produire ces vaccins. Au Canada, actuellement, on n'en produit aucun.

Selon la députée, comment se fait-il que nous nous trouvions dans cette situation aujourd'hui? Qu'est-ce que nous pourrions mettre en place pour nous assurer que les industries canadiennes se retrouvent dans une économie intérieure forte? Comment pouvons-nous nous assurer que le Québec ou le reste du Canada peuvent produire des vaccins, comme cela se faisait par le passé, et avoir une industrie pharmaceutique qui nous rende autonomes et indépendants de ce qui est produit dans le reste du monde?

Article 52 du Règlement

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue parce que son intervention est un bel exemple de ce que le Parlement du Canada peut faire. Les partis de l'opposition n'issent leurs efforts pour obtenir des réponses, et je sais que mon collègue a travaillé fort au sein du comité de l'industrie en vue d'obtenir des réponses à ce sujet. Au cours des prochains jours, le comité de l'industrie accueillera la ministre de la Santé pour lui poser la question que vient de poser mon collègue.

Pourquoi le gouvernement libéral fédéral n'en a-t-il pas fait davantage pour donner espoir aux Canadiens en voyant à ce que des vaccins puissent être fabriqués ici même, au pays? Après tout, il a dépensé 400 milliards de dollars. Avec tout cet argent, il aurait pu envoyer un vaisseau spatial en or vers la Lune. Or, il n'a pas fait grand-chose sur le plan de la fabrication des vaccins. Les libéraux devront répondre à des questions difficiles de la part de députés de tous les partis la semaine prochaine.

Je remercie le député de son travail, et je suis impatiente de travailler d'arrache-pied avec lui pour que, partout au pays, les Canadiens se fassent vacciner.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, c'est vraiment un immense privilège de travailler avec ma collègue au sein du comité de la santé. Étant donné que l'interruption actuelle de l'approvisionnement retardera encore davantage la vaccination des populations les plus à risque du Canada, la députée d'en face croit-elle, comme moi et mes collègues néo-démocrates, qu'il faut mettre en place maintenant d'autres mesures de santé publique comme des congés de maladie payés, des normes nationales pour les soins de longue durée, des tests rapides fréquents dans les milieux de travail à risque élevé ainsi que des restrictions de voyage et des exigences de quarantaine plus strictes, pour interrompre l'augmentation rapide du nombre de cas de COVID-19 et la propagation des variants extrêmement contagieux que l'on observe maintenant au Canada?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir soulevé cette question. Pour résumer ce qu'il vient de dire, la COVID a réellement exacerbé les inégalités du système canadien. Tous ne peuvent pas se permettre de prendre deux semaines de congé quand leur enfant est malade et qu'il renifle afin d'attendre les résultats des tests pendant 10 jours. Les gens ne peuvent tout simplement pas se le permettre.

Les personnes qui ont des êtres chers qui vivent à l'étranger ne peuvent pas se permettre de passer deux semaines dans un centre d'isolement. Le gouvernement traîne la patte sur ces questions, malgré que nous disposions des outils nécessaires pour les régler. Je veux parler des tests rapides et des vaccins que le Canada ne reçoit pas en ce moment, ainsi que de meilleurs produits thérapeutiques. Mon collègue a joué un rôle de premier plan pour régler certaines de ces questions. Nous sommes très frustrés de ne pas obtenir de réponses à ces questions de la part du gouvernement fédéral, mais nous devons absolument combattre les inégalités et les injustices que la COVID a créées en utilisant les moyens que nous connaissons et dont nous discutons depuis mars dernier. Il faut que le gouvernement nous montre la voie à suivre et s'il n'y parvient pas, les partis d'opposition s'en chargeront.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, j'ai bien évidemment apprécié grandement le propos de

la députée de Calgary Nose Hill, mais également celui du chef de l'opposition officielle.

On se souviendra qu'à l'automne dernier, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons questionné et talonné le gouvernement avec 126 questions sur l'importance de la vaccination. De plus, nous avons même salué et applaudi la nomination du brigadier-général Fortin, qui allait coordonner toutes ces activités.

Cependant, en décembre dernier, ici, à la Chambre, on a aussi vu le premier ministre se lever et dire qu'eux, ils livrent! Or, aujourd'hui, on n'a aucun vaccin.

La députée pourrait-elle nous dire pourquoi, selon elle, le premier ministre s'est assuré d'avoir des vaccins pour le gros cadeau de Noël, mais ne s'est assuré de strictement rien pour la suite des choses?

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue non seulement de faire preuve de leadership, mais aussi de défendre avec tant de vigueur et d'authenticité les gens du Québec. J'entends sans cesse parler de la façon dont le couvre-feu actuel met à rude épreuve la santé mentale des Québécois, et ce, parce que leur gouvernement provincial et leur premier ministre n'ont pas les outils nécessaires pour traverser cette crise, comme des tests de dépistage rapide et des vaccins. Je compatissais avec le gouvernement provincial. Je tiens vraiment à remercier mon collègue, le leader parlementaire de l'opposition officielle — notre quart-arrière numéro un à nous, les députés de l'opposition à la Chambre des communes —, de se faire le champion de ce dossier au nom des Québécois, en insistant sur la nécessité d'obtenir le vaccin, de donner de l'espoir, de trouver une porte de sortie, et c'est ce que nous devons faire. Voilà pourquoi nous tenons le débat de ce soir.

Je remercie donc mon collègue et j'espère qu'il poursuivra ses efforts.

• (1905)

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens ont tant enduré depuis le début de la pandémie de COVID-19. Des familles élargies ont été séparées, incapables de se voir ou de voyager en raison des strictes restrictions que nous devons respecter pour freiner la propagation du virus. Beaucoup se sentent isolés et seuls.

Bien que nous ayons constaté quelques signes positifs ces derniers jours qui laissent croire que la propagation se ralentit, ces derniers mois ont été difficiles parce que nous avons connu une résurgence du virus. La pandémie continue de faire des ravages dans tous les aspects de notre vie, y compris notre bien-être économique et notre santé mentale et physique. Nombreux sont ceux qui ne peuvent pas travailler et, bien sûr, beaucoup de propriétaires de petites entreprises ont dû fermer leurs portes pendant que nous nous efforçons de réduire le nombre de cas.

Le gouvernement a pris de nombreuses mesures pour soutenir les Canadiens en cette période difficile et, grâce à ce soutien, nous jetons les bases d'une reprise économique qui permettra au Canada de rebondir plus fort que jamais. Je sais que les députés conviennent que nous devons faire tout notre possible pour remettre l'économie sur les rails et nous voulons tous que cette reprise se produise dès que possible.

Surtout, nous devons maintenant assurer la sécurité des Canadiens. Depuis que le premier cas de COVID-19 a été signalé au Canada, près de 20 000 Canadiens sont morts du virus. Ce chiffre est un rappel brutal de ce qui est en jeu alors que nous tenons ce débat d'urgence. Chacune de ces morts représente une famille en deuil qui a perdu un proche, que ce soit un grand-parent, un parent, un frère, une sœur, voire un enfant, à qui, dans bien des cas, il a été impossible de dire adieu. Il est vrai que les Canadiens en ont assez des restrictions et de limiter leurs contacts, mais la plupart d'entre eux respectent les consignes parce qu'ils savent ce qu'il en coûterait de faire le contraire. Ils respectent les consignes depuis le début, et le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour nous faire traverser cette crise sans précédent.

Depuis le début, mon ministère, Services publics et Approvisionnement Canada, travaille avec diligence pour obtenir le matériel nécessaire afin d'appuyer les travailleurs de la santé de première ligne. Nous avons travaillé sans relâche pour obtenir de l'équipement de protection individuelle essentiel et d'autres fournitures médicales pour les travailleurs de la santé de première ligne. Ce travail n'a pas été facile. En raison de la demande mondiale, les premières fournitures d'urgence ont été achetées en grande partie à l'étranger. Toutefois, les industries canadiennes ont intensifié leurs efforts et renforcé la capacité nationale, de sorte que la plupart de nos achats se font maintenant au Canada. Étant donné que nous avons obtenu plus de 2,5 milliards d'articles d'équipement de protection individuelle, nous revenons de plus en plus à des processus d'approvisionnement concurrentiels lorsque c'est possible.

C'est dans ce même environnement concurrentiel que le Canada a réalisé d'importants progrès au chapitre de l'acquisition de tests de dépistage de la COVID-19 grandement nécessaires, notamment des tests de dépistage rapide, qui constituent un élément important de la réponse du Canada à la pandémie. Jusqu'à maintenant, nous avons envoyé plus de 15 millions de tests de dépistage rapide à nos homologues provinciaux et territoriaux aux fins de distribution. Cela dit, finalement, la seule manière de sortir de la pandémie, c'est de distribuer des vaccins aux Canadiens le plus rapidement possible.

Notre approche pour faire l'acquisition de vaccins est réfléchie, stratégique et exhaustive. Au début de la pandémie, lorsque les sociétés pharmaceutiques ont accepté de relever le défi de mettre au point un vaccin contre la COVID-19, personne ne savait s'il était même possible d'y arriver.

Dès que les candidats vaccins se sont avérés prometteurs, nous savions que nous aurions affaire à un marché mondial très complexe et concurrentiel. On allait exercer une pression énorme sur les scientifiques, les fabricants et les autorités de réglementation du monde entier pour mettre au point et évaluer soigneusement des vaccins sécuritaires et efficaces. Nous savions que nous aurions affaire à un marché très concurrentiel pour l'acquisition de vaccins, car il l'a été pour l'achat de fournitures et d'équipement médicaux. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les risques étaient élevés et les incertitudes abondaient. C'est précisément pour cette raison que, à compter de l'été dernier, nous avons adopté, pour l'acquisition des vaccins, une approche diversifiée qui nous a permis d'obtenir des doses le plus rapidement possible en signant des ententes de principes pendant la négociation des détails en vue d'une entente d'achat définitive.

• (1910)

Parallèlement, nous avons été proactifs dans l'achat de biens et de services essentiels, comme des aiguilles et des seringues, entre

Article 52 du Règlement

autres, pour aider les provinces et les territoires lorsque le moment d'administrer les vaccins arriverait.

En tant que gouvernement, nos décisions et les mesures que nous avons prises en réponse à la pandémie ont toujours été fondées sur les meilleures et plus récentes données scientifiques sur le virus. Notre travail a été guidé par le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, dont la création était un élément clé dès le début de la stratégie de vaccination du gouvernement. Le groupe de travail est composé d'experts et de chefs de file de l'industrie qui fournissent des conseils scientifiques et techniques.

Sur la recommandation du groupe de travail, nous avons commencé à signer des ententes avec des fournisseurs potentiels dès le mois de juillet, au nom de l'Agence de la santé publique du Canada. En tout, le gouvernement a réussi à obtenir l'accès à près de 400 millions de doses des vaccins potentiels de sept fabricants, ce qui nous a permis de constituer un des arsenaux les plus robustes et les plus diversifiés de vaccins contre la COVID-19 au monde. Notre objectif était de garantir l'accès rapide à un ensemble hautement diversifié pour que le Canada soit en position de recevoir rapidement des doses lorsque les vaccins seraient jugés sûrs et efficaces.

En décembre, notre approche a commencé à porter fruit alors que Santé Canada était sur le point d'homologuer le vaccin Pfizer-BioNTech. De la même façon, nous sommes parvenus à négocier l'arrivée des doses plus tôt que prévu. Le Canada a aussi réussi à négocier la livraison du vaccin de Moderna à compter de décembre, ce qui s'est révélé important pour la distribution aux collectivités autochtones et éloignées compte tenu des exigences de réfrigération moins contraignantes de Moderna.

Dans le cadre des ententes avec Pfizer et Moderna, nous avons réservé 20 millions de doses de chacun des vaccins, en plus de prévoir la possibilité d'en acheter davantage. Peu après, nous avons commencé à recevoir des vaccins et, grâce à la flexibilité de ces ententes, nous avons pu acheter 20 millions de doses supplémentaires de chacun des vaccins. Parce que nous avons préparé le terrain, pris des mesures le plus rapidement possible et adopté une approche stratégique — une approche qui garantirait les meilleurs résultats pour les Canadiens —, nous avons pu conclure des contrats pour réserver 80 millions de doses de vaccins homologués qui seront livrés cette année. J'ajouterai que lors de l'homologation par Santé Canada des candidats vaccins des cinq autres fabricants avec qui nous avons des ententes, nous suivrons un processus semblable afin de recevoir les vaccins le plus rapidement possible.

Pour ce qui est du calendrier, les doses de vaccins Moderna et Pfizer que nous avons reçues soulagent déjà les communautés de tout le pays, grâce à la vaccination des travailleurs de la santé et des personnes vulnérables résidant dans les établissements de soins de longue durée. Jusqu'à maintenant, nous avons obtenu 1,1 million de doses de vaccin contre la COVID-19, que nous avons distribuées dans les provinces et les territoires. Il s'agit d'un effort digne d'une vraie « Équipe Canada ». Je remercie les provinces et les territoires: grâce à eux, les Canadiens sont vaccinés.

Article 52 du Règlement

J'ai promis d'informer les Canadiens de l'évolution du dossier des vaccins en toute transparence et en toute franchise. Je me suis également engagée à les aviser sans détour si des problèmes surviennent. Comme je l'ai dit, nous avons toujours su que nous travaillerions dans un environnement extrêmement concurrentiel et hautement complexe. Nous savions que les fabricants de vaccins devraient accroître leur production à un rythme inouï alors qu'ils reçoivent des commandes de partout dans le monde. C'est pourquoi nous avons signé un certain nombre d'accords au début de la pandémie, de sorte qu'à mesure que des vaccins se montrent prometteurs, le Canada soit mieux protégé grâce à un arsenal de commandes diversifié.

Lorsque Pfizer nous a informés qu'il y aurait temporairement certains retards dans les livraisons à partir de cette semaine, je me suis sentie déçue et frustrée, c'est le moins qu'on puisse dire. Mon équipe est cependant en communication directe avec Pfizer, tout comme moi, pour veiller à ce qu'il respecte ses engagements.

• (1915)

Je peux également assurer à la Chambre que j'ai personnellement été en contact avec Pfizer presque quotidiennement pour réitérer fermement l'importance, pour le Canada, de revenir à notre calendrier de livraison habituel dès que possible. Il est important de noter que le retard temporaire dans les livraisons a pour but de permettre à Pfizer d'augmenter sa capacité de production. Nous pouvons nous attendre à une accélération des livraisons du vaccin à la suite de cette perturbation.

Il est également important de noter que le Canada est loin d'être le seul pays touché par la perturbation. Tous les pays approvisionnés par l'usine européenne de Pfizer ont vu leurs expéditions affectées. Pfizer a confirmé que si les prochaines semaines seront difficiles en matière de livraisons, des centaines de milliers de doses seront livrées la semaine du 15 février et dans les semaines qui suivront. Elle a également confirmé que nous recevrons les 4 millions de doses qui nous sont dues au cours du premier trimestre de cette année, à temps, avant le 31 mars.

Entre Moderna et Pfizer, nous prévoyons toujours de recevoir six millions de doses de vaccins COVID-19 d'ici la fin mars. Après cela, nous pouvons nous attendre à une accélération significative de la livraison des vaccins autorisés. D'avril à juin, nous prévoyons qu'au moins 20 millions de doses de vaccins seront disponibles pour les Canadiens d'un océan à l'autre.

Rien qu'en tenant compte de Pfizer et de Moderna, nous demeurons sur la bonne voie pour avoir suffisamment de vaccins d'ici la fin de septembre pour tous les Canadiens qui sont admissibles et qui veulent se faire vacciner. Nous continuons également à suivre l'évolution de la situation concernant les candidats-vaccins auprès des cinq autres fabricants avec lesquels nous avons conclu des accords: Sanofi-GSK, Medicago, AstraZeneca, Johnson & Johnson et Novavax. Je peux dire aux Canadiens que nous poursuivons nos efforts pour obtenir encore plus de doses dans le cadre de ces accords, à mesure que de nouveaux candidats-vaccins seront jugés sûrs et efficaces en vue de les distribuer au Canada le plus rapidement possible.

La COVID-19 a eu des répercussions dévastatrices sur nos citoyens et notre économie. Toutefois, je le répète, on voit la lumière au bout du tunnel. Nous sommes en bonne voie de traverser cette pandémie. Les vaccins sont là, et d'autres arriveront très bientôt. En collaboration avec les provinces et les territoires, nous avons mis

sur pied des chaînes d'approvisionnement pour que les Canadiens puissent se faire vacciner le plus rapidement possible.

Le programme d'immunisation sera l'un des plus grands projets de l'histoire de notre pays, mais cela ne se fera pas du jour au lendemain, et il y aura des embûches en cours de route. Je ferai toujours preuve de transparence et de franchise envers les Canadiens quant à l'état d'avancement de nos efforts. Malgré la présence d'un marché mondial complexe et parfois instable, le fait est que nous pouvons maintenant envisager une issue à cette pandémie.

Nous sommes dans la dernière ligne droite: la distribution des vaccins. Comme le premier ministre l'a annoncé aux Canadiens vendredi dernier, le Canada approche maintenant des trois quarts de million de doses de vaccins administrées dans l'ensemble du pays. Le nombre moyen de doses administrées quotidiennement est maintenant près de quatre fois supérieur à ce qu'il était il y a seulement trois semaines.

Il y a encore du travail à faire et nous devons rester vigilants. Pour les Canadiens, cela signifie de continuer de suivre les directives des responsables locaux de la santé et de tout faire pour limiter nos contacts et aplanir la courbe. Ce ne sera pas facile, mais les efforts de chacun permettront littéralement de sauver des vies pendant les mois d'hiver. Pour le gouvernement et pour l'ensemble des députés, cela signifie de continuer de soutenir les Canadiens dans les moments difficiles. Hier, lorsque nous sommes revenus à la Chambre, cela faisait un an que le premier cas de COVID-19 avait été recensé au Canada.

Peu d'entre nous ici auraient pu prévoir l'année que nous avons eue, mais nous avons trouvé un moyen de nous mobiliser face à une telle adversité. Le travail est loin d'être terminé. Heureusement, les vaccins arrivent et les Canadiens collaborent pour aplanir la courbe jusqu'à ce que nous puissions vacciner tous ceux qui le souhaitent.

• (1920)

Grâce aux efforts que nous avons déployés jusqu'ici, au travail collaboratif réalisé à la Chambre de même qu'avec les provinces et les territoires et à l'approche « équipe Canada » que nous avons adoptée, nous faisons des progrès. J'espère sincèrement que d'ici un an, la pandémie sera devenue chose du passé une fois pour toutes.

Je suis consciente que le débat d'urgence porte sur l'enjeu le plus pressant auquel le Canada est confronté actuellement. Ce n'est pas le moment de chercher à marquer des points politiques. Je tiens à rappeler que nous obtenons des résultats au chapitre des vaccins et que, malgré quelques obstacles, nous sommes en voie d'atteindre notre objectif, c'est-à-dire que tous les Canadiens admissibles qui le souhaitent puissent recevoir le vaccin d'ici septembre. Je suis convaincue que si nous continuons à travailler ensemble dans l'intérêt des Canadiens, nous réussirons. Nous transformerons nos espoirs en réalité.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, le Canada est confronté à un gros problème. Nous n'avons reçu aucun vaccin de Pfizer cette semaine. L'Italie envisage d'intenter une poursuite contre Pfizer en raison des retards de production, ce qui signifie que le contrat que le gouvernement italien a négocié avec l'entreprise prévoit certains recours.

Je me demande pourquoi le gouvernement fédéral ne dit rien. S'il a négocié un recours en cas de retard, pourquoi n'en parle-t-il pas? Quel recours le gouvernement fédéral a-t-il négocié avec Pfizer, et pourquoi ne choisit-il pas de s'en prévaloir?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, il serait bon de préciser qu'en ce qui concerne le droit contractuel, toute partie liée par le contrat peut poursuivre une autre partie s'il y a rupture de contrat. Toutefois, nous croyons que la meilleure stratégie à adopter est de négocier avec nos fournisseurs pour garantir qu'ils respectent leurs obligations contractuelles. C'est exactement la garantie que nous avons été en mesure d'obtenir de la part de la société Pfizer: la promesse qu'elle va honorer son obligation contractuelle de livrer 4 millions de doses de vaccins d'ici la fin du premier trimestre. Cette stratégie s'est avérée efficace jusqu'à maintenant.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, la ministre a mentionné qu'il avait fallu prendre des décisions rapidement et à la dernière minute.

En parlant de dernière minute, on a su le 19 janvier que Pfizer allait effectuer une mise à jour de ses installations en Belgique qui mènerait à la situation qu'on vit actuellement. Or, des mises à jour, cela se planifie: il y a du matériel à acheter, il y a de la technologie à acheter. Comment se fait-il alors qu'on n'ait pris connaissance de cette mise à jour que le 19 janvier? Quand le gouvernement l'a-t-il su?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Pfizer m'a annoncé cette réduction dans l'approvisionnement le jeudi soir. Le vendredi matin, le lendemain, 12 heures après en avoir été informée par Pfizer, j'ai annoncé la nouvelle à la population canadienne.

• (1925)

[Traduction]

Seulement 12 heures après en avoir été informée par Pfizer, j'ai annoncé la nouvelle à la population canadienne, et ce, parce que je crois que j'ai le devoir d'informer les Canadiens, peu importe si la nouvelle est bonne ou mauvaise.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NDP): Monsieur le Président, la ministre a parlé à maintes reprises et de façon explicite de son devoir de transparence. Pourtant, à ce jour, elle n'a pas dit un mot à propos des sept contrats que le gouvernement a signés avec les fabricants de vaccins, contrairement à d'autres pays.

Par souci de transparence, la ministre divulguera-t-elle aux Canadiens les sections des contrats qui pourraient au moins leur indiquer le nombre de doses que nous allons recevoir, à quel moment nous allons les recevoir et qui seront les fournisseurs? Sinon, cela veut-il dire qu'elle ne fait pas confiance aux Canadiens pour connaître ces détails malgré le fait que ce sont eux qui paient pour ces doses de vaccins?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, nous communiquons volontiers l'information au sujet des échéanciers de livraison. Aussitôt que nous avons ces renseignements, nous les transmettons aux provinces, aux territoires et au public.

À ma connaissance, aucun autre pays ne publie des échéanciers de livraison chaque semaine. Nous le faisons parce que nous sommes d'avis que les provinces, les territoires et le public doivent être en mesure de planifier la tenue des campagnes de vaccination chez eux. Voilà notre engagement envers les Canadiens: faire en sorte que les campagnes de vaccinations se déroulent de manière ordonnée. Nos efforts en ce sens ont commencé en août dernier par les négociations en vue de conclure des contrats pour créer l'arsenal

Article 52 du Règlement

de commandes de vaccins le plus diversifié au monde et obtenir le plus grand nombre de doses par habitant.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je veux qu'on l'entende de la part d'un député de l'opposition: la ministre travaille extrêmement fort. Je ne comprends pas comment on peut si facilement jouer les géants d'estrade dans le dossier des vaccins. Je crois qu'il est extraordinaire que nous ayons des vaccins. Selon moi, c'est un exploit remarquable de la science moderne qu'il existe un vaccin contre un virus que nous ne connaissions pas du tout il y a un an environ. Certes, des erreurs ont été commises, mais je crois qu'il y a lieu de modérer un peu le ton.

Je suis troublée par le fait que Pfizer tente, par l'intermédiaire des médias, de négocier avec le gouvernement pour obtenir un meilleur traitement fiscal au moment même où la société suspend la livraison de ses vaccins en raison de difficultés avec son usine de fabrication en Belgique.

La ministre voit-elle un lien entre les demandes de Pfizer pour un meilleur traitement fiscal et l'accès des Canadiens aux vaccins?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, je tiens à dire très clairement que les seules choses dont j'ai discuté avec Pfizer, ce sont le calendrier de livraison des vaccins, les obligations contractuelles connexes et les dates auxquelles les vaccins arriveront au Canada. C'est le genre de discussion que j'ai tous les jours avec tous les fournisseurs, et je tiens à dire aux Canadiens que je ne dormirai pas tant qu'ils n'auront pas tous accès à un vaccin, ce qui devrait être le cas le 30 septembre 2021, ou peut-être même avant.

Je l'ai dit et je le répète: je n'ai pas discuté de quoi que ce soit d'autre avec les fournisseurs de vaccins.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement se targue d'être le grand défenseur des aînés. J'aimerais donc savoir quelles sont les conséquences de ce manque d'approvisionnement. Qui sont les premières personnes victimes par les vaccins? Ce sont les aînés. Qui sont les premières victimes du manque d'approvisionnement en vaccins? Ce sont les aînés. Qui sont ceux qui doivent encore se retrouver seuls et isolés? Ce sont les aînés. Dans la première vague, c'était une détresse. Maintenant, c'est devenu une frustration. Les aînés sont fâchés, ils sont en colère, ils ont hâte de pouvoir avoir leur vaccin.

J'aimerais entendre la ministre sur les conséquences que ce manque d'approvisionnement a sur les aînés.

• (1930)

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, je voudrais dire premièrement que mon père a 70 ans et qu'il voudrait aussi avoir un vaccin. Je veux qu'il soit vacciné aussi. C'est un enjeu pour toutes les personnes âgées de notre pays. C'est la raison pour laquelle je travaille fort pour les Canadiens et les Canadiennes. Je veux m'assurer d'avoir les vaccins ici au Canada pour toute la population aussitôt que possible. C'est ma priorité et c'est celle de notre gouvernement.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, un simple merci ne saurait être à la hauteur du travail accompli par la ministre et son ministère.

Article 52 du Règlement

Je communique avec les responsables de la santé publique de Guelph, l'équipe de médecine familiale, l'hôpital, les établissements d'hébergement de longue durée, et je peux témoigner du niveau de concertation qui doit régner entre les intervenants locaux, provinciaux et nationaux. Certaines discussions se font entre les échelons nationaux et régionaux.

La ministre pourrait-elle nous parler de l'importance de la rétroaction fournie par les organismes locaux et régionaux au sujet de la réalité sur le terrain, de l'entreposage des vaccins et de la progression de la campagne générale de vaccination, qui devrait culminer par la distribution d'un nombre colossal de doses dans les mois à venir?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le Président, nous avons mis en place un mécanisme et une logistique très complexes et bien réfléchis pour faire en sorte que la distribution des vaccins se fasse rondement partout au pays. D'ailleurs, nous avons dû démontrer à Pfizer et à Moderna que nous avons établi une logistique bien huilée avant qu'ils nous envoient les livraisons hâtives que nous avons reçues en décembre. Une fois que le major-général Dany Fortin a procédé à une mise à l'essai du système avec les provinces et les territoires et que nous avons pu assurer à Pfizer et à Moderna que nous avions mis en place une logistique de bout en bout, c'est-à-dire du lieu de production jusqu'au lieu d'administration des vaccins, ces entreprises ont compris qu'elles pouvaient expédier leurs vaccins au Canada.

Voilà pourquoi nous avons été parmi les premiers pays dans le monde à commencer les inoculations et à le faire dans chacune des régions du pays. Tout cela grâce à la logistique de bout en bout que le gouvernement fédéral a mis en place en collaboration avec les provinces et les territoires, y compris avec les municipalités.

Nous avons également fait l'acquisition de 446 congélateurs. Nous avons acheté de la glace sèche. Nous avons acheté des seringues, des aiguilles, de la gaze, des bandages, des tampons d'alcool et des contenants pour objets pointus et tranchants. Nous avons expédié tout ce matériel partout au pays sans frais pour les provinces, afin de soutenir le travail de vaccination à l'échelle locale.

Voilà la mesure de notre engagement en tant que gouvernement fédéral. Voilà ce que nous avons entrepris de faire, parce que nous croyons qu'il est extrêmement important d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens dans le cadre de ce programme de vaccination.

● (1935)

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec ma collègue de Beauport—Limoilou.

On n'a pas eu à déployer plusieurs arguments pour vous convaincre, monsieur le Président, du caractère urgent d'un tel débat, et pour cause. Nous sommes dans l'opacité la plus totale quant à l'échéancier de vaccination et quant aux ententes contractuelles.

Les mots clés de mon intervention de ce soir sont « urgence d'agir » et « transparence ». À ce jour, le virus a entraîné 19 238 décès au Canada et contaminé plus de 753 000 personnes. Au Québec, il a contaminé plus de 256 000 personnes et 9 577 personnes y ont succombé. J'insiste sur ces chiffres, parce qu'il ne faut

jamais, par les statistiques, banaliser ces décès et cette souffrance humaine.

Nous avons tous été touchés de près ou de loin par le décès d'un parent, d'un ami ou d'une connaissance, ou nous connaissons tous quelqu'un qui a perdu un être cher. C'est sans compter tous les patients qui ne sont pas atteints de la COVID-19 qui attendent d'être soignés et dont certains seront soignés trop tard. C'est sans compter l'épuisement, le désarroi des intervenants de première ligne, ceux qui ont été des victimes directes et indirectes du virus. J'ai une pensée bienveillante ce soir pour la famille de cette jeune médecin qui a mis fin à ses jours dernièrement.

Des gens ont perdu leur emploi, ont fait faillite ou vont faire faillite, et certains vivent un état de stress permanent. La santé mentale de plusieurs des nôtres est affectée, et ce, dans toutes les catégories d'âge. Ce virus est virulent et sournois. Il nécessite de la part de nous tous, comme individus, l'établissement d'une routine d'hygiène sanitaire exemplaire et une persévérance à toute épreuve pour ne pas baisser les bras. Un seul écart de conduite peut avoir des conséquences regrettables pour nous-mêmes et pour autrui.

Gérer une crise sanitaire de cette ampleur, cela implique de devoir prendre des décisions. Ce virus a toujours deux semaines d'avance sur nous. C'est pourquoi il faut être proactif. J'y reviendrai tantôt. Une chose est certaine: la dernière chose que nous pouvons nous permettre, c'est de tergiverser, d'hésiter, parce qu'il est urgent de prendre des décisions.

En date d'aujourd'hui, le Québec a vacciné 225 000 personnes. Il est deux semaines en avance sur son échéancier, mais il y a une rupture de stock. Il n'a plus de vaccins, cette semaine. Le premier ministre devrait s'excuser d'avoir prétendu que les vaccins traîneraient dans les réfrigérateurs.

Il y a un an, à pareille date, nous prenions la mesure de l'ennemi à nos portes. Nous savions alors que le seul moyen de nous en sortir, c'était la vaccination et que, entretemps, il fallait gérer le temps et l'espace. Il fallait gérer le temps pour nous rapprocher d'une immunisation vaccinale, il fallait prendre le temps de nous laver les mains régulièrement au moins 20 secondes, il fallait prendre le temps de mettre un masque. Il fallait gérer l'espace entre nous, de l'absence totale de contact, du confinement aux deux mètres d'éloignement physique, pour éviter de nous contaminer.

Si nous n'étions pas prêts à affronter la première vague, il fallait être prêt pour la deuxième vague, et il fallait surtout être prêt pour l'administration de la solution pour sortir de la crise, la vaccination. Il y a eu plusieurs étapes décisionnelles depuis le début de la gestion de cette pandémie. Il s'agit notamment de la fermeture des frontières, des mesures de quarantaine pour les travailleurs étrangers, de la subvention salariale et des amendements apportés à cette subvention pour éviter que les partis politiques pigent dans le pot de bonbons à la place des entreprises, des employeurs et des employés qui en avaient réellement besoin. Il s'agit également des modifications incitatives au travail apportées à la PCU et des modifications nécessaires au programme pour les loyers commerciaux.

Plus récemment, il a été question d'interdire les voyages récréatifs, dont ceux vers des destinations soleil ou d'autres destinations récréatives pendant la relâche scolaire. On a aussi abordé la prise en charge de la quarantaine des voyageurs pour un meilleur contrôle et pour mieux se protéger de la menace des variants, qui sont virulents.

• (1940)

En ce qui nous concerne ce soir, il y a l'approvisionnement en vaccins.

Le gouvernement libéral se traîne les pieds. C'est là malheureusement une constante de la gestion libérale de la pandémie, laquelle passera à l'histoire. Pourtant, depuis le tout début de la pandémie, nous savons que la vaccination est la lumière au bout du tunnel, une possibilité de survie pour un patient qui aurait pu sinon être gravement atteint, et la possibilité, enfin, de se sortir d'une vie malmenée et d'une économie confinée.

Pourquoi en sommes-nous là?

Le premier ministre se vante du volume et de la diversité du portefeuille de vaccins, mais encore faut-il que ces vaccins arrivent à temps et que les provinces et le Québec puissent prévoir les livraisons. La prévisibilité de l'approvisionnement en vaccins est capitale pour le Québec, les provinces et les territoires. La transparence est cruciale lorsqu'on en vient à l'échéancier de livraison. Or, actuellement, on connaît le volume, mais on ne connaît ni les coûts, ni les ententes contractuelles, ni les délais de livraison. J'imagine que le gouvernement a négocié correctement, mais c'est comme s'il ne s'était pas assuré de la livraison. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'une opération d'achat, l'équation de base est celle du volume, du coût et de la livraison. Dans le cas présent, on ne connaît que le volume.

Le 27 novembre 2020, l'Agence de la santé publique du Canada prévoyait que l'ensemble de la population serait vaccinée d'ici 2021, sans préciser s'il s'agit de vaccination ou d'immunisation. Pour sa part, le docteur Njoo a affirmé que 3 millions de Canadiens seraient vaccinés durant le premier trimestre de 2021. En toute honnêteté, je ne sais pas comment on peut tirer une telle conclusion. C'est encore plus vrai depuis l'annonce des retards de livraison de Pfizer. Tout à l'heure, la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a parlé de 6 millions de doses, qu'il faut répartir: ces 6 millions de doses représentent-elles donc 3 millions d'immunisations?

Une chose est certaine: le gouvernement devrait déposer des scénarios allant du plus pessimiste au plus optimiste. Cela permettrait de connaître les chiffres et les hypothèses qui soutiennent son calendrier de vaccination, à condition qu'il ait un plan de vaccination, ce dont je doute ce soir. Cependant, il est encore temps de bien faire les choses. Mieux vaut tard que jamais.

Comment le gouvernement peut-il prétendre que, d'ici à l'automne 2021, toutes les personnes voulant être vaccinées l'auront été? Personnellement, avec les données que j'ai maintenant et compte tenu de l'opacité entourant le plan hypothétique de vaccination du gouvernement, je ne peux pas assurer cela. Or, c'est la moindre des choses à présenter à ceux qui sont actuellement confinés et soumis à un couvre-feu au Québec.

Il faudrait aussi ne pas faire les mêmes erreurs. On n'a pas investi correctement dans notre autonomie au chapitre de la production de vaccins. Il faudra donc que le gouvernement pallie rapidement notre dépendance envers les vaccins produits à l'étranger.

• (1945)

Il faut prendre les mesures nécessaires pour accroître la production locale, parce que, des pandémies, il va y en avoir d'autres. On ne peut pas continuer de dépendre des autres. J'imagine que les ententes que le gouvernement a négociées sont béton parce qu'il s'est

Article 52 du Règlement

départi des moyens qu'il avait. Il avait des moyens légaux pour pouvoir assurer un minimum de production localement.

À toutes ces questions, j'aimerais avoir des réponses. Heureusement, le débat que nous avons ce soir nous permet de poser ces questions.

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, je me demande si mon collègue pourrait parler de la situation très difficile qu'a vécue le Québec au cours des dernières semaines en raison du couvre-feu. Le député s'est montré à la hauteur de la situation et a parlé des répercussions du couvre-feu sur les habitants de sa circonscription. Il pourrait peut-être parler un peu plus de la façon dont le travail qu'il fait au sein du comité de la santé aidera à trouver une solution et de l'importance pour le gouvernement fédéral d'être plus clair avec les Québécois quant au moment où ils pourront obtenir un vaccin.

[Français]

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, ma distinguée collègue sait très bien que nous sommes en train de mettre en place une étude sur la vaccination qui débutera très rapidement. D'ailleurs, c'est à l'initiative de mes collègues conservateurs. Dès lundi prochain, nous allons commencer cette étude.

J'imagine que, durant ces quatre séances, en plus de recevoir les ministres concernées, on va pouvoir avoir des réponses aux questions que je pose ce soir. Oui, le Comité permanent de la santé a donc joué un rôle important dans la compréhension et dans les solutions que nous mettons en avant et qu'il faut mettre en avant.

Malheureusement, le gouvernement, même s'il entend de bonnes choses, est souvent à la traîne, et il n'est pas proactif dans l'établissement de solutions.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je remercie le député de Montcalm de son travail acharné dans ce dossier.

Pour moi, le nerf de la guerre, c'est la capacité à produire des vaccins. Ce qui ressort dans le débat actuel, c'est que l'on n'en produit pas de vaccin, au Canada. Qu'est-ce qui aurait pu être fait dès le début de la pandémie pour s'assurer que l'ensemble des Canadiens et des Québécois peuvent avoir accès à un vaccin produit ici?

Est-ce que la solution de Medicago est encore valable? Comment aurait-on pu mieux la soutenir? Qu'est-ce que l'on propose pour la suite des choses pour s'assurer que chacun pourra être vacciné le plus rapidement possible afin de retrouver la vie la plus normale possible?

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question et je le remercie de soulever le fait que des gens chez Medicago, au Québec, sont en voie de proposer une solution prometteuse, qui permettra probablement une production locale.

Ce n'est pas parce qu'ils ont été favorisés ni encouragés dès le départ. Ils ont dû travailler très fort pour se sortir la tête de l'eau et arriver là où ils sont aujourd'hui. Les gouvernements, on l'a mentionné tout à l'heure, se sont désinvestis de l'industrie pharmaceutique au Québec, qui était florissante, notamment dans la capacité de produire des vaccins. Il faudra absolument pallier cette situation-là, parce que, comme je le disais, des pandémies il y a en aura d'autres.

Article 52 du Règlement

Le gouvernement aurait pu aussi ne pas se départir des dispositions mises en place lors de la première vague, quitte à payer ensuite les droits aux compagnies pharmaceutiques, pour permettre de produire le vaccin ici. Sauf qu'avec ce désinvestissement dans l'industrie pharmaceutique et l'expérience malheureuse avec la pharmaceutique chinoise, nos capacités de production ont été réduites au Québec. Il y a moyen d'arriver à une solution si, effectivement, on investit ce qu'il faut et qu'on ne met pas tous ses œufs dans le même panier de la production pétrolière dans l'Ouest.

• (1950)

[Traduction]

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je me demande si le Bloc répondra à l'appel à l'action en faveur des travailleurs migrants, avec ou sans papier, pour qu'ils aient aussi accès gratuitement au vaccin. Nous le savons tous, bon nombre d'entre eux sont des travailleurs de première ligne en ce sens qu'ils sont chargés d'alimenter la population en mettant leur vie en danger. Je me demande si le député répondra à l'appel à l'action pour que tous ceux qui souhaitent être vaccinés au Canada, qu'ils soient travailleurs migrants, travailleurs canadiens ou sans papier, puissent l'être gratuitement.

[Français]

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, la question m'étonne. La pandémie est mondiale et, au début de la première vague, on disait au Comité permanent de la santé qu'il était important, avec des programmes comme COVAX, de pouvoir vacciner l'ensemble de la planète et que tout le monde ait un accès équitable.

S'ils sont travailleurs de première ligne chez nous, c'est clair, net et précis qu'ils doivent y avoir droit absolument. Il faut aussi faire des efforts pour qu'ailleurs, dans d'autres pays moins nantis, on puisse vacciner les gens. Tant que l'on n'a pas vacciné l'ensemble de la planète, nous allons possiblement recevoir encore des variants chez nous. Il faut que nous soyons solidaires; il y a une solidarité planétaire à développer et encore plus avec des gens qui viennent nous donner un coup de main chez nous.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, la dernière pandémie remonte à il y a 100 ans. La dernière campagne nationale de vaccination date de 1952 et c'était pour contrer la polio. Depuis ce temps, les connaissances, les techniques et les technologies ont exponentiellement changé.

Cette fois-ci, nous avons presque eu de la chance. En effet, depuis la crise du SRAS de 2003, les scientifiques du monde entier avaient averti les gouvernements à propos des risques excessivement élevés qu'une pandémie survienne dans un avenir rapproché. Ils étaient quasiment prêts à parier leur chemise que cette pandémie serait causée par un coronavirus. Cependant, un peu partout dans le monde, les gouvernements ont coupé dans la recherche universitaire. C'était une mauvaise idée.

Nous avons même eu la chance ici, grâce à la technologie, de constater la dévastation causée en Chine par le virus, quelques mois avant qu'il n'arrive au Canada. Il y a un an, jour pour jour, des questions étaient posées à la Chambre concernant les mesures prises pour limiter la propagation du virus au Canada en obligeant les personnes arrivant de Chine à se soumettre à une quarantaine obligatoire.

Je regardais la situation et je me disais que nous étions chanceux d'avoir des avertissements, que nous allions être préparés. J'ai dé-

chanté. Je vais vous parler de l'approvisionnement, de calculs mathématiques simples et de l'importance de l'information.

L'approvisionnement est un dossier complexe par sa nature même. La complexité a grandement augmenté avec la pandémie, parce que le gouvernement doit non seulement s'acquitter de ses obligations habituelles, mais aussi respecter de nouvelles obligations. Il était clair qu'il fallait des équipements de protection individuelle. Cependant, étant donné que le Québec, les provinces canadiennes et le Canada avaient quasiment abandonné leurs usines manufacturières au profit de celles de la Chine, il a été parfois très difficile de s'approvisionner adéquatement en matériel.

Parmi les éléments qu'il fallait aussi planifier, il y avait les vaccins. Il fallait investir dans la recherche, mais aussi faire des réservations. Il était avisé de faire des réservations chez plusieurs compagnies, étant donné que nous ne savions pas lesquelles seraient les premières à présenter un candidat vaccin potable et efficace. Combien ces réservations ont-elles coûté? On ne le sait pas. Quels sont les échéanciers associés aux réservations et aux livraisons? On ne le sait pas. Quel est le pourcentage des vaccins produits par semaine dans chacune de ces usines qui revient au Canada? On ne le sait pas. Le gouvernement a beau se pêter les bretelles d'avoir le plus grand portefeuille au monde, les vaccins ne se donnent pas.

En ce qui concerne les vaccins, étant donné que des modifications ont été faites à la Loi sur les brevets, les pharmaceutiques qui étaient ici se sont déplacées ailleurs. Résultat: le Québec et le Canada ont très peu d'usines produisant des candidats vaccins. Dans ma circonscription, j'ai de la chance: Medicago est non seulement en tests cliniques pour son candidat vaccin, mais en plus son usine sera prête au courant de l'année 2021. Nous pourrions avoir des vaccins rapidement.

Aujourd'hui, une pharmaceutique de l'Ouest a annoncé qu'elle était aussi capable de produire son vaccin. C'est une bonne nouvelle, mais elle a failli ne pas avoir lieu, parce que le soutien financier promis en avril aux pharmaceutiques du Canada n'est arrivé qu'en juillet ou en août. Pendant ce temps, les négociations étaient ouvertes avec l'étranger et nos entreprises attendaient de l'aide. Une planification globale aurait inclus un suivi dans la promesse médiatisée du premier ministre.

J'ajoute un dernier point concernant la planification. Il n'est pas normal qu'une compagnie avertisse le 19 janvier, ou le jeudi 14 janvier, qu'elle ne sera pas en mesure de fournir le nombre de doses inclus dans l'entente pour les semaines à venir, parce qu'elle doit faire une mise à jour de ses installations. Il n'est pas question de réparations d'urgence. Une mise à jour cela se planifie des mois, parfois même des années à l'avance. Disons des mois. C'est le genre de décisions qui se planifie, et nous n'avons eu aucune nouvelle à ce moment-là.

Pourquoi le Canada n'a-t-il pas été mis au fait à l'avance de cette mise à jour, notamment au moment de consolider la livraison des vaccins? On ne le sait pas. Si le gouvernement avait été mis au courant de cette mise à jour des installations avant le 19 janvier, ou le 14 janvier selon ce que la ministre nous a dit, il aurait pu demander à l'usine de Pfizer d'utiliser son usine du Michigan pour nous approvisionner. Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait? On ne le sait pas.

L'avoir su lors des négociations, il aurait été possible pour le gouvernement de se tourner vers d'autres fournisseurs. Je parle ici de Moderna. Cela s'appelle de la planification de base.

• (1955)

J'aimerais maintenant faire un calcul mathématique très simple. J'aurais aimé avoir mon tableau d'enseignement blanc, mais comme je ne l'ai pas, j'invite mes collègues à prendre une feuille et un crayon.

Depuis décembre, le gouvernement dit que tous les Canadiens seront vaccinés d'ici la fin septembre. Ce matin, le premier ministre précisait que ce serait tous les Canadiens désirant avoir le vaccin qui l'auraient. Cela dit, pour qu'il y ait immunité communautaire et qu'on ait enfin la sainte paix avec ce virus, il faut que 70 à 80 % de la population soit vaccinée. Supposons que 75 % de la population veut se faire vacciner. Cela veut dire que, sur 38 millions de Canadiens, 28,5 millions de personnes devront être vaccinées. Comme il faut deux doses du vaccin, cela donne 57 millions de vaccins.

Puisqu'il reste environ 35 semaines d'ici la fin septembre, il faudrait un peu plus de 1,6 million de doses reçues et administrées chaque semaine, pendant huit mois, pour tenir la promesse faite par le premier ministre Trudeau et la ministre Anand.

La ministre nous disait qu'entre le début de la campagne de vaccination et la fin mars, nous aurons reçu un total de 6 millions de doses. Il manquera quand même 51 millions de doses avant d'en arriver à l'immunité communautaire.

Entre la fin mars et septembre, il y a environ 24 ou 25 semaines. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'il va falloir recevoir et administrer 51 millions de doses. Pendant cette période de six mois, il faudra donc administrer à peu près 1,9 million de doses par semaine.

Selon ses calculs, le gouvernement parviendra-t-il à atteindre l'immunité collective d'ici la fin septembre? On ne le sait pas. Selon le gouvernement, combien de personnes recevront deux doses d'ici la fin septembre? On ne le sait pas. Est-il possible de voir les calculs de quelqu'un, de n'importe qui? Cela pourrait être fait en vitesse sur une feuille de papier ou sur une petite serviette. Je n'ai pas de problème avec cela, je ne suis pas difficile; je veux juste comprendre, je veux que la population comprenne.

C'est facile de dire au gouvernement qu'il ne doit pas retenir les doses et qu'il doit distribuer les vaccins, même s'il nous dit qu'il faut une deuxième dose du vaccin. Une fois que le gouvernement distribue la première dose du vaccin, on change d'avis et on lui dit qu'il doit attendre, puisqu'il faut une deuxième dose. C'est facile de blâmer les gens. Il faut un plan. Où est ce plan? On ne le sait pas.

Je comprends qu'il y ait des secrets industriels à garder, mais il doit quand même être possible de montrer un calendrier aux députés et aux provinces pour que chacun puisse s'ajuster. Cela aiderait également le gouvernement à constater que les calculs ne rejoignent pas les promesses, à moins que le gouvernement ait des informations qu'il garde pour lui.

L'information, c'est le pouvoir. Souvent, les gens pensent qu'ils ont beaucoup de pouvoir s'ils ont beaucoup d'informations et qu'ils les gardent pour eux-mêmes. Or si l'on change de perspective, on constate que les gens collaborent et s'ouvrent à la réflexion lorsqu'on les informe adéquatement et qu'on ne les garde pas dans la noirceur.

J'ai constaté que le fait de communiquer l'information permet à chacun d'avoir un sentiment rassurant de contrôle sur sa vie. Il y a donc deux versions de l'adage: soit on utilise l'information pour

Article 52 du Règlement

avoir un pouvoir personnel avantageux pour une seule personne ou un petit groupe de personnes, soit on utilise l'information pour avoir un pouvoir commun qui fait du bien à toute la population.

Je me pose certaines questions. Pourquoi le gouvernement garde-t-il pour lui-même les informations concernant les ententes de livraison des vaccins? Pense-t-il au pouvoir purement électoraliste de l'information ou pense-t-il au bien commun? Personnellement, mon choix est fait: je pense au bien commun.

• (2000)

Le Président: Avant d'entendre les questions et les commentaires, j'aimerais rappeler aux députés que, quand nous prononçons un discours ou que nous posons une question, nous ne nommons pas les personnes de la Chambre, nous les nommons par leur titre ou par la circonscription dont ils viennent. C'était un bref rappel.

L'honorable députée de Shefford a la parole.

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, il y a longtemps que nous ne nous sommes pas vus. Je vous souhaite une bonne année.

Ma collègue a très bien démontré l'importance de la distribution des vaccins ainsi que celle des calculs qui sont en ce moment très inquiétants et pour lesquels on n'a pas de réponse.

En ce moment, l'inquiétude, autant en Ontario qu'au Québec — on l'a vu dans certains centres de personnes âgées —, c'est l'arrivée de variants. M. Legault s'inquiète de l'arrivée de variants au Québec. C'était prouvé en fin de semaine que, pour certains variants, notamment le variant britannique, le vaccin pourrait avoir un effet, mais qui ne fonctionnerait qu'après une deuxième ou parfois même une troisième dose du vaccin.

Selon les calculs qui sont devant nous, comment pouvons-nous intervenir contre ces fameux variants qui nous menacent? C'est sans compter l'inaction du gouvernement pour ce qui est des vols internationaux et son manque de planification et d'efficacité pour agir concrètement contre ces variants et pour les vaccins.

Mme Julie Vignola: Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de sa question, qui est fort pertinente.

En effet, quand on ne reçoit pas de réponses à nos questions concernant le calendrier de livraison, comment peut-on rassurer les gouvernements du Québec et des provinces ainsi que les gens? Tout ce dont les gens ont besoin, c'est d'information et d'être rassurés pour traverser cette crise. S'ils ont besoin de deux doses, ils se demandent quand elles arriveront. C'est tout. Or ils n'ont pas cette information, ce qui est difficile à admettre.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

Pourrait-elle nous parler un peu plus du fait que le Canada dépend malheureusement de la production étrangère? Des entreprises, ici, au Québec et au Canada, pourraient très bien faire ce travail. Je pense notamment à l'entreprise Medicago, qui pourrait avoir une piste prometteuse pour la production d'un vaccin.

Bien entendu, nous avons besoin de solutions à court terme. Toutefois, dans un avenir rapproché, le gouvernement fédéral devrait-il faire plus confiance à ce que nous pouvons produire chez nous?

Article 52 du Règlement

Mme Julie Vignola: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son excellente question.

Je crois fondamentalement qu'on doit réviser la Loi sur les brevets pour encourager les compagnies pharmaceutiques à revenir chez nous; et je crois fondamentalement qu'on doit reconnaître l'expertise pharmaceutique qui est au Québec et ailleurs au Canada. On doit reconnaître qu'on a le savoir et le pouvoir. Il ne manque que le pouvoir politique, qui doit s'investir chez nous, ici, pour les gens d'ici.

● (2005)

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais demander à ma collègue si elle a entendu parler récemment de ce qui est advenu de l'investissement qui a été fait à l'Institut national de la recherche scientifique à Montréal, au mois d'août dernier. L'ancien ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie avait fait une belle annonce, fièrement, disant qu'on pouvait produire 250 000 vaccins par mois au Canada. A-t-elle eu des nouvelles de cela?

Mme Julie Vignola: Monsieur le Président, malheureusement, je ne le sais pas.

Cette semaine, une belle nouvelle venant de Montréal a été publiée dans les journaux au sujet d'un anti-inflammatoire qui permet de diminuer les effets de la COVID-19, mais, pour ce qui est de l'annonce du ministre, je ne suis pas au courant.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, ma question est très simple: que pense la députée de la situation actuelle, du fait que les gens sont incapables d'avoir accès à un vaccin? Elle en a déjà parlé, mais quelles conséquences cela peut avoir sur la santé psychologique, par exemple, ou sur les autres éléments qui touchent directement la vie des gens?

Mme Julie Vignola: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question qui démontre qu'il a du cœur et de la générosité.

Sans nouvelles et sans informations, l'anxiété augmente. Les gens veulent retourner travailler, côtoyer leur famille, s'amuser, aller prendre une bière, jouer au billard, et aller dehors pour discuter avec les autres sans crainte d'être malades ou de rendre leur famille malade. Savoir ce qu'il advient du vaccin permettra tout cela.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Vancouver Kingsway.

Je veux tout d'abord parler des impacts de la COVID-19 au Canada. En date d'aujourd'hui, plus de 19 000 Canadiens ont perdu la vie. Des familles pleurent la perte de leurs proches. Nous avons vu partir des travailleurs de première ligne dans le système de santé. Nous avons vu des proches nous quitter.

Ce sont cependant les aînés qui ont été les plus touchés. Les établissements de soins de longue durée, qui vivaient déjà une crise, ont été dévastés par la COVID-19. Ce qui se passe actuellement dans ces établissements a été qualifié de crise humanitaire par 200 médecins ontariens. En vérité, la crise dans les établissements de soins de longue durée existait avant la COVID-19, mais, par ses effets dévastateurs, la pandémie a mis son existence en lumière.

S'ajoutent maintenant à cette crise d'autres mauvaises nouvelles: les retards dans les livraisons de vaccins, qui font partie de la solu-

tion pour protéger les plus vulnérables, notamment les aînés dans les établissements de soins de longue durée. Nous voyons le nombre de cas exploser partout au pays et l'arrivée de variants qui risquent davantage de se répandre et sont encore plus contagieux. Chaque jour de retard dans l'arrivée de vaccins et dans la campagne de vaccination entraîne la mort de plus de Canadiens. Le Dr Dosani a souligné qu'un aîné perdait la vie chaque heure au Canada. C'est un nombre effarant.

La gravité de la situation montre clairement que le plan du gouvernement libéral en matière d'approvisionnement et de distribution n'a pas permis de répondre adéquatement à la crise. La distribution a été trop lente, la quantité de doses disponibles est insuffisante, et c'est la population qui paie le prix.

Nous savons qu'il faut prendre des mesures supplémentaires pour assurer l'acquisition et la livraison des vaccins. Cependant, je tiens à préciser qu'il ne suffit pas de se procurer des vaccins. La seule façon de protéger les aînés vulnérables, c'est de les vacciner. Nous devons vacciner la population.

Nous devons déterminer certains des problèmes clés, outre les problèmes majeurs liés à l'approvisionnement et à la livraison des vaccins. À l'heure actuelle, l'un des principaux problèmes causés par la pandémie de COVID-19 est la crise dans les établissements de soins de longue durée, et plus particulièrement dans ceux à but lucratif. C'est la raison pour laquelle nous avons tant besoin de vaccins. D'après un récent rapport, les établissements de soins de longue durée à but lucratif en Ontario enregistrent 78 % plus de décès attribuables à la COVID-19 que les établissements sans but lucratif. Il est on ne peut plus clair qu'il y a davantage d'infections et de décès parmi les résidents des établissements à but lucratif.

L'un des points que nous avons exposés au début, il y a des mois, est que le Canada n'avait pas de plan clair, que le gouvernement libéral n'avait pas de plan clair, et que le résultat serait que nous n'atteindrions pas nos objectifs. Lorsque nous comparons cela avec d'autres pays, nous constatons qu'il y avait un plan très clair en Australie, au Royaume-Uni et même en Amérique. Ils avaient un plan clair pour les achats et les livraisons, et ils font mieux que nous.

Le gouvernement libéral n'a certainement pas réussi à mettre en place un plan qui nous permette d'atteindre notre objectif. Il ne suffit pas de dire que l'objectif est de vacciner un certain nombre de personnes à une certaine date, sans qu'il y ait un plan, une feuille de route, pour atteindre ce résultat.

● (2010)

De quoi avons-nous besoin maintenant? Nous avons besoin d'un plan clair avec des délais, des calendriers et des détails précis sur l'achat et la livraison des vaccins. Nous voulons que le gouvernement libéral soit clair et transparent avec les Canadiens quant à la date de réception des vaccins, aux personnes qui seront vaccinées et à la rapidité avec laquelle cela se fera. Nous avons besoin de détails mois par mois. Nous devons connaître le plan pour les 100 prochains jours, et nous devons connaître spécifiquement le plan pour les Canadiens les plus vulnérables.

[Français]

Nous parlons aujourd'hui de vaccination et de vaccins en général. C'est un débat d'urgence parce que la situation est urgente. Jusqu'ici, plus de 19 000 personnes ont perdu la vie au Canada à cause de la COVID-19. Ce n'est pas seulement un chiffre, ce sont nos proches, nos aînés, nos travailleurs de première ligne. Les familles pleurent la perte de leurs proches.

Plus de 200 médecins et experts de la santé en Ontario ont qualifié ce qui se passe dans le domaine des soins de longue durée de crise humanitaire. Les Canadiens et les Canadiennes sont extrêmement préoccupés par les conséquences du retard des expéditions du vaccin Pfizer sur le calendrier de vaccination au Canada. Cette interruption va encore plus retarder la vaccination des populations les plus à risque au Canada alors que les cas de COVID-19 sont en augmentation et que des variants très contagieux de ce vaccin se répandent dans tout le pays.

En effet, chaque jour de retard dans la mise en place du programme de vaccination contre la COVID-19 entraînera des infections et des décès évitables. Lorsque les libéraux ont annoncé que le Canada allait enfin recevoir le vaccin, la population s'est sentie soulagée que cette histoire d'horreur prenne fin. Malheureusement, le déploiement du vaccin par les libéraux n'est pas assez rapide et semble avoir pris beaucoup de retard par rapport à d'autres pays. Pendant que les Canadiennes et les Canadiens sont obligés d'attendre, des gens meurent.

Le nombre de cas dans les centres de soins de longue durée augmente, des familles perdent leurs proches. Un rapport récent a révélé que les résidences de soins de longue durée à but lucratif en Ontario comptent 79 % plus de décès dus à la COVID-19 que les résidences sans but lucratif. Les gens font d'énormes sacrifices pour assurer la sécurité de leur communauté, car ils comprennent que chaque jour compte pendant cette pandémie.

Les autres pays ont mis en œuvre un plan clair et concret et ce manque de plan au Canada a créé cette crise et cette situation. Nous exigeons du gouvernement qu'il présente un plan clair et détaillé. Quand allons-nous recevoir le vaccin? Qui sera vacciné? Quels sont tous les détails pour la planification? Quel est le plan du Canada pour les 100 prochains jours?

C'est primordial, nous savons qu'il y a des problèmes, il faut agir dès maintenant. Nous pouvons sauver des vies, mais nous avons besoin d'un plan concret pour le faire.

• (2015)

[Traduction]

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Monsieur le Président, je remercie le député de décrire l'état des lieux dans les établissements de soins de longue durée. Ce qui s'y passe est effarant. J'avais déjà abordé cet enjeu avant la pandémie, en particulier la question de propriété étrangère soulevée en Colombie-Britannique par l'achat de Retirement Concepts par Anbang Insurance. Nous devons veiller à ce que nos aînés ne soient pas parqués dans des centres à but lucratif. Il s'agit maintenant d'une question de géronticide, puisque nos aînés sont horriblement nombreux à mourir.

Le député croit-il que nous devrions invoquer la Loi sur les mesures d'urgence pour forcer les provinces à modifier leur façon d'opérer les établissements de soins de longue durée et ainsi nous assurer d'éviter les décès dans ces établissements?

Article 52 du Règlement

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, je crois que nous pouvons prendre quelques mesures dès maintenant. Je suis absolument convaincu de la nécessité de mettre en place certaines normes nationales. Quelles sont les pratiques exemplaires? Qu'est-ce qui a fonctionné durant la pandémie et qu'est-ce qui n'a pas réussi?

Ce qui est d'une évidence flagrante, c'est notamment qu'un système de soins de longue durée à but lucratif ne fonctionne pas. Il cause un plus grand nombre d'infections et de décès. Comme point de départ, le gouvernement fédéral pourrait — en plus de l'adoption de normes nationales — entreprendre d'éliminer l'aspect lucratif des soins de longue durée par l'entremise de Revera, qui appartient à un organisme fédéral. Le gouvernement du Canada peut mettre fin immédiatement à la recherche de profit dans ce domaine, en faire une responsabilité publique et s'assurer de sauver des vies.

Nous demandons au gouvernement fédéral et au premier ministre de veiller à ce que Revera, qui appartient à un organisme fédéral, soit transformé en service public et ne soit plus soumis au secteur privé, afin que nous puissions sauver des vies.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier le chef du NPD de son intervention de ce soir. Je tiens également à lui dire que le député de Vancouver Kingsway a travaillé très fort au comité de la santé. Voilà un petit coup de publicité pour lui.

Je me demande si le chef du NPD estime que le gouvernement fait un bon travail en ce qui concerne l'acquisition de vaccins pour les provinces. D'après lui, que pourrions-nous améliorer, en tant que parlementaires, pour pousser le gouvernement fédéral à agir?

Les provinces ne peuvent pas distribuer ce qu'elles n'ont pas. Le député pourrait-il nous parler de certaines des solutions que les libéraux fédéraux pourraient adopter pour remédier au fait que nous n'avons reçu aucune dose de vaccins cette semaine?

• (2020)

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, c'est au cœur même de notre débat. L'une des solutions à la crise actuelle, la lumière au bout de ce sombre tunnel, c'était justement le vaccin. La réalité, c'est que, dans l'état actuel des choses, il n'y a pas suffisamment de doses de vaccins. Aucun vaccin ne sera disponible cette semaine, et voilà la crise à laquelle nous faisons face. Nous devons absolument insister auprès du gouvernement libéral sur le fait que tout retard dans l'achat de vaccins et la vaccination des personnes vulnérables signifie que davantage de gens vont mourir.

Nous déplorons depuis le début l'absence d'un plan bien établi. D'autres pays se sont dotés de plans très détaillés et très transparents concernant l'approvisionnement. L'actuel gouvernement libéral, pour sa part, s'est montré très réticent à fournir des détails et à faire preuve de transparence. C'est ce qui s'impose à l'heure actuelle.

Les Canadiens ont besoin d'obtenir, de toute urgence, des réponses à leurs questions. Ils veulent savoir quel est le plan. Il doit y avoir une échéance claire et un calendrier assorti d'étapes précises pour atteindre l'objectif de veiller à ce que tout le monde soit vacciné. C'est ce qui fait défaut.

Article 52 du Règlement

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à dire rapidement que le gouvernement a été très clair au sujet du plan. Il a dit que le Canada recevrait six millions de doses de vaccins d'ici la fin mars. Si l'on considère qu'il n'y a que 37 millions d'habitants au Canada, je pense qu'il s'agit d'un engagement assez important.

Je me demande si le député pourrait nous dire si, selon lui, l'objectif de distribuer six millions de vaccins d'ici la fin mars est une bonne ou une mauvaise chose. Pense-t-il que le Canada pourrait faire mieux?

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, le député a mis le doigt sur le problème. On nous présente un objectif à atteindre et un échéancier, mais aucun plan pour y arriver. C'est ce qu'il nous manque. Il ne suffit pas de dire que nous aurons six millions de doses d'ici le mois de mars. On doit nous fournir une mise à jour hebdomadaire sur le processus qui est en cours.

Combien de doses sont nécessaires chaque semaine pour atteindre l'objectif? Quel est le plan pour y arriver? Comment les doses seront-elles distribuées aux gens et aux provinces? En fin de compte, quel est le plan pour veiller à ce que les gens soient vaccinés? Il ne suffit pas de dire qu'un certain nombre de vaccins seront distribués d'ici une certaine date. Il nous faut un plan qui décrit en détail comment nous allons atteindre l'objectif.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NDP): Monsieur le Président, je pense pouvoir parler au nom de tous les parlementaires lorsque je dis qu'aucun d'entre nous n'aurait pu imaginer à quel point notre pays serait ébranlé par ce choc économique et sanitaire colossal. Je pense qu'aucun d'entre nous n'a jamais prévu d'avoir à faire face à une pandémie mondiale qui aurait des répercussions gigantesques sur notre société, nos familles et nos collectivités dans l'ensemble du pays.

Il est tout aussi juste de dire que la lumière au bout du tunnel, comme l'ont décrit certains de mes collègues ce soir, est l'espoir que nous pouvons obtenir...

Le Président: Un instant, s'il vous plaît. Le député d'Abitibi—Témiscamingue invoque le Règlement.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Il y a un micro qui semble grincer énormément à l'interprétation. Les gens en ligne en font l'expérience, ainsi que nous-mêmes. Je ne sais pas si l'on peut corriger cela, mais cela nous empêche de bien suivre le débat.

[Traduction]

Le Président: Cela fonctionne maintenant. Poursuivons le débat.

Je remercie le député de Vancouver Kingsway de sa patience en ce qui concerne les pépins technologiques que nous subissons parfois. Le député a la parole.

M. Don Davies: Monsieur le Président, j'ai commencé par dire que je pense parler au nom de tous les parlementaires lorsque je dis à quel point nous avons peut-être été surpris de devoir faire face à cette situation tout à fait unique qui touche non seulement le Canada, mais aussi la planète entière. Je pense qu'aucun d'entre nous n'imaginait que, en 2021, nous serions confrontés à des bouleversements colossaux dans nos collectivités, notre économie, nos familles et nos systèmes de santé. Je pense que je parle également au nom de tous les parlementaires lorsque je dis que nous espérons

tous avoir accès à un vaccin ou à un traitement rapidement administré et largement efficace afin de retrouver un certain sentiment de normalité, idéalement une meilleure normalité.

Ce qui est principalement en cause dans le très important débat de ce soir, ce sont les préoccupations des Canadiens quant à l'incidence que pourrait avoir le report des envois de vaccins de Pfizer sur l'échéancier de vaccination du pays. Évidemment, ces craintes sont survenues la semaine dernière, lorsque le major-général Dany Fortin, le commandant militaire chargé de superviser la logistique de distribution du vaccin pour le gouvernement fédéral, a confirmé que le Canada ne recevra que le tiers des livraisons prévues du 18 janvier au 7 février.

C'était la troisième fois en deux semaines que le gouvernement fédéral revoyait à la baisse l'échéancier de livraison. Le Canada ne recevra aucune dose du vaccin contre la COVID-19 cette semaine, et il n'obtiendra que 79 000 doses dans la première semaine de février, soit le cinquième de ce qui était prévu. Le major-général n'a toujours pas confirmé combien de doses arriveront dans la deuxième semaine de février.

Le gouvernement libéral nous avait auparavant assuré que tous les pays allaient être également touchés par la baisse de l'approvisionnement. Or, dans l'Union européenne, l'interruption des livraisons sera de plus courte durée qu'au Canada. Cependant, même avant ce report, la distribution des vaccins avait déjà pris beaucoup de retard au Canada comparativement à nos plus proches alliés et partenaires commerciaux. Par exemple, la semaine dernière, les États-Unis ont administré en moyenne 1,16 million de doses par jour, alors qu'aujourd'hui, au Canada, on avait seulement administré 863 000 doses en tout. Nous apprenons maintenant que l'administration Biden compte distribuer 1,5 million de doses de vaccin par jour aux Américains. En revanche, le gouvernement du Canada n'a même pas fixé d'objectif quotidien.

Le gouvernement soutient que l'interruption de l'approvisionnement que nous observons actuellement est temporaire et qu'il s'agit d'un incident isolé attribuable à l'agrandissement de l'usine de Pfizer en Belgique. Or, il existe malheureusement d'autres facteurs qui pourraient encore perturber l'échéancier de distribution. Pas plus tard qu'aujourd'hui, la Commission européenne a annoncé un nouveau plan pour obliger les entreprises à enregistrer toutes les exportations de vaccins contre la COVID-19 à l'extérieur de l'Union européenne.

L'Union européenne s'apprête également à imposer des mesures de contrôle des exportations pour préserver l'approvisionnement sur ce continent. Selon les mesures proposées, les sociétés pharmaceutiques devront demander une approbation avant d'expédier des vaccins vers des pays qui ne font pas partie du bloc commercial. Étant donné que le Canada est entièrement tributaire des importations pour son approvisionnement en vaccins contre la COVID-19, nous pourrions très bien nous retrouver coincés par cette politique de distribution de plus en plus nationaliste.

C'est dans ce contexte particulier que s'inscrit le débat, mais il existe aussi un contexte plus général, dans lequel les messages du premier ministre se résument, en fait, à ceci: nous avons la plus grande liste de commandes de vaccins au monde, et il n'y a donc aucune raison de s'inquiéter. Dans les faits, toutefois, les Canadiens ne souhaitent pas savoir combien de vaccins le Canada pourrait recevoir, mais combien il en recevra réellement.

Article 52 du Règlement

De plus, dans tout le dossier de la pandémie, le gouvernement fédéral a manqué de rapidité, de vigueur et de cohérence, à mon avis. Il a terriblement manqué de transparence et obtient maintenant des résultats à l'avenant. Dans le palmarès mondial fondé sur le taux de vaccination de la population, le Canada se situe actuellement au 16^e rang, et nous n'avons toujours aucun plan de vaccination clair.

Voilà pourquoi les néo-démocrates demandent au gouvernement fédéral de poser un certain nombre de gestes afin de rectifier la situation et de faire en sorte que les Canadiens puissent, comme ils l'espèrent, retrouver une situation économique et sanitaire plus normale. Premièrement, nous demandons au gouvernement fédéral de doter le Canada d'un fabricant public de médicaments pour qu'il n'ait plus jamais à dépendre d'entreprises pharmaceutiques étrangères pour obtenir des vaccins et des médicaments essentiels pendant une pandémie.

● (2025)

Chacun sait maintenant que le gouvernement n'a réussi à négocier avec aucun des sept fabricants de médicaments le droit de produire au Canada un vaccin contre la COVID. Plusieurs pays l'ont fait, comme l'Australie, l'Inde, la Chine, la Malaisie, le Japon, etc. Malgré cela, le gouvernement refuse toujours de nous expliquer pourquoi il n'est pas parvenu à le faire pour le Canada. Nous en subissons les conséquences aujourd'hui, alors que nous ne recevons aucune dose de vaccin et que nous voyons des entreprises produire des vaccins dans d'autres pays.

Dans l'immédiat, il incombe au gouvernement fédéral de définir un plan détaillé au cas où l'approvisionnement en vaccins du Canada serait à nouveau retardé. Ce matin, le premier ministre s'est dit très confiant que le Canada allait recevoir toutes les doses promises d'ici la fin de mars 2021 et que notre approvisionnement en vaccins était sur la bonne voie. En revanche, il n'a pas pu justifier une telle confiance, et un plan digne de ce nom ne peut pas reposer uniquement sur la confiance. Malheureusement, la réponse désinvolte du premier ministre caractérise l'approche opaque, déroutante et souvent contradictoire du gouvernement fédéral envers la communication du plan de vaccination pour le Canada.

Comme je l'ai mentionné, le gouvernement fédéral s'est montré cachottier durant des mois à propos des modalités des ententes qu'il a conclues avec les fabricants de médicaments. En effet, il n'a pas dit un seul mot à propos des sept contrats qu'il a signés au nom des Canadiens. Non seulement cela est injuste envers les contribuables qui paient la facture, mais la transparence est essentielle au maintien de la confiance du public vis-à-vis de la stratégie de vaccination du Canada. Les contribuables ont le droit de savoir comment leur argent est dépensé, et il faut de la clarté de la part du gouvernement fédéral pour que les provinces et les territoires puissent ajuster leurs programmes de vaccination en fonction des ruptures d'approvisionnement.

Les néo-démocrates demandent aussi au gouvernement fédéral de révéler combien de doses de vaccin ont été garanties pour chaque mois jusqu'en septembre 2021; de confirmer si la livraison au Canada de 4 millions de doses du vaccin de Pfizer d'ici la fin mars est vraiment assurée; d'indiquer quels sont nos recours si cette échéance n'est pas respectée; et de faire preuve d'une transparence totale relativement aux conditions de toutes les ententes d'approvisionnement en vaccins conclues entre le gouvernement du Canada et les fabricants de médicaments. Qui plus est, le premier ministre insiste pour dire que les Canadiens n'ont pas à s'inquiéter de la pénurie de vaccins actuelle parce que l'objectif du gouvernement d'ob-

tenir suffisamment de doses de vaccins contre la COVID-19 pour immuniser tous les Canadiens d'ici septembre demeure atteignable. Toutefois, cet argument cache la triste réalité que l'interruption actuelle de l'approvisionnement du Canada aura de graves conséquences pour les citoyens les plus vulnérables.

En effet, la pénurie de vaccins au Canada retardera davantage l'inoculation des populations les plus à risque, notamment les aînés, les résidents des établissements de soins de longue durée, les membres de communautés autochtones, les enseignants, les premiers intervenants et les travailleurs de la santé de première ligne, à un moment où le nombre de cas de COVID-19 augmente et que des variants hautement contagieux du virus ont atteint nos collectivités. Chaque jour où la distribution du vaccin contre la COVID-19 est retardée entraînera des infections et des morts évitables partout au Canada. Il ne s'agit pas d'une bonne nouvelle.

Si on se fie aux plus récentes modélisations de l'Agence de la santé publique du Canada, nous devrions franchir le cap des 10 000 nouveaux cas par jour en février. Nous demeurons sur une pente fortement ascendante, à cause de la transmission communautaire qui fait des ravages, mais aussi des éclosions dans les centres de soins de longue durée. Les spécialistes de la santé publique nous mettent aussi en garde contre les dangereuses mutations du coronavirus, qui pourraient compromettre les efforts déployés jusqu'ici par le Canada.

Hier, les épidémiologistes de l'Université Simon Fraser ont indiqué que le nombre de cas de COVID-19 pourrait connaître un pic important si le variant découvert au Royaume-Uni s'installe pour de bon au Canada. Les chercheurs ont tâché de calculer la croissance exponentielle des cas de COVID attribuables aux variants les plus inquiétants et ils ont conclu que la situation au Canada pourrait virer à la catastrophe dès le mois de mars si on ne fait rien pour freiner la propagation dès maintenant de ces nouvelles souches. Les auteurs de l'étude s'attendent à ce qu'on ne constate les premiers signaux d'alarme que dans six semaines environ, mais si jamais le pic appréhendé se concrétise, il sera abrupt, et le nombre de cas pourrait aisément doubler en une ou deux semaines, ce qui est de loin supérieur à ce qui a été observé dernièrement dans certaines provinces, dont l'Ontario, puisque les cas avaient alors pris de 30 à 40 jours pour doubler.

On croit que le variant en provenance du Royaume-Uni risque de se transmettre beaucoup plus facilement, car il a un taux de reproduction supérieur de 40 à 80 %. Une telle hausse du taux de transmission est pire qu'une augmentation de la gravité ou de la mortalité du virus, car cela signifie que beaucoup plus de gens pourraient devenir infectés.

● (2030)

Pratiquement partout au Canada, nous avons été en mesure de contenir les variants précédents de la COVID-19 grâce à des mesures de distanciation sociale énergiques. On nous a prévenus, cependant, que dans le cas d'un variant dont la contagiosité serait d'au moins 40 % supérieure, la transmission du virus ne serait probablement pas arrêtée par les mesures qui sont en place aujourd'hui. Par conséquent, au lieu de compter sur le premier ministre, ses engagements ambigus et sa confiance injustifiée, nous devons nous préparer à agir de manière décisive afin de freiner la propagation de la COVID-19 au Canada dès maintenant.

Article 52 du Règlement

Le gouvernement fédéral doit prendre immédiatement des mesures pour empêcher l'arrivée de nouveaux variants au Canada en renforçant les contrôles aux frontières, en interdisant les voyages internationaux non essentiels, en imposant une quarantaine obligatoire à l'hôtel comme en Australie et en Nouvelle-Zélande et en améliorant la détection.

Le gouvernement fédéral doit aussi prendre immédiatement d'autres mesures pour prévenir la propagation de la COVID-19 au Canada, comme des congés de maladie, des normes nationales en matière de soins de santé de longue durée, de fréquents et rapides...

● (2035)

Le Président: Nous passons aux questions et observations.

Le député de Winnipeg-Nord a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, alors que j'écoutais mon collègue, une chose m'a frappé dans ses commentaires, à savoir que le président des États-Unis parle maintenant de 1,1 million de personnes par jour. Le député semblait dire que c'était une très bonne chose. Ce 1,1 million de personnes par jour, qu'on me corrige si je me trompe, signifierait que vers la fin de l'année, tous les Américains auraient eu la chance d'être vaccinés. Nous nous sommes engagés envers les Canadiens par l'intermédiaire du processus que nous avons mis en place...

[Français]

Le Président: Je crois que nous avons un rappel au Règlement.

[Traduction]

Je dois interrompre le député de Winnipeg-Nord.

[Français]

L'honorable députée de Shefford a la parole.

Mme Andréanne Larouche: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement, car il n'y a plus d'interprétation.

Le Président: Il semble y avoir des problèmes d'interprétation ce soir.

[Traduction]

Pouvons-nous vérifier si l'interprétation fonctionne?

[Français]

Cela semble fonctionner maintenant. L'honorable députée de Shefford entend bien l'interprétation désormais.

[Traduction]

Le député de Winnipeg-Nord peut reprendre là où il en était.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je disais essentiellement que le député a parlé de la vaccination de 1,1 million de personnes par jour aux États-Unis et qu'il a beaucoup insisté sur ce point. À ce rythme, l'ensemble de la population américaine serait vaccinée quelque part vers la fin de l'année.

Dans le cadre de notre plan, nous nous sommes engagés à ce que tous les Canadiens puissent se faire vacciner en toute sécurité et sans frais d'ici la fin septembre. Nous avons promis qu'il y aura six millions de doses d'ici la fin mars.

Le député ne convient-il pas que la façon de présenter les choses peut parfois induire en erreur et que, en fait, le gouvernement fournit des chiffres exacts aux Canadiens et aux provinces?

M. Don Davies: Monsieur le Président, je voudrais d'abord corriger mon collègue sur les chiffres utilisés: les États-Unis vaccinaient 1,1 million d'Américains par jour la semaine dernière. Ils ont annoncé aujourd'hui qu'ils passeront à 1,5 million d'Américains par jour. L'administration Biden s'est engagée à vacciner 100 millions d'Américains dans les 100 premiers jours, ce qui signifie qu'environ un tiers des Américains seront vaccinés en trois mois.

Comparons cette situation à celle du Canada, qui doit recevoir six millions de doses en trois mois. Cela représente environ 3 millions de Canadiens, soit 8 % de la population du Canada. Par conséquent, les Américains auront vacciné un tiers de leur population dans les trois ou quatre premiers mois alors que nous en serons à moins de 10 %.

Il y a un autre aspect à ne pas négliger: l'administration Biden annonce un plan. Elle ne se contente pas d'un objectif pour l'avenir et d'un engagement à vacciner tout le monde. Elle présente un véritable plan qui inclut des chiffres par jour. Je mets mon collègue au défi de dire aux Canadiens le nombre de leurs concitoyens qui seront vaccinés par jour, d'aujourd'hui à la fin de l'année.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, j'ai bien aimé ce que mon collègue a dit pour cadrer le débat en cours, plus précisément que ce n'est pas le vaccin du premier ministre. C'est le vaccin des Canadiens et ils méritent de savoir quand les doses seront livrées, à quelles conditions, combien elles nous ont coûté et si nous allons finir par les avoir. Ce sont des renseignements qui ne nous ont pas été donnés à ce jour.

Je me demande si mon collègue pourrait fournir plus de détails sur cet aspect et sur le fait que le gouvernement fédéral devrait cesser de cacher l'information dont nous avons besoin pour savoir à quel moment nous allons recevoir les vaccins, de quel fabricant et dans quelles circonstances, en plus de préciser en quoi ce manque d'information a empêché, d'une part, le Parlement de demander des comptes au gouvernement sur cet enjeu crucial et, d'autre part, a freiné la capacité des gouvernements provinciaux de distribuer rapidement les vaccins.

● (2040)

M. Don Davies: Monsieur le Président, il y a une autre question que l'on ne cesse de poser au gouvernement et à laquelle celui-ci refuse obstinément de répondre. Pourquoi ne rend-il pas publique la moindre ligne de n'importe lequel des sept contrats négociés au nom des Canadiens? Pourquoi ne nous donne-t-il pas ses raisons?

Article 52 du Règlement

Nous comprenons tous qu'il y a peut-être des renseignements commerciaux de nature délicate. Peut-être que les documents renferment certains secrets au sujet de la technologie. Certains éléments confidentiels pourraient peut-être nuire à la capacité de négociier du gouvernement. Mais ces contrats contiennent sûrement des renseignements qui ne font pas partie de ces catégories et que les Canadiens ont le droit de connaître. Le gouvernement persiste toutefois dans son refus de dévoiler quoi que ce soit.

Que doivent en conclure les Canadiens? Comment peut-on croire que les discours du gouvernement correspondent à la réalité? Si on s'adressait à un avocat et que celui-ci nous répondait de ne pas nous en faire, que tout est réglé, mais que l'on ne peut pas consulter les documents même si on le demande, on aurait raison de douter que les documents confirment ce que l'on nous affirme.

Le moment est venu pour le gouvernement de confier aux Canadiens les renseignements de base que contiennent les contrats et d'aider les provinces et les territoires avec leur planification, car c'est à eux qu'incombe la responsabilité de mettre en œuvre les plans de vaccination. Ils ne peuvent pas procéder sans obtenir du gouvernement les renseignements de base, les détails que le gouvernement prend tant de soins à cacher, inexplicablement.

M. Steven MacKinnon (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de partager mon temps de parole avec mon ami et collègue de la région de la capitale nationale, le député de Glengarry—Prescott—Russell. Je suis ravi de pouvoir me lever, du moins symboliquement, à la Chambre pour parler de la livraison des vaccins.

Cela fait presque un an que les Canadiens doivent composer avec cette pandémie. Dès le début, leur santé et leur sécurité ont été nos principales priorités.

[Français]

C'est tout aussi vrai dans ma circonscription, Gatineau, où les gens prennent leur mal en patience autant que les gens de l'île de Vancouver ou de Terre-Neuve-et-Labrador pour qui cette pandémie a été une épreuve. Ce sentiment nous anime et nous motive, tous les jours, à faire en sorte que nous puissions assurer l'approvisionnement, fournir les vaccins, le matériel, l'équipement requis pour l'ensemble des Canadiens, et passer à travers cette pandémie plus rapidement.

Depuis le début de la pandémie, le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement et l'équipe du ministère se sont concentrés sur une chose: assurer la protection de tous les Canadiens. Je me permets de faire le point sur notre situation actuelle et de rassurer les Canadiens en leur disant que nous sommes toujours sur la bonne voie pour fournir des vaccins à tous les Canadiens qui souhaitent en recevoir un.

Depuis le début de la pandémie, nous avons commencé à acheter des centaines de milliers de respirateurs N95, des blouses, des masques chirurgicaux et tout autre équipement de protection individuelle dont les travailleurs de première ligne ont besoin pour assurer la sécurité des Canadiennes et des Canadiens. C'est également la raison pour laquelle nous avons entamé très tôt les négociations avec les manufacturiers des candidats vaccins.

[Traduction]

En fait, le Canada a été l'un des premiers pays à signer des ententes avec Pfizer et Moderna, qui fabriquent bien sûr les deux

seuls vaccins actuellement homologués au Canada. Il l'a fait au début du mois d'août. Nous savions que commander un éventail diversifié de vaccins avec des délais de livraison fermes et la possibilité d'en commander plus garantirait que nous aurions, le plus rapidement possible, suffisamment de doses de vaccins pour tous les Canadiens souhaitant être vaccinés dans les plus brefs délais.

[Français]

Je peux assurer que nous sommes sur la bonne voie pour vacciner tous les Canadiens qui le souhaitent d'ici la fin du mois de septembre 2021. Par le truchement de nos solides négociations avec ces entreprises, nous nous sommes assurés de faire face à toute éventualité, en cas de retard dans la livraison des vaccins et dans la chaîne d'approvisionnement mondiale. Nous nous sommes préparés à cette situation et nous sommes convaincus que nous serons encore en mesure d'atteindre notre objectif de la fin de septembre.

● (2045)

[Traduction]

Nous comprenons que les Canadiens attendent impatiemment les vaccins. C'est certainement le cas des électeurs dans ma circonscription, et je sais que tous les députés vivent une situation semblable. Qu'il s'agisse de personnes vivant dans des foyers de soins de longue durée, de travailleurs de première ligne, d'employés à l'épicerie ou de chauffeurs, tout le monde est anxieux et veut avoir accès à un vaccin rapidement. C'est une source quotidienne de motivation qui nous pousse à poursuivre les efforts. Je tiens à rassurer la population, par l'intermédiaire des députés, que nous sommes toujours sur la bonne voie.

Je voudrais expliquer les retards que nous constatons cette semaine avec le vaccin Pfizer. Pfizer est en train de moderniser ses installations de production. Bien que ce soit temporaire, cela signifie que les vaccins que nous devions recevoir cette semaine arriveront un peu plus tard, mais soyons clairs: la modernisation ne changera rien au nombre de doses que nous recevrons, nous recevrons le nombre prévu. Nous sommes toujours en mesure de vacciner au moins 3 millions de personnes d'ici la fin du mois de mars.

[Français]

Je me permets de rappeler que nous avons été l'un des premiers pays à approuver un vaccin et à commencer sa distribution dans l'ensemble du pays. À ce jour, nous avons déjà distribué 1,1 million de vaccins, ce qui nous place parmi les cinq premiers pays du G20 pour la vaccination contre la COVID-19.

Comme nous l'avons toujours souligné, les livraisons de vaccins par Pfizer et Moderna se poursuivront au cours des prochaines semaines et 3 millions de personnes seront vaccinées dans tout le pays d'ici la fin de mars. D'ici la fin de juin, 13 millions de personnes seront vaccinées et, d'ici la fin de septembre, 36 millions de Canadiens pourront être vaccinés avec les commandes de ces deux manufacturiers seulement.

[Traduction]

À elles seules, Pfizer et Moderna sont en mesure de nous fournir ces vaccins. Grâce à nos accords solides avec les deux candidats, nous avons réussi à nous procurer suffisamment de doses pour pouvoir vacciner tous les Canadiens qui le souhaitent. Nous avons conclu des accords avec cinq autres candidats, dont deux font actuellement l'objet d'un examen par Santé Canada. Grâce à ces contrats, nous aurons beaucoup plus de doses qu'il nous en faut pour vacciner l'ensemble des Canadiens.

Article 52 du Règlement

Avec l'aide de l'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada, nous nous sommes également assurés que la distribution aux provinces se déroule sans problème. Pour garantir l'efficacité de la livraison des vaccins, nous avons conclu des contrats avec FedEx et Innomar Strategies pour assurer la logistique des vaccins.

[Français]

Nous nous sommes également assurés que nous disposons d'assez de congélateurs pour maintenir les vaccins stables, afin qu'ils soient prêts à utiliser. De plus, nous avons acheté des seringues, des aiguilles, de la gaze, des pansements, des récipients pour objets tranchants et d'autres équipements nécessairement à l'administration des vaccins et nous les fournissons gratuitement à toutes les provinces et à tous les territoires. Nous avons tenu les Canadiens informés tout au long du processus, afin qu'ils puissent être sûrs que chaque décision est réfléchie et que nous faisons les meilleurs choix pour les soutenir. Telle est notre approche depuis le début.

[Traduction]

Nous sommes bien partis avec l'acquisition d'équipement de protection individuelle et d'autres équipements médicaux dont les travailleurs de première ligne avaient besoin. Quand le marché mondial était incroyablement instable et la demande était élevée, nous étions tout de même en mesure d'acheter et de livrer l'équipement de protection individuelle dont on avait tant besoin, en l'espace de quelques semaines. Nous avons adopté la même approche avec les vaccins, et maintenant nous constatons les avantages des ententes solides que nous avons conclues.

Malgré les assurances que nous avons données à la Chambre et au public, l'opposition tente malheureusement encore une fois de dire en quelque sorte que le gouvernement a raté la cible. Rien n'est plus faux. Je sais que les députés de l'opposition ont le droit et le privilège de soulever des questions, et que parfois ils ont besoin d'en soulever, mais, à mon avis, nous pouvons tous convenir que les Canadiens ont besoin de transparence et doivent avoir l'assurance que le gouvernement sera là pour les aider et qu'il leur fournira les vaccins nécessaires pour vaincre la pandémie.

[Français]

La rhétorique utilisée par l'opposition l'automne dernier n'était que des paroles en l'air. À peine quelques jours plus tard, nous avons annoncé que les premiers vaccins avaient été approuvés et que la distribution allait commencer.

[Traduction]

Le Parti conservateur a tenté de faire peur aux Canadiens et de semer la panique en laissant entendre que les vaccins n'arriveraient pas avant 2030. Nous savons à quel point cette affirmation est ridicule. Comment peut-on s'attendre maintenant à ce que les Canadiens fassent confiance aux conservateurs? C'est irresponsable de continuer à semer le doute et à susciter la peur malgré les preuves irréfutables que nous sommes sur la bonne voie pour recevoir suffisamment de vaccins ce trimestre, au prochain trimestre et tout au long de l'année.

● (2050)

[Français]

Alors que les conservateurs continuent de faire preuve de partialité et d'essayer de gagner du terrain par des tactiques de peur, nous continuerons à travailler fort pour les Canadiens et à prouver que nous avons leurs intérêts fondamentaux à cœur.

En réponse aux affirmations selon lesquelles nous sommes désormais loin derrière d'autres pays en termes de fourniture de vaccins, je souhaite dire que nous sommes toujours en bonne position parmi les pays du G20. En fait, le Canada a commencé à recevoir des vaccins en décembre, bien avant bon nombre de pays. Des pays comme le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Corée du Sud n'ont même pas encore commencé à vacciner leur population.

[Traduction]

En réponse à ceux qui prétendent que nous aurions dû voir venir les retards de production et agir, je voudrais préciser que, effectivement, nous avions anticipé des retards dans le calendrier de livraisons. La course vers la vaccination des habitants de tous les pays dans le monde se fait sous haute tension et sous haute pression. Nous nous attendions à ce que le système subisse des pressions et c'est pourquoi nous avons pris soin de prévoir le coup en nous dotant d'une stratégie d'approvisionnement diversifiée qui ferait que tout retard n'aurait que de minimes conséquences. C'est ce qui explique que nous sommes toujours en voie d'atteindre les objectifs quant aux livraisons du trimestre actuel.

Comme d'habitude, l'argumentaire de l'opposition prend l'eau. Encore une fois, les députés font des affirmations à l'emporte-pièce sans fondement et, encore une fois, nous faisons la démonstration que le gouvernement est là pour répondre aux besoins des Canadiens.

[Français]

Comme nous l'avons prouvé à maintes reprises, notre gouvernement place les intérêts des Canadiens au premier plan de chacune des décisions qu'il prend. Nous savions que la distribution de vaccins serait un élément décisif et compliqué de notre réponse à la COVID-19. Nous voulions nous assurer que nous serions prêts à faire face à toute éventualité et que les Canadiens seraient en mesure de recevoir un vaccin dès que possible.

C'est exactement ce que nous avons fait. La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et notre équipe ont négocié des contrats solides avec sept fournisseurs de vaccins candidats, un nombre de contrats sans précédent pour nous assurer que nous aurions suffisamment de vaccins pour chaque Canadien qui le désire.

[Traduction]

Nous avons créé un plan de logistique solide qui fait que, dès que ces vaccins arrivent au Canada, ils peuvent être distribués à l'ensemble des provinces et territoires aussi rapidement que possible. À chaque étape, nous avons tout fait en notre pouvoir pour protéger les Canadiens et ce n'est certainement pas à la veille de changer.

[Français]

Nous continuerons de garder le cap et de travailler fort jusqu'à ce que chaque Canadien qui souhaite un vaccin y ait accès. Alors que l'opposition et les conservateurs continuent de verser dans la partialité, nous nous concentrerons sur les Canadiens et ferons tout notre possible pour qu'ils soient en sécurité et en bonne santé.

[Traduction]

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le député libéral, et il n'a cessé de dire que le gouvernement était sur la bonne voie en ce qui concerne les vaccins. Je me demande ce qu'il dit à quelqu'un qui a un parent dans une maison de soins pour personnes âgées auquel il ne peut pas rendre visite. Je me demande ce qu'il dit à quelqu'un qui a eu un petit-enfant né ces derniers temps, mais qui n'a jamais pu le rencontrer. Je me demande ce qu'il dit à quelqu'un qui espère se marier et commencer sa vie de couple, mais qui a dû attendre, ou à des personnes qui ont perdu un être cher et ne peuvent pas organiser de service commémoratif.

Je me demande ce qu'il dit à tous ces gens. Je me demande ce qu'il dit aux personnes qui ont des problèmes de santé mentale à cause des enfermements auxquels elles sont confrontées. Que dit-il à ces personnes? Cela ressemble-t-il à « sur la bonne voie » pour lui? Je n'en ai certainement pas l'impression, et je sais que ce n'est certainement pas le cas pour un grand nombre de Canadiens qui attendent un vaccin alors que le gouvernement prend du retard. Que dit-il à ces personnes lorsqu'il affirme qu'elles sont « sur la bonne voie »?

M. Steven MacKinnon: Madame la Présidente, ce que je dis à toutes ces personnes, qui ressemblent toutes à des habitants de ma circonscription et, sans doute, de la circonscription du député et de toutes les circonscriptions du pays, c'est que leurs histoires nous motivent, nous poussent à agir, nous tirent du lit le matin et nous permettent de faire tout en notre pouvoir pour distribuer absolument toutes les doses de vaccin aux Canadiens le plus rapidement possible. C'est ce que nous faisons chaque jour. Voilà pourquoi nous avons conclu un nombre aussi élevé de contrats avec des fabricants de vaccins. Nous avons eu beaucoup de chance que deux des sept vaccins pour lesquels nous avons conclu un contrat soient déjà homologués et en cours de distribution, ce qui constitue un miracle de la science, tandis que deux autres vaccins liés à ces contrats sont en cours d'homologation. Il s'avère que les décisions que nous avons prises étaient très sages.

Je tiens à dire au jeune couple qui veut se marier ou à la mère qui veut visiter sa grand-mère dans un établissement de soins de longue durée que leur pays est de tout cœur avec eux et qu'il s'efforce de les vacciner et de vacciner leur mère et leurs grands-mères le plus tôt possible.

• (2055)

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire de son discours.

Je veux revenir sur un événement qui s'est produit un peu plus tôt aujourd'hui. Le premier ministre a convoqué la presse pour ne rien annoncer de nouveau, finalement. Il n'a rien annoncé de nouveau sur les restrictions aux voyageurs ni sur l'approvisionnement en vaccins. Il voulait rassurer la population à ce sujet, mais il nous a plutôt inquiétés davantage. Notre dépendance aux productions étrangères, pour ce qui est des doses de vaccins, devient inquiétante quand d'autres nations menacent de mettre en place des restrictions à l'exportation, comme cela pourrait être le cas pour le vaccin AstraZeneca.

Un journaliste a demandé au premier ministre ce qui se passerait si cela arrivait pour un vaccin approuvé par Santé Canada. Le pre-

Article 52 du Règlement

mier ministre a répondu que ce serait extrêmement préoccupant, sans plus.

Le secrétaire parlementaire a-t-il une réponse un peu plus rassurante pour nous?

M. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je peux rassurer mon honorable collègue sur le fait que le premier ministre, ses ministres, la diplomatie canadienne et l'ensemble du gouvernement travaillent avec nos homologues en Europe.

Ces pays sont parmi nos plus proches alliés. Nous avons travaillé avec les pays de l'Europe et du monde entier pour garder ouvertes les lignes d'approvisionnement et les chaînes d'approvisionnement pour l'équipement de protection individuelle. Nous le ferons bien évidemment dans le cas des vaccins et nous tenons à rassurer la Chambre sur le fait que les contrats signés pour les vaccins qui doivent être livrés dans le premier trimestre de l'année en cours sont intacts. Nous attendons ces livraisons d'ici la fin mars.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à commencer en reconnaissant la tension exercée sur les Canadiens lors de cette deuxième vague de la pandémie.

Nous sommes tous fatigués, anxieux et frustrés par la résurgence du virus, l'incertitude permanente et les perturbations constantes de notre vie quotidienne. La durée de la pandémie est longue et difficile et continue à faire des ravages dans tous les aspects de notre vie, y compris notre bien-être économique ainsi que notre santé mentale et physique. Nous savons que la seule chose qui nous permettra de reprendre une vie normale est un vaccin contre la COVID-19. Nous l'attendons tous avec impatience. Il n'arrivera jamais assez tôt et la pandémie continue de nous accabler chaque jour.

Je demande aujourd'hui, maintenant plus que jamais, que nous nous élevions au-dessus des différences politiques et des lignes de parti, et que nous nous unissions pour aider le pays à traverser le stade le plus difficile de la crise. La réponse du Canada à la pandémie de la COVID-19 nécessite la mobilisation de tous afin de s'assurer que nous passerons à travers cette épreuve et que nous remontrons la pente. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser prendre par la stratégie du bord de l'abîme. Nous sommes à un point critique de la pandémie et nous devons unir nos forces pour franchir cette dernière ligne droite. Pour que le Canada puisse franchir la ligne d'arrivée, nous devons tous, au sein de la Chambre, travailler ensemble dans le cadre d'une approche collaborative totale. Cette approche est au cœur de notre stratégie depuis le début et elle est plus que nécessaire maintenant.

Notre gouvernement a tenu ses engagements envers les Canadiens. Qu'il s'agisse de travailler jour et nuit dans un marché mondial hyper compétitif pour obtenir les équipements de protection individuelle essentiels, d'acquérir l'un des portefeuilles de vaccins les plus diversifiés au monde ou d'agir rapidement pour fournir des doses des deux vaccins actuellement approuvés aux provinces et aux territoires. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous parviendrons à surmonter cette situation. Il est temps de baisser la température et de nous concentrer sur ce dont les Canadiens ont besoin de notre part.

Article 52 du Règlement

Alors que nous lançons la plus grande campagne de vaccination de l'histoire du Canada, nous savions qu'il y aurait probablement quelques obstacles sur la route. Lorsqu'on entreprend ce genre d'initiatives dans le cadre d'une urgence mondiale, il faut s'y attendre. Nous l'avons constaté lors du récent ralentissement de nos livraisons du vaccin Pfizer qui, je le rappelle, est ressenti par tous les pays approvisionnés par l'usine européenne. Nous savions que nous aurions probablement à relever des défis en ce qui a trait à l'offre étant donné la complexité de la fabrication, une demande mondiale sans précédent et une accélération rapide de la production.

C'est précisément avec ce type de questions à l'esprit que le Canada a mis en place sept accords avec les principaux fabricants et développeurs de vaccins afin de garantir la diversité et la flexibilité de nos chaînes d'approvisionnement. Pour être clair, je comprends et partage les préoccupations des Canadiens concernant ce retard de livraison temporaire. Soyons rassurés: la ministre, le premier ministre, le secrétaire parlementaire de Services publics et Approvisionnement Canada sont en contact permanent avec les représentants de Pfizer pour réitérer fermement l'importance pour le Canada de revenir à son calendrier de livraison habituel le plus rapidement possible.

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, Pfizer nous assure qu'en fin de compte nous recevrons chaque dose promise et que nous avons achetée. Bien sûr, c'est regrettable et ce n'est pas une bonne nouvelle compte tenu de l'urgence de notre situation. C'est la réalité de la situation volatile et de l'environnement dans lequel nous opérons. Je tiens à rassurer la Chambre sur le fait que Pfizer s'est engagée à atteindre notre objectif pour le premier trimestre et que les livraisons augmenteront considérablement comme promis au printemps. Entre Moderna et Pfizer, nous aurons accès à 80 millions de doses en 2021 et nous aurons suffisamment de vaccins pour tous ceux qui, au Canada, sont admissibles et souhaitent être vaccinés d'ici la fin du mois de septembre.

Nous voulons tous que cette campagne de vaccination se déroule sans encombre et à la vitesse de l'éclair. Malheureusement, nous devons simplement prévoir que ce genre de problème et d'autres peuvent survenir; comme toujours, nous devons nous adapter. Dans notre stratégie d'approvisionnement, notre gouvernement s'est assuré l'accès à un portefeuille diversifié en signant sept accords relatifs aux principaux candidats vaccins.

● (2100)

Ces sept accords prévoient l'accès à pas moins de 234 millions de doses de vaccins contre la COVID-19, ainsi que la possibilité d'acheter jusqu'à 164 millions de doses supplémentaires. Depuis le début, nous avons adopté une approche diversifiée pour l'achat de vaccins. Nous n'avons pas mis tous nos œufs dans le même panier. Nous nous sommes assurés de diversifier notre risque en constituant notre carnet de commandes de vaccins auprès de multiples sources d'approvisionnement. Ceci garantira aux Canadiens un accès à des vaccins contre la COVID-19 sûrs et efficaces dès qu'ils seront disponibles.

Nous ne pourrions évidemment pas vaincre ce virus au Canada si nous ne l'éliminons pas partout. C'est pourquoi nous participerons au mécanisme mondial d'approvisionnement COVAX, qui permettra la mise au point et le déploiement de vaccins contre la COVID-19 sûrs, efficaces et accessibles dans le monde entier. Soutenir d'autres pays dans leur lutte contre la COVID-19 est un investissement essentiel qui contribuera à mettre fin à cette pandémie dans le monde entier.

Qu'on ne se méprenne pas: nous luttons de front contre cette pandémie et la priorité absolue de ce gouvernement reste de protéger la population contre la COVID-19, de sauver des vies et de soutenir les Canadiens en temps de crise. Notre gouvernement continue à faire tout en son pouvoir pour relever les défis de cette pandémie. Cependant, pour être plus efficaces, nous devons faire front commun. En tant que députés élus à la Chambre, nous avons le devoir de nous élever au-dessus de nos intérêts politiques et de nous concentrer sur la protection des Canadiens. C'est un moment charnière de notre histoire, qui exige une action rapide et unifiée. Nous devons nous unir pour servir les Canadiens et travailler chaque jour à la Chambre pour faire face à la pandémie de manière responsable et efficace pendant cette dernière ligne droite. Les Canadiens n'en attendent pas moins de notre part.

Alors que nous continuons d'observer une augmentation du nombre d'infections, notre gouvernement reste concentré sur sa réponse et sur la reconstruction de l'économie, tout en se préparant à faire face à n'importe quel scénario en ces temps instables. Toutefois, nous savons que la véritable solution, l'administration à grande échelle d'un vaccin approuvé, prendra du temps et qu'il y aura des défis à relever en cours de route. En attendant, les Canadiens doivent continuer à gérer les risques de la COVID-19, à suivre les conseils de santé publique et à redoubler d'efforts pour ralentir la propagation du virus. C'est un travail difficile qui nous met à l'épreuve d'une manière que nous n'aurions jamais pu imaginer. Toutefois, ensemble, nous allons nous en sortir et nous nous en tirons plus forts.

Je veux réitérer à quel point il est essentiel que nous nous engageions à travailler ensemble pour la santé et la sécurité de chaque Canadien. Pour surmonter cette pandémie une fois pour toutes, nous devons tous travailler ensemble, tous les paliers de gouvernement, toutes les communautés, tous les Canadiens.

Pour finir, je tiens à remercier le médecin-hygiéniste du Bureau de santé de l'est de l'Ontario, le Dr Paul Roumeliotis, et son équipe, qui ont déjà entamé la campagne de vaccination chez nous dans Glengarry—Prescott—Russell. Cette équipe est formidable.

● (2105)

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Madame la Présidente, je souhaite d'abord dire à mon collègue qu'aucune entreprise ou institution sérieuse ne pourrait avancer sans avoir de plan de match clair établi sur papier. C'est ce qui nous manque, beaucoup.

Toute entreprise qui veut survivre, surtout en période de pandémie, a le devoir de faire de la planification, de prévoir l'imprévisible, d'établir un plan de match. C'est ce qu'on ne voit pas, c'est ce qu'on n'entend pas de la part de ce gouvernement. Nous souhaitons voir évoluer ses prévisions pour les prochains mois. À l'heure actuelle, ce ne sont que des propos qui sont lancés, que des prévisions qui ne sont malheureusement absolument pas acceptées par les électeurs. Aucun conseil d'administration n'accepterait que son directeur général agisse comme le fait notre premier ministre actuellement.

Ma question pour mon collègue est très simple. Comme son prédécesseur l'a si bien mentionné tantôt, certains pays n'ont pas encore commencé à vacciner leur population. J'aimerais donc simplement savoir pourquoi, selon lui, la Nouvelle-Zélande n'a pas commencé à vacciner sa population.

Article 52 du Règlement

M. Francis Drouin: Madame la Présidente, je suis content que mon collègue discute de la Nouvelle-Zélande.

Pour ma part, je vais me concentrer sur le programme de vaccination du Canada et je vais peut-être corriger mon collègue pour avoir dit que nous n'avions pas de plan. Je peux le rassurer: le Canada a une garantie de livraison de 6 millions de doses de vaccins d'ici le 31 mars. Je peux aussi lui dire que, d'ici le mois de juin, nous allons recevoir 26 millions de doses supplémentaires au Canada. S'il ne juge pas que ce plan est concret, je peux aussi lui mentionner que nous avons déjà reçu 1,1 million de doses au pays.

Pour ma part, je pense que nos prévisions sont crédibles. Il est certain qu'aujourd'hui et cette semaine, nous manquons de vaccins. Cependant, à écouter certains discours de mes collègues, cela ne revient pas à dire à la population que, parce que nous n'avons pas eu la chance d'avoir ces vaccins cette semaine, nous pourrions tout simplement déconfiner l'ensemble de la population la semaine prochaine. Je pense qu'il faut faire attention à la façon dont nous présentons les arguments de nature politique à la population.

[Traduction]

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, bien entendu, les provinces éprouvent en réalité des difficultés à distribuer les vaccins parce qu'elles n'en ont pas. Nous sommes dans une situation où les travailleurs de première ligne et les premiers intervenants comme les pompiers, les enseignants ainsi que les employés d'épicerie et les travailleurs agricoles qui travaillent pour nourrir la population n'ont pas accès aux vaccins parce que les provinces n'en ont pas. J'espère que le député et le gouvernement ont à cœur de résoudre cette situation.

Voici ma question pour le député: en ce qui a trait aux vaccins pour tous, le gouvernement libéral y inclut-il les travailleurs migrants, avec et sans papiers? Le gouvernement adoptera-t-il une approche qui nous garantira que toute personne qui veut être vaccinée pourra l'être gratuitement? Les vaccins seront-ils accessibles sans qu'on exige, par exemple, une carte d'assurance-maladie? Les travailleurs n'auront-ils rien à craindre des autorités?

• (2110)

M. Francis Drouin: Madame la Présidente, il est important de mettre les choses en perspective. Ce matin, j'ai lu un article qui expliquait à quel moment l'Europe envisageait d'avoir vacciné 70 % de sa population. Elle s'attend à y parvenir d'ici l'été prochain, au plus tard en septembre 2021. Je me suis également renseigné pour savoir à quel moment l'Australie envisageait d'avoir vacciné toute sa population. À l'heure actuelle, elle prévoit l'avoir fait en octobre ou en novembre, si tout va bien.

Au Canada, on prévoit inoculer tous les Canadiens qui souhaitent recevoir le vaccin d'ici la fin de septembre. Le premier ministre, la ministre de la Santé et la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement ont indiqué clairement que la vaccination sera gratuite pour tous les Canadiens.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je remercie le député de Glengarry—Prescott—Russell. Cela semble remonter à très, très longtemps, mais je l'appelais « mon voisin » à une certaine époque, puisque nous étions assis très près l'un de l'autre au Parlement lorsque cela se faisait encore.

Nous tenons ce soir un débat crucial. Je tiens à mentionner quelques points pour qu'ils soient consignés dans le compte rendu, puisque je n'aurai pas d'autre occasion d'intervenir.

Je suis d'accord avec le député de Vancouver Kingsway: les Canadiens devraient bénéficier de renseignements transparents à propos des contrats et ils ont le droit de savoir quelles dispositions ont été négociées pour l'obtention des vaccins. Je ne me montre pas aussi critique que d'autres députés de l'opposition à propos de l'approvisionnement actuel en vaccins. Ces vaccins n'existaient même pas il y a quelques mois. Qui aurait pu prévoir qu'il faudrait acheter des congélateurs capables de produire des températures extrêmement basses? Cela dit, je suis inquiète. Je ne sais pas si le député pourra répondre à la question que voici. S'il en est incapable, peut-être qu'il pourra demander l'aide d'un membre du Cabinet.

Le Canada cherchait à obtenir non seulement des vaccins, mais aussi d'autres traitements, plus précisément des traitements par anticorps. Le ministère de l'Innovation et des Sciences a d'ailleurs investi quelque 200 millions de dollars dans une entreprise située à Vancouver, AbCellera, partenaire d'Eli Lilly. Le traitement qu'elle avait inventé s'annonçait très prometteur, apparemment. Le Canada a reçu des dizaines de milliers de doses de ce traitement, qui pourrait s'avérer efficace.

La gamme complète de traitements, de vaccins et de mesures de prévention envisagée comprenait des traitements par anticorps. Le député pourrait-il nous dire ce qu'il est advenu de cette stratégie?

M. Francis Drouin: Madame la Présidente, la députée me manque aussi. Nous sommes à une époque différente.

Cela dit, au cas où je n'aurais pas assez de temps pour répondre à toute la question, je vais dire que toutes les stratégies que nous mettons en place sont fondées sur des données scientifiques. Je sais que la Dre Tam, de l'Agence de santé publique du Canada, fait un excellent travail pour guider le Canada et je n'ai que des louanges à lui faire.

Nous pourrions discuter de la question des contrats lorsque la pandémie sera terminée. Pour l'instant, sachant que le vaccin est une denrée rare dans le monde, je ne pense pas que ce soit une bonne idée de divulguer tous les contrats que le Canada a conclus.

• (2115)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais mentionner que je partagerai mon temps de parole avec le député de Foothills.

Le débat d'aujourd'hui porte sur les vaccins et la difficulté de recevoir les vaccins, mais je voudrais en profiter pour dire ce qui suit.

J'ai entendu plusieurs de mes collègues libéraux ce soir parler d'un manque de collaboration de la part des partis de l'opposition, particulièrement du Parti conservateur. Je dois rappeler à tout le monde qu'il y a un an exactement, lorsque le virus a fait son apparition, c'est le Parti conservateur qui a demandé une rencontre d'urgence du Comité permanent de la santé pour faire le point sur le virus. En tant que porte-parole en matière de sécurité publique, je me suis moi-même présenté au Comité pour poser des questions sur ce qui se passait avec nos frontières. À ce moment-là, le 30 janvier 2020, on m'a répondu qu'on commençait à regarder cela. Dès le début, nous avons une approche de collaboration.

Article 52 du Règlement

Ce qui nous préoccupait, c'est qu'il y avait une forme de déni de la part du gouvernement, de la part de la ministre de la Santé à l'époque et du premier ministre. Ils mentionnaient que ce n'était pas dangereux, qu'il ne fallait pas s'inquiéter et qu'on n'avait pas besoin de protection ou de masques. On disait que ce n'était pas transmissible. Dès le début, il y avait un déni, et cela nous inquiétait.

Par la suite, on a vu que la façon la plus facile et la plus rapide de bloquer le virus au Canada était de contrôler notre frontière. Nous l'avons demandé. J'ai mentionné que la frontière était notre première ligne de défense. On n'a rien fait. On disait qu'on regardait cela et que nos agents des services frontaliers donnaient de l'information aux passagers qui arrivaient de l'étranger. Nous avons dit qu'il fallait avoir des mesures beaucoup plus sévères. Parfois on nous disait que le Canada est un grand pays et que le territoire est immense. Je veux bien comprendre, mais il reste qu'il y a trois grands aéroports internationaux: Vancouver, Toronto et Montréal. Si on concentre nos vols sur ces aéroports, on parle de trois endroits. Même si le pays fait 10 millions de kilomètres carrés, on peut quand même contrôler trois aéroports. Ce n'est pas pire qu'un pays plus petit avec le même nombre d'aéroports.

Donc, c'est la façon très molle de réagir qui nous dérange. Si on avait collaboré comme une Équipe Canada, si le gouvernement avait répondu que ce que les conservateurs disaient avait du sens et qu'on pouvait s'entendre pour réagir, nous aurions pu facilement travailler ensemble.

C'est facile, on dit que les partis de l'opposition ne veulent pas collaborer, alors que nous faisons des gestes concrets de collaboration. Cela ne fonctionne pas. À un moment donné, il faudrait s'entendre.

Depuis un an maintenant, le mot que je retiens de tout ce qui se passe sur tous les plans, que ce soit au sujet de la frontière, des vaccins ou même des programmes économiques comme la PCU, par exemple, c'est le mot « cohésion ». Je retiendrai le mot « cohésion » de l'année 2020 et du début de l'année 2021 au sujet du gouvernement.

Nous faisons notre possible pour aider. Même lorsque nous avons discuté du programme économique, nous avons présenté des éléments concernant les problèmes que nous voyions venir. Ce n'est pas parce que nous sommes dans l'opposition que nous sommes stupides. Nous sommes des gens d'expérience. Nous avons une vie avant d'être députés. Nous proposons des amendements qu'on rejetait du revers de la main. Pire, on a dit publiquement que les conservateurs ne veulent pas aider les Canadiens...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je dois interrompre le député pour vérifier si l'interprétation fonctionnelle comme il faut.

L'honorable député peut poursuivre puisque tout fonctionne.

M. Pierre Paul-Hus: Madame la Présidente, comme je le disais, depuis le début de la pandémie, nous avons travaillé à amener des solutions et des propositions pour aider, mais le gouvernement les a rejetées du revers de la main. Donc, c'est difficile pour nous d'accepter...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): À l'ordre. Je pense qu'il y a un problème avec le microphone du député, car l'interprète a de la difficulté à comprendre ce qu'il dit. Apparemment, elle n'a pas de problème à me suivre quand je parle d'ici. Je demanderais au député de bien vouloir vérifier qu'il est branché sur le bon canal avant de poursuivre.

Il semble que tout fonctionne. J'invite donc le député à reprendre la parole.

M. Pierre Paul-Hus: Madame la Présidente, je parlais de cohésion et de transparence.

Lorsqu'on parle de vaccins, le reproche est qu'il y a un manque de transparence. J'ai entendu mes collègues libéraux dire qu'on ne peut pas divulguer les ententes. Comment dans ce cas expliquer que nous avons ces renseignements pour ce qui est des Américains? J'ai ici huit pages d'informations qui proviennent du département américain de la Santé. On y trouve l'ensemble des ententes signées avec les différentes compagnies depuis le mois de mars 2020. On voit très bien, par exemple, que 1,9 milliard de dollars a été donné à Pfizer. On y indique clairement que les 100 millions de doses initiales doivent être données aux citoyens américains et distribuées directement par Pfizer. J'ai huit pages d'informations de ce genre. Pourquoi les Américains peuvent-ils divulguer les montants investis et la quantité de vaccins dans les contrats alors que, chez nous au Canada, nous demeurons dans l'obscurité?

J'entendais mes collègues du Bloc québécois qui en parlaient plus tôt. C'est ce qui nous préoccupe le plus. Lorsqu'on veut travailler en « équipe Canada », on doit être transparent avec les collègues. Les porte-paroles ont-ils été convoqués à une réunion pour recevoir des informations? Leur a-t-on demandé de collaborer en leur fournissant de l'information? Non. Personne n'a fait cela. Il est donc très insultant de nous faire attaquer ainsi.

Par ailleurs, j'ai entendu parler du cas de la Nouvelle-Zélande. On se demande pourquoi il n'y a pas de campagne de vaccination en cours là-bas. Il faut comprendre que la Nouvelle-Zélande est un modèle au chapitre du contrôle des frontières, ce qui explique qu'il n'y a presque pas de cas de COVID-19 là-bas et que la vaccination y est donc beaucoup moins urgente. Les frontières sont très bien contrôlées, les cas de COVID-19 sont très peu nombreux, et même l'économie roule, tout comme en Australie. Ces pays n'ont donc pas le même problème que chez nous.

Comme je le disais, l'opacité du gouvernement constitue un problème incroyable.

Puisqu'on parle de vaccins, le problème numéro un, c'est l'entente qui a été conclue au moins de mai 2020 avec le régime communiste chinois et l'entreprise CanSino Biologics. On l'a encore vu ce matin dans un article. Les brevets canadiens, la propriété intellectuelle canadienne, nos connaissances, tout a été transféré à CanSino Biologics. Qu'a fait cette compagnie? Elle a laissé les conteneurs d'équipement de fabrication sur le quai en Chine, puis a dit d'oublier le Canada. On lui a envoyé toute l'information et toutes les connaissances et elle nous a dit qu'elle ne ferait rien pour nous. C'est pour cela que le gouvernement canadien a été obligé de pédaler. Alors que les autres pays avançaient avec Pfizer, Moderna et les autres, nous, nous avons pris du retard parce que nous avons fait confiance au régime communiste chinois.

Madame la Présidente, est-ce que vous me faites signe pour m'indiquer qu'il me reste une minute?

• (2120)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je vais devoir à nouveau interrompre le député parce que nous éprouvons des difficultés avec le son. Puisqu'il semble que les interprètes entendent mieux l'honorable député lorsque mon micro est allumé, je vais demander que mon micro reste allumé le temps que l'honorable député poursuive son intervention.

La parole est à l'honorable député.

M. Pierre Paul-Hus: Je vous remercie, madame la Présidente.

La première erreur était donc cette entente signée avec CanSino et qui n'a pas été respectée par le régime communiste chinois. Le Canada a pris du retard à la suite de cela. Nous avons mentionné cela depuis le début, mais, chaque fois que nous rappelions que nous accusions plusieurs semaines de retard par rapport à nos partenaires internationaux, on se moquait de nous au lieu de nous répondre que c'était vrai et qu'on allait essayer de s'entraider. Chaque fois, le gouvernement libéral n'a offert aucune collaboration.

Comme le temps qui m'est accordé tire à sa fin et que le son est malheureusement mauvais, je vais conclure mon intervention. En tant que porte-parole du Parti conservateur, à l'époque en matière de sécurité publique et maintenant en matière d'approvisionnement, je souhaite collaborer et travailler avec le gouvernement afin d'aider les Canadiens à s'en sortir le plus vite possible.

On veut tous vaincre cette maudite pandémie de la COVID-19, qui nuit à l'économie canadienne et à la santé des Canadiens. Or, la seule façon de le faire, c'est avec de la transparence et de la cohésion. C'est tout ce que nous demandons. Je suis assez sûr que tous mes collègues de tous les partis de l'opposition sont d'accord avec moi.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, j'ai apprécié le discours de mon collègue. Nous travaillons souvent sur les mêmes dossiers, qu'ils soient en lien avec la sécurité publique ou les frontières. Nous nous intéressons aux mêmes enjeux. Je suis tout à fait d'accord avec lui sur le fait qu'il y a un manque de transparence, un manque de cohérence, et j'ajouterais même un manque de leadership, dans la gestion de l'approvisionnement des vaccins. Je suis certaine qu'il sera d'accord avec moi.

Pour le premier ministre, cela ne semble pas être un automatisme d'appeler les compagnies pharmaceutiques quand on se rend compte qu'il y a des problèmes. Cela ne semble pas être un automatisme de trouver des solutions aux retards que l'on connaît aujourd'hui.

Comment se fait-il que des pays comme les États-Unis puissent voir les détails des contrats qui sont signés entre les gouvernements et les compagnies pharmaceutiques? Comment se fait-il qu'on n'ait pas ces détails? Il y a un manque de transparence de la part du gouvernement. J'aimerais connaître l'opinion de mon collègue là-dessus.

• (2125)

M. Pierre Paul-Hus: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question.

Comme je l'ai mentionné dans mon discours, on peut voir la liste de toutes les ententes que le gouvernement américain a signées avec les différentes compagnies. C'est très clair, on voit vraiment tout ce qui est prévu et l'on comprend comment 6 % de la popula-

Article 52 du Règlement

tion américaine a été vaccinée. Si des Québécois se sont fait vacciner en Floride, c'est parce que les États-Unis ont su s'organiser.

De notre côté, nous avons seulement la moitié de l'information. Le premier ministre sort de sa résidence pour nous dire des choses qui ne sont pas claires. Ce n'est jamais clair. Cohésion et transparence sont les mots à retenir.

[Traduction]

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Madame la Présidente, le député d'en face reproche au gouvernement de ne pas avoir fermé les frontières assez rapidement. Je tiens à lui signaler qu'en vertu du Règlement sanitaire international, auquel le Canada est assujéti en tant que membre de l'OMS, le gouvernement doit prendre les mesures les moins restrictives en ce qui concerne les voyages et le commerce. Si je ne m'abuse, ce règlement et les mesures qui en découlent ont été adoptés notamment en réponse aux critiques du gouvernement conservateur pendant la pandémie du SRAS. Le gouvernement de l'époque avait dénoncé la décision de l'OMS d'imposer des restrictions de voyage à ce moment. Le gouvernement conservateur a donc contribué à ce que cette exigence soit incluse dans le Règlement sanitaire international.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Madame la Présidente, je comprends le sens de la question de mon collègue. En même temps, il faut savoir qu'un rapport a été rédigé, et mon ancien collègue Tony Clement nous a donné des conseils à cet égard. On peut critiquer chaque année, chaque critique, mais à un moment donné, ce que nous voulons, c'est nous en sortir. Le conseil que l'on donnait au début, c'était de contrôler les passagers aux aéroports; c'était la base. Lorsqu'on obtient des réponses qui sont insignifiantes, c'est difficile de rester calme.

[Traduction]

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Madame la Présidente, beaucoup de gens du centre de l'Alberta me disent à quel point les effets économiques du maintien du confinement font mal à leur entreprise, à leur gagne-pain et à leur santé mentale. Je me demande si mon collègue peut nous en dire plus sur les raisons pour lesquelles il est si important d'avoir un plan pour que la population canadienne soit vaccinée afin de pouvoir relancer les affaires et revenir à notre vie d'avant. Mon collègue a-t-il, lui aussi, entendu ce genre de commentaires?

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

Il est clair aujourd'hui, après un an, qu'on n'a surtout pas l'intention que ça continue comme cela. En même temps, on comprend que, d'un point de vue de santé publique, on n'a pas le choix. De mon côté, au Québec, à partir de 20 heures, c'est le couvre-feu. Les gens sont confinés. Il faut cesser la transmission du virus.

La seule façon de s'en sortir serait donc d'avoir un vaccin le plus vite possible. Dès que la population sera vaccinée, on pourra s'en sortir. L'horizon de fin septembre 2021 est vraiment très loin. C'est dans neuf mois. C'est pour cela que l'on doit accélérer le rythme.

Article 52 du Règlement

[Traduction]

M. John Barlow (Foothills, PCC): Madame la Présidente, c'est un plaisir de prendre la parole dans le cadre de ce débat d'urgence afin de tenter de trouver des solutions à certains des problèmes qui, je le sais, préoccupent bon nombre des habitants de ma circonscription. L'objectif que nous voulons atteindre au moyen de ce débat sur les vaccins, sur leur distribution et sur l'approvisionnement est de trouver des réponses à certaines des questions que se posent beaucoup de Canadiens. Je sais que je ne suis pas le seul député à avoir reçu de nombreux appels de gens frustrés, anxieux, déprimés et désabusés. Ils ne savent simplement plus qui croire.

Si je peux me permettre, j'aimerais revenir un peu en arrière où tout a commencé, lorsqu'ont débuté les messages contradictoires et les incohérences du gouvernement libéral concernant la pandémie de COVID-19.

Les libéraux ont démantelé le système d'alerte rapide du Canada qui nous aurait permis d'en savoir beaucoup plus au sujet de la pandémie que ce fut le cas. Des membres des Forces armées canadiennes ont averti le gouvernement libéral des impacts imminents de la pandémie de COVID et les libéraux les ont ignorés. Ils ont tergiversé quant aux restrictions à appliquer aux voyageurs. Ils ont d'abord affirmé qu'il n'était pas important de porter un masque, que ce n'était pas nécessaire et que cela ne servait à rien. Le message est maintenant complètement différent.

Les libéraux ont aussi dénigré les tests de dépistage rapide et ceux réalisés à la maison. Selon eux, ces tests ne valaient strictement rien, alors que nos alliés, nos partenaires et les démocraties occidentales en général se tournaient vers eux pour garder les écoles ouvertes, éviter d'imposer la fermeture des commerces, protéger la santé des travailleurs de première ligne et permettre aux gens de continuer à voyager. Après avoir expliqué d'où nous sommes partis et où nous nous sommes rendus, nous devons nous montrer fermes et exiger qu'on nous dise ce qui arrive avec les vaccins.

La situation s'est envenimée lorsque nous avons appris que le Canada ne reçoit plus aucun vaccin, zéro. Il y a une carte sur le site Web de Santé Canada qui dit que la distribution des vaccins est bien entamée. Or, dans de nombreux endroits du Canada, à peine 1 % des gens ont été vaccinés. Aux États-Unis, ce taux est de 5 %.

Parmi mes concitoyens, certains ont de la famille au Texas et en Oklahoma qui se fera vacciner au printemps, alors que bon nombre d'entre nous n'auront pas la première dose avant septembre prochain. Cela montre bien l'énorme différence entre ce qui se passe au Canada et ce qui se produit ailleurs dans le monde. Voilà pourquoi nous avons pris tellement de retard et pourquoi, en tant que conservateurs, députés et représentants élus, nous sommes si inquiets de cette information et plus particulièrement de cette absence d'information, dans bien des cas.

Nous avons bouclé la boucle au sujet des vaccins. J'ai fait état de quelques chiffres dont nous disposons actuellement, et je veux maintenant expliquer pourquoi je m'interroge sur la situation dans laquelle nous nous trouvons et sur celle où nous aurions pu aboutir si le gouvernement n'avait pas exercé de la discrimination — je ne trouve pas de meilleure façon de le dire — à l'égard d'une solution canadienne. En effet, des vaccins canadiens auraient pu être mis au point et fabriqués ici au Canada.

Le gouvernement libéral avait tout d'abord conclu une entente avec CanSino, un partenariat entre le Canada et la Chine visant à

mettre au point et à fabriquer un vaccin. Le gouvernement libéral y avait englouti des millions de dollars au début. Je me demande d'ailleurs pourquoi, après tout ce que nous avons traversé avec le Parti communiste chinois, nous avons eu foi en un partenariat avec le gouvernement chinois. Pourquoi le gouvernement libéral s'est-il arrêté à cette solution tout particulièrement?

Sans surprise, cette entente est tombée à l'eau au printemps, au début de l'été. Par conséquent, le gouvernement libéral a dû réagir en catastrophe pour trouver quelles étaient les autres solutions possibles. Malheureusement, nous ne savons pas quelles ententes il a signées. Nous ne connaissons pas les détails de ce à quoi il a dû renoncer ou des sacrifices qu'il a dû faire. Avons-nous renoncé aux licences pour fabriquer les vaccins de Pfizer et d'AstraZeneca ici, au Canada? Ce qui me frustre le plus est que cela aurait pu être évité. Nous aurions pu avoir une solution purement canadienne.

● (2130)

Aujourd'hui, nous avons appris grâce aux médias que la société Providence Therapeutics de Calgary a commencé les premiers essais cliniques d'un vaccin canadien plus tôt ce mois-ci. Voilà ce qui me frustre le plus. En entendant le témoignage des représentants de Providence Therapeutics dans le reportage cet après-midi, j'étais fâché. Ils ont dit qu'ils avaient approché le gouvernement libéral en mars pour présenter un vaccin fabriqué à partir de la même technologie que celle utilisée par les sociétés Pfizer et AstraZeneca et qu'ils étaient prêts à commencer les essais cliniques et peut-être même la production. Le gouvernement libéral n'a pas donné suite à leur requête. Aujourd'hui, ils utilisent les médias pour rendre publique la situation dans laquelle ils se retrouvent.

Brad Sorenson, le PDG, a déclaré: « Nous avons une solution canadienne. Nous avons un fournisseur exclusif. Nous avons suivi les règles. Nous avons fait ce que nous devons faire et nous n'avons aucun engagement de la part du gouvernement. » La société a même offert de transférer sa production et ses études aux installations de Montréal que le gouvernement libéral avait initialement financées pour accroître la capacité de production d'un autre vaccin. Or, c'est le silence radio de la part du gouvernement libéral. Entretemps, nous avons une technologie canadienne dont les essais cliniques, voire la production, auraient pu avoir été lancés.

Solstar Pharma, à Laval, au Québec, est un autre exemple. En mars dernier, la compagnie a communiqué avec de nombreux députés, y compris des députés libéraux. J'ai les courriels qui ont été envoyés à la ministre de la Santé et à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. La compagnie, qui dispose d'une technologie antivirale unique, demandait l'aide du gouvernement canadien. Encore une fois, il n'y a pas eu de réponse, que le silence. C'est frustrant, car on voulait une solution produite au Canada.

La technologie antivirale ne nécessite aucun entreposage spécial. Il s'agit d'une poudre à inhaler. Contrairement au vaccin, elle s'attaque au virus dans l'organisme et le tue. Certes, le vaccin est important, mais il ne prévient pas les infections ni la propagation du virus. L'antiviral, lui, tue le virus dans l'organisme. Je rappelle qu'il s'agit d'une solution canadienne.

J'ai parlé au PDG de la compagnie aujourd'hui. Il affirme que si celle-ci avait eu l'appui du gouvernement canadien au printemps dernier, elle serait en train de mener des essais cliniques en ce moment et serait prête à entreprendre la production du médicament. Comme elle n'a reçu aucun appui, ni même une réponse, de la part du gouvernement libéral, le PDG, exaspéré, a présenté une demande à Operation Warp Speed aux États-Unis. On lui a répondu immédiatement. La société est maintenant pleinement financée et collabore avec Pfizer et des sociétés de recherche établies à San Diego.

C'était une autre solution canadienne. Or, l'entreprise n'a reçu aucune réponse du gouvernement du Canada et elle a dû se tourner vers l'étranger. C'est extrêmement frustrant qu'une entreprise canadienne comme Solstar Pharma, qui est établie à Laval, au Québec, ne reçoive aucune réponse du gouvernement du Canada.

Cela en fait deux. Nous aurions pu avoir accès aujourd'hui à un vaccin et à un antiviral si seulement ces entreprises avaient reçu une réponse.

Une entreprise de Calgary a aussi développé la technologie de tests de dépistage rapide ClearMe. Elle a un taux d'efficacité de 98 %, et les États-Unis et le Royaume-Uni en ont approuvé l'utilisation au printemps dernier. L'entreprise attend toujours un appui, une réponse et une homologation de la part de Santé Canada et du gouvernement libéral.

Pourquoi fait-on preuve de discrimination à l'encontre d'entreprises canadiennes qui ont des solutions canadiennes et qui veulent faire affaire ici? Malheureusement, la façon dont le gouvernement libéral traite le sujet fait penser à un sketch de *Seinfeld*.

N'importe qui peut commander un vaccin, mais le plus important, c'est de l'obtenir pour pouvoir le distribuer aux Canadiens. Ce n'est pas une blague; c'est très sérieux. Imaginons où nous en serions aujourd'hui si nous disposions d'un antiviral, d'un vaccin et d'un test de dépistage rapide conçus et produits au Canada. Où en serait notre économie? Quelle serait l'incidence sur la santé mentale des Canadiens? Serions-nous tributaires des chaînes d'approvisionnement mondiales? L'Union européenne pourrait bloquer la distribution de vaccins. Pouvons-nous vraiment compter sur un vaccin fabriqué au New Jersey que les Néo-Brunswickois recevront avant les New-Yorkais? Voilà dans quelle situation nous nous trouvons.

Pour conclure, j'aimerais proposer une solution. Il n'est pas trop tard. Ces entreprises canadiennes veulent encore travailler avec des organismes canadiens. Les gouvernements de l'Ontario et du Québec ont joint Solstar afin d'offrir de l'aide pour ses essais en laboratoire à l'Université Western. Le gouvernement libéral doit solliciter ces entreprises canadiennes qui sont prêtes à intervenir et accélérer les processus d'homologation et les essais cliniques. Il doit être prêt à soutenir les entreprises canadiennes qui souhaitent vivement contribuer à l'élaboration d'une solution canadienne afin que nous puissions relancer l'économie et aider les Canadiens à se remettre au travail.

• (2135)

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Foothills que, sincèrement, je remarque aujourd'hui pour la première fois à la Chambre. Je pense que, avec celui de ma collègue de Beauport—Limoilou, son discours a été le plus inspirant, le plus pertinent et le plus constructif du débat de ce soir.

Article 52 du Règlement

Ma question est simple. Il a mentionné plusieurs exemples touchant la production de vaccins au Canada. Dans la stratégie du gouvernement libéral qu'il a observée, à quel moment la production des vaccins au Canada a-t-elle échoué? Pourquoi la solution n'est-elle pas de fabriquer ici des vaccins québécois ou canadiens et comment peut-on remédier à cela rapidement?

• (2140)

[Traduction]

M. John Barlow: Madame la Présidente, à cause des séances hybrides, nous ne pouvons malheureusement pas nous voir très souvent, et c'est bien dommage parce que je suis sûr que le député et moi pourrions devenir amis un jour.

Je suis d'accord avec lui. La situation est extrêmement frustrante, et je ne peux même pas exprimer la colère que j'ai ressentie quand j'ai regardé les nouvelles cet après-midi et que j'ai entendu M. Sorenson dire que sa société, Providence Therapeutics, aurait pu fabriquer un vaccin ici même, au pays, et l'offrir à la population canadienne.

Il est évident que nous disposons des capacités et des technologies nécessaires. Tout ce qui nous manque, c'est la participation du gouvernement libéral qui, pour une raison quelconque, a mis tous ses œufs dans le panier du gouvernement communiste chinois. Je n'arrive absolument pas à comprendre pourquoi les libéraux mettraient en péril la santé des Canadiens quand ils auraient pu résoudre ce problème il y a des mois.

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Madame la Présidente, le député d'en face prétend que des antiviraux efficaces auraient pu être produits ici même, au Canada. Aurait-il l'obligeance de citer des preuves à l'appui de cette déclaration? Sur quoi se base-t-il pour faire cette affirmation? Pourrait-il citer, par exemple, un essai clinique randomisé qui conclut qu'un tel médicament pourrait être produit au Canada?

Je suis médecin. J'ai une maîtrise en santé publique. Je souhaite savoir d'où il tient cette information. Je crois que son affirmation est dénuée de tout fondement.

M. John Barlow: Madame la Présidente, j'aime bien travailler avec mon collègue au comité de la santé.

J'ai eu des contacts avec le PDG de Solstar Pharma, dont un cet après-midi. L'entreprise procède actuellement à des essais et à des tests et a presque terminé ses essais cliniques à San Diego à l'heure actuelle. Elle a un partenariat avec l'Université Western et le gouvernement de l'Ontario. Le gouvernement du Québec se joint maintenant à ce partenariat.

Voici la partie frustrante. Nous offrons une solution possible et Solstar veut en faire partie, mais il y a toujours de l'incrédulité. Est-ce difficile de croire qu'une entreprise canadienne, des compétences canadiennes et des innovations canadiennes puissent trouver cette solution? Je demande à mon collègue de bien vouloir communiquer avec Solstar Pharma demain et faire avancer les choses.

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Madame la Présidente, je suis d'accord avec le député pour dire que nous avons besoin de beaucoup plus de transparence en ce qui concerne la distribution des vaccins dans son ensemble et le plan. J'aurais aimé conclure des contrats pour produire des vaccins au Canada. Je conviens que nous devrions faire appel à l'ingéniosité canadienne.

Article 52 du Règlement

J'ai entendu un certain nombre de ses collègues parler aujourd'hui du grand héritage du Canada et de notre histoire médicale. Je connais l'histoire de l'insuline et de la diphtérie. Nous avons donné l'exemple à l'échelle mondiale en fournissant des vaccins à d'autres pays et ce sont les laboratoires Connaught qui étaient responsables de cette initiative. Les laboratoires Connaught sont des laboratoires publics qui ont été créés en 1914 et qui ont laissé un héritage de longue date jusqu'à ce qu'ils soient privatisés en 1984 par le premier ministre Brian Mulroney, un premier ministre conservateur. Le député aimerait-il que ce modèle de laboratoire public soit réintroduit au Canada afin que nous puissions avoir ce type de situations en main lorsque nous serons confrontés à la prochaine pandémie ou grave crise sanitaire?

M. John Barlow: Madame la Présidente, le député parle de la cause profonde d'un problème plus vaste dont il faut discuter. Lorsque les choses seront revenues un peu plus à la normale, j'aimerais qu'une commission royale enquête sur la pandémie de COVID-19. Elle se pencherait sur les mesures qui ont fonctionné, celles qui n'ont pas fonctionné, les lacunes du système et la fabrication et la distribution des vaccins. Tous ces éléments devraient faire partie des travaux de la commission.

Je ne veux pas me prononcer sur ce point maintenant, mais il faudrait mener une enquête approfondie sur la gestion de la situation par le gouvernement libéral et sur ce qui pourrait être amélioré à l'avenir.

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Madame la Présidente, je suis ravie de m'exprimer ce soir sur cette grande question. Je suis heureuse que nous en débattions. Il est extrêmement important que les Canadiens voient les parlementaires discuter de la santé, de la sécurité et de l'importance des vaccins qui vont nous aider à vaincre la pandémie.

Il ne fait aucun doute que l'ensemble des Canadiens et des députés souhaitent que la pandémie prenne fin. La reprise économique et le rétablissement de la société seront sans aucun doute également très importants. Cependant, tant que la santé et la sécurité des Canadiens ne seront pas assurées, il faudra que ce soit la priorité du Canada. Les vaccins ont manifestement un rôle essentiel à jouer à cet égard, et je suis vraiment fière...

• (2145)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Un instant, on invoque le Règlement.

La secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale a la parole.

Mme Anita Vandenberg: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je crois que la députée voulait partager son temps de parole avec le député de Winnipeg-Nord.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La députée nous confirme-t-elle que c'est bien le cas?

Mme Jennifer O'Connell: Madame la Présidente, oui. Je vous prie de m'excuser.

Je vous remercie. Je partage mon temps de parole avec le député de Winnipeg-Nord.

Cela étant dit, les vaccins vont jouer un rôle extrêmement important pour nous aider à surmonter cette pandémie. C'est pourquoi notre gouvernement s'est employé en priorité à signer des contrats et garantir la disponibilité des vaccins au Canada. Ce travail a nécessité d'abondants échanges d'information à l'arrière-plan. Il a

commencé pour le gouvernement en juillet dernier. À l'époque, beaucoup d'incertitude entourait la question des vaccins, notamment le moment où ils seraient disponibles, sûrs et efficaces. C'est tout simplement une question sur laquelle les politiciens n'ont aucune prise et qui sort du domaine de la politique. C'est pourquoi le gouvernement s'est assuré de diversifier ses sources d'approvisionnement en vaccins et de travailler avec des experts de l'industrie pour se préparer à tous les scénarios possibles.

Franchement, les retards de Pfizer pour les prochaines semaines sont décevants, mais ils démontrent précisément que le plan de notre gouvernement était de diversifier ses fournisseurs et de garantir qu'il y aurait une variété de vaccins et qu'une fois qu'ils auraient été jugés sûrs et efficaces par Santé Canada, le Canada pourrait y avoir accès.

Par ailleurs, même avant le développement des vaccins, le gouvernement s'est efforcé d'avoir toutes les fournitures nécessaires pour lutter contre la COVID-19. Par conséquent, dès qu'on nous a demandé de nous assurer d'avoir suffisamment d'équipement de protection individuelle, nous l'avons fait. Dès qu'on nous a demandé d'accroître les capacités de dépistage rapide, nous l'avons également fait. À chaque étape de la pandémie, nous nous sommes montrés sensibles aux besoins des Canadiens et nous y avons vite répondu, somme toute, compte tenu de la dynamique de la pandémie à l'échelle mondiale et de la concurrence internationale pour ce type de fournitures.

Si j'ai bon espoir que nous traverserons rapidement la pandémie, c'est parce que le Canada a été parmi les plus efficaces quand le temps est venu d'obtenir des fournitures et des vaccins pour répondre aux besoins de sa population. De plus, nous sortirons de cette crise plus forts et, franchement, nous en aurons tiré des leçons qui nous permettront de mettre en place des stratégies qui seront appliquées non seulement en temps de pandémie, mais en tout temps et indépendamment des changements de gouvernement, de manière à ce que la planification en prévision d'une pandémie soit toujours au premier plan.

Revenons au sujet du débat, soit les vaccins et l'approvisionnement. J'ai entendu de nombreux députés affirmer que le gouvernement n'avait pas de plan. C'est absolument faux. C'est justement de notre plan que nous débattons. Je dois dire, en toute honnêteté, que je comprends le rôle des députés de l'opposition: ils ont évidemment le droit et le devoir de poser des questions au gouvernement. C'est une chose de remettre en question les gestes du gouvernement ou d'avoir des points de vue différents, mais c'est tout autre chose de répandre des faussetés.

Certains députés ont su se montrer à la hauteur pendant ce débat et comprendre les enjeux tout en soutenant les Canadiens en cette période difficile. Beaucoup d'autres, par contre, ont franchement profité de l'occasion pour répandre des faussetés et semer une confusion épouvantable. Ils agissent ainsi pour marquer des points politiques. C'est vraiment décourageant. Que nous nous entendions ou non sur les détails de la distribution des vaccins, nous avons ici l'occasion d'unir nos forces à titre de parlementaires et de Canadiens et d'avancer ensemble pour protéger la santé et la sécurité de tous les Canadiens.

Article 52 du Règlement

● (2150)

Il est franchement très désolant de voir les députés prendre la parole dans cette enceinte sans toutefois se montrer à la hauteur. Nous devrions discuter des stratégies et des mesures à prendre pour aller de l'avant, nous qui formons le gouvernement du Canada ou qui sommes des parlementaires canadiens. Nous devons nous soucier de nos amis et de nos voisins. Nous ne devrions pas voir dans cette crise l'occasion de nous livrer à je ne sais quels jeux politiques. Je me souviens qu'en décembre dernier, les députés conservateurs soutenaient que nous n'obtiendrions jamais le vaccin ou encore que nous serions les derniers à l'obtenir. Cela ne s'est pas produit. Nous avions un plan, nous l'avons suivi scrupuleusement et nous avons maintenant des doses de vaccin au Canada.

Nous sommes parmi les premiers pays à avoir obtenu des doses. Les conservateurs avaient l'air abattus après les premières livraisons. Ils auraient pourtant dû se réjouir. Ils auraient dû être ravis que les Canadiens aient accès aux vaccins. Ils ont plutôt décidé de ne poser aucune question à ce sujet jusqu'à maintenant. Certes, nous sommes tous déçus des retards de Pfizer, mais il est tout à fait faux de laisser entendre qu'il n'y a aucun vaccin au pays. Nous avons reçu plus de 1,1 million de doses jusqu'à maintenant et nous en recevons d'autres de Moderna et Pfizer dans les prochaines semaines. De plus, Santé Canada poursuit son travail et ses vérifications et si d'autres candidats-vaccins devaient être homologués, nous signerions des contrats supplémentaires.

Notre tâche, à nous parlementaires, consiste à faire comprendre au public que nous avons tout ce qu'il faut pour avancer. Nous devons renforcer la confiance des Canadiens afin qu'ils sachent que, le jour où il y aura des vaccins et que ce sera à leur tour de se faire vacciner, ce ne sera pas un groupe de politiciens qui aura déterminé quels vaccins doivent être utilisés ou pas, mais que la décision aura été prise par les seuls qui ont les connaissances pour le faire, c'est-à-dire les gens de Santé Canada, et qu'elle sera fondée sur des données scientifiques éprouvées.

Une occasion se présente aujourd'hui à nous, et j'espère que nous serons tous à la hauteur de la situation. Les conservateurs devraient nous aider à trouver des solutions. Pour le moment, tout ce que je les entends dire, c'est qu'il n'y a pas de plan, mais je ne les entends jamais proposer la moindre solution ni expliquer ce qu'ils auraient fait différemment. Les Canadiens cherchent des leaders qui savent collaborer avec les autres, et je crois personnellement que la partisanerie n'a pas sa place dans une pandémie comme celle-là. Si la situation ne vaut pas qu'on se serre les coudes, quand le ferons-nous? Je crois sincèrement que c'est ce que les Canadiens souhaitent.

Dans les semaines et les mois à venir, il faudra faire comprendre aux Canadiens que, tant qu'il n'y aura pas assez de vaccins dans leur coin de pays pour que tous ceux qui veulent se faire vacciner puissent le faire, nous devons protéger les personnes les plus vulnérables de la société et maintenir le cap. Le Canada a réservé assez de vaccins pour que tous les Canadiens qui le souhaitent puissent se faire vacciner d'ici le mois de septembre. Six millions de doses devraient arriver d'ici la fin mars, et au moins 20 millions de plus d'avril à juin. Ces doses s'en viennent, mais d'ici là, nous devons unir nos efforts et faire tout ce que nous pouvons pour protéger les Canadiens.

● (2155)

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son intervention. Je dois mentionner que c'est l'une des interventions les plus démagogiques que j'ai entendues aujourd'hui.

Nous entendons les libéraux nous dire qu'ils ont tout un portefeuille de vaccins et que, évidemment, ils ont un plan. Ma collègue nous l'a bien rappelé dans son intervention, tout en n'ayant aucune idée de ce qu'est ce plan.

Je vais lui poser une question très simple. Quel est le plan pour les 330 millions de doses supplémentaires que nous allons acquérir avec le fameux portefeuille de 400 millions de doses, alors que nous sommes entre 35 millions et 40 millions de Canadiens et que nous avons besoin de deux doses chacun?

Ne pourrions-nous pas justement faire preuve de solidarité internationale? Que faisons-nous des pays en développement, qui ont aussi besoin de vaccins? Pouvons-nous également les aider? Je pense que c'est une responsabilité que nous avons, en tant que pays riche.

[Traduction]

Mme Jennifer O'Connell: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question. Pour tout dire, l'ironie, c'est que pendant que mon collègue parlait et posait des questions au sujet du plan, il en a fait ressortir plusieurs éléments. Le site Web du gouvernement du Canada affiche les échéanciers et le nombre de doses à venir. Le gouvernement s'est aussi engagé, une fois les Canadiens vaccinés et s'il y a des doses de vaccin supplémentaires, à collaborer avec d'autres pays, dont des pays en voie de développement, qui ont besoin d'aide.

Je suis d'accord avec le député pour dire que le Canada a le devoir d'aider les autres pays s'il en a les moyens, mais le gouvernement s'est engagé à veiller à la santé et à la sécurité des Canadiens d'abord, et à aider les autres par la suite. Ce sera une bonne chose pour les Canadiens et une bonne chose pour la communauté et l'économie mondiales.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, la députée ne convient-elle pas que la transparence et la bonne communication sont nécessaires pour vaincre les hésitations des Canadiens liées au vaccin et qu'il est essentiel que nous partageons et communiquions le plus d'informations possible à la population?

Mme Jennifer O'Connell: Madame la Présidente, je conviens que la transparence est extrêmement importante.

Voilà pourquoi je pense qu'en ce qui a trait à l'hésitation à se faire vacciner, le débat actuel est une excellente occasion de parler du fait que le Canada est un chef de file en matière de réglementation, de sécurité et d'innocuité et d'efficacité des vaccins. Nous avons un système de calibre mondial grâce à Santé Canada et aux organismes de réglementation canadiens, qui veillent à ce que les vaccins soient homologués avant d'être distribués au grand public.

Article 52 du Règlement

Santé Canada fait un excellent travail d'analyse scientifique pour offrir le niveau de transparence dont parle le député. Je suis d'accord; en tant que parlementaires, nous avons un rôle à jouer pour transmettre cette information aux Canadiens et faire en sorte que, lorsque les vaccins sont prêts et disponibles, comme ceux qui sont déjà au Canada, les Canadiens n'aient aucune crainte et se sentent à l'aise de se faire vacciner. C'est précisément ce qu'il nous faut pour traverser la pandémie.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, la députée a beaucoup parlé du fameux plan et du fait qu'ils réussiraient à vacciner les Canadiens.

La fin de semaine dernière, Joanne Liu, ancienne présidente de Médecins sans frontières, expliquait à quel point chaque délai, chaque moment où l'on attend et où l'on n'agit pas permet une multiplication des cas. Alors que les variants risquent d'arriver en plus grand nombre au Canada, les moindres délais comptent, que ce soit pour la vaccination ou pour un meilleur contrôle aux frontières.

Notre honorable collègue peut-elle nous expliquer ces délais et cette absence d'action du gouvernement libéral, alors qu'aujourd'hui, nous risquons toujours de voir les cas augmenter à nouveau dans quelques semaines, voire dans quelques mois?

• (2200)

[Traduction]

Mme Jennifer O'Connell: Madame la Présidente, il y a eu des problèmes avec l'interprétation, mais d'après ce que j'ai pu entendre, je crois que la question portait sur l'inaction du gouvernement. Je ne sais pas si elle portait sur quelque chose de plus précis.

Je me contenterai de dire que, depuis le début de la pandémie, les pays du monde entier ont tenté de trouver les meilleures mesures à prendre en fonction des données scientifiques. La situation était en constante évolution. Nous avons toujours eu à cœur de veiller à ce que la santé et la sécurité des Canadiens passent avant tout.

L'interprétation était inaudible. Je suis désolée si je n'ai pas entendu la question au complet. Je pense qu'il faut faire en sorte que...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis toujours heureux de m'adresser à la Chambre. Je crois d'ailleurs qu'il s'agit là de l'un des débats les plus importants que nous tiendrons cette année, car au bout du compte, c'est une occasion de montrer que nous avons bien des raisons d'être optimistes.

Depuis le début de cette pandémie mondiale, le gouvernement est au courant de la situation et il a pris des mesures. Les Canadiens comprennent que nous avons décidé depuis le début d'écouter ce que les scientifiques, les spécialistes de la santé, les fonctionnaires, la population canadienne en général et les différents intervenants avaient à dire sur ce dossier très important. Compte tenu de la façon dont le Canada a géré tout ce processus, je pense que nous allons bien nous en tirer. Je le crois sincèrement.

Par exemple, en ce qui a trait au sujet du débat d'aujourd'hui, soit la vaccination, rappelons que c'est le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 qui nous a essentiellement recommandé de conclure ces contrats. Des inquiétudes ont été soulevées quant aux capacités du Canada. Au bout du compte, le plus important, c'est que nous fassions le nécessaire pour offrir un vaccin gratuit, sûr et efficace. Voilà ce qu'attendent les Canadiens dans toutes les régions du pays.

Certains ont dit que le gouvernement n'a pas de plan. Or, rien n'est plus faux. Cela fait des semaines, voire des mois, que le gouvernement répète qu'il est déterminé à ce que tous les Canadiens voulant être vaccinés puissent l'être d'ici la fin du mois de septembre.

Nous travaillons sans relâche avec les autorités provinciales et territoriales afin de permettre au Canada de se procurer ces vaccins d'une importance vitale et de favoriser une collaboration étroite avec les provinces pour en assurer la distribution. Je crois que les Canadiens peuvent faire confiance au système que nous avons mis en place.

Les députés de l'opposition diront qu'un pays donné se débrouille mieux que nous ou qu'un autre pays vaccine déjà sa population. Cependant, il faut se rendre compte que le Canada a reçu des vaccins dès le mois de décembre. Bon nombre d'autres pays n'ont pas reçu de vaccins à la fin de l'année dernière. En fait, des pays comme le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Corée du Sud n'ont même pas encore commencé la vaccination. Quelqu'un — je crois que c'était le porte-parole du NPD en matière de santé — a mentionné aujourd'hui que les États-Unis allaient désormais vacciner jusqu'à 1,5 million de personnes par jour. Il y a plus de 350 millions de personnes vivant aux États-Unis. Faisons le calcul. Le Canada, lui, compte 37 millions d'habitants.

À mon avis, le Canada fait un travail exceptionnel pour répondre aux attentes des Canadiens envers le gouvernement fédéral. Nous y parvenons parce que nous collaborons avec des groupes et des experts en santé qui ont tout intérêt à ce que nous fassions bien les choses.

Certaines des critiques formulées sont intéressantes. Le député de Foothills affirme que la grande priorité du gouvernement était une entente avec la Chine. Ce n'est tout simplement pas vrai. Ce n'est pas la seule affirmation inexacte qui est avancée par les députés de l'opposition. La désinformation circule, et les députés de l'opposition doivent assumer la responsabilité du genre d'information qu'ils transmettent aux Canadiens.

• (2205)

Je crois que, en fin de compte, le Canada se trouve en excellente position. À la suite des recommandations du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, le Canada a signé des ententes avec sept entreprises afin de réserver des doses de vaccins pour sa population. Les Canadiens qui le souhaitent pourront se faire vacciner d'ici la fin septembre, au plus tard. Il ne devrait y avoir aucun doute à ce sujet. Nous savons que nous recevrons 6 millions de doses d'ici la fin mars et que nous sommes en bonne voie d'atteindre cette cible. Ces faits sont assez simples et faciles à comprendre.

Article 52 du Règlement

Lorsque j'ai appris que nous tiendrions aujourd'hui un débat d'urgence sur les vaccins, je me suis dit que ce serait l'occasion d'aborder d'autres questions. J'ai reçu une lettre de la Manitoba Teachers' Society. Un des éléments soulevés dans la lettre que j'ai trouvé intéressant et dont je voudrais parler ce soir est l'impact de la fermeture des écoles sur l'économie. C'est extrêmement important.

Les députés devraient faire des recherches et tenter de comprendre quels sont les impacts sur l'économie et la société en général lorsque les écoles publiques commencent à fermer. Ce qu'on m'a dit dans la lettre, c'est qu'il fallait que le gouvernement travaille de toute urgence à maintenir les écoles ouvertes ou à permettre le retour des élèves en tant que mesure clé dans la relance économique du Canada. Nous savons tous que ce sont les provinces qui ont la responsabilité d'établir ces priorités, mais Ottawa a un rôle à jouer pour faire connaître notre point de vue.

En tant que parlementaires, nous reconnaissons tous qu'il existe des situations pour lesquelles nous devons établir les priorités concernant le vaccin. Par exemple, tout le monde convient qu'il faut donner la priorité aux résidents des établissements de soins de longue durée et aux travailleurs de la santé qui s'occupent des aînés dans ces établissements.

Le gouvernement se fie aux conseils du Comité consultatif national de l'immunisation pour établir la liste prioritaire de vaccination au pays. Pouvoir donner notre avis à ce sujet serait fort utile. Nous savons que Pfizer et Moderna sont les deux entreprises que nous avons retenues et qui ont respecté les exigences de Santé Canada et sa réglementation. C'est pourquoi nous savons que leurs vaccins sont sûrs et efficaces. Le pays dispose d'un système qui, de par sa réglementation, est sans égal.

Nous savons aussi qu'il y a cinq autres vaccins potentiels. Ceux d'AstraZeneca et de Johnson & Johnson sont en cours d'examen et, idéalement, il y aura d'autres homologations dans un proche avenir. Nous ne pouvons pas les inclure ni les intégrer dans les chiffres, car ils n'ont pas été homologués. Cependant, nous avons un gouvernement qui reconnaît que le meilleur moyen de garantir un vaccin pour tous les Canadiens est de pouvoir compter sur un éventail de vaccins diversifié.

Si les députés veulent utiliser les statistiques pour dire que le pays X fait ceci et que le pays Y fait cela dans le but de discréditer le plan de vaccination du Canada, j'oserais dire qu'ils sont très sélectifs en ce qui a trait aux données sur lesquelles ils fondent leurs arguments.

Je n'ai aucun doute, que l'on parle du premier ministre, des membres du Cabinet, des députés ou, dans une certaine mesure, des députés des deux côtés de la Chambre, que nous comprenons tous l'importance de bien faire les choses dans ce dossier. Il sera possible de divulguer plus de détails dans les semaines, les mois et les années à venir, de manière à ce que nous soyons mieux placés pour traiter de la question.

Il est ridicule de penser que le gouvernement n'aurait pas voulu une solution canadienne. Évidemment, cela aurait été une bonne chose. Les députés n'ont qu'à se rappeler ce que le gouvernement a fait pour l'équipement de protection individuelle et la façon dont les entreprises canadiennes ont comblé ce besoin.

Je réalise que mon temps de parole est terminé. Je suis reconnaissant d'avoir pu exprimer certaines idées.

• (2210)

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à cet important débat.

J'aimerais voir la situation avec des verres teintés de rose à l'instar du député d'en face. Au cours de la dernière journée, j'ai vérifié des faits concernant des points soulevés durant le débat. Il y a toute une série d'articles sur l'accord avec CanSino et sa mauvaise gestion, et certaines révélations sont troublantes. De sérieuses questions doivent être posées.

La manière dont l'actuel gouvernement gère les vaccins depuis le début soulève beaucoup de questions très légitimes, de même que les conséquences de cette gestion à ce jour, c'est-à-dire le fait que le Canada ne recevra aucun vaccin la semaine prochaine. Comment le député peut-il se montrer aussi optimiste au sujet des présumés bons coups du gouvernement, alors que le nombre de vaccins que le Canada recevra la semaine prochaine est zéro?

M. Kevin Lamoureux: Ce n'est pas si difficile, madame la Présidente. Le gouvernement affirme depuis un bon moment que nous recevrons 6 millions de doses d'ici la fin mars et, malgré l'interruption, ce nombre demeure le même.

Je trouve intéressant de voir à quel point il est facile de parler d'un dossier et de formuler des critiques des mois après les faits. L'opposition a-t-elle fait part de ses préoccupations concernant les vaccins l'été dernier, alors que la Chambre des communes siégeait pour la première fois en 30 ans? Certes, la Chambre s'est réunie en comité, mais nous siégeons sur le parquet de la Chambre et des centaines, sinon des milliers, de questions ont été posées. Pourquoi n'a-t-on pas posé de questions à propos des vaccins à ce moment-là?

Pour être en mesure d'essayer de...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): De nombreux députés souhaitent poser des questions au député.

Le député de Montcalm a la parole.

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, mon estimé collègue le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement parle d'une attitude partisane et de désinformation.

Je lui ferai remarquer que son collègue, tout à l'heure, comparait la performance du Canada avec celle de la Nouvelle-Zélande en disant que ce pays n'avait pas encore commencé ses vaccinations. Or dans ce cas, il n'est pas question de vacciner les gens, car ses mesures fonctionnent très bien. Ce pays n'est donc pas actuellement à la remorque comme nous le sommes maintenant. Il s'agit donc d'une petite désinformation de la part du gouvernement.

De notre côté, nous disons qu'il faut plus de transparence pour arriver à comprendre où on s'en va. Mon estimé collègue ne trouve-t-il pas un peu particulier que, d'un côté, on publie des modulations quant à la progression de la contagion, mais que, de l'autre côté, en ce qui a trait au prétendu échec de vaccination que le gouvernement a et que l'on ne voit pas, il n'est ni proposé ni déposé de scénarios optimistes, négatifs ou pessimistes par rapport auxquels on pourrait justement suivre la progression et voir ce que l'on peut faire pour atteindre ces objectifs? Dans le contexte où AstraZeneca et le nationalisme du point de vue de l'administration des vaccins semblent changer la donne du côté du gouvernement.

Article 52 du Règlement

Tout à l'heure, le collègue de mon collègue n'a pas répondu à la question. Mon estimé collègue ne trouve-t-il pas que le gouvernement devrait déposer ces modulations afin que l'on puisse, en même temps, voir ensemble, en toute transparence, comment on travaille?

• (2215)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, ce qui importe, c'est que le gouvernement national continue de collaborer avec les provinces, car ce sont surtout elles qui administrent les vaccins. Deux vaccins ont été homologués et nous avons réservé des doses pour cinq autres, dont deux achèvent le processus d'homologation.

Je ne pense pas me tromper en disant que les différents ordres de gouvernement se parlent toutes les semaines, voire tous les jours. J'invite les Canadiens qui voudraient avoir une idée du portrait général de la situation à consulter la page sur le coronavirus du site canada.ca. Ils y trouveront une foule de renseignements. Nous avons un plan, et c'est de la désinformation que d'affirmer le contraire...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous devons poursuivre le débat.

Le député de Barrie—Innisfil a la parole.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole ce soir avec le député de Brandon—Souris. Avant de commencer, je tiens à remercier le chef de l'opposition, nos collègues du NPD et le député de Vancouver Kingsway d'avoir demandé au Président que nous puissions consacrer du temps à ce que je pense être la question la plus critique à laquelle le pays est confronté aujourd'hui.

Je dis cela depuis l'épicentre. À 10 minutes d'ici, la situation au centre de soins de longue durée de Roberta Place requiert l'attention du Parlement. À Roberta Place, 127 résidents et 93 employés ont reçu un résultat de test positif et 46 membres de ce centre de soins de longue durée sont morts des suites de la COVID-19.

Je représente cette région depuis près de 14 ans. Je l'ai fait en tant que conseiller municipal et je le fais maintenant comme député. J'ai noué des relations formidables non seulement avec le personnel, mais aussi avec les personnes qui vivent dans cette résidence et leurs familles. Il est déchirant de comprendre ce qui s'y passe. Je demande à chacun au pays de prier non seulement pour le personnel et les résidents, mais aussi pour ceux qui les aident, comme le personnel de l'hôpital Royal Victoria, du service de santé du district de Simcoe Muskoka et du Soldiers' Memorial Hospital.

Je demande à tous ceux qui m'entendent de prier pour Edwin Ng. Edwin est un travailleur de la santé communautaire qui est sous respirateur à l'heure où l'on se parle. Il est dans un état critique à l'hôpital Royal Victoria. Son épouse, Samantha, et ses trois enfants dépendent d'Edwin pour subvenir à leurs besoins. Il est dans un état critique. Je demande aux Canadiens de prier pour lui et pour toutes les personnes dans cette situation.

Au total, 99 cas du variant du Royaume-Uni ont été confirmés. Pendant 10 mois, le centre de soins de longue durée Roberta Place était comme une forteresse. Il n'y avait aucun cas. Tout allait bien. Puis, soudainement, le variant du Royaume-Uni est entré et s'est propagé comme une traînée de poudre, mettant le feu dans tout l'immeuble, avec le résultat dont je vous ai parlé.

Notre communauté a très peur et vit beaucoup d'anxiété. Le médecin hygiéniste en chef, le Dr Gardner, a lancé un avertissement sur le risque de propagation de ce variant et de sa transmission au sein de la communauté. Je me suis entretenu plusieurs fois avec le Dr Gardner. Le seul moyen de sortir de cette impasse et de combattre le variant du Royaume-Uni est de miser sur l'immunisation, c'est-à-dire vacciner la population.

Je sais que le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka et l'Hôpital Royal Victoria font de leur mieux pour prendre soin des résidents des établissements de soins de longue durée et des foyers pour personnes âgées sur leur territoire. Toutefois, la triste réalité est qu'il manque de vaccins. Tant que nous ne mettrons pas la main sur d'autres vaccins, nous ne pouvons actuellement pas envisager l'immunisation pour lutter contre le variant du Royaume-Uni. Comme on l'a établi ce soir, le problème cette semaine, c'est que nous ne recevons aucun vaccin, c'est pourquoi le présent débat est si important. Selon les chiffres que nous avons obtenus de l'Ontario, la province recevra seulement 20 000 doses de vaccin la semaine prochaine. C'est bien insuffisant pour composer avec la situation qui prévaut dans le centre de l'Ontario.

Le problème, c'est qu'il n'est pas seulement question des personnes que nous vaccinons dans les établissements de soins de longue durée et les foyers pour personnes âgées. Bon nombre de ces personnes ont reçu leur première dose du vaccin parce que le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka a dû s'occuper en priorité des plus vulnérables.

Un total de 10 000 personnes ont été vaccinées. Beaucoup d'entre elles sont des travailleurs de la santé de première ligne, des préposés aux bénéficiaires et des travailleurs des établissements de soins de longue durée, qui ont reçu leur première dose du vaccin et qui s'attendaient, dans les 28 jours, à recevoir la deuxième dose, soit jeudi dernier. Toutefois, on leur a dit que la deuxième dose avait été reportée et qu'ils ne la recevraient pas tout de suite. Vendredi dernier, on leur a aussi dit qu'ils ne recevraient pas leur deuxième dose dans un avenir rapproché. Pensons aux effets qu'une telle nouvelle a sur les travailleurs de la santé de première ligne, qui sont sur le terrain chaque jour pour la collectivité et qui ignorent quand ils recevront leur deuxième dose.

• (2220)

J'ai eu affaire à des appels téléphoniques. Le niveau de peur et d'anxiété chez les travailleurs de la santé est inimaginable. Ils doivent se rendre au travail tous les jours sans savoir quand les deuxièmes doses de vaccin seront administrées. Ils comptaient sur ces doses et c'est déchirant. Pour tous ceux qui pensent que ce n'est qu'une question de politique, il s'agit de solutions. Je sais que notre député provincial local travaille jour et nuit pour essayer de coordonner cet effort entre différents organismes, mais il existe une grande inquiétude non seulement au sein de notre collectivité, mais aussi chez les fournisseurs de soins de santé, le bureau de santé du district de Simcoe Muskoka, le Dr Gardner et d'autres personnes.

Il se passe beaucoup de choses et la situation a été prédite l'année dernière. L'opposition parlait du fait que le Canada avait été en queue de peloton.

En mai dernier, j'ai eu une conversation avec mon voisin, qui travaille pour AstraZeneca. Il m'a demandé si je savais ce que le Canada faisait concernant l'approvisionnement en vaccins. Je lui ai répondu que je supposais que son entreprise s'en occupait. Il m'a répondu que personne à l'entreprise n'avait été contacté à ce stade.

AstraZeneca n'a pas été contactée, Pfizer n'a pas été contactée, Moderna n'a pas été contactée et nous découvrons aujourd'hui pour quoi c'était le cas grâce aux articles de journaux.

De quoi a-t-on accusé l'opposition? De tenir des propos alarmistes et de répandre des faussetés. Je participe à cette vidéoconférence depuis maintenant quelques heures et j'ai entendu plusieurs députés libéraux lancer ces accusations. En fait, nous révélons aux Canadiens ce qui s'est réellement passé.

Nous avons besoin d'aide dans le centre de l'Ontario. Ce matin, j'ai parlé au Dr Gardner et j'ai reçu de la correspondance de l'hôpital Royal Victoria et de notre député provincial à propos des vaccins. J'ai tenté de joindre la ministre de la Santé aujourd'hui, et je suis reconnaissant que sa directrice des opérations m'ait téléphoné ce soir. Nous avons besoin de 4 000 doses de vaccin pour nous assurer que les personnes vulnérables de notre communauté puissent recevoir leur deuxième dose d'ici le 8 février. Il ne reste plus de doses dans la province. C'est la dure réalité. Par conséquent, je demande l'aide du gouvernement fédéral pour régler cette situation.

L'autre mesure qui doit être prise, et j'y travaille depuis un an maintenant, ce sont les tests de dépistage rapide. Il existe des solutions de dépistage rapide pour détecter les anticorps ou les antigènes. Je connais au moins une entreprise dont la demande présentée à Santé Canada en avril ou mai dernier n'est toujours pas approuvée. Je sais qu'il y a d'autres entreprises. Il s'agit de tests de détection des anticorps et des antigènes en trois minutes qui doivent être approuvés. Ils font partie d'une solution globale qui comprend non seulement les vaccins, mais aussi les tests de dépistage rapide.

Quand j'en parle à des gens, ils ont du mal à croire que Santé Canada n'a toujours pas approuvé ces tests d'anticorps et d'antigènes. Bien qu'ils aient été approuvés par la FDA, aux États-Unis, et par l'Union européenne, dotée du régime d'approbation le plus exigeant qui soit, nous ne les avons pas encore au Canada. C'est l'un des points qu'ont abordés le Dr Gardner et le médecin-hygiéniste adjoint, le Dr Lee. Si nous avions eu accès à ces tests rapides, nous aurions pu éviter une grande partie des problèmes qui sont survenus. Ce n'est pas moi qui l'affirme; ce sont ces deux médecins.

Comme je l'ai souligné, le centre de l'Ontario se trouve dans une situation désespérée. Vendredi dernier, j'ai reçu le message ci-dessous. Il vient du médecin hygiéniste en chef, qui travaille au centre Royal Victoria:

Si nous ne recevons pas davantage de vaccins entretemps, seulement 25 % des résidents des centres des soins de longue durée de Simcoe Muskoka recevront leur deuxième dose dans les 28 jours. Aucun nouveau résident ne recevra sa première dose. Aucun nouveau patient installé dans un établissement offrant une aide à la vie autonome ne recevra sa première dose, ce qui rendra impossible son transfert à un centre de soins de longue durée ou à une maison de retraite. Enfin, aucun travailleur de la santé de Simcoe Muskoka ne recevra sa deuxième dose dans les 42 jours.

La clinique a fermé jeudi et tous les rendez-vous prévus pour la deuxième dose ont été annulés. Pour être en mesure de respecter les directives provinciales et de protéger notre région contre ce variant très contagieux, il nous faut 4 000 doses, chers ministres, et il nous les faut d'ici février. Je vous en prie, venez en aide au centre de l'Ontario.

• (2225)

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, je remercie le député de nous avoir fait part de la situation désastreuse qu'il observe en ce moment dans sa circonscription.

Je partage ses préoccupations. Je suis également dégoûtée par la partisanerie dont je suis témoin, qui défend l'incompétence. Dans le journal d'aujourd'hui, on rapporte que pour les quatre prochaines semaines, les livraisons de vaccins au Canada seront diminuées de

Article 52 du Règlement

moitié, ce qui signifie que la livraison de près de 400 000 doses pourrait être retardée, selon le major-général Dany Fortin, qui dirige la distribution des vaccins au Canada.

J'ai passé l'avant-midi à lutter pour des résidents de ma circonscription qui souffrent de la fièvre des tranchées. Dans ma circonscription, il y a eu des éclosions de COVID-19 dans des établissements de soins de longue durée. Les mesures prises par le gouvernement ont été nettement insuffisantes. Ce n'est pas le moment pour adopter une attitude partisane. Comme l'a dit le député, la vie des gens les plus vulnérables est en jeu. À l'heure actuelle, à Winnipeg, il fait 39 degrés sous zéro. J'ai passé la journée à lutter pour obtenir du soutien en matière de soins de santé et de logement pour les résidents de Winnipeg-Centre.

Je tiens simplement à dire que j'appuie le député, même si nous appartenons à des partis différents. Nous devons être solidaires et non partisans pour faire en sorte que les gens obtiennent les vaccins et les services de soins de santé dont ils ont besoin en ce moment.

M. John Brassard: Madame la Présidente, c'est le plus grand défi de notre génération. Tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas trouvé des solutions pour nos concitoyens, bon nombre de Canadiens vulnérables continueront à mourir. C'est ce qui se passe dans ma circonscription, Barrie—Innisfil.

Nous avons besoin de ces vaccins à tout prix. Nous devons assurer l'acquisition de vaccins et être en mesure de les offrir aux personnes vulnérables. Je proposerai le déploiement de tests de dépistage rapide comme solution secondaire.

Je ne sais pas quoi faire pour encourager le gouvernement. Je ne sais plus à quoi m'attendre. Rien ne s'est passé comme prévu. Je n'ai aucune confiance dans la capacité du gouvernement à respecter ses promesses, et je sais que c'est aussi le cas de bon nombre de nos concitoyens, y compris les travailleurs de la santé de première ligne.

Je suis conscient que le gouvernement a dit qu'il avait commandé un large éventail de vaccins. Certes, les vaccins ont été commandés, mais je veux que le gouvernement fasse maintenant ce qu'il faut pour les recevoir. Notre société et notre pays en ont besoin.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de son témoignage. Nous partageons de nombreuses situations et émotions.

Dans ma vie, j'ai enseigné la méthodologie du travail intellectuel, qui requiert de chercher des renseignements et d'éviter la désinformation. Un des moyens d'éviter la désinformation, c'est d'avoir des sources d'information. C'est ce que nous demandons aujourd'hui dans ce débat: de la transparence.

Qu'est-ce que mon collègue pense du degré de transparence qui apparaît soudainement lorsque des questions sont posées à maintes reprises?

• (2230)

[Traduction]

M. John Brassard: Madame la Présidente, tous les Canadiens méritent plus de transparence. Dans l'opposition, nous avons tous exhorté le gouvernement à publier les contrats conclus avec les fabricants, mais le gouvernement refuse de le faire.

Article 52 du Règlement

Nous sommes en présence d'un gouvernement qui, au début de son mandat, en 2015, a dit qu'il serait transparent par défaut, qu'il allait être le gouvernement le plus ouvert et le plus transparent de l'histoire du Canada. Il a manqué à cet engagement à bien des égards. Ce n'est pas le temps de cacher de l'information. Les Canadiens doivent être informés, et ils doivent avoir confiance en la capacité du gouvernement de faire exactement ce qu'il s'est engagé à faire.

Comme je l'ai dit plus tôt, je sais que la collectivité, les travailleurs de la santé, les préposés aux bénéficiaires, le personnel des centres de soins de longue durée et les familles de ces personnes perdent confiance en la capacité du gouvernement d'offrir aux provinces la solution dont elles ont besoin. Cette solution, c'est la distribution de vaccins ainsi que de tests de dépistage rapide.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier le député de Barrie—Innisfil de son intervention et d'avoir bien voulu partager son temps de parole avec moi.

Je tiens à prendre un moment pour remercier tous les travailleurs de première ligne qui ont travaillé sans relâche tout au long de la pandémie. Chaque jour, ils risquent leur vie pour aider ceux qui ont contracté ce terrible virus. Je pense également aux familles qui ont perdu un être cher au cours de la pandémie de COVID-19. Plus de 19 000 Canadiens sont décédés des suites de la maladie et beaucoup luttent pour leur vie en ce moment même.

Nous sommes toujours en pleine crise. Des millions de Canadiens ne sont toujours pas en mesure de travailler et d'innombrables entreprises sont fermées. Des familles sont séparées depuis des mois et beaucoup d'étudiants doivent suivre leurs cours à distance. Les foyers de soins de longue durée continuent d'être touchés par des éclosions et certaines unités de soins intensifs débordent. La seule façon de mettre fin à la pandémie est de vacciner les gens.

Un débat d'urgence a lieu ce soir parce que le gouvernement libéral n'a pas réussi à fournir aux provinces et aux territoires le nombre prévu de vaccins. Je vais m'expliquer. Les libéraux peuvent nous donner toutes les explications imaginables, il n'en demeure pas moins que nous prenons de plus en plus de retard.

Maintenant, les libéraux nous promettent que tous les Canadiens qui le souhaitent pourront se faire vacciner d'ici septembre. Ce soir, j'ai même entendu que cela pourrait prendre jusqu'à la fin de l'année. Que l'on me pardonne de ne pas faire aveuglément confiance aux libéraux, qui ont l'habitude de faire des promesses qu'ils brisent quelques semaines plus tard. J'espère sincèrement que nous serons en mesure de vacciner tous les Canadiens d'ici septembre, mais rien ne nous garantit que ce sera possible.

Nous ne pouvons pas évaluer les chances de réussite, car personne n'a vu les contrats signés. On en a parlé à de nombreuses reprises ce soir, mais personne n'a vu les contrats qui ont été conclus avec les différentes sociétés pharmaceutiques. Avant d'aller plus loin, j'aimerais parler des faits.

Nous savons que les libéraux ont signé des contrats d'une valeur de plus de 1 milliard de dollars avec sept sociétés pharmaceutiques différentes. Cela ne veut pas dire que les vaccins seront tous homologués par Santé Canada ni que les doses sont prêtes à nous être acheminées. Cela ne veut pas dire non plus que nous savons quand les vaccins nous seront envoyés. Nous ne savons toujours pas s'il est possible de fabriquer ces vaccins ici, au Canada. De plus, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous ne savons pas si la plus récente

promesse des libéraux est réaliste, soit de vacciner tous les Canadiens d'ici septembre. Voilà les questions auxquelles nous n'avons toujours pas de réponse, et je n'arrive pas à comprendre pourquoi le gouvernement n'est pas plus transparent avec nous.

Avant le congé de Noël, le comité de la santé a entrepris une nouvelle étude sur la réponse du gouvernement à la COVID-19. Toutefois, il convient de souligner que nous n'avons pas tenu une seule réunion sur les vaccins depuis le retour de la Chambre en septembre dernier.

Hier soir, après que l'équipe conservatrice a convoqué une réunion d'urgence du comité de la santé, nous avons aussi dû annuler la décision de la présidence pour adopter une motion qui permet enfin de parler de la stratégie de vaccination des libéraux. Ce n'est pas tout. Les Canadiens devraient savoir que le président libéral n'a pas apprécié que nous soulignions le fait que le comité de la santé ne s'était pas réuni au cours des 45 derniers jours, en plein cœur de la pire pandémie que nous ayons connue.

Grâce à ma collègue et amie de Calgary Nose Hill, qui a rappelé à juste titre au président libéral que nous sommes en pleine pandémie, nous savons que le temps presse. Les Canadiens veulent des réponses, et je sais que les libéraux préféreraient que nous ne posions pas de questions difficiles. Cela dit, nous n'en serions pas là s'ils nous avaient donné des réponses dignes de ce nom.

Que le secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement ait dû envoyer un texto pour corriger l'information erronée qu'il avait transmise aux médias hier soir n'a évidemment pas aidé. Si le secrétaire parlementaire ne connaît pas les détails de la stratégie de vaccination du gouvernement, qui va les connaître? La question se pose.

Depuis une semaine, nous avons appris que Pfizer a considérablement réduit le nombre de vaccins envoyés au Canada, à un point tel que nous ne recevrons pas une seule dose cette semaine. Nous avons aussi appris que la compagnie pharmaceutique a des problèmes à son usine de fabrication, mais on ne sait toujours pas combien de doses elle pourra livrer dans les semaines à venir. De son côté, le gouvernement allemand a demandé officiellement à l'Union européenne d'interdire l'exportation de tous les vaccins contre la COVID produits sur le territoire européen. Comme si ce n'était pas suffisant, la commissaire européenne à la Santé a déclaré que les entreprises pharmaceutiques « devront chaque fois notifier rapidement leur volonté d'exporter des vaccins vers des pays tiers ». S'il faut que cette consigne devienne réalité, nous serons encore plus dans le pétrin et les retards n'ont pas fini de s'accumuler. Maintenant plus que jamais, nous avons besoin de savoir ce qui peut être fait si l'Union européenne bloque les cargaisons de vaccins.

Je rappelle que les libéraux ont annoncé qu'ils verseraient des millions de dollars à la société pharmaceutique Medicago pour qu'elle construise une usine de fabrication à grande échelle ici, au Canada, et que le Conseil national de recherches Canada aurait droit à 44 millions de dollars pour rénover ses installations et faire en sorte qu'elles respectent les normes actuelles.

● (2235)

Au départ, quand ces annonces ont été faites, le premier ministre a blâmé un ancien gouvernement d'il y a 36 ans pour justifier sa décision. Si nous commençons à blâmer les anciens gouvernements pour ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils n'ont pas fait, nous allons vite manquer d'air pour poursuivre la discussion. Au lieu de blâmer les autres, il aurait été sage de la part du premier ministre d'indiquer quels vaccins pourront être fabriqués dans la nouvelle installation.

Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune mise à jour du gouvernement sur cette annonce de financement, et je crois que cela montre une lacune dans les contrats. Si le Canada continue à éprouver des difficultés logistiques pour obtenir des vaccins, il serait prudent de savoir si l'un des contrats nous permet de fabriquer un vaccin au pays.

Depuis des mois, nous demandons plus de détails au sujet des contrats que les libéraux ont conclus avec des sociétés pharmaceutiques. Je comprends que la tarification est un élément délicat, mais ce que je ne comprends pas, c'est le secret entourant les contrats. Tous ces retards et ces écrans de fumée sont très inquiétants.

Quoique le premier ministre ait échangé des propos belliqueux avec les premiers ministres provinciaux, il a reconnu lors d'une réunion récente avec ces derniers que ses commentaires n'arrangeaient rien. C'est tout à son honneur. Maintenant que les inquiétudes des premiers ministres provinciaux se sont avérées fondées, il revient entièrement au gouvernement fédéral de régler la question de l'approvisionnement en vaccins. Par le caractère imprévisible de cet approvisionnement et la nécessité d'injecter une deuxième dose du vaccin Pfizer, le gouvernement libéral a placé les provinces dans une situation très difficile.

L'organisation d'une clinique de vaccination exige énormément de temps. Il faut contrôler le congélateur sur place pendant plusieurs jours avant d'y entreposer les vaccins. Il faut recruter du personnel et publier les avis. Je sais que les travailleurs de première ligne sont prêts à relever le défi, mais offrons-leur les meilleures chances de réussite.

Depuis maintenant des mois, nous demandons à connaître les détails des contrats signés par les libéraux avec les sociétés pharmaceutiques. Je comprends que la question des prix soit délicate, mais, je le répète, je ne m'explique pas tout ce secret qui l'entoure. Peut-être que les libéraux ne veulent pas que certains détails soient rendus publics. Par exemple, selon *iPolitics*, le gouvernement chinois aurait suspendu les livraisons destinées aux essais cliniques après que les libéraux ont conclu une entente avec CanSino Biologics. Même si beaucoup de détails concernant cette entente nous échappent encore, nous savons qu'il a fallu trois mois de plus aux libéraux pour conclure un autre marché avec une société pharmaceutique différente. Durant cette période, des pays partout dans le monde signaient des contrats pour des vaccins, contrairement aux libéraux. Il a fallu attendre que ceux-ci obtiennent ces autres contrats avant que le premier ministre admette enfin que le vaccin CanSino n'aboutirait à rien.

Dans les jours à venir, j'attends des libéraux qu'ils fassent preuve de transparence vis-à-vis du Parlement, des Canadiens et de notre comité de la santé. Quand ont-ils su que l'accord avec CanSino était hors de question? Pourquoi leur a-t-il fallu trois mois avant de signer un autre contrat? Ce sont là des questions légitimes qui méritent des réponses.

Article 52 du Règlement

Comme l'a dit le chef de l'opposition officielle, nous voulons travailler ensemble à l'élaboration d'une stratégie qui permettra aux Canadiens de se faire vacciner. Pour cela, il appartient au gouvernement de nous inviter à la table des négociations. Tous les partis de l'opposition comptent des membres très talentueux. Si j'étais à la place du gouvernement, je préférerais que la députée de Calgary Nose Hill travaille à mes côtés plutôt que de continuer à poser des questions difficiles.

Nous ne pouvons pas garantir les emplois de cette manière. Nous devons assurer notre reprise économique, et nous pouvons le faire pour assurer notre avenir grâce aux vaccins. Pour protéger nos citoyens et pour que les provinces lèvent les restrictions, nous devons faire ce qu'il faut.

En terminant, j'espère sincèrement que le gouvernement prendra le téléphone, appellera les partis de l'opposition et les invitera à la table des négociations. Mettons-nous maintenant au travail pour assurer l'avenir du Canada.

● (2240)

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Ironiquement, il y a quelques jours, certains députés du Parti libéral accusaient les provinces et le Québec de laisser dormir des doses de vaccins dans les congélateurs, alors que ce n'est pas du tout ce qui se passait.

En fait, le taux d'administration se porte très bien. C'est plutôt l'approvisionnement qui ne fonctionne pas bien. C'est d'ailleurs ce dont nous nous rendons compte aujourd'hui avec les retards de vaccins et des doses de Pfizer.

Mon collègue est-il d'accord avec moi pour affirmer que c'est plutôt le manque de prévisibilité et de fiabilité du fédéral qui est à blâmer dans ce dossier?

[Traduction]

M. Larry Maguire: Absolument, madame la Présidente. C'est ce que je voulais dire quand je disais qu'on ne doit pas faire comme le gouvernement l'a fait au début et mettre tous ses œufs dans le même panier. Le Canada est peut-être celui qui a réservé le plus grand nombre de doses, mais il ne les recevra pas avant trois mois. Je crois que c'est à cause des modalités de livraison que le gouvernement refuse de dévoiler le contenu des contrats qu'il a conclus. Se pourrait-il par exemple que le contrat qui prévoyait au départ que le Canada recevrait 4 millions de doses d'ici le 1^{er} avril ne donnait aucune autre indication quant aux dates, si bien que toutes les doses pourraient arriver dans les dernières semaines de mars, ou précisait-il que nous en obtiendrions 1 million en janvier, puis un million et demi chaque mois par la suite?

C'est le genre de détails qu'on continue de nous cacher, même si ailleurs dans le monde ils sont connus, et c'est aussi ce qui explique une partie des retards dont parlait la députée, avec qui je suis tout à fait d'accord.

Article 52 du Règlement

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, ce soir, j'ai parlé avec un ami spécialiste des maladies infectieuses. Il s'inquiète non seulement de la progression de la campagne de vaccination, mais aussi du volume de voyages à l'étranger qui ont lieu et il a affirmé que ces deux questions sont interreliées. Il a dit que non seulement nous devons limiter l'entrée du virus au Canada, mais que nous devons aussi, et surtout, empêcher la propagation des nouveaux variants qui ont commencé à émerger. Alors que le nombre de cas commence à diminuer au Québec et en Ontario, il est crucial que nous mettions en place toutes les barrières possibles pour que le taux de transmission reste bas. La dernière chose que nous voulons, c'est voir arriver un nouveau variant que nous ne pouvons combattre ou contre lequel les vaccins ne sont pas efficaces. Mon ami a également ajouté qu'il était essentiel de vacciner le plus de gens possible.

Voyant que d'autres pays imposent des mesures strictes et exigent que les gens fassent une quarantaine dans des hôtels désignés à leur arrivée, mon collègue ne croit-il pas qu'il faudrait en faire plus en ce qui concerne les voyages à l'étranger?

M. Larry Maguire: Madame la Présidente, c'est très important. Je crois que c'était un des éléments du problème au départ. Beaucoup de pays dans le monde ont commencé à empêcher les voyages bien avant le gouvernement canadien, qui ne l'a pas fait avant la mi-avril, alors qu'il connaissait l'existence du virus à Wuhan depuis le début du mois de décembre.

Je crois qu'il y a une fenêtre où nous devons être très vigilants quant au type de voyages qui se font présentement. Nous devons nous assurer de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier et voir s'il y a des vaccins qui seront également efficaces contre les variants.

Je comprends certainement la question du député.

● (2245)

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Madame la Présidente, je sais que le député est très préoccupé par cette situation qui touche particulièrement les aînés de sa circonscription. Peut-être pourrait-il profiter de son temps de parole pour nous fournir des exemples plus personnels qui montrent les profondes répercussions qu'a l'absence de vaccins sur les aînés de sa circonscription et sur tout le monde.

M. Larry Maguire: Madame la Présidente, comme la députée et moi-même nous intéressons tous les deux aux établissements de soins de longue durée à titre de membres du comité de la santé, elle sait très bien que 85 % des décès liés à la COVID au Canada se produisent dans ces établissements. Nous devons voir à ce que les résidents soient vaccinés aussitôt que possible.

Les retards dans l'approvisionnement en vaccins et le manque de planification du gouvernement en ce qui concerne la distribution des vaccins aux provinces nuisent grandement à notre capacité de stabiliser la situation dans les centres de soins de longue durée du Canada, notamment ici dans Brandon—Souris, dans le Sud-Ouest. Bien que la situation se soit améliorée au Manitoba, un autre décès est survenu dans l'un des établissements de notre région aujourd'hui.

Il faudra utiliser les vaccins dans les centres de soins de longue durée dès que nous les recevrons. Ce n'est toutefois pas possible en l'absence de vaccins.

Mme Anita Vandenberg (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, je

vais partager mon temps de parole avec le député de Dartmouth—Cole Harbour.

C'est un véritable honneur de me joindre à mes collègues ce soir pour un débat extrêmement important sur l'un des plus grands défis que le pays a eu à affronter. Beaucoup de députés ont mentionné l'effort pangouvernemental déployé pour offrir des vaccins aux Canadiens et assurer leur protection. Je vais axer mon intervention sur un élément particulier de notre réponse, c'est-à-dire le travail important accompli par l'Équipe de la Défense et les Forces armées canadiennes. Peu importe la mission, les membres des Forces armées canadiennes continuent d'incarner le meilleur de ce que notre pays a à offrir.

[Français]

Cela est plus clair que jamais, alors que nous sommes en transition pour soutenir la distribution des vaccins. Ce soir, j'aimerais parler de la façon dont les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale ont été des partenaires fiables dans notre lutte pangouvernementale contre la COVID-19 depuis le début de la pandémie.

[Traduction]

Comme nous le savons tous, la pandémie de COVID-19 nous a obligés à apporter des changements majeurs à nos vies et à nos habitudes afin de nous protéger. Cela a nécessité un véritable effort pancanadien. Tout le monde, qu'il s'agisse des individus, des entreprises ou du gouvernement, a un rôle important à jouer dans la réponse à la COVID-19, y compris l'Équipe de la Défense. Notamment, depuis l'émergence de la pandémie au Canada, les membres des Forces armées canadiennes et le personnel du ministère de la Défense nationale ont collaboré étroitement avec l'Agence de la santé publique du Canada.

En octobre, lorsque l'Agence de la santé publique du Canada a commencé à élaborer sa stratégie pour distribuer les vaccins partout au pays, les membres de l'Équipe de la Défense ont répondu à l'appel. Un groupe composé de membres des Forces armées canadiennes et d'employés civils ont été affectés temporairement à l'Agence de la santé publique du Canada afin de l'aider avec la planification et la coordination de ces efforts.

[Français]

Parmi eux, on retrouve le major-général Dany Fortin, qui a été nommé vice-président de la logistique et des opérations en novembre. Il travaille aux côtés d'autres dirigeants au sein d'un groupe de travail de l'Agence de la santé publique du Canada, ou ASPC, sur le déploiement des vaccins.

[Traduction]

Il est bien placé pour occuper ce poste, ayant dirigé des opérations complexes lorsqu'il était le premier commandant de la mission de l'OTAN en Irak de 2018 à 2019. Le major-général Fortin est accompagné de plusieurs spécialistes de la logistique des équipes de la défense, de responsables de la planification des opérations, de travailleurs de la santé, d'ingénieurs et de spécialistes des technologies de l'information et des systèmes. Chaque membre du personnel de l'équipe de défense possède de vastes connaissances et beaucoup d'expérience, ce qui est essentiel pour faciliter la livraison des vaccins, les entreposer de manière sûre et les distribuer aux provinces et aux territoires. Les Canadiens font pleinement confiance aux militaires de leur pays pour coordonner cet effort national connu sous le nom d'opération Vector.

En décembre, les membres des Forces armées canadiennes ont livré cinq congélateurs de qualité médicale à deux des territoires canadiens pour soutenir les partenaires de l'Agence de la santé publique du Canada. Au début du mois de janvier, à Nain, dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, ils ont transporté des personnes vulnérables jusqu'aux lieux de vaccination. La semaine dernière, ils ont aidé les autorités locales à Watson Lake, au Yukon, à démanteler un centre temporaire de vaccination communautaire. Les Forces armées canadiennes collaborent étroitement avec le gouvernement de l'Ontario et la Nation Nishnawbe Aski pour finaliser la planification et se déployer dans un nombre maximal de 32 collectivités du Nord de l'Ontario où ils contribueront au programme de vaccination entrepris par les autorités de la santé publique.

Les unités des Forces armées canadiennes partout au Canada sont prêtes à aider les autorités civiles quand viendra le temps. Cependant, il est important de souligner que leur rôle primaire n'est pas d'administrer les vaccins; cette importante responsabilité relève des autorités sanitaires locales.

● (2250)

[Français]

En ce moment crucial de la lutte du Canada contre la COVID-19, les membres de l'Équipe de la Défense apportent un soutien essentiel à l'ASPC.

[Traduction]

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes demeurent prêts à intervenir en tout temps, comme c'est le cas depuis le début de la pandémie de COVID-19. Tout au long de cette crise, les Canadiens ont pu compter sur les professionnels dévoués de l'Équipe de la Défense pour les aider et sauver des vies.

Nous avons cette année été témoins de leur capacité d'adaptation et de leur résilience, et nous avons pu constater à quel point les membres des Forces armées canadiennes risquent leur vie chaque jour pour protéger et défendre notre pays et ses citoyens. Malgré les défis uniques qu'ils ont dû relever l'année dernière, ils ont continué de remplir les Canadiens de fierté.

En février dernier, les membres des Forces armées canadiennes ont joué un rôle essentiel dans le rapatriement des Canadiens, au moment où la menace du coronavirus devenait de plus en plus sérieuse. Grâce au travail qu'ils ont accompli, nous savons à quel point il est crucial que les membres des Forces armées canadiennes demeurent en bonne santé et en sécurité afin qu'on puisse les déployer au besoin. C'est pourquoi les dirigeants de l'Équipe de la Défense ont pris des mesures décisives pour protéger tous les employés et les membres des Forces armées canadiennes. Notre priorité était de nous assurer que les capacités critiques demeurent intactes, et de nombreux membres des Forces armées canadiennes sont revenus de l'étranger ou ont retardé leur déploiement dans d'autres pays.

[Français]

Toutes ces mesures ont permis aux membres des forces armées d'être prêts à répondre à l'appel et à aider les Canadiennes et les Canadiens. Cet appel est arrivé rapidement.

[Traduction]

En effet, en avril, des milliers de membres des Forces armées canadiennes ont été affectés à l'opération Laser, qui visait à appuyer la réponse du gouvernement à la COVID-19. Ils ont travaillé en pre-

mière ligne, côte à côte avec les professionnels de la santé de 54 établissements de soins de longue durée, soit 47 au Québec et 7 en Ontario.

[Français]

En Ontario et au Manitoba, les membres des Forces armées canadiennes ont également aidé l'Agence de la santé publique du Canada à gérer les équipements de protection individuelle dans les entrepôts, afin qu'ils puissent être distribués rapidement à ceux qui en ont besoin.

[Traduction]

De plus, plus de 1 200 Rangers canadiens ont été déployés dans les communautés nordiques et autochtones du pays, apportant une aide essentielle au moment où elle était le plus nécessaire. Récemment, alors que les cas ont recommencé à augmenter avec la deuxième vague à l'automne et en hiver, des membres des Forces armées canadiennes ont répondu à l'appel une fois de plus dans plusieurs communautés autochtones de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec.

Parmi d'autres interventions essentielles, des équipes d'aide médicale des Forces armées canadiennes ont aidé à établir et à gérer d'autres zones d'isolement dans ces régions, et des Rangers canadiens aident actuellement les Dénésulines de Hatchet Lake, en Saskatchewan, en distribuant de la nourriture, du bois de chauffage et des trousseaux de soins aux membres de la communauté. Ils veillent également à ce que les dirigeants de la communauté soient bien informés pour atténuer les risques et mettre en place des mesures sanitaires efficaces pour la population.

Les Forces armées canadiennes aident certaines des communautés les plus durement touchées au Canada et elles déploient des équipes à l'étranger pour contribuer aux efforts de formation, de dissuasion et de soutien de la paix de nos partenaires et alliés. Elles protègent la santé et la sécurité des Canadiens, mais nous devons faire de même pour ses membres. Nous avons travaillé fort pour qu'ils disposent de l'équipement de protection individuelle approprié lors de chaque déploiement et qu'ils respectent bien les mesures de santé publique et les exigences en matière de confinement, le cas échéant. Les membres des Forces armées canadiennes ont commencé à recevoir le vaccin, en commençant par les fournisseurs de soins de santé de première ligne. Tout ce travail vise à garantir qu'ils soient en sécurité et prêts à aider les Canadiens pendant et après la pandémie.

● (2255)

[Français]

Il faudra du temps avant qu'on puisse revenir à la vie normale. Il faut de la patience et la ferme volonté que les Canadiens aient accès à un vaccin sûr et efficace.

[Traduction]

Cependant, je suis convaincue que l'Équipe de la Défense et nos partenaires au sein du gouvernement feront tout leur possible pour que nous voyions la lumière au bout du tunnel et en finissions une fois pour toutes avec la pandémie.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir de travailler avec ma collègue sur des dossiers en matière de droits internationaux de la personne. Nous sommes parfois d'accord, mais pas toujours.

Article 52 du Règlement

Je veux revenir sur la question de savoir à quoi ressemblera l'année 2021. De toute évidence, l'opposition officielle est très préoccupée par les retards dans la distribution des vaccins. Même si le gouvernement atteint ses objectifs, il sera nécessaire de procéder à davantage de tests, c'est-à-dire des tests à domicile, et d'approuver de nouvelles technologies de dépistage et de recherche de contacts. Lors de la première vague, beaucoup de gens estimaient que le confinement serait pour le gouvernement l'occasion de mettre en place certains des mécanismes de test et de recherche des contacts dont nous avons besoin, mais nous en sommes à la deuxième vague et nous ne disposons toujours pas du type de tests rapides et de tests à domicile dont nous avons besoin. Nous en aurons encore besoin pendant une bonne partie de l'année 2021, surtout compte tenu de la distribution des vaccins.

Je me demande si la députée pourrait simplement expliquer ce qui s'est passé avec les tests. Pourquoi ces systèmes ne sont-ils pas en place actuellement?

Mme Anita Vandenberg: Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour sa question et du travail que nous faisons ensemble, particulièrement au sein du comité des droits de la personne, qui a tenu ce soir une audience sur l'important sujet des Outils.

J'aimerais lui répondre en disant que nous avons déjà déployé plus de 15 millions de tests rapides.

Il a également mentionné la recherche des contacts. Il y a actuellement des fonctionnaires et des membres des Forces armées canadiennes qui donnent un coup de main en faisant des appels téléphoniques pour la recherche des contacts et aident les autorités de santé publique.

Par conséquent, nous travaillons déjà sur les dossiers des tests et de la recherche des contacts et nous le faisons pour les Canadiens.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, ici, il n'est aucunement question de remettre en cause les actions déjà réalisées par l'armée. J'aimerais plutôt que l'on revienne au problème de fonds en amont. Si nous nous sommes rendus à avoir besoin de l'armée dans les CHSLD durant la première vague, c'est peut-être parce qu'il y a eu un désinvestissement de la part des conservateurs et des libéraux depuis des années dans le domaine de la santé et que les transferts canadiens ne suivent pas la demande du Québec et des provinces.

Actuellement, pour pouvoir administrer comme on le souhaite les vaccins dans le bras, il faudrait d'abord en avoir, des bras, pour que les militaires puissent contribuer à la campagne de vaccination. En aval, la réponse que nous proposent les libéraux, c'est des normes nationales. J'aimerais entendre ma collègue sur ce sujet.

Même les militaires, lorsqu'ils ont fait leur rapport lors de la première vague, ont dénoncé le manque de moyens. Pour avoir des moyens, il faut donner de l'argent afin de payer notre monde et fournir de l'équipement médical. J'aimerais donc entendre ma collègue à ce sujet.

Mme Anita Vandenberg: Madame la Présidente, je suis d'accord, nous avons besoin de normes nationales concernant les soins aux aînés.

La situation que nos Forces armées canadiennes ont trouvée dans les centres pour aînés était terrible. Je suis complètement d'accord avec ma collègue que nous avons besoin de ces normes. Nous

continuons à aider les provinces en ce qui a trait aux personnes âgées avec la Croix-Rouge...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. La députée de Shefford invoque le Règlement.

Mme Andréanne Larouche: Madame la Présidente, je n'ai jamais dit que j'étais en accord avec les normes nationales. Je dénonçais la solution des libéraux de vouloir nous imposer des normes nationales au lieu d'investir.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Cela relève du débat.

Je cède la parole à l'honorable secrétaire parlementaire.

Mme Anita Vandenberg: Madame la Présidente, je suis désolée si j'ai mal compris la question. Moi, je crois vraiment que nous avons besoin de normes nationales.

• (2300)

[Traduction]

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, je remercie ma collègue ainsi que les Forces armées canadiennes du travail qu'elles ont fait, et je remercie plus particulièrement le major-général Dany Fortin de sa franchise. Dieu merci, il y a quelqu'un qui dit la vérité. CTV News a dit ceci:

Dans les quatre prochaines semaines, les livraisons de vaccins au Canada seront réduites de moitié. Ainsi, quelque 400 000 doses arriveront plus tard que prévu, selon le major-général Dany Fortin, qui supervise la distribution des vaccins au pays. Le Canada ne recevra pas de nouvelles livraisons de Pfizer cette semaine, et seulement le quart des doses promises lui seront livrées la semaine prochaine.

Je me demande quand le gouvernement commencera véritablement à rendre des comptes et à faire preuve de transparence envers les Canadiens, comme l'a fait le major-général Dany Fortin. Les Canadiens méritent des réponses sur ce qui se passe. Nous vivons une crise et il nous faut des réponses dès maintenant.

Mme Anita Vandenberg: Madame la Présidente, je crois que nous avons donné cette information à la Chambre aujourd'hui. Nous avons donné des réponses et nous allons continuer de le faire.

D'ici la fin du mois de mars, nous recevrons 6 millions de doses. D'ici la fin du mois de septembre, tous les Canadiens qui le désirent pourront se faire vacciner.

Le major-général Fortin fait un excellent travail. Le retard actuel est temporaire. Nous obtiendrons toutes les doses pour que les Canadiens qui le désirent puissent se faire vacciner.

M. Darren Fisher (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole à distance, à partir de mon bureau à domicile, au sujet de la stratégie de vaccination contre la COVID-19 du gouvernement.

Comme mes collègues l'ont souligné ce soir, dès le début de la crise, la priorité du gouvernement a été de tout faire, aussi longtemps que nécessaire, pour nous aider à traverser la pandémie. Comme nous le savons, pour vaincre ce virus pernicieux, il faut que nous continuions à suivre les conseils de santé publique et qu'une solide campagne de vaccination soit réalisée.

La grande lassitude que nous inspire la pandémie ne fait que renforcer notre détermination à distribuer les vaccins aux Canadiens le plus rapidement possible. Partout sur la planète, tous les pays se heurtent à la difficulté de s'approvisionner en vaccins. Chaque pays veut obtenir des vaccins pour ses citoyens le plus tôt possible, et tous ont le même objectif: en finir avec cette pandémie.

Depuis le début de la pandémie, l'objectif du gouvernement a été de fournir des vaccins sécuritaires, efficaces et fiables à tous les Canadiens qui souhaitent être vaccinés. La mise sur pied d'une stratégie de vaccination exhaustive et planifiée soigneusement nous permet d'offrir des vaccins aux Canadiens. Plus de trois quarts de million de doses de vaccin ont été administrées dans tout le pays. Comme le premier ministre l'a annoncé vendredi, le nombre de doses administrées quotidiennement est maintenant quatre fois supérieur à ce qu'il était il y a seulement trois semaines. C'est une bonne nouvelle. La quantité de vaccins acheminés au Canada augmente, et la vitesse à laquelle nous les recevons augmente, elle aussi.

Cela dit, le gouvernement s'est engagé à faire preuve de transparence avec les Canadiens en cas de problèmes dans la distribution du vaccin. Je confirme que le retard temporaire dans la livraison des doses du vaccin Pfizer sème la frustration dans tous les pays approvisionnés par l'usine belge de cette société. C'est la raison pour laquelle, lorsque nous avons élaboré notre stratégie de vaccination, nous nous sommes donné un plan ambitieux en ce qui concerne la quantité de contrats à signer et la quantité de doses à obtenir.

Le Canada s'attendait à rencontrer des difficultés dans cette course mondiale aux vaccins, qui est sans précédent. La pandémie a lieu en temps réel. La stratégie exhaustive et planifiée du gouvernement nous permet de réagir et de nous adapter en temps réel aux obstacles qui se dressent sur notre chemin.

Depuis le début, le gouvernement est conscient du caractère hautement complexe et extrêmement concurrentiel du marché mondial des vaccins. C'est précisément pour cette raison que nous avons adopté une stratégie d'approvisionnement en vaccins diversifiée. Nous savions qu'il était hautement probable que des retards de production temporaires — tels que ceux qui ont été annoncés par Pfizer — se produisent, compte tenu du processus de fabrication complexe, de la demande mondiale sans précédent et de la nécessité d'augmenter rapidement la production.

Je tiens à rappeler brièvement à la Chambre à quoi ressemblait le monde lorsque nous avons lancé notre stratégie d'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19. À ce moment-là, personne ne savait s'il était possible de concevoir un vaccin qui offrirait une protection efficace contre la COVID-19. Vu les expériences passées, nous savions que, normalement, la conception et la mise à l'essai d'un nouveau vaccin contre une maladie infectieuse prennent plusieurs années. Toutefois, nous savions aussi que le monde ne disposait pas d'autant de temps.

Il fallait s'assurer de l'innocuité et de l'efficacité du vaccin et obtenir l'homologation nécessaire pour en produire des quantités énormes de doses. Nous savions depuis le premier jour que, pour s'acquitter de ces tâches, les scientifiques puis les organismes de réglementation et enfin les fabricants du monde entier travailleraient selon un échéancier très serré de production du vaccin sûr et efficace réclamé par tous les pays de la planète. Compte tenu de la myriade de vaccins de différents types, des exigences liées au dosage et des conditions de fabrication et d'entreposage, le gouvernement s'est employé jour et nuit à se procurer les meilleurs candidats-vaccins pour les Canadiens.

Ces efforts ont porté des fruits. Le Canada a investi dans l'un des carnets de commandes de vaccins contre la COVID-19 les plus diversifiés au monde. Nous savions que tous les vaccins ne passeraient pas l'étape des essais cliniques. Nous savions que la demande à l'échelle mondiale pour des vaccins sûrs et efficaces serait sans

précédent et nous savions que les installations de biofabrication subiraient des pressions susceptibles de causer des retards de production. C'est pourquoi le Canada a, dès le début, prévu des mesures pour atténuer les conséquences de ces difficultés. Le Canada a fait des arrangements pour que le pays reçoive autant de doses de vaccins que possible, aussi rapidement que possible.

Grâce à notre prévoyance et à nos préparatifs, les Canadiens se font administrer les vaccins de Pfizer et de Moderna depuis le mois dernier. Nous avons conclu des ententes avec cinq autres fournisseurs potentiels de vaccins. Nous avons accès à plus de doses par habitant que tout autre pays. Nous continuons à travailler jour et nuit pour que le Canada obtienne autant de doses de vaccins que possible.

• (2305)

Jusqu'à présent, la stratégie du gouvernement en matière de vaccins a permis de livrer 1,1 million de doses de vaccin contre la COVID-19 aux provinces et aux territoires afin qu'ils puissent rapidement les administrer aux Canadiens vulnérables et aux travailleurs de première ligne qui luttent jour après jour contre la pandémie.

Il est vrai que le retard dans les expéditions de Pfizer aura des répercussions à court terme sur la distribution des vaccins, mais c'est temporaire. Soyons clairs: nous restons en bonne voie de recevoir les 4 millions de doses de vaccin de Pfizer d'ici la fin du trimestre actuel, comme prévu.

À l'approche du printemps, nous devrions pouvoir envoyer plus de 20 millions de doses aux provinces et aux territoires. Nous devrions ainsi pouvoir donner à chaque personne admissible au Canada l'occasion de se faire vacciner d'ici la fin de septembre.

D'ici la fin mars, nous prévoyons disposer de six millions de doses des vaccins de Moderna et de Pfizer au Canada et nous pourrions obtenir un total de 80 millions de doses d'ici la fin de l'année. Les ententes que nous avons conclues pour cinq autres candidats-vaccins nous donneront accès à encore plus de doses, que nous distribuons au Canada dès que les autorités réglementaires donneront le feu vert.

Il y aura probablement d'autres perturbations dans l'approvisionnement, mais, je le répète, le Canada est prêt, étant donné qu'il a conclu des ententes avec plusieurs fabricants. Dès que le printemps arrivera, les Canadiens remarqueront une hausse considérable des livraisons de vaccins. Nous demeurons en voie d'atteindre notre objectif de vacciner d'ici la fin septembre tous les habitants du Canada qui, comme je l'ai dit, veulent recevoir le vaccin et y sont admissibles.

Aux quatre coins du Canada et du monde, tout le monde a le même objectif: mettre fin à la pandémie. Aucun député ne sous-estime la douleur, l'angoisse et la peine ressenties par les Canadiens. Nos amis et nos proches du monde entier ressentent la perte terrible subie au cours des mois difficiles et déprimants que nous avons traversés.

La pandémie dure depuis des mois, et tout le monde en a assez, mais le gouvernement maintient son engagement indéfectible à l'égard de la santé et de la sécurité des Canadiens. La voie pour sortir de la pandémie sera tortueuse, et nous essuierons des revers, mais, grâce à la planification initiale méticuleuse du gouvernement, nous la traverserons. En continuant à unir nos efforts et à nous entraider, nous traverserons la pandémie.

Article 52 du Règlement

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, à une question de mon collègue le député de Montcalm tantôt, le député de Winnipeg-Nord a répondu que les députés de l'opposition étaient, disons, très critiques ce soir et qu'ils manquaient de bonne foi.

Il a également mentionné que les libéraux avaient un plan. Le gouvernement a un plan et, c'est évident, ce plan est même sur Internet, au site <http://coronavirus.ca>. Pourtant, ce site est bloqué par la Chambre des communes, dans l'une ou l'autre langue. Madame la Présidente, je vous invite à prendre votre téléphone et à tenter d'y accéder.

Où est le plan des libéraux? Si nous voulons en débattre à la Chambre, il faudrait à tout le moins que nous puissions y avoir accès.

• (2310)

[Traduction]

M. Darren Fisher: Madame la Présidente, on a beaucoup parlé de ce que d'autres pays ont fait en matière de transparence. Je ne connais pas d'autre pays qui a transmis autant d'informations au sujet de son plan de distribution des vaccins. Les autres pays n'ont pas transmis leurs chiffres sur les livraisons hebdomadaires et ils n'ont pas transmis d'informations détaillées sur leurs contrats.

En séparant les livraisons hebdomadaires par province et par territoire, le gouvernement a fait de son mieux pour être aussi transparent que possible depuis le début. Nous continuerons dans cette voie même si, comme je l'ai mentionné, il pourrait y avoir, dans l'avenir, quelques anicroches dans la livraison des vaccins.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, comme je l'ai dit plus tôt, j'ai parlé à un ami qui est spécialiste des maladies infectieuses. Il est gravement préoccupé par le nombre de voyages internationaux non essentiels qui se font, surtout qu'il existe en ce moment de nouveaux variants du virus, comme celui de l'Afrique du Sud et celui qui vient de la Grande-Bretagne, et que les deux se propagent plus rapidement et sont plus mortels que le virus que nous connaissons chez nous. Selon mon ami, il est primordial qu'en essayant de limiter la propagation en Ontario et au Québec, nous nous servions de tous les outils à notre disposition pour maintenir un taux de transmission aussi faible que possible. La dernière chose dont nous avons besoin, c'est qu'un de ces variants soit encore pire ou que les vaccins ne fonctionnent pas pour protéger nos citoyens.

Compte tenu de ce qui se fait dans d'autres pays, comme imposer des quarantaines de 14 jours à l'hôtel aux frais de l'État, au lieu de donner aux gens un bout de papier en leur faisant confiance pour qu'ils respectent les consignes, le député convient-il que nous devons faire plus pour diminuer la propagation et mettre fin aux voyages à l'étranger, ou au moins veiller à protéger les Canadiens lorsque les gens rentrent au pays?

M. Darren Fisher: Madame la Présidente, c'est une question très importante. Les Canadiens veulent que nous utilisions tous les outils à notre disposition pour assurer leur sécurité. Dès le début, notre priorité a été de veiller à la santé et à la sécurité des Canadiens. Ces derniers jours, nous avons entendu des ministres dire que nous nous servions de tous les outils à notre disposition pour le faire. Cela inclut les choses que le député vient de dire.

M. Larry Maguire (Brand—Souris, PCC): Madame la Présidente, je voudrais revenir sur l'excellente remarque de mon col-

lègue concernant la possibilité de fournir un certain nombre de vaccins chaque semaine à mesure que nous avançons. Je suppose qu'à un moment donné, nous pourrions voir un contrat stipulant qu'il y a un mécanisme de livraison pour ce dont j'ai parlé ce soir dans mon discours et dans mes réponses aux questions, de sorte qu'il y ait autant de vaccins fournis par mois que ce qui est stipulé dans le contrat. Je me demande s'il pourrait préciser si les contrats qu'il a vus, s'il en a vu, indiqueraient cela aux Canadiens, car on me pose cette question presque tous les jours.

M. Darren Fisher: Madame la Présidente, je remercie le député, avec qui je siège au comité de la santé, pour son intervention précédente et sa question. Il est très clair qu'il se soucie des Canadiens et de ses électeurs. J'apprécie son travail au sein du comité de la santé.

Nous procédions à la distribution hebdomadaire de vaccins au fur et à mesure de leur arrivée et faisons savoir aux provinces et aux territoires, dès le premier jour, ce qu'ils étaient censés recevoir en fonction des renseignements reçus.

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Madame la Présidente, comme toujours, c'est un plaisir de prendre la parole à la Chambre pour représenter les gens de Stormont—Dundas—South Glengarry et de participer au débat d'urgence de ce soir sur la distribution des vaccins. En fait, nous tenons ce soir un débat d'urgence à propos d'un problème que les Canadiens ne souhaitaient probablement pas voir survenir. Alors que d'autres pays publient des nouvelles dans les médias sociaux et fournissent à leurs citoyens des mises à jour quotidiennes sur l'avancement de la distribution, l'augmentation du nombre de vaccins et la hausse de la production, au Canada, à la Chambre des communes, nous nous demandons plutôt comment les choses ont mal tourné.

Je signale que je partagerai mon temps de parole avec une collègue de l'Ouest, la députée de Kamloops—Thompson—Cariboo.

J'ai eu la chance de parler avec des centaines et probablement des milliers de personnes et de propriétaires d'entreprises de ma circonscription. C'est une période extrêmement stressante pour les Canadiens.

Je tiens à féliciter et à remercier les premiers intervenants et les travailleurs de première ligne de ma région pour le travail qu'ils accomplissent, particulièrement dans les centres de soins de longue durée.

La situation à la résidence de soins de longue durée Lancaster, où 40 des 47 résidents ont reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19, a brisé le cœur des gens de ma circonscription. On y déplore neuf morts. Un grand nombre des membres du personnel — je crois qu'il s'agit de 16 personnes — ont été infectés. Il y a aussi eu des problèmes à Akwesasne, où de nombreuses éclosions ont créé une situation terrible. Des membres de la Croix-Rouge sont intervenus. Je veux tout simplement leur dire que je suis extrêmement fier de leur travail et que je les remercie d'assurer notre sécurité et de s'acquitter de leurs tâches en cette période stressante.

Ces exemples soulignent encore une fois la nécessité du débat de ce soir. Comme je l'ai dit à de nombreuses reprises — et je sais que nous sommes nombreux, tous partis confondus, à l'avoir fait —, on voit la lumière au bout du tunnel, même si on ne sait pas encore à quelle distance elle se trouve. Lorsqu'on reçoit des nouvelles du gouvernement comme la semaine dernière, où on apprend que ce qu'il avait promis aux Canadiens ne se réalisera pas cette semaine, la semaine suivante et dans les prochaines semaines, on commence à avoir peur que la lumière s'éloigne et que les Canadiens doivent patienter encore plus longtemps avant d'en avoir fini avec la COVID-19.

La clé pour nous aider à retourner à la normale, à reprendre nos activités, à nous remettre de cette crise et à faire diminuer le nombre de cas et de décès malheureux dans ce pays, c'est de vacciner les Canadiens le plus tôt possible.

Je compte maintenant quelque 15 mois de service public ici à Ottawa. J'ai parlé de différents sujets avec de nombreux résidents de ma circonscription. Le gouvernement dira qu'il a fait cette annonce la semaine dernière, et c'est très bien. Cependant, je dois dire que, lorsque nous devons composer avec ce genre de problèmes, comme la pandémie de COVID-19 à laquelle nous avons dû faire face dans la dernière année, il faut que les Canadiens puissent non seulement entendre l'annonce, mais aussi faire un suivi pour vérifier si le gouvernement fait vraiment ce qu'il s'est engagé à faire.

J'aimerais dire ce que j'ai déjà affirmé auparavant. Je vais faire un compliment au gouvernement. Il mérite un A pour ses annonces. À ce chapitre, le gouvernement actuel montre qu'il est l'un des meilleurs sur la scène politique lorsque le premier ministre s'adresse à la population devant Rideau Cottage et quand différents ministres font des annonces et disent que tout va bien et qu'ils ont pris telle mesure. Cependant, c'est dans les détails que le bât blesse. Nous tâchons de faire un suivi pour vérifier si le gouvernement fait vraiment ce qu'il s'est engagé à faire.

Le gouvernement mérite un A pour ses annonces, et je dirai qu'il mérite un E pour leur exécution. Nous avons vu que le plan de distribution des vaccins du gouvernement ne fonctionne pas. Le gouvernement ne respecte pas ses engagements, ce qui nous fait perdre notre confiance à son égard et nous pousse à poser bien des questions.

Je tiens à saluer le travail de notre ministre du cabinet fantôme pour la santé, la députée de Calgary Nose Hill. Nous avons posé des questions. J'ai moi-même été ici pendant de nombreuses journées, pratiquement tous les jours durant l'automne, pour poser question après question afin d'obtenir certaines réponses. On nous a dit d'arrêter d'être si négatifs et de cesser de poser des questions parce que nous faisons partie d'Équipe Canada et nous étions tous dans le même bateau. On nous a dit aussi de ne pas nous inquiéter, de ne pas faire preuve de négativité et de cesser de critiquer. Or, exactement les mêmes problèmes que nous craignons il y a des mois se sont maintenant concrétisés. J'aurais souhaité que ce ne soit pas le cas.

Je souhaite faire quelques remarques supplémentaires sur la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous ne pouvons pas voir les détails des contrats qui ont été signés par le Canada, mais nous pouvons voir ceux des contrats signés par les États-Unis et par de nombreux autres pays. Je peux aller en ligne et imprimer les détails de leurs contrats, ainsi que des détails sur les ententes qu'ils ont conclues avec des organisations et des entreprises différentes, les dates, les garanties offertes, les peines pouvant être infligées dans

certain cas, et l'ordre de priorité du travail effectué par ces pays depuis plusieurs mois.

Nous ne pouvons pas obtenir tous ces détails ici, et nous ne pouvons nous empêcher de nous demander pourquoi. Maintenant, quand nous constatons que des dizaines de milliers de doses de vaccins ont été envoyées dans d'autres pays cette semaine, alors que nous n'en avons reçu aucune, nous commençons à comprendre pourquoi le gouvernement ne désire pas communiquer tous les renseignements à ce sujet.

• (2315)

L'autre problème du Canada, c'est que nous n'avons pas de production nationale. Je vais revenir sur les annonces faites en avril. Le gouvernement a dit de ne pas nous inquiéter: il est vrai que nous n'avons pas de capacité de production au Canada, mais il allait investir des dizaines de millions de dollars à Montréal pour remédier à cela. Je crois que les fonds étaient pour le Conseil national de recherches Canada. Le gouvernement allait avoir des installations lui permettant de fabriquer un vaccin au Canada. C'était une annonce très encourageante. C'est vrai qu'il faut produire des vaccins au pays. À ce que je sache, on n'a pas encore jeté la première pelletée de terre. Les installations ne sont pas encore prêtes.

Nous sommes dans le feu de l'action. Les autres pays qui disposent d'une production nationale ont de bons contrats et ils obtiennent leurs vaccins. Nous avons fait une annonce, mais il n'y a pas eu de suivi pour concrétiser les choses rapidement. Je pense que nous pouvons tous convenir que nous serions mieux préparés pour assurer une production nationale de vaccins si jamais — Dieu nous en garde — nous devons revivre cette situation de mon vivant. Nous devons nous demander ce que nous voulons vraiment. Le premier ministre a déclaré à plusieurs reprises qu'il fallait prendre les choses en main, et il a raison: le gouvernement doit prendre les choses en main.

Pendant les vacances de Noël, je me souviens de l'indignation de certains députés d'en face lorsque le premier ministre Ford et le gouvernement de l'Ontario ont déclaré qu'ils n'allaient pas administrer de vaccins les 25 et 26 décembre. C'était peut-être pour ne pas surcharger les travailleurs de la santé qui doivent aussi faire leur quart de travail habituel dans les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée. Le gouvernement de la province a été attaqué et ridiculisé en raison de son annonce. Cette semaine, le pays ne reçoit aucun vaccin. La semaine prochaine, il ne recevra que 86 % du nombre prévu. Nous prenons du retard parce que les cas ne cessent d'augmenter. Le gouvernement fédéral n'a aucune idée du nombre de vaccins que nous allons recevoir au cours des prochains mois.

On me demande souvent ce que je ferais différemment. Ce qui me dérange, c'est que le travail aurait dû être achevé il y a des mois. C'est un peu pour cela que nous sommes maintenant en situation d'urgence. Cet été, lorsque les autres pays concluaient des ententes, sécurisaient leur place dans la file des pays prioritaires et organisaient les aspects logistiques de la vaccination, le gouvernement du Canada, lui, était plongé dans un scandale. Le ministre des Finances a démissionné et il y a eu le scandale de l'organisme UNIS, à la suite duquel les libéraux ont prorogé le Parlement pour tenter de détourner l'attention des problèmes. Ils ont commencé à aborder la question des contrats beaucoup plus tard que les autres pays. Nous pouvons maintenant voir quels genres de répercussions cela provoque ici.

Article 52 du Règlement

La semaine dernière, des dizaines de milliers de vaccins ont été envoyés à un large éventail de pays. Nous n'avons rien reçu. Je suis de nombreux leaders mondiaux sur les médias sociaux. La semaine dernière seulement, sous la direction du premier ministre Boris Johnson, le Royaume-Uni a administré une première dose à 2,3 millions de personnes. Entre 6,2 millions et 6,5 millions de citoyens britanniques ont reçu leur première dose. Ils sont sur la bonne voie. Ils reçoivent de plus en plus de vaccins et intensifient la vaccination chaque semaine. Le Canada n'a pas reçu une seule dose de vaccin cette semaine, il n'en recevra pratiquement aucune la semaine prochaine, et nous ne savons pas ce qui se passera les semaines suivantes.

Le président Biden a affirmé que le nombre de vaccins aux États-Unis augmenterait de 15 % et que le gouvernement serait en mesure de dire aux États trois semaines à l'avance le nombre de vaccins qu'ils devraient recevoir et le moment où ils seraient livrés. Qu'a fait le gouvernement canadien? Il a fermé le site Web qui donnait le nombre de doses attendues; il recule au lieu d'avancer et d'accélérer les choses.

J'aurais préféré qu'il ne soit pas nécessaire de tenir un débat d'urgence ce soir. J'aurais voulu que le Canada soit aussi organisé que les pays qui montrent qu'il est possible de l'être beaucoup plus. Je veux que le gouvernement réussisse, car cela signifie que les Canadiens réussiront et que moins de vies seront perdues. La réussite du gouvernement signifie la réussite des Canadiens et nous devons obtenir des réponses concernant ce qui n'a pas fonctionné et faire tout en notre pouvoir pour remettre sur les rails la campagne de vaccination et revenir à la normale.

• (2320)

M. Arif Virani (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Madame la Présidente, le député d'en face a parlé à quelques reprises de l'exemple de l'Ontario dans son discours. Les gens de ma circonscription, Parkdale—High Park, m'ont parlé de la nécessité des vaccins et de leur arrivée rapide, mais ils ont également remarqué que, lorsque des vaccins étaient livrés, il arrivait que nous atteignions les cibles établies plus rapidement que prévu. Je parle des cibles à court terme du gouvernement de l'Ontario concernant les établissements de soins de longue durée. Dans les établissements des « zones chaudes », comme Toronto, York et Ottawa, le vaccin a été donné à tous les résidents et à tous les travailleurs de ces résidences avant la date cible. Lorsque nous recevons les vaccins au moment prévu, nous arrivons à atteindre ces cibles.

Le député d'en face ne convient-il pas qu'il faut voir la situation sur une plus longue échelle, par exemple jusqu'à la fin du premier trimestre et jusqu'au troisième trimestre, et que ces cibles peuvent toujours être atteintes?

• (2325)

M. Eric Duncan: Madame la Présidente, nous examinons la situation à long terme parce qu'elle ne fait pas que commencer. Les plans à cet effet auraient dû être élaborés il y a plusieurs mois. Israël est un excellent exemple. Le Royaume-Uni accélère sa campagne de vaccination, à l'instar des États-Unis. C'est le fruit de plusieurs mois de préparation. Ils accélèrent la réalisation de leurs plans et accroissent leurs efforts toutes les semaines.

Les provinces ont dû stopper leur campagne et elles éprouvent des difficultés. J'ai parlé des premières doses, mais les provinces ont dû les étirer. Selon les rapports que j'ai lus, des rendez-vous ont

été annulés dans des points chauds comme Toronto parce qu'on ignore quand on obtiendra des vaccins.

À ce stade-ci, je ne partage pas l'optimisme du député parce que je crois que les provinces sont désorganisées. Elles ne savent pas quand elles recevront les vaccins ni quand elles recevront la deuxième dose et elles tentent de poursuivre leur campagne de vaccination. Nous n'obtenons pas les réponses que nous devrions avoir à ce stade-ci.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Des régions comme la mienne, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ont vacciné leur population en utilisant les doses qu'elles avaient. Cela s'est principalement fait dans les CHSLD. Or les problèmes d'approvisionnement font qu'il n'y a plus de doses pour vacciner les gens dans les résidences privées pour aînés.

Ce qui est assez incroyable, c'est que des gens ne respectent pas nécessairement les règles et décident de partir à l'étranger. Je pense entre autres aux gens qui passent l'hiver aux États-Unis et qui peuvent recevoir le vaccin. En effet, les États-Unis ont tellement de doses disponibles qu'ils peuvent vacciner des personnes qui ne viennent pas des États-Unis. Ils peuvent vacciner toutes les personnes de 65 ans et plus qui le désirent.

Mon collègue est-il d'accord avec moi sur le fait que, malgré tout ce que l'on peut dire sur eux, les États-Unis font davantage preuve de transparence que le Canada relativement à la façon dont ils gèrent l'approvisionnement en vaccins?

[Traduction]

M. Eric Duncan: Madame la Présidente, je suis d'accord avec ma collègue du Québec: elle connaît les mêmes problèmes dans son magnifique coin de pays. J'attends avec impatience de visiter la région gaspésienne lorsque cette pandémie prendra fin. Il semble cependant que la situation qui a cours dans l'Est du Québec soit la même que celle que connaissent l'Est de l'Ontario ainsi que l'Ouest.

Les provinces ne savent pas avec certitude quand elles recevront les premières et deuxième doses. Elles veulent procéder à la vaccination selon un certain échéancier, mais elles ne réussissent pas à obtenir les doses requises. Les gens tentent de prendre rendez-vous, mais ceux-ci sont annulés faute de vaccins. De plus, les provinces ne peuvent pas augmenter la cadence, car elles ne savent rien et ont perdu confiance.

Le gouvernement a affirmé qu'on recevra six millions de doses d'ici la fin du trimestre. Pourtant, les chiffres publiés sur le site Web du gouvernement étaient différents. Il faut dire que le site a été supprimé par la suite parce que les chiffres affichés étaient absolument inexacts.

Je finis toujours par revenir aux mêmes exemples de réussite: la Floride, tout comme l'ensemble des États-Unis, de même que le Royaume-Uni et la Roumanie. Il y a des pays qu'on envie lorsqu'on voit ce qu'ils ont réussi à organiser et à mettre sur pied. Le Canada ne fait certainement pas d'envieux.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NDP): Madame la Présidente, à l'instar de mon collègue, je perds moi aussi confiance dans le gouvernement.

Cependant, il a parlé des communautés autochtones et je veux juste lui rappeler que la crise dans les communautés autochtones est partiellement due à des violations délibérées des droits de la personne et au manque d'accès à de l'eau potable et à des logements. Chaque fois que la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones est mise de l'avant, y compris dans le projet de loi C-262, les conservateurs votent contre.

Si les députés conservateurs se soucient de la santé et du bien-être de tous les habitants de l'île de la Tortue, je me demande si le député appuiera le projet de loi C-15 et appuiera pleinement l'adoption et la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

M. Eric Duncan: Madame la Présidente, je partage l'inquiétude de ma collègue néo-démocrate du Manitoba au sujet de ce qui se passe avec la COVID-19 dans les communautés des Premières Nations. Comme je l'ai dit dans mes commentaires, il y a eu une éclosion de COVID-19 dans l'établissement de soins de longue durée d'Akwesasne et plusieurs cas ont été signalés à Akwesasne, sur l'île et dans la région.

Je partage son inquiétude et son désir de réconciliation et d'une meilleure qualité de vie. Il est inquiétant qu'au XXI^e siècle il y ait des avis de faire bouillir l'eau et un manque d'accès à de l'eau propre dans n'importe quelle communauté, sans parler des communautés des Premières Nations. Je partage son engagement. Nous allons revenir sur le sujet, mais je pense que nous sommes tous sur la même longueur d'onde et que nous avons le même objectif. Nous devons faire mieux. Nous pouvons faire mieux et nous ferons mieux avec les communautés des Premières Nations du Canada.

• (2330)

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la Présidente, c'est un véritable honneur de participer à ce débat très important ce soir. Je pense que bien des gens étaient optimistes à l'approche de la période des Fêtes. Il y avait une lueur d'espoir. Nous étions très heureux de voir qu'on produisait un vaccin. Ce qui s'est passé par la suite est vraiment préoccupant.

Dans la circonscription que je représente, Kamloops—Thompson—Cariboo, nous avons été relativement épargnés en ce qui a trait au nombre de cas. Les gens ont certainement eu du mal à composer avec certaines restrictions, mais la pandémie a vraiment pris une ampleur considérable dans nos collectivités. Dans une communauté autochtone, 25 % de la population souffrent d'infections à la COVID-19. Un aîné est mort tout récemment, et les enfants sont confinés à la maison et ne peuvent même pas accéder à Internet pour poursuivre leur cheminement scolaire. De plus, notre hôpital local a annoncé récemment qu'il y a une éclosion dans son établissement.

Nous savons tous que la vaccination est l'une des plus grandes contributions de l'humanité à la santé mondiale, à l'exception peut-être des mesures liées à l'eau potable et à l'hygiène. Bien des gens ont mentionné aujourd'hui que nous pensions que la production d'un vaccin contre la COVID-19 allait prendre plus de temps, et nous sommes très heureux que la science moderne nous ait permis d'agir aussi rapidement et efficacement. Ce vaccin est essentiel pour protéger la santé des Canadiens et réduire le taux de morbidité et de mortalité, et il est absolument essentiel à notre relance économique.

Les Canadiens pardonnent facilement. Ils ont pardonné au gouvernement beaucoup d'erreurs. Ils comprennent qu'il s'agit d'une situation tout à fait unique et inhabituelle, mais les erreurs com-

menent à s'accumuler. Je me dois de mentionner une erreur qui s'est produite avant la pandémie: celle d'éliminer le système de surveillance du Canada, un système de calibre mondial. Les libéraux n'ont dit à personne qu'il avait été éliminé et que nous n'avions plus de système de surveillance. Ils se sont aussi débarrassés de l'espace où était entreposé notre équipement de protection individuelle, qui s'est retrouvé à la poubelle.

En janvier, la situation nous inquiétait, mais les libéraux répétaient constamment que les risques étaient faibles. Ils n'ont pas tenu compte des réactions des autres pays. Malgré les rapports du renseignement militaire, ils n'ont pas fermé les frontières. Encore maintenant, je trouve ahurissant de penser que les voyageurs pouvaient entrer au Canada à bord d'un vol international et prendre ensuite un vol intérieur sans être soumis à des mesures de surveillance raisonnables.

Alors qu'il n'y avait pas de tests rapides auparavant, un petit projet pilote se déroule enfin à Calgary. Après nous avoir dit que les masques étaient inutiles, on nous dit maintenant qu'ils sont importants. Selon des données plutôt convaincantes, les tests rapides constituent un outil efficace. C'est un outil imparfait mais efficace.

Maintenant que nous avons des vaccins, il importe de comparer la situation du Canada à celle d'autres pays. L'administration Biden aux États-Unis a fait vacciner 5,2 % de la population. Nous en sommes à 1,1 %. Le président Biden s'est engagé à faire administrer 1 million de vaccins par jour pendant 100 jours et on affirme que c'est faisable. Tandis qu'il augmente sa capacité à 1 million par jour, nous allons réduire le nombre de vaccins à presque zéro, et ce, on ignore pendant combien de temps. L'avenir est très incertain.

En mai, le Royaume-Uni a décidé d'investir 93 millions de livres pour la construction d'un grand centre de fabrication de vaccins. Le centre ouvrira ses portes à l'été 2021, un an avant l'échéance prévue. Des sommes d'argent considérables ont été consacrées au projet. Le centre ouvrira ses portes et il aura la capacité de produire en six mois toutes les doses requises pour vacciner la population en entier, quoique ce ne sera sans doute pas nécessaire à ce moment-là. J'invite les députés à comparer ce montant aux 4,5 millions de dollars que le Canada a investis dans quelques projets ici et là.

• (2335)

Chose certaine, si on se fie à ce que disent aujourd'hui certains experts en vaccination et certains dirigeants d'entreprise du Canada, notre pays a la capacité et les moyens nécessaires, malgré ce qu'affirme le premier ministre. Avec le soutien approprié, nous aurions pu augmenter les capacités et peut-être même produire nos propres vaccins ici, au Canada.

Israël a vacciné 25 % de sa population. Apparemment, les responsables ont commencé les démarches dès le mois de mars: leur premier ministre a téléphoné régulièrement à Pfizer pour s'assurer que le pays était en tête de liste. Ils en ont fait une grande priorité il y a des mois en reconnaissant l'importance des vaccins pour leur population et en faisant tout pour faire partie des premiers.

Article 52 du Règlement

Qu'en est-il du Canada? Nous savons que, en mai, le premier ministre a probablement parlé de son entente avec la Chine. Il a signé une entente, mais nous connaissons les relations complexes que nous entretenons avec la Chine depuis les dernières années. Je ne doute pas que beaucoup de gens étaient un peu méfiants. Comme on l'a rapporté, la Chine s'est retirée de l'entente quatre jours plus tard et a refusé d'envoyer les articles nécessaires au Canada. Le gouvernement, malgré tous ces beaux discours sur la transparence, n'a pas révélé ce fait aux Canadiens pendant une longue période.

Puis, à la fin de l'été dernier, le gouvernement a finalement réussi à signer quelques contrats. Si les députés se souviennent bien, à l'époque, il y a eu le scandale UNIS et les libéraux ont prorogé le Parlement et ont présenté un discours du Trône. Les députés doivent se demander à quel point le gouvernement a été distrait de ses obligations. La gestion du scandale UNIS grugeait toute son énergie et son oxygène et le gouvernement était incapable de faire le travail qu'il devait faire pour les Canadiens, trop occupé qu'il était à veiller à ses propres intérêts, à transférer de l'argent vers une organisation avec laquelle il s'était acoquiné et à essayer d'empêcher le comité de la santé d'obtenir les informations dont il avait besoin.

Ici au Canada, comme l'a dit notre chef, tous les députés souhaitent que le gouvernement réussisse. J'espère que le débat de ce soir fera prendre conscience au gouvernement qu'il aurait pu faire mieux, qu'il doit faire mieux pour les Canadiens et qu'il doit être plus transparent envers eux. Nous pouvons examiner les contrats de l'Australie. Nous pouvons examiner les contrats de nombreux pays et savoir ce qui se passe dans ces pays. Au Canada, le gouvernement qui a affirmé que la lumière du soleil était le meilleur désinfectant et qu'il serait ouvert et transparent par défaut est probablement le gouvernement le plus opaque auquel nous ayons jamais été confrontés.

Nous sommes en crise. Les libéraux parlent de doses par habitant. Le nombre de doses par habitant importe peu si ces doses ne nous parviennent pas avant six mois ou un an. Ce qui est important de savoir, c'est quand nous aurons des vaccins en notre possession et quelles mesures sont en place pour veiller à ce que les Canadiens puissent aller de l'avant. Je dis cela, car si les députés se trouvaient à Canim Lake et qu'ils devaient prendre soin de leur enfant de 6 ou de 10 ans qui ne peut pas aller à l'école, ils verraient qu'il y a un problème.

Nous sommes critiques envers le gouvernement ce soir et il le mérite. Les libéraux n'ont pas été transparents avec les Canadiens. Ils doivent prendre cette situation à cœur et trouver une façon de faire un meilleur travail pour les Canadiens. L'économie en dépend. Les personnes âgées en dépendent. Notre santé en dépend.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, dans toute cette histoire, on comprend que ce n'est pas la faute du gouvernement si Pfizer décide de faire des rénovations. Par contre, c'est certainement la responsabilité du gouvernement d'expliquer pourquoi le retard sera plus grand au Canada que dans d'autres pays du monde et pourquoi l'Europe s'en sort avec un moins grand retard. Le premier ministre a un petit peu omis de nous expliquer cela. J'ai l'impression que l'on comprendrait mieux la situation si on voyait les détails des ententes qui ont été conclues entre le gouvernement et les compagnies.

La députée est-elle d'accord avec moi qu'il y a un petit manque de transparence de la part du gouvernement fédéral dans tout cela?

● (2340)

[Traduction]

Mme Cathy McLeod: Madame la Présidente, nous avons certainement affaire à un manque de transparence. De nombreux autres pays savent exactement combien ils paient par dose et font preuve d'une transparence totale dans leurs contrats.

Le gouvernement actuel n'a pas été transparent. Même lorsque le comité de la santé a demandé au gouvernement de lui fournir des détails précis, ce dernier les lui a refusés. Je le répète, le premier ministre a affirmé qu'il serait transparent par défaut et que la lumière du soleil est le meilleur désinfectant qui soit, mais les libéraux tiennent rarement parole.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, je tiens à remercier la députée de son discours et de ses efforts dans le dossier de la crise des opioïdes.

Je viens de parler à Deb Hamilton, la directrice générale d'Alberni Valley Drug and Alcohol Prevention Service, à Port Alberni. Elle est très préoccupée par les retards dans la distribution des vaccins et par ce que fait le gouvernement pour garantir non seulement la distribution des vaccins en temps opportun, mais aussi pour garantir l'accès aux vaccins dont ont besoin les populations vulnérables qui doivent composer avec des problèmes complexes, comme les répercussions de la crise des opioïdes. De plus, elle se préoccupe des répercussions du retard sur les fournisseurs de services de première ligne qui offrent une aide non médicale et qui interviennent auprès des populations vulnérables. Elle indique que les restrictions liées à la COVID-19 ont eu des répercussions sur les services en personne et les services sociaux sur le terrain, et que les travailleurs s'épuisent face à la double urgence de santé mentale que représentent les morts liées à la COVID-19 et la crise des opioïdes. Elle indique que le fardeau collectif imposé aux populations vulnérables et aux travailleurs qui les soutiennent est indescriptible.

La députée convient-elle que la distribution des vaccins est cruciale pour protéger les populations vulnérables et les travailleurs qui œuvrent auprès d'elles? Pourrait-elle nous parler un peu de ce qui arrive dans les collectivités de sa circonscription?

Mme Cathy McLeod: Madame la Présidente, les vaccins sont on ne peut plus importants pour nos populations vulnérables et pour tout le monde. Indépendamment des circonstances des gens, la pandémie a des répercussions sur tout le monde, mais surtout, si l'on pense à la crise des opioïdes et à l'augmentation du nombre de morts, on constate que nous sommes confrontés à une double crise et que nous devons absolument réduire la pression, surtout sur les travailleurs. Nous avons tous des travailleurs de première ligne dans nos collectivités qui œuvrent auprès des populations vulnérables. Ils travaillent dans les établissements de soins de longue durée. C'est très difficile pour eux. Ils ont besoin de savoir qu'une aide est en vue.

M. Robert Kitchen (Souris-Moose Mountain, PCC): Madame la Présidente, ma collègue de Kamloops—Thompson—Cariboo a présenté un excellent discours, qui a été très bien accueilli.

Comme beaucoup d'entre nous, et moi en particulier, je suis sûr que certains de ses concitoyens lui ont fait part de la confusion qu'ils éprouvent lorsqu'ils tentent de suivre ce que dit le gouvernement dans ce dossier.

En effet, un ministre affirme que nous recevrons 6 millions de doses de vaccin, tandis qu'un autre nous indique qu'en fait, ce sera 4 millions. Puis un autre ministre nous garantit que nous recevrons 6 millions de doses d'ici la fin mars. L'autre soir, l'un des ministres a totalement contredit, après coup, ce que l'un des secrétaires parlementaires avait dit. De tels incidents embrouillent complètement les Canadiens.

Quelle incidence tout cela a-t-il sur la confiance que nous avons que le gouvernement a la situation en main?

Mme Cathy McLeod: Madame la Présidente, c'est le temps où jamais pour le gouvernement de cesser de répéter les mêmes réponses toutes faites et d'avoir une conversation réelle avec les Canadiens. Il est temps de parler franchement de ce qui se passe. Si l'accès aux vaccins de Pfizer est vraiment menacé, quel est notre plan de secours? Vers qui allons-nous nous tourner ensuite?

Il est temps que les ministériels mettent de côté leurs notes et fassent preuve d'honnêteté envers les Canadiens et le Parlement. Nous devons adopter une approche plus collective.

M. Anthony Housefather (secrétaire parlementaire de la ministre du Travail, Lib.): Madame la Présidente, dans la mesure du possible, je partagerai mon temps de parole avec le député de Parkdale—High Park. Ce serait extraordinaire s'il avait la chance de prendre la parole ce soir.

Je tiens tout d'abord à remercier les travailleurs de la santé fantastiques de l'Hôpital général juif, de l'Hôpital Mont-Sinaï et de tous les établissements de soins de longue durée de ma circonscription. Ces travailleurs se sont trouvés au cœur de l'épidémie de COVID, et ils ont accompli un travail remarquable.

Soyons clairs: nous souhaitons tous obtenir les doses de vaccin le plus tôt possible. Demain est déjà trop loin pour chacun d'entre nous. Il ne s'agit pas d'un problème libéral, conservateur, néo-démocrate ou bloquiste. Nous voulons tous des vaccins. Tout le monde fait de son mieux, y compris les provinces et le gouvernement fédéral. Nous ne devrions pas nous blâmer les uns les autres.

Il arrivera parfois que les provinces laisseront des doses de vaccin dans des congélateurs parce qu'elles n'arriveront pas à les distribuer assez rapidement. Il arrivera à d'autres moments que les provinces manquent de doses parce que notre chaîne d'approvisionnement n'opérera pas aussi rondement que nous le souhaiterions. En fin de compte, tâchons de reconnaître que chacun travaille avec professionnalisme et fait de son mieux.

C'est pourquoi, avant de commencer à parler de vaccins, je veux parler de désinformation. Nous avons la responsabilité de regarder ce qui s'est passé à Washington il y a quelques semaines et d'être conscients que les paroles des politiciens ont beaucoup de poids. Le député de Parry Sound—Muskoka et moi avons rédigé une lettre envoyée aux médias sur les dangers de la désinformation par les politiciens, et je pense que la leçon à retenir s'applique dans le cas des vaccins.

Chaque fois que la technologie évolue, qu'il s'agisse de la presse écrite, de la radio, du cinéma ou des médias sociaux, elle donne l'occasion à ceux qui voudraient diffuser de la désinformation à grande échelle de le faire.

Aux États-Unis, des groupes comme QAnon ont promu des théories du complot voulant que le président ait eu raison de nier sa défaite électorale. Des gens ont diffusé des gazouillis affirmant que les machines à voter Dominion avaient fait passer des votes de

Article 52 du Règlement

Trump à Biden, puis le président, des sénateurs, des membres de la Chambre des représentants et d'autres personnes en qui le public avait confiance ont retransmis ces gazouillis. Lorsque ceux en qui la population a confiance répandent la désinformation et la peur et qu'ils font croire aux gens qu'une élection est truquée, il se produit des événements comme ceux où la démocratie elle-même a été prise d'assaut au Capitole.

Je conviens que mes collègues députés puissent être insatisfaits des mesures prises par le gouvernement, mais je les prie toutefois de ne pas tomber dans l'exagération. Tâchons d'être exacts. C'est par exemple inexact d'affirmer que le gouvernement n'a aucun plan de vaccination. Les gens peuvent dire qu'ils n'aiment pas le plan du gouvernement, mais ils ne peuvent pas nier qu'il y en a un. Il y a un plan, et nous l'avons expliqué en long et en large à la population. Il suffit d'aller sur le Web pour le consulter.

Selon ce plan, Pfizer et Moderna fourniront 80 millions de doses au Canada d'ici septembre. Le Canada aura assez de doses pour que tous ceux qui souhaitent être vaccinés puissent le faire d'ici septembre. Nous savons que nous obtiendrons six millions de doses — 4 millions de Pfizer et 2 millions de Moderna — d'ici la fin mars. Nous savons aussi qu'à compter d'avril, les livraisons vont s'accélérer grandement. Nous devons être prêts.

Nous savons aussi que le vaccin ne réglera pas tous les problèmes. Même en Israël, un pays où la campagne de vaccination s'est mieux déroulée que dans tout autre pays, des milliers de personnes continuent d'être infectées chaque jour. Nous devons continuer de garder nos distances, de nous laver les mains et de suivre les consignes des autorités provinciales de la santé publique.

Absolument, le gouvernement est à mettre en œuvre un plan. Et c'est un plan qui fonctionne mieux que nous l'avions prévu au début. Initialement, le premier ministre a affirmé qu'il ne s'attendait pas à ce que les doses arrivent avant janvier. Juste après la fin décembre, nous avons remis aux Canadiens presque un demi-million de doses. À l'heure actuelle, on compte plus de 1 million de doses au Canada. Nous sommes au cinquième rang des pays du G20. Nous ne sommes pas au dernier rang, mais au cinquième. En date d'hier, nous sommes en meilleure posture que 21 pays de l'Union européenne et nous sommes en moins bonne posture que six pays. Il est tout à fait faux et injuste de prétendre que nous sommes les pires au monde. On peut faire valoir que nous devrions être en première place, être les meilleurs et être dans la même situation qu'Israël. Fort bien, mais n'exagérons rien.

Il y a des acheteurs professionnels qui se préparent pour ce moment depuis le printemps dernier. Au départ, le Canada n'avait pas d'équipement de protection individuelle. Nous avons dû nous approvisionner entièrement à l'étranger. À l'heure actuelle, plus de la moitié est fabriquée au Canada.

Article 52 du Règlement

● (2345)

Tout comme nous avons cherché des fournisseurs de matériel de protection individuelle et réussi à produire ce matériel au Canada, nous avons, au ministère, des professionnels de l'approvisionnement qui ont travaillé pendant des mois et des mois afin de conclure des contrats avec sept fournisseurs de vaccins. Ce soir, j'ai entendu quelqu'un dire qu'en raison d'un accord avec la Chine communiste, nous n'avions pas fait de démarches en vue de signer des contrats avec d'autres fournisseurs. C'est tout à fait faux. Moderna a déclaré que le Canada avait été l'un des premiers pays à conclure une entente avec elle. Nous n'étions pas parmi les derniers, mais bien parmi les premiers. La porte-parole de Pfizer, Christina Antoniou, a déclaré que le Canada avait été le quatrième pays à conclure une entente avec Pfizer. Nous n'étions pas parmi les derniers, mais bien parmi les premiers. J'invite encore une fois les députés à ne pas répandre des faussetés de ce genre.

Pour ce qui est de la diminution du nombre de vaccins livrés par Pfizer, une situation extrêmement décevante, gardons à l'esprit que Pfizer a informé le monde entier que, dans le but d'élargir ses opérations de production en Belgique, elle devait réduire pendant quatre semaines les livraisons destinées à tous les pays dont les vaccins sont fabriqués en Belgique.

Il est vrai que nous n'en avons reçu aucun cette semaine et que tout le monde se sert de cette situation pour tenter de marquer des points politiques. La semaine dernière, nous avons reçu 83 % des doses prévues alors que certains pays européens, qui reçoivent une plus forte proportion de leurs doses cette semaine, n'ont presque rien reçu la semaine dernière.

La ministre de l'Approvisionnement a affirmé clairement que sur une période de quatre semaines, comme lui a assuré Pfizer, la distribution de la production provenant de Belgique sera équitable entre tous les pays qui s'approvisionnent auprès du laboratoire belge. C'est clair; elle l'a affirmé. Pfizer l'a dit. Si les députés veulent critiquer Pfizer d'avoir procédé à la réorganisation de son laboratoire de Belgique et de ne pas avoir anticipé qu'il faudrait plus de doses, soit. Par contre, il est injuste et faux de dire que, parce que les pays européens recevront plus de doses que le Canada cette semaine, Pfizer traite le Canada de façon inéquitable. Ces données ne sont pas disponibles.

J'ai aussi entendu aujourd'hui que le site Web avait été retiré. Le site Web présentant notre plan n'a pas été retiré. Il est toujours là. La seule partie qui a été retirée est celle qui présentait les prévisions de Pfizer, parce que nous n'avons pas les prévisions de Pfizer pour les prochaines semaines. Nous voulons être précis. Les prévisions de Moderna sont toujours là.

Je veux m'assurer que, en ce qui concerne ces enjeux, nous reconnaissons qu'il est acceptable d'être critiques, mais il n'est pas acceptable d'exagérer. Il faut rester calme et être prudents et réaliser que les Canadiens veulent que nous fassions preuve de leadership sur ces questions et de nombreuses autres. Plus nous nous montrons rationnels et posés, et plus nous montrons qu'il est possible de s'entendre et de collaborer en tant qu'Équipe Canada, plus la campagne de vaccination sera réussie et plus les Canadiens seront protégés, ce qui, je l'espère, nous permettra de mettre la COVID-19 derrière nous d'ici la fin du mois de septembre.

● (2350)

[Français]

Je serai très heureux de répondre maintenant aux questions de mes collègues.

[Traduction]

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Madame la Présidente, je suis bien déçu de la conclusion du député de Mont-Royal à propos d'avoir une attitude calme et rationnelle. Le début et la fin de son discours sont en parfaite contradiction. Dans mes observations un peu plus tôt et lors des interventions de mes collègues du Bloc, du NPD et du Parti vert, nous avons interpellé le gouvernement sur divers sujets. Je ne pense pas que d'essayer d'établir une comparaison entre nos critiques et les émeutes du Capitole est une réponse calme et pesée de la part du gouvernement.

Plus tôt, le secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé a affirmé que les libéraux avaient fait preuve de plus de transparence en ce qui concerne les contrats que tous les autres gouvernements. Pourtant, nous n'en connaissons pas les détails. Le gouvernement a retiré l'information du site Web. Il aurait plutôt dû garder les projections et les chiffres réels pour permettre aux Canadiens de suivre les résultats.

Ce que je veux dire, c'est que l'opposition pose les mêmes questions depuis des mois, et que les véritables plans et les données exactes du gouvernement sont révélés maintenant.

M. Anthony Housefather: Madame la Présidente, mon collègue a dit que le site Web a été retiré. Il n'a pas dit que l'information relative aux prévisions de Pfizer a été retirée et qu'elles devraient être publiées de nouveau. Il y a une grande différence entre le retrait d'une petite section du site Web portant sur les prévisions de Pfizer et le retrait de tout un site Web.

Il est juste de critiquer, et je n'y vois aucun inconvénient. Cependant, les critiques doivent être justes et exactes. Il ne faut pas exagérer, car lorsqu'il est question des vaccins, il y a des gens qui s'emportent et qui sont vraiment inquiets. Il est juste de critiquer, mais il faut le faire correctement.

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, le moins qu'on puisse dire, c'est que mon collègue ne prêche pas par l'exemple. Je pense qu'il aurait pu passer outre à l'analogie qu'il a faite au début de son discours avec ce qui s'est passé au Capitole américain.

Cela étant dit, ni les partis de l'opposition ni moi ne savons ce que sait le gouvernement et qui le rend aussi optimiste. Ce soir, on a mis en lumière à quel point le gouvernement manque de transparence et n'est pas proactif.

Ma collègue de Beauport—Limoilou fait des calculs depuis le début de la soirée. Supposons que les six millions de doses promises soient bien au rendez-vous d'ici la fin mars. Si l'on veut vraiment que les vaccins soient administrés de façon sécuritaire pour mener à une immunité collective, comment va-t-on faire pour vacciner 1,9 million de personnes par semaine? Mathématiquement, l'opération est un peu périlleuse, surtout lorsqu'on tient compte de la menace d'une réduction des exportations de vaccins en provenance de l'Europe.

Le gouvernement a-t-il un plan B? Quelles sont ses solutions pour contrer cela dès maintenant? Il faut les atteindre, ces objectifs. À la fin septembre, tout le monde...

• (2355)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. La parole est à l'honorable secrétaire parlementaire.

M. Anthony Housefather: Madame la Présidente, je veux assurer au député de Montcalm que le message du début de mon discours valait tout autant pour moi que pour tout le monde. Nous devrions tous faire montre de prudence dans tous nos propos, parce que la population est nerveuse et elle a peur. Une mauvaise information peut nuire à notre effort collectif de vaincre la COVID-19.

Pour en revenir à notre plan, nous savons que nous allons recevoir 6 millions de doses durant les trois premiers mois de 2021. Après cela, le nombre de doses qui vont entrer au Canada va aller en augmentant, à coup de millions de doses chaque semaine. Il faut être prêt à distribuer ces vaccins. J'espère bien que nous serons en mesure d'administrer les vaccins dans les 42 jours, ce qui est la recommandation du groupe de travail national.

• (2400)

[Traduction]

M. Arif Virani (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Madame la Présidente, je vais commencer par la fin des commentaires que j'avais préparés, en fonction des propos que j'ai entendus pendant le débat.

Je vais m'adresser directement aux habitants de ma région et aux Canadiens. À tous ceux qui nous écoutent ce soir, je tiens à dire que je comprends leur anxiété, et le gouvernement aussi. Les Canadiens veulent en finir au plus vite avec cette pandémie, et c'est exactement ce que nous voulons aussi. C'est pour cette raison que nous concentrons tellement d'efforts dans le dossier de la vaccination, car les vaccins représentent la lumière au bout du tunnel. Nous avons recours à tous les outils à notre disposition pour veiller à ce que les contrats que nous avons déjà conclus avec des entreprises comme Pfizer soient respectés et honorés. Nous veillons également à ce que les efforts se poursuivent sans répit pour l'obtention du vaccin Moderna. De plus, nous nous affairons à obtenir une gamme de vaccins différents, soit cinq autres vaccins que nous avons trouvés et achetés d'avance et qui seront à notre disposition si nous en avons besoin.

Article 52 du Règlement

Pour ce qui est de la situation concernant la livraison des vaccins de Pfizer, ce n'est rien d'autre qu'un retard temporaire. C'est important de le souligner. Les Canadiens qui nous regardent ce soir, y compris les électeurs de ma circonscription, Parkdale—High Park, n'ont pas à s'inquiéter. Le retard temporaire ne change rien à l'objectif du gouvernement de vacciner 3 millions de personnes d'ici à la fin mars et de vacciner tous les Canadiens qui le souhaitent d'ici à la fin septembre.

J'ajouterais que nous étions là pour les Canadiens lorsque la situation était incertaine au sujet de l'équipement de protection individuelle. Nous étions là pour les Canadiens lorsqu'ils s'inquiétaient de la sécurité de leur revenu. Nous étions là pour les Canadiens lorsque la situation était incertaine pour leurs petites entreprises et qu'ils se demandaient quel genre d'aide ils allaient recevoir pour non seulement survivre, mais prospérer. Cette fois-ci ne fait pas exception. Nous allons travailler pour eux et nous occuper de ce qui presse le plus, c'est-à-dire nous procurer dans les meilleurs délais suffisamment de doses pour pouvoir continuer de vacciner la population.

Nous avons entendu d'autres commentaires sur la situation actuelle. Je voudrais rappeler les faits. Plus de 1 million de doses ont déjà été livrées. Le Canada se classe au cinquième rang des pays du G20 pour ce qui est de la distribution des vaccins. Nous garderons le rythme, car c'est ce que les Canadiens attendent de leurs parlementaires des deux côtés de la Chambre.

Sur ce, je conclurai mes remarques. S'il reste du temps pour des questions, je serai ravi d'y répondre.

Je remercie tous les parlementaires d'avoir participé jusqu'à cette heure tardive à un débat aussi urgent pour le pays.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est minuit, la motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée.

[Traduction]

La Chambre s'ajourne donc à plus tard aujourd'hui, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à minuit.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 26 janvier 2021

AFFAIRES COURANTES

Pétitions

Les manifestations d'agriculteurs en Inde

M. Vis 3501

L'amyotrophie spinale

Mme Vandenberg 3501

L'aide médicale à mourir

Mme Vandenberg 3501

Les droits de la personne

Mme Wagantall 3501

M. Genuis 3502

Le pipeline Trans Mountain

Mme May (Saanich—Gulf Islands) 3502

Les droits de la personne

M. Richards 3502

Questions au Feuilleton

M. Lamoureux 3502

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi d'exécution de l'énoncé économique de 2020

Projet de loi C-14. Deuxième lecture 3502

M. Lawrence 3502

M. Lamoureux 3503

M. Johns 3503

M. Doherty 3504

M. Gerretsen 3505

M. Champoux 3505

M. Blois 3506

Mme Wagantall 3507

M. Savard-Tremblay 3508

M. Johns 3508

M. Sidhu (Brampton-Est) 3508

Mme Alleslev 3510

Mme Gaudreau 3511

Mme Gazan 3511

M. Bergeron 3511

M. Champoux 3513

M. Lamoureux 3513

M. Barsalou-Duval 3513

Mme Gazan 3515

M. Duvall 3515

M. Savard-Tremblay 3516

M. McKay 3516

Mme Wagantall 3517

M. Trudel 3517

M. Johns 3518

M. Cormier 3518

M. Johns 3519

Mme Chabot 3520

Mme Harder 3520

M. Gerretsen 3521

Mme Gazan 3522

M. Seeback 3522

M. Gerretsen 3523

M. Johns 3524

M. Weiler 3524

M. Champoux 3526

M. Johns 3527

Mme Blaney (North Island—Powell River) 3527

Mme Alleslev 3529

M. Lamoureux 3529

Mme May (Saanich—Gulf Islands) 3529

M. Turnbull 3529

M. Trudel 3531

M. Duvall 3531

Mme May (Saanich—Gulf Islands) 3532

Mme Wagantall 3532

Mme Gallant 3533

M. Lamoureux 3534

M. Johns 3534

M. Fraser 3534

Mme Gaudreau 3536

M. Julian 3536

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Terry Fox

Mme Damoff 3537

L'activité de financement pour la Fondation Terry Fox

M. Doherty 3537

Plateforme parlementaire pour la paix

Mme Lalonde 3537

L'École Saint-Eugène de Mont-Laurier

Mme Gaudreau 3538

La violence faite aux femmes

Mme Bessette 3538

La journée de la République de l'Inde

M. Seeback 3538

Secteurs d'aménagement commercial

M. Oliphant 3538

L'Agriculture

M. Dreeshen 3539

La santé mentale

M. Serré 3539

François Dupéré

M. Paul-Hus 3539

Les vaccins contre la COVID-19

M. Berthold 3539

Les entreprises les plus touchées

M. Johns 3540

L'Association des parents d'enfants handicapés de Drummond	
M. Champoux	3540
Le commerce international	
Mme Gray	3540
L'agriculture et l'agroalimentaire de London	
Mme Young	3540
Le médecin hygiéniste en chef de la Nouvelle-Écosse	
M. Samson	3541

QUESTIONS ORALES

La santé	
Mme Bergen	3541
Mme Freeland	3541
Mme Bergen	3541
Mme Freeland	3541
Mme Bergen	3541
Mme Freeland	3541
Les mesures d'urgence visant la COVID-19	
M. Martel	3541
Mme Freeland	3542
M. Martel	3542
Mme Freeland	3542
M. Blanchet	3542
Mme Freeland	3542
La santé	
M. Blanchet	3542
Mme Freeland	3542
M. Singh	3542
Mme Freeland	3542
M. Singh	3542
Mme Freeland	3542
Mme Rempel Garner	3543
Mme Ng	3543
Mme Rempel Garner	3543
Mme Ng	3543
M. Paul-Hus	3543
Mme Ng	3543
M. Paul-Hus	3543
Mme Ng	3543
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	3543
M. MacKinnon	3543
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	3544
M. MacKinnon	3544
M. Barsalou-Duval	3544
M. Alghabra	3544
M. Barsalou-Duval	3544
Mme Hajdu	3544
Le commerce international	
Mme Gray	3544
Mme Ng	3544
Mme Gray	3544
Mme Ng	3545
Les ressources naturelles	
M. McLean	3545
M. O'Regan	3545

M. McLean	3545
M. O'Regan	3545
Les affaires autochtones	
M. Angus	3545
M. Miller	3545
Mme Blaney (North Island—Powell River)	3545
M. Miller	3546
Les affaires étrangères	
Mme Khalid	3546
M. Garneau	3546
M. Chong	3546
M. Garneau	3546
M. Genuis	3546
M. Garneau	3546
Les nominations gouvernementales	
M. Berthold	3546
M. LeBlanc	3546
Les affaires étrangères	
M. Berthold	3547
M. Garneau	3547
La santé	
M. Savard-Tremblay	3547
M. MacKinnon	3547
M. Savard-Tremblay	3547
M. MacKinnon	3547
La sécurité publique	
Mme Findlay	3547
M. Rodriguez	3547
Les mesures d'urgence visant la COVID-19	
M. Baldinelli	3548
Mme Ng	3548
Les services publics et l'approvisionnement	
M. Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	3548
M. MacKinnon	3548
Le patrimoine canadien	
Mme Zahid	3548
M. Guilbeault	3548
Les ressources naturelles	
M. Barlow	3548
M. O'Regan	3549
La santé	
M. Morrison	3549
Mme Hajdu	3549
M. Doherty	3549
Mme Hajdu	3549
M. Green	3549
M. MacKinnon	3549
Mme Wilson-Raybould	3549
M. Lametti	3549
La sécurité publique	
Mme Findlay	3550
M. Blair	3550
L'éthique	
M. Robillard	3550
Mme Lebouthillier	3550

Recours au Règlement

Les déclarations de députés

M. Johns 3550

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi d'exécution de l'énoncé économique de 2020

Projet de loi C-14. Deuxième lecture	3551
M. Kelly	3551
M. Lemire	3552
M. Lamoureux	3552
M. Masse	3553
M. Serré	3553
Mme Alleslev	3555
Mme Pauzé	3555
M. Garrison	3555
Mme Gallant	3555
M. Longfield	3557
Mme Michaud	3557
M. Garrison	3557
M. Jowhari	3557
M. Baldinelli	3559
Mme Michaud	3559
M. Green	3559
M. Cooper	3559
M. Gerretsen	3560
M. Lemire	3561
M. Blaikie	3561
Mme Lambropoulos	3561
Mme Pauzé	3562
M. Johns	3563
M. Manly	3563
M. Ste-Marie	3563
M. Lamoureux	3564
Mme Gallant	3565
Mme Ashton	3565
M. Van Bynen	3565
Mme Gallant	3567
Mme Charbonneau	3567
M. Green	3567
M. Longfield	3567
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	3567
M. Masse	3569
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	3569
Mme Pauzé	3569
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	3569

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

Projet de loi C-224. Deuxième lecture	3570
M. Lamoureux	3570
Mme Charbonneau	3570
M. Lawrence	3571
M. Julian	3572
M. Bergeron	3573
M. Gerretsen	3574
M. Genuis	3576

M. Ste-Marie	3576
Report du vote sur la motion	3577

DÉBAT D'URGENCE

Le vaccin contre la COVID-19

M. O'Toole	3577
Motion	3577
M. Gerretsen	3579
M. Lemire	3579
M. Davies	3579
Mme Rempel Garner	3580
M. Lemire	3581
M. Davies	3582
M. Deltell	3582
Mme Anand	3582
Mme Rempel Garner	3584
Mme Vignola	3585
M. Davies	3585
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	3585
Mme Larouche	3585
M. Longfield	3585
M. Thériault	3586
Mme Rempel Garner	3587
M. Lemire	3587
Mme Kwan	3588
Mme Vignola	3588
Mme Larouche	3589
Mme Michaud	3589
M. Paul-Hus	3590
M. Lemire	3590
M. Singh	3590
M. Manly	3591
Mme Rempel Garner	3591
M. Lamoureux	3592
M. Davies	3592
M. Lamoureux	3594
Mme Rempel Garner	3594
M. MacKinnon	3595
M. Richards	3597
Mme Michaud	3597
M. Drouin	3597
M. Desilets	3598
Mme Kwan	3599
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	3599
M. Paul-Hus	3599
Mme Michaud	3601
M. Powlowski	3601
M. Calkins	3601
M. Barlow	3602
M. Lemire	3603
M. Powlowski	3603
M. Manly	3603
Mme O'Connell	3604
M. Lemire	3605
M. Johns	3605
Mme Larouche	3606
M. Lamoureux	3606
M. Kurek	3607
M. Thériault	3607

M. Brassard	3608	M. Maguire	3616
Mme Gazan	3609	M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	3616
Mme Vignola	3609	M. Virani	3618
M. Maguire	3610	Mme Michaud	3618
Mme Michaud	3611	Mme Gazan	3618
M. Johns	3612	Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	3619
Mme Rempel Garner	3612	Mme Michaud	3620
Mme Vandenbeld	3612	M. Johns	3620
M. Genuis	3613	M. Kitchen	3620
Mme Larouche	3614	M. Housefather	3621
Mme Gazan	3614	M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	3622
M. Fisher	3614	M. Thériault	3622
M. Lemire	3616	M. Virani	3623
M. Johns	3616		

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>